TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 749 — 22 PAGES — MERCREDI 22 AOUT 1979

EN IRAN

- **Vingt-deux journaux sont interdits**
- **Un journaliste français est expulsé**

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LA POLITIQUE FRANÇAISE ET LE BILAN DE TROIS ANNÉES DE « PLAN BARRE »

Complaisances

Les « bavures » ne sont pas l'apanage de la police ; elles peuvent aussi affecter la diplomatie. Après l'affaire Young, M. Carter en sait quelque chose. Apparemment, M. Giscard d'Estaing n'en sait rien ; ou alors il ne veut rien en savoir, confiant qu'il est dans le désintérêt des Français pour les affaires internationales.

C'est, une fois de plus, en Afrique que sont enregistrées les plus grossières « bavures » de notre diplomatie. La France, en effet, n'est pas sortie grandie de l'affaire du massacre des écoliers de Bangui, révélée en mai dernier et systématiquement minimisée par nos dirigeants. Ce n'est que grâce à l'insistance du président Senghor que le rapport des cinq « sages » africains, dépêchés dans l'Empire Centrafricain pour enquêter sur les tueries, a été finalement publié.

Ses conclusions, accablantes pour Bokassa Ier, étaient pourtant connues à Paris depuis la mi-juillet, mais on se gardait bien d'en souffler mot, comme si l'on cherchait encore à protéger un bourreau. Ce n'est finalement que du bout des lèvres que le gouvernement français a entériné le verdict des magistrats enquêteurs : un communiqué de quelques lignes du ministère de la coopération précisant bien que le rapport d'enquête n'engage que la responsabilité de ses auteurs. De condamnation politique de Bokassa Ier, point. Comme si l'incident était clos.

Le renversement, au début du mois, d'un des plus sanglants dictateurs africains, Francisco Macias, a attiré l'attention sur une autre étrange complaisance de la France : alors qu'on savait tout, et depuis longtemps, à Paris sur la folie criminelle de l'ancien président de Guinée-Equatoriale, nos dirigeants se sont toujours préoccupés d'entretenir les meilleures relations avec lui. La France, ces dernières années, était le seul pays occidental à conserver une ambassade à Malabo, comme si de rien n'était. Il est vrai que Soviétiques et Chinois, pour une fois d'accord, faisaient de même.

Les relations douteuses de Paris ne se cantonnent pas qu'à l'Afrique. La chute d'un autre dictateur, Anastasio Somoza, a attiré l'attention sur le curieux comportement de notre ambassadeur à Managua, qui entretenait de bonnes relations privées avec un tyran qui avait érigé l'assassinat en méthode de gouvernement. Conséquence : la France n'est toujours pas représentée à un haut niveau auprès du nouveau régime.

Ce ne sont que quelques exemples. On pourrait en citer d'autres pour montrer combien cette complaisance française est « tous azimuths ». Elle concerne par exemple le Cambodge, où, pour n'indisposer ni Moscou, ni Hanoï, ni Pékin, Paris se refuse à toute initiative en faveur de la seule solution qui pourrait encore sauver ce qui reste du peuple khmer : un soutien ferme et résolu aux efforts de Norodom Sihanouk.

Nos gouvernants, lorsqu'ils sont interrogés sur cet aspect inquiétant de notre diplomatie, invoquent régulièrement le réalisme. Ce qui importerait, selon eux, c'est d'entretenir de bons rapports bilatéraux avec tous les pays du monde et surtout de faire de bonnes affaires, y compris s'il ne s'agit que de vendre des armes. Jamais, ajoutent-ils, la morale n'a fait bon ménage avec la grande diplomatie. Le problème, c'est que la prétendue politique « réaliste » menée par la France ne brille pas par l'excellence de ses résultats. Où sont les « dividendes » de nos amitiés douteuses avec Somoza ? Pourquoi, demain, les nouveaux dirigeants de Guinée-Equatoriale privilégieraient-ils Paris alors que ce sont finalement les Espagnols qui se sont décidés à faire tomber Macias ? L'uranium centrafricain prendra-t-il toujours le chemin de la France, alors que Bokassa Ier peut être tenté de se monnayer de nouveaux appuis « progressistes » à Moscou et à Tripoli ?

La complaisance est parfois proche de la complicité et, qui plus est, elle ne rapporte le plus fréquemment rien du tout.

Il y aura trois ans le 25 août, M. Raymond Barre était appelé par le président de la République à remplacer M. Chirac, démissionnaire, à l'hôtel Matignon. Ce délai est précisément celui que le premier ministre a souvent indiqué en privé comme nécessaire au succès de son action ; en-deçà le temps était trop court, disait-il, pour cueillir les fruits d'une politique aux ambitions structurelles, s'opposant, par bien des aspects, aux comportements nationaux habituels. Au terme de ces quelque mille cent jours, les résultats sont-ils à la hauteur des objectifs ? Et si le plan de M. Barre a en grande partie échoué — au point que le premier ministre entreprend aujourd'hui de définir une politique beaucoup plus restrictive — à quoi attribuer cet échec ? Nous entreprenons de répondre à ces questions dans le dossier que nous publions ci-dessous.

M. François Mitterrand est, pour sa part, catégorique. La situation actuelle constitue, selon lui, « le plus grave échec de la politique française de l'après-guerre ». *Pour le premier secrétaire du parti socialiste,* « légèreté à l'Elysée et vanité à Matignon, voilà l'attelage qui prétend conduire la France ». *Il lui paraît que le pouvoir se disqualifie de plus en plus aux yeux de l'opinion et que les partis de l'opposition ne peuvent ignorer l'ampleur du mécontentement.*

En attendant les retrouvailles d'une « gauche de salut public », *M. Mitterrand invite les militants socialistes à relever le défi des communistes sur l'* « union à la base » *et engage le P.S. à prendre contact avec toutes les organisations politiques et syndicales concernées par la crise, notamment avec celles qui sont susceptibles d'accroître l'audience naturelle de la gauche.*

Pourquoi avoir échoué dans tant de domaines ?

par GILBERT MATHIEU

Par un de ces hasards dont l'histoire est familière, le cap de trois ans fixé par M. Barre apparaît particulièrement opportun. Car c'est juste au-delà que l'économie mondiale — donc française aussi — va connaître les tribulations nouvelles provoquées par le renchérissement pétrolier décidé à Genève le 28 juin dernier. Vu les délais de transport de l'« or noir », la facture supplémentaire de « brut » perturbera, en effet, les prix, le commerce, la production et la consommation des pays acheteurs à partir de septembre essentiellement. Jusque-là, l'« excuse pétrolière » ne pourra pas être prise au sérieux. Pas plus qu'on ne pouvait, en 1972-1973, rendre l'O.P.E.P. responsable de l'amplification foudroyante d'une inflation, que le triplement du « brut » l'année suivante devait seulement contribuer à aggraver (1).

Avant donc la deuxième vague des hausses pétrolières, quel bilan dresser de trois années de « plan Barre » ? L'objectif majeur du premier ministre, explicité le 22 septembre 1976 et réaffirmé à des dizaines de reprises depuis, était de « *lutter contre l'inflation* », ce mal réputé générateur des troubles divers de l'économie française : le déficit commercial, l'atonie de l'investissement, la dégradation du franc, le chômage... C'est donc à ce but majeur qu'il faut d'abord comparer le résultat.

L'échec est là des plus nets. En trois ans, la hausse des prix à la consommation a été de 32,4 %, soit une moyenne cumulée de 9,8 % l'an. Or dans l'année qui avait précédé l'arrivée de M. Barre au pouvoir (août 1975 à août 1976), la hausse n'avait été que de 9,5 %. Jugera-t-on trop longue cette comparaison par rapport à l'année précédente ? Celle que l'on peut faire sur six mois n'est pas plus favorable à M. Barre : durant les six derniers mois aujourd'hui connus, la hausse des prix a atteint le rythme annuel de 11,3 %, alors que dans les six derniers mois du « règne » de M. Chirac elle n'avait pas dépassé 9,4 % l'an.

Fait tout aussi significatif : sur les 32 % de hausse constatés en trois ans, l'essence et le fuel n'ont représenté que 2,7 % ; eussent-ils été totalement stables que l'indice des prix aurait tout de même monté de près de 30 %. Si, hypothèse moins fantaisiste, les hydrocarbures s'étaient comportés comme la moyenne des prix, la hausse générale en trois ans aurait quand même dépassé 31 %. Voilà qui est clair.

Une autre objection est parfois avancée dans les cercles gouvernementaux : l'indice des prix n'est pas tout à fait représentatif de l'inflation, puisque le pouvoir peut abaisser des tarifs ou des taxes, ou, à l'inverse, les majorer, au gré de sa politique fiscale ou de ses pesées sur l'indice. Effectivement, M. Barre a d'ailleurs fait successivement l'un et l'autre, en 1976-1977, puis en 1978-1979. Elargissons donc les comparaisons aux autres données de base représentatives de la santé monétaire. En trois ans, la masse monétaire a augmenté de 44 % (14 % l'an), en moyenne cumulée (contre 18 % auparavant) ; les salaires horaires, qu'il s'agissait de freiner, de 48,2 % (14 % l'an) ; le loyer de l'argent est redevenu aussi cher — et même un peu plus — qu'en août 1976. Quant au déficit budgétaire de l'Etat, il est en train de dépasser 40 milliards l'an (1,9 % du produit intérieur brut), contre 17,9 seulement en 1976 (1,1 % du P.I.B.). La signification de chacun de ces indices peut être contestée, non celle de leur concomitance.

(1) Selon les calculs de l'O.C.D.E., la hausse du pétrole consécutive à la « guerre du Kippour » n'a contribué, en 1974, que pour un quart en moyenne à l'augmentation des prix de la plupart des pays d'Europe et du Japon.

(Lire la suite page 6.)

Le P.S. cherche à élargir la base sociale de la gauche

Le président de la République est, plus que le gouvernement, la cible principale du P.S. Ce choix procède d'une conviction et répond à un objectif précis.

M. François Mitterrand est convaincu que la crise atteint une ampleur telle que l'opinion publique se retournera contre la majorité et le gouvernement. Les conditions de la rentrée offrent donc l'occasion à la gauche de se liguer à nouveau contre celui qui représente « *une classe sociale oppressive* », c'est-à-dire contre le chef de l'Etat.

Cette dénonciation correspond aussi à un objectif défini dans la perspective de l'élection présidentielle de 1981. Il s'agit de ternir l'image du seul candidat connu, même s'il n'est pas officiellement déclaré. Ainsi se trouve écarté le spectre d'une éventuelle compromission avec un président qui est toujours suspect de vouloir rallier tout ou partie des socialistes à sa majorité. Et tombe du même coup l'accusation répétée par le P.C.F. d'un « virage à droite » du P.S.

Tant en ce qui concerne l'attitude à l'égard du pouvoir qu'en matière de relations avec les communistes, M. Mitterrand a donc éclairé à Anglet, la stratégie élaborée par le P.S. pour les deux années qui viennent. Aussi les commentaires acerbes de *l'Humanité* sur ses déclarations ne sont-ils pas de nature à entamer sa conviction et sa détermination. « Tenir bon », tel était déjà le mot d'ordre de la motion présentée par M. Mitterrand à Metz et adoptée par le congrès du parti ; tel est toujours l'axe de la politique des socialistes fondée sur le postulat : hors de l'union de la gauche, point de salut !

Le danger de cette attitude est de réduire le parti socialiste à explorer les mille et un recoins de la prose et du verbe communistes afin d'y déceler une lueur d'espoir. C'est précisément pour éviter cet écueil que M. Mitterrand a choisi de prendre l'initiative d'un relance par petits bouts de l'union de la gauche, à défaut de pouvoir organiser des retrouvailles générales qui restent du domaine de la chimère.

En fait, les socialistes veulent faire en sorte que le P.C. apparaisse, aux yeux de l'opinion publique, comme le parti refusant d'ouvrir une perspective politique au « *peuple de la gauche* ». C'est pourquoi M. Mitterrand a mis le P.C. au pied du mur en plaidant lui aussi pour « *l'union à la base* » et en demandant au P.S. de « *développer la conscience collective qui rendra de plus en plus difficiles les refus de l'unité d'action* ».

Les socialistes cherchent donc à créer dans l'opinion une pression telle que le mécontentement suscité par la politique du gouvernement aidant, les dirigeants communistes soient contraints de revenir à de meilleurs sentiments unitaires. Comme ils n'attendent pas un résultat immédiat, ils se donnent pour objectif « *d'avancer pas à pas* ». Ce réalisme ou cette lenteur qui passe, selon M. Mitterrand, non par des rencontres « *multilatérales* » entre partis et syndicats de gauche, mais par des contacts « *bilatéraux* » entre le P.S. et chacune des organisations intéressées, s'explique par le fait que le P.S. dispose de deux ans pour parvenir à ses fins. « *La partie de bras de fer* » engagée entre les deux partis de gauche, selon l'expression de M. Jean Poperen, vise certes à savoir « *quelles conception de l'union l'emportera* », mais elle doit surtout permettre au P.S. d'éviter que son candidat de 1981 ne soit victime de l'attitude du P.C. entre les deux tours de l'élection présidentielle.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 9.)

La libération des prix ne sera probablement pas généralisée

Les prix des fruits et des légumes continuent de susciter une vive polémique entre organisations professionnelles, mouvements de consommateurs, syndicats ouvriers et pouvoirs publics. Il semble que, dans bien des cas, les cours de gros des fruits et légumes ne soient pas plus élevés que l'année dernière à la même époque. En revanche, la forte hausse des prix du pain et des services en général incitera probablement les pouvoirs publics à ne pas étendre la libération des prix.

Les prix des fruits et des légumes continuent d'occuper l'actualité. M. René Monory en a parlé lundi soir 20 août à Europe I, assurant que les hausses enregistrées étaient un « *phénomène normal* », ajoutant que « *certains produits augmentent tandis que d'autres baissent* ». A l'inverse, les syndicats ouvriers dénoncent la spéculation, l'absence de concurrence et de contrôle. M. Bergeron (F.O.) parle « *de comportements scandaleux des intermédiaires et de pratiques mercantiles de certains commerçants* ». Tandis que la C.F.D.T. réclame une réforme des circuits de distribution critiquant le « *libéralisme économique* » qui permet de tels excès.

Les professionnels, eux, se défendent en multipliant les arguments, dont certains ne manquent pas de réalisme. La Fédération des producteurs de fruits et de légumes déclare par exemple que « *ce qui est scandaleux n'est pas que les prix augmentent de 150 %, mais qu'ils aient pu descendre si bas et que l'on se base sur de tels niveaux pour mesurer les hausses* ». Les grossistes assurent, de leur côté, que les cours se situent souvent au même niveau que l'an dernier, voire au-dessous. Enfin, les détaillants mettent en cause « *la désorganisation des circuits commerciaux en période d'importants mouvements de population* ».

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 20.)

Un voyage vers l'Asie

Bangkok : dernier tango sur un volcan

par J.-C. GUILLEBAUD

Bangkok (Thaïlande). — Pas besoin de flâner longtemps ! Les bicoques puantes de Klong Toy, éparpillées sous les grues du port, remplies de gosses affamés et de truands ; les bars stéréo de Patpong Road, avec ces petites filles des déesses du Siam qui tapinent en jupe fendue ; les terrasses acidulées de l'Oriental Hotel, où des régiments de touristes venus en charters s'offrent une tranche d'exotisme, massages et frissons épicés, inclus dans le forfait-vacances ; les quartiers chinois de Yawarat Road, rendez-vous des trafiquants, tueurs appointés et « correspondants honorables » du grand Lao Su, roi de l'héroïne, patron intouchable des caravanes armées et des raffineries clandestines des montagnes de Chiang-Mai ; les usines-pirates planquées sous de fausses raisons sociales, où triment des esclaves de treize ans vendus par leur famille... Quoi encore ?

A peine arrivé, on patauge déjà dans le sexe, le meurtre, l'arnaque et la corruption. Une vraie caricature. C'est une Asie façon Lucien Bodard : racoleuse, décadente, pute jusqu'au bout des ongles carminés de ces danseuses de Ramvong ; c'est le Shanghaï d'avant Mao, le Saïgon-Cholon des temps faisandés et des partouzes du « nouveau monde »... Une seule différence : cette extrême Asie-là, vénéneuse et « fascinante », on vous la livre désormais sous cellophane, désinfectée, spécialement préparée pour la consommation de masse des petits Européens en vacances. Planche à voile et topless à Pattaya-Paradise...

∴

Par où commencer ? Le plus énorme, c'est de filer avant minuit à la Grace's Cafeteria, symbole tout vivant du Bangkok-79. Les voluptés d'Extrême-Orient, si l'on veut, mais en gros bataillon ; soldées pour 100 baths (1) dans la sueur et la fumée d'un marché à bestiaux. Imaginez un « dancing » géant, sono hurlante, et deux cents touristes de sexe mâle, congestionnés. Autour d'eux, sur les épaules, les genoux, autour du cou, quatre cents Thaïlandaises, maquillées jusqu'aux oreilles, butinent le client avec l'acide douceur asiatique qui plaisait tant aux sous-lieutenants de Cao-Bang.

(Lire la suite page 2.)

(1) Un bath vaut environ 0,25 F.

AU JOUR LE JOUR

Solitude du coureur de fond

M. Jimmy Carter, qui se promène en bateau sur le Mississipi pour regagner les faveurs de l'Amérique, importune, paraît-il, ses compagnons de croisière en faisant de la course à pied tous les matins sur le pont du navire.

Il faut, pourtant, que le président des Etats-Unis entretienne sa condition physique. Et puis, de même que les Grecs philosophaient en marchant, M. Carter réfléchit sans doute en courant. Les sujets ne lui manquent pas, mais on souhaite qu'il trouve le temps de méditer sur les hommes d'Etat qui se caricaturent eux-mêmes, et qui deviennent, comme disait Nietzsche, « les singes de leur idéal ».

FRANÇOIS BOTT.

Le gouvernement à la recherche d'un style français

Désir d'architecture

Améliorer la qualité de l'architecture française, former des professionnels compétents, alimenter le débat public sur cet art, sont un des objectifs fixés au gouvernement par le président de la République. Mais les initiatives suivent avec lenteur.

La création d'un Institut français d'architecture, annoncée en février dernier, sera évoquée lors du conseil des ministres du jeudi 23 août. Il y a six mois, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, avait dit qu'il nommerait, dans le délai d'un mois, un directeur à la tête de ce nouvel organisme, qui doit fonctionner à la rentrée 1980, notamment à l'intention des jeunes architectes de talent. Cela n'a pas été fait.

Une communication sur l'enseignement de l'architecture (bilan de l'application de la réforme et résultats de la sélection appliquée cette année) sera, d'autre part, présentée par M. d'Ornano.

Ce sera l'occasion de reparler de la campagne des « mille jours pour l'architecture », lancée le 28 mai par le gouvernement afin de donner au public « envie d'architecture » et élever le niveau de ses exigences.

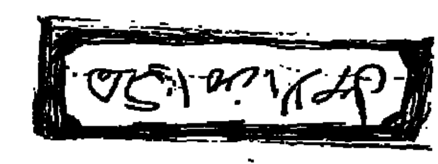
Autant les besoins de calme, d'air pur et d'eau propre — et la peur du nucléaire — sont ressentis par l'ensemble de la population et facilitent la diffusion des mots d'ordre écologiques, même simplistes, autant le « désir d'architecture » est enfoui et ignoré par le système éducatif. Autant il est facile à un ministère dit de l'environnement d'organiser une « journée de l'arbre », autant il est périlleux de lancer, sans but précis, « mille jours pour l'architecture ».

Un vague malaise, une insatisfaction latente, habitent les observateurs les plus sensibles de notre environnement bâti. Avec la certitude confuse qu' « autrefois c'était différent », que l'architecture ne cesse de se dévaluer, de se galvauder, le public — tous les publics — se retranche dans une recherche frileuse des signes du passé. Le débat se fige sur les détails, faute d'avoir été nourri par une formation, une culture architecturales. On s'attachera plus à la teinte du béton des façades qu'à l'articulation des volumes d'un bâtiment ou d'un logement, un peu comme si l'on choisissait sa voiture uniquement en fonction de la couleur des sièges...

Cette perception étriquée, anecdotique de l'architecture n'est pas, comme on pourrait le croire, le seul fait de gens incultes. « *Je n'ai aucune compétence en architecture, mais je pense que...* » Combien de fois n'a-t-on pas entendu cette phrase dans la bouche de personnalités appelées à choisir et à décider !

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 20.)



Le Monde

idées

ISLAM

Les musulmans et la communauté internationale

par MICHEL LELONG (*)

IL est assez rare que des ouvrages ayant demandé des années d'investigations, de lecture et de réflexion soient, au moment précis où ils paraissent, d'une brûlante actualité. C'est pourtant ce qui vient d'arriver à la volumineuse étude que M. Marcel Boisard vient de consacrer à l'*Humanisme de l'islam*.

Alors que l'Europe s'étonne et s'inquiète du réveil islamique dans lequel beaucoup d'Occidentaux ne voient guère que « fanatisme » et « régression », Marcel Boisard pense, au contraire, que l'évolution actuelle des sociétés *musulmanes constitue une des* réalités capitales de notre temps, une question posée à l'Occident et un espoir pour l'avenir. Une telle approche, à laquelle l'opinion publique occidentale est de nos jours peu préparée, mérite d'autant plus de retenir notre attention qu'elle émane d'un homme d'action qui, pendant plus de douze ans, a travaillé dans les pays musulmans, notamment comme délégué du Comité international de la Croix-Rouge et qui est actuellement codirecteur des programmes de formation diplomatique à l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève.

Pour Marcel Boisard, la coopération internationale, exigence majeure de notre temps, « *ne saurait se réaliser vraiment que si l'organisation en place s'ouvre plus largement aux influences nouvelles* ». Dans cette perspective, l'islam n'est pas seulement une glorieuse civilisation du passé. Il est en train de devenir — ou plutôt de redevenir — une des grandes forces politiques et spirituelles du monde.

L'usage que font parfois du message coranique certains hommes ou groupes politiques ne contribue guère, il est vrai, à améliorer l'image de marque de l'islam dans une opinion publique habitée encore par le souvenir des affrontements, des peurs et des mépris qui marquèrent les siècles passés. Mais comme le fait remarquer Marcel Boisard, plutôt que d'opposer l'idéal humanitaire de l'Occident chrétien et laïque aux réalités historiques et sociologiques de l'Umma, peut-être devrions-nous nous demander ce que pensent les musulmans — et plus généralement le tiers-monde — des « canons occidentaux » de la morale internationale. Car « *les merveilleux principes du libéralisme individualiste européen ont dû sembler bien théoriques à certaines populations opprimées par la colonisation* ».

Le mérite de Marcel Boisard est de parvenir à démontrer au lecteur occidental que la loi islamique offre à nos contemporains un cadre juridique et un idéal spirituel capables d'apporter des solutions constructives aux difficiles problèmes de justice sociale et internationale que connaît notre temps. A une condition cependant : c'est que les musulmans d'aujourd'hui, suivant en cela la tradition du Prophète, soient aussi attentifs aux questions et défis de leur époque que fidèles au message du Coran.

L'un de ces défis est, sans nul doute, le délicat problème des minorités religieuses. A ce problème, l'islam avait, au Moyen Age, proposé une solution qui, note Marcel Boisard, « *constituait une innovation remarquable* ». De nos jours, l'une des raisons de la méfiance manifestée par l'Occident à l'égard du réveil islamique est sans doute son inquiétude quant au sort des minorités juives et chrétiennes. Dans la mesure où, conformément à l'esprit du Coran, les musulmans donneront à ce problème une solution satisfaisante, ils parviendront peut-être à persuader les Occidentaux que, bien loin de voir dans l'islam un « *fanatisme intolérant* », ils peuvent et doivent faire confiance à son humanisme.

(*) Père blanc.

★ Albin Michel, édit., 436 pages.

DU CHIISME ORIENTAL AU SOUFISME OCCIDENTAL

par JEAN ARNAUD (*)

L'ACTUALITE a mis en vedette l'ayatollah Khomeiny, opposant la fragilité physique d'un vieillard mystique et l'exceptionnel impact populaire, politique, économique, stratégique... de ses messages. A cette occasion, on a multiplié les informations *concernant le chiisme*.

Mais a-t-on pris conscience que l'ébranlement provoqué dans le versant chiite essentiellement oriental, du Dar-El-Islam (littéralement : « Maison del'Islam »), aura forcément de très profonds prolongements dans le reste du monde musulman, et en particulier dans le Maghreb, plus proche de nous ?

Il existe, en effet, depuis les origines de l'islamisation maghrébine, une puissante « courroie de *transmission* » entre le chiisme oriental et le sunnisme occidental : c'est la permanence d'un mouvement mystique, le soufisme, qui recoupe les deux grandes « options » de l'islam et pourrait constituer un porte-voix inattendu pour l'ayatollah. On a sans doute beaucoup trop minimisé l'importance de cette force dans les réalités socio-politiques du Maghreb, et même de l'Afrique noire ouest-tropicale.

L'introduction de l'islam, comme d'ailleurs de toute religion révélée, en milieu de tradition animiste provoque déjà une mutation fondamentale du comportement : à la disparité et à l'insécurité de l'homme, elle substitue le sentiment d'appartenance à une communauté vaste et forte, l'ecclésia des chrétiens ou l'oumma des *musulmans*, et la conviction d'une protection d'un Dieu unique, plus séduisante que celle des forces spirituelles imprécises du contexte animiste. Selon les religions ou les écoles, cette protection s'appuie davantage sur la Toute-Puissance ou sur l'Amour de Dieu, prend l'aspect d'un *contrat spirituel* ou d'une relation affective, mais il serait inexact d'affirmer, comme on l'a fait, que l'islam est juridisme pur, dénué d'affectivité.

L'expression arabe « Ahel el Kittabi », désignant les « gens du Livre », adeptes de la Bible, de l'Evangile, de l'Anesta zoroastrienne ou du Coran, rend bien *cette conception communautaire* qui reprend en la transcendant la vieille institution humaine de la tribu. (le mot « Ahel » est employé couramment pour désigner la tribu traditionnelle). En islam, d'autre part, l'absence de hiérarchie religieuse de type sacerdotal contribue à renforcer le sentiment d'appartenance à l'oumma.

Cependant, l'islamisation pas plus que la christianisation en d'autres lieux ne pouvaient effacer les divergences régionales, et les vastes entreprises politiques fondées sur la seule communauté de religion n'eurent guère plus de durée dans le *monde musulman* que dans le monde chrétien.

Aussi verra-t-on rapidement la contestation politique se développer au sein des grands Etats théocratiques, en s'appuyant sur des interprétations différentes du *Livre de la Révélation*. En islam, l'éclatement se situe à la fin de la période khalifale (632 - 659), dont il marque d'ailleurs l'échec institutionnel : de l'affrontement entre Ali et Mu'awiya devait naître le triple courant sunnite, chiite et *kharéjite* (ce dernier n'existant plus aujourd'hui que sous forme de communautés résiduelles).

Le sens caché du Livre

Chacun de ces groupes proposait une interprétation politique du Coran ; *mais tous les musulmans*, comme tous les « Ahel el Kittab », se trouvent affrontés à un problème commun : « *Le phénomène du Livre Saint, règle de vie en ce monde et guide au-delà de ce monde. La tâche première et dernière est de comprendre le « sens vrai » de ce livre. Mais le mode de comprendre est conditionné par le mode d'être de celui qui comprend ; réciproquement, tout le comportement intérieur du croyant dérive de son mode de comprendre.* (1) » Ce « *sens vrai* », la « *haquiqât* », peut être littéral, clair, extérieur en quelque sorte, c'est le Zahir, et pour certains *(Ahel Zahir)*, c'est la seule vétrité. Par contre, pour d'autres, le Coran et les Hadith (2) ont, au-delà de la lettre, un sens spirituel, un sens caché, intérieur, le *baten* (littéralement « ventre »), dont la connaissance conduit à la totalité de la *hagiqat*. Les « Ahel Bateni'ya » constituent donc un groupe de privilégiés susceptibles d'atteindre par la méditation, soutenue par certaines pratiques, cette signification cachée et totale. Ainsi s'est développé en islam un mouvement ésotérique qui prit des formes très diverses : le caractère *initiatique* de cette recherche spirituelle et la nécessité d'y être guidé par un maître, le « cheikh », favorisèrent grandement la permanence des particularismes locaux ou tribaux, voire l'intégration à la nouvelle religion de rites traditionnels.

C'est évidemment au sein du *chiisme, en Orient donc*, que se développe ce courant dont les emprunts aux traditions persanes et indiennes sont patents. Pour les chiites, la primauté d'Ali et de ses descendants tient non seulement à sa parenté prophétique (il est cousin et gendre du Prophète) mais à son caractère de « Wali », *de « saint »* : il aurait reçu du Prophète la révélation du sens secret du Livre et la mission de conduire les croyants vers l'intériorisation ; le concept de l'imam chiite est donc beaucoup plus riche que celui de l'imam sunnite, simple chef de prière. C'est pour atteindre à une sorte de communion avec l'imam invisible que le chiite reconnaît le besoin d'être initié : certes, la prophétie est close, mais elle s'est développée en une mystique de l'imam ; sans contester l'absence de magistère en islam, le chiisme développe la nécessité du guide.

Le sunnisme évidemment récuse ce prolongement prophétique de l'imamat, mais le soufisme en a conservé les thèmes et les formes : en fait, « *la prophétologie, dans la théosophie du soufisme, apparaît comme un transfert à la seule personne du Prophète, des thèmes fondés en propre par l'imamologie, celle-ci ayant été éliminée avec tout ce qui pouvait froisser le sentiment sunnite* (3) ». Le soufisme sunnite se rattache donc bien au chiisme, d'une part parce que, dans la recherche de la *haqiqat*, à côté du *tafsir* (exégèse littérale du Coran), il reconnaît le *ta'wil* (interprétation ésotérique) et même le *tafhim* (interprétation transcendantale) ; d'autre part, parce qu'il emprunte au chiisme son *caractère initiatique* et *certains* rites et modes de vie religieuse ; enfin parce que le cheikh soufi fonde sa connaissance sur la transmission héréditaire ou autoritaire du *baten* depuis Ali et le Prophète jusqu'à lui-même.

Mais le soufisme n'est pas « un ». Pour atteindre au *baten*, les procédés, les voies *(tourouq, sing. tariqa)* sont multiples à travers le monde musulman.

Ainsi se sont développées plusieurs « *confréries* » (trad. de *tourouq*) dont l'implantation régionale est plus ou moins accentuée selon les particularismes des groupes d'accueil, auxquels d'ailleurs *les chioukh* et *moqadem* (lieutenant du cheikh) ont su adapter leur enseignement, divergeant parfois de celui du fondateur dont ils se réclament (4).

(*) Docteur en géographie, professeur de lycée, ancien enseignant en Mauritanie et en Algérie.

(1) Dans *Histoire de la philosophie islamique*, d'Henri Corbin, tome I, p. 14, N.R.F. 1964.

(2) Cette deuxième « source » de la foi musulmane désigne « les *dits* du Prophète » dont l'authenticité, fondée théoriquement sur une « chaîne » de témoins (« silsilat ») est difficile à établir, et donc sujet à controverses.

(3) Corbin, *op. cit.*, p. 43.

(4) Cf., par exemple, Jean Arnaud, *Lignes de forces du peuplement de l'espace mauritanien*, *in* IFAN, tome XXXV, série B, n° 2, Dakar 1973.

Un voyage vers l'Asie

(Suite de la première page.)

« Paie-moi un Coca, darling, tu seras number one. » Transportés, confus, les Allemands, Français ou Koweïtiens en goguette se cherchent une contenance en se disant — sacrebleu ! — qu'ils vivent — comme je vous le dis ! — les folles débauches d'Emmanuelle Arsan. Mieux que tous les massages de Suriwong Road, plus rentables que les hôtesses vénales du Honey Night Club. Ici, c'est l'érotisme sans chichis, ni fioritures, le commerce en gros, la braderie du frisson exotique.

On a reconverti, en Thaïlande, tout ce qui réconfortait, hier, les G.I. du Vietnam venus en permission de détente. A *Sin City*, vaste *complexe* érotico-militaire des années 60, où s'évaporait la solde des sergents-chefs, c'est la désolation et *la morte-saison. Mais* Bangkok tout entière paraît avoir pris le relais, remplaçant les « marines » cafardeux par des milliers de « monsieur Blot », renseignés par ouï-dire. Cela donne une sorte de prostitution exagérée, institutionnelle. Dernière estimation officieuse : six cent mille prostitués dans l'ensemble du pays...

L'ami qui m'accompagne, ce soir, dans tous les frôlements de la Grace's Cafeteria, maugrée en me parlant sans arrêt de révolution imminente. « Ecœurant, dit-il, 80 % des touristes en Thaïlande viennent maintenant pour le sexe ou le hasch. » La Thaïlande pourtant, le vieux royaume du Siam, n'était pas naturellement portée sur la « permissivité ». C'était même le contraire. Tout, dans la culture et la poésie locales, parle encore de pudeurs délicates et de transports romantiques. On dévoile à peine les chevilles des femmes, dans les films thaïlandais, et la plus chaste des nudités est toujours proscrite des magazines. C'est donc bien de dévoiement artificiel qu'il s'agit. On a tordu ce pays contre lui-même pour qu'il charme les touristes au prix fort, après avoir stratégiquement soulagé les humeurs viriles de l'armée américaine. Le régime militaire, qui lève *exagérément* le *menton face* au danger communiste — « le roi, la religion, la patrie ! » — s'offusque-t-il de cette gangrène ? Je n'ai pas l'impression, à lire le guide touristique officiel de juillet 1979, distribué par la compagnie aérienne nationale, avec la bénédiction du roi Bhumibol Adulyadej.

La « vie nocturne » sur Patpong

Traduisons la page 49, consacrée à la « vie nocturne » sur Patpong. « Si vous désirez (dans un bar) bien traiter la dame de votre choix — et il y en a beaucoup à choisir, — son drink vous coûtera environ 25 baths. De nombreuses filles sont disposées à continuer les relations après l'heure de fermeture, mais, dans ce cas, vous devez trouver avec elle un arrangement financier acceptable. Faites attention ! Ne choisissez pas trop de filles sur les trottoirs de Patpong, ce sont souvent des travestis. » Style inimitable ! Sa Majesté Bhumibol a-t-elle bien lu cette année le « *Visitors* Guide *to* Thaïlande » ?

Séduits par d'aussi officielles prévenances, propulsés au septième *ciel dès la salle de transit*, les jobards accourus d'Europe n'imaginent pas une seconde, bien sûr, l'envers gluant de cet *eldorado pour* séducteurs flapis. Que, par exemple, la gamine aux poignets menus qui, plongée dans la mousse, flatte professionnellement sa concupiscence a été vendue 2 000 baths à un souteneur chinois par ses parents qui crèvent de faim dans une campagne du nord... Qu'une masseuse « spéciale » rapporte en moyenne 20 000 baths par mois à son marlou, et prélève sur ce qui lui revient de quoi nourrir toute la tribu familiale restée au village. Revenu moyen dans la campagne du nord-est : 3 400 baths par personne et par an ! Périodiquement, la presse thaïlandaise signale la « libération » par la police de vingt ou trente filles arrachées à leur famille, cloîtrées dans un clandé de Bangkok, et contraintes de se prostituer. Il leur faut une libido sacrément joyeuse à ces « monsieur Blot » *débarqués dans les* délices du Siam !

Au matin, j'ai pris un taxi *pour Klong Toy, bas-quartier* sordide du sud de la ville, bidonvilles entassés autour du port. Pas réjouissante, déjà, la traversée de Bangkok dans l'asphyxie des embouteillages, la cohue des avenues que bordent des palissades pudiques dissimulant aux regards occidentaux les pouilleries misérables alignées sur les « klongs » (canaux). De loin en loin, les dizaines de palaces touristiques, qui ont poussé comme des champignons, ont l'air de châteaux forts provocants : Siam International, Sheraton, Hyat Rama, Dusit Thani. Le Dusit Thani, justement, consomme à lui tout seul autant d'électricité que la ville de Chiang-Mai. Tout cet afflux de dollars, de touristes, d'investisseurs étrangers, appâtés *par les bas salaires et les privilèges* fiscaux, ont fait de Bangkok un capharnaüm invivable. Record du monde de la *criminalité, crime* banalisé puisque, pour 1 000 baths, un tueur à gages vous liquide votre concurrent par la portière de sa voiture, au feu rouge, et embraye tranquillement quand le feu passe au vert. Record du monde de la concussion, des combines et des trafics en tout genre. Le désastre est si criant que Thanin Kraïvitchien, éphémère premier ministre en 1976, avait stigmatisé tout cela crûment avant d'être remercié par les militaires.

A Klong Toy, où j'arrive désabusé, un nouveau fléau vient d'ameuter les reporters du quotidien « The Nation ». Le grand marché de l'héroïne, plus prospère que jamais en Thaïlande, en arrive à intégrer dans ses mille et un circuits des gosses de huit à dix ans. Comme petits revendeurs, mais aussi comme junkies irrécupérables, l'un expliquant l'autre. Sur l'ensemble des taudis de Klong Toy — et dans ce seul quartier, — on pense qu'il y a cinq cents petits revendeurs, qui peuvent gagner 2 000 baths en une journée, six bons mois de revenus d'une famille paysanne moyenne. Selon un journaliste du « Nation », 85 % d'entre eux *ont moins de quatorze ans*. Ce sont les petits cousins asiatiques des gamins de six ans, qui peuplent les rues de Bogota, et *se « shootent » en aspirant* les vapeurs d'essence au réservoir des automobiles. A Klong Toy, ce nouveau « milieu » en culotte courte, aussi sauvage et impitoyable que celui des « grands », s'est inventé un code, des règles et tout un argot. Les doses d'héroïne, par exemple, qu'ils mélangent parfois à du Coca-Cola, vont de la plus miniscule, le « Tua », qui vaut 5 baths pour quelques milligrammes, au « Big » à 150 baths...

On revient de Klong Toy avec des idées noires. Ça vous étonne ? On a beau être au courant depuis longtemps des grandes manœuvres de l'opium dans le « triangle d'or » (Birmanie-Laos-Thaïlande), avoir lu des tas de reportages très pittoresques sur les anciens généraux chinois de Tchiang Kaï Chek qui en contrôlent la production, une balade vers le port de Bangkok vous remue l'estomac. Disons que, vue d'ici, à son point d'arrivée, l'aventure asiatique du pavot n'a plus grand-chose de romanesque.

Le bond incroyable des drogues dures

Dans l'après-midi, j'ai obtenu un rendez-vous avec un sacré cow-boy, qui me reçoit *incognito. C'est un « correspondant »* local de l'un des nombreux « Narcotics Bureau » occidentaux, dépêché à Bangkok comme Gene Hackman l'était à Marseille dans le film « French Connection ». Est-ce du mimétisme ? Mais, de Gene Hackman, il a d'ailleurs la dégaine ; épaules carrées et conversation abrupte. On l'imagine tout à fait bousculant la somnolence des flics thaïlandais, P. 38 sous le complet-veston, ou tendant une mémorable embuscade à un « big boss » du quartier chinois. Pas d'interview, bien sûr, nous bavardons, « off the record », dans un décor de téléphones et de dossiers archi-confidentiels. Rien qu'à recopier ce qu'il raconte, on écrirait le plus extravagant scénario de thriller. Lâchons quelques bribes...

La consommation locale de « cheval » (drogues dures) a fait un bond incroyable en deux ans : trois cent mille drogués en 1977, cinq cent mille aujourd'hui. Les junkies thaïlandais dépensent 10 000 millions de baths chaque année pour acheter leur drogue. Comment trouver ces fortunes, sinon en devenant « dealer » (revendeur) à son tour ? Le trafic extérieur a donc suivi la courbe, même si le trafic proche-oriental (Iran, Afghanistan, Liban) reprend depuis peu de l'importance comme pourvoyeur des pays occidentaux. Les tarifs en vigueur ont naturellement *progressé selon* la « demande ».

Un gramme d'héroïne pure s'achète aujourd'hui 8 dollars américains à Bangkok et se revend — fortement « allongé » de glucose — dans les 80 dol*lars à Pigalle et 250 dollars* à Stockholm. Pour chaque gramme passé, un trafiquant multiplie donc par deux ou trois cents sa « *mise* » initiale. « Avec 100 grammes, convoyés de Thaïlande en Europe, dit mon cow-boy, un passeur est déjà largement payé de sa peine. » Que l'on sache seulement qu'il n'est pas rare, pour les brigades de stupéfiants réussissant un gros « coup » en liaison avec la police thaïlandaise, de saisir 200 kilos d'héroïne pure en une seule fois. Calculez ! Une toute petite trafiquante européenne, arrêtée récemment avec 300 grammes dans ses bagages, s'apprêtait à gagner un bon million de francs en un seul voyage. Elle a avoué en être à son douzième du même style. Joli bénéfice ! Pas étonnant, à ce prix-là, si le « milieu » sino-thaïlandais, qui règne sur l'héroïne, le fait avec une brutalité impitoyable.

La moindre parole superflue suffit, ici, pour qu'un passeur imprudent se retrouve illico baignant dans un klong, la gorge tranchée. Quant aux combines utilisées, et qu'énumère sur un ton blasé mon interlocuteur, elles mériteraient d'être décrites par le *menu*. Exemples : la malheureuse call-girl, à qui on fait le coup du grand amour et du voyage de *noces en Europe en lui refilant*, sans qu'elle le sache, une valise bourrée d'héroïne. A elle, tous les risques. Qu'elle se fasse *prendre, et elle seule finira* sa vie en prison. Les huit ou dix passeurs, à qui l'on confie séparément une « mission » sur le même vol vers l'Europe, avant d'en dénoncer froidement deux à la police, pour que les six autres passent la douane sans problème. Exemples entre mille. Au regard de ces invraisemblables scénarios, elle paraît bien minable la combine du « routard » naïf qui s'envoie 5 grammes d'héroïne à sa propre adresse en Europe, entre deux cartes postales collées dos à dos. De ces cartes-là, lettres ou enveloppes trop gonflées, mon cow-boy en a plein ses tiroirs. Avec les adresses. S'il voulait être un peu méchant...

Ajouter à cela le commerce accessoire du hasch qui, lui, part ordinairement en bateau par tonnes entières. La Thaïlande, avec 3 000 tonnes par an, en est le plus gros producteur mondial. « Quand sur l'héroïne la concurrence du Proche-Orient devient trop forte, murmure le sosie de Gene Hackman, la Thaïlande se rabat sur le haschisch. C'est plus lourd à passer peut-être, mais c'est là son avenir. »

Nous passons en revue, dans la foulée, quelques-uns des meilleurs coups réussis à Bangkok sous l'impulsion des policiers occidentaux. Tous avouent — sincères ou diplomates ? — que les services thaïlandais « coopèrent » avec moins d'inertie que jadis. Sauf... Sauf, bien sûr, quand, remontant une filière, on tombe, par inadvertance, sur le nom d'un colonel en exercice ou même d'un général de l'état-major thaïlandais. C'est utile de protéger l'Europe et l'Amérique du grand fléau de l'héroïne, mais, tout de même, irait-on compromettre, affaiblir, en faisant trop d'histoires, ce bastion extrême-oriental de l'Occident face au péril communiste ? Je regarde, par en dessous, mon interlocuteur : son visage est resté de marbre, rigoureusement immobile. Une vraie tête de sphinx tout d'un coup !

Quelle journée ! Je cours vers un autre rendez-vous, en pestant méchamment contre les braves familles de « vacanciers » qui, tout émoustillés par la « Thaïlande, pays du sourire », font du shopping dans les boutiques à *soie* de *Silom* Road. Est-ce ma faute, après tout, si, moi qui ai sans doute l'esprit chagrin, je ne cesse pas *de penser* à Ho-Chi-Minh-Ville du temps où elle s'appelait encore Saïgon...

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(A suivre.)

(Lire *le Monde* depuis le 3 août 1979.)

Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN IRAN

• La répression s'étend à toutes les formations laïques
• Des colonnes blindées se dirigent vers le Kurdistan

Tandis qu'un communiqué gouvernemental annonçait, lundi soir 20 août, que « le calme est revenu dans l'ensemble du Kurdistan », *on apprenait de source officielle que plusieurs colonnes de blindés se dirigeaient vers la province rebelle. Les autorités auraient l'intention, entre autres, de reprendre le contrôle de la base militaire à Mahabab, tenue par les insurgés.* « La lutte du du peuple kurde d'Iran, *a déclaré le chef religieux Cheikh Hosseini,* se poursuivra, même si elle doit durer encore cinquante ans. »

Quatorze combattants ou militants kurdes ont été fusillés, ce mardi matin 21 août, à la suite de condamnations prononcées par l'ayatollah Khalkhali, qui vient d'être nommé procureur général de la province. Deux collaborateurs de l'ancien régime ont été, d'autre part, exécutés à Khorramshar, dans le sud du pays.

Le procureur de Téhéran a invité toutes les organisations politiques à rendre « dans les plus brefs délais » *les armes qu'elles détiennent. La répression n'épargne désormais aucune formation laïque.*

Mardi matin, le siège du parti communiste Toudeh a été occupé par les miliciens islamiques avant d'être placé sous scellés. Le secrétaire général du parti, M. Kianouri, avait déclaré, lundi, à l'A.F.P., qu' « il s'absenterait pour quelques jours de la capitale ».

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le procureur général des tribunaux islamiques, l'ayatollah Azari-Qomi, continue à sévir. Il a rendu publique, lundi, une nouvelle liste de vingt-deux publications quotidiens et périodiques, qui devront cesser de paraître dans les quarante-huit heures. En tête figure le quotidien du parti communiste Toudeh, *Mardom* qui, pourtant, appuie les principales options économico-politiques de l'imam Khomeiny. Viennent ensuite les organes des organisations marxistes, comme *Skar*, hebdomadaire des fedayin du peuple ; *Toufan* (maoïste) et *Khalq* (parti socialiste ouvrier trotskiste). Trois nouveaux périodiques humoristiques : *Bohloul, Haji Baba* et *Mash Hassan*, cesseront également de paraître, partageant ainsi le sort de l'*Ahangar*, le *Canard enchaîné iranien* qui, chaque semaine, faisait rire aux dépens des gouvernants de Téhéran et de Qom. L'*Azad*, publié par les vingt journalistes licenciés du *Keyhan* et l'*Azadi*, hebdomadaire du Front démocratique national, figurent aussi sur cette liste ainsi que deux revues éditées en langue turque : *Yuldash* et *Azerbaidjan*. Certaines de ces publications avaient devancé la hache du censeur. C'est le cas de l'hebdomadaire de Téhéran *Moussava*, l'illustré dont le dernier numéro montrait en première page la caricature d'un géant fruste brandissant d'une main un journaliste tremblotant et de l'autre lui fermant la bouche.

Une hystérie anti-Kurdes

L'ayatollah Azari-Qomi a précisé aux journalistes que ces mesures avaient été prises parce que « *l'imam a dit que ces publications sont contre la voie de l'Islam et de la nation* », qu'elles « *propagent de fausses informations* » et « *participent au complot* ». Une fois de plus, la nouvelle loi sur la presse mise au point par le ministère de l'orientation nationale pour bâillonner les journaux n'a pas été invoquée. Pour qu'il n'y ait pas de confusion possible à ce sujet, le sous-secrétaire de ce ministère, M. Mehdi Momken a indiqué qu'il n'avait pas été tenu au courant de ces mesures qui, a-t-il souligné, « *ont été prises indépendamment de la loi sur la presse par le procureur général islamique* ».

La mesure qui frappe *Mardom* est la plus surprenante. L'organe du parti communiste Toudeh avait applaudi des deux mains la fermeture de l'*Ayandegan* qu'il avait qualifié de « *journal gauchiste et provocateur* », reprenant à son compte l'accusation officielle selon laquelle ce dernier était « *financé par les Israéliens et l'ancien régime* ». Elle pourrait cependant s'expliquer par un récent communiqué du parti communiste critiquant implicitement les mesures prises contre les Kurdes en demandant « *une solution pacifiste de la crise du Kurdistan dans le cadre de la défense de la révolution iranienne et la garantie des droits nationaux du peuple kurde.* »

La radio et la télévision, qui ont toujours préconisé la mise au pas de la presse non conformiste, n'accordent que peu de place à ces drécisions. Elles consacrent en revanche une bonne part de leurs émissions à échauffer les esprits au sujet de la situation au Kurdistan. A longueur de journée, les militaires défilent devant les micros et les caméras pour expliquer comment ils vont venir à bout des rebelles. Lundi, la télévision a montré la cérémonie qui a précédé le départ d'une compagnie de l'armée pour le Kurdistan, fanfare en tête. Au cours de la matinée le Bazar avait fermé, en signe de protestation contre le comportement des dirigeants kurdes. En même temps, quelques milliers de jeunes suivaient le cortège funèbre de plusieurs Pasdars tués à Paveh qui ont été enterrés en grande pompe au cimetière de Behechte Zahra, aux cris de « *Exécutez Chassemlou, cheikh Ezzedine Hasseini, et Matine Daftari !* »

L'iman Khomeiny a, pour sa part, lancé un appel aux Kurdes leurs demandant d'arrêter les dirigeants « *sataniques* », « *agents de l'impérialisme américain et du sionisme* », du Parti démocratique du Kurdistan iranien (P.D.K.I.). Ceux qui contribueront à leur arrestation — a-t-il dit — « *recevront les bénédictions de Dieu et du Prophète* ». Après l'exécution de douze Kurdes accusés d'avoir participé aux troubles à Paveh et qui, en fait, n'auraient rien à voir avec ces événements (selon certaines sources kurdes à Téhéran, il s'agirait de simples instituteurs), l'iman Khomeiny a envoyé au Kurdistan le redoutable ayatollah Khalkhali en qualité de procureur général des tribunaux islamiques.

Le climat d'hystérie qui règne dans certains milieux politiques à propos du Kurdistan ne contribue pas à jeter la lumière sur la véritable situation sur le terrain, et rend particulièrement malaisée la tâche des journalistes. C'est ainsi que, dimanche, la radio avait brusquement interrompu ses émissions en début d'après-midi pour diffuser un appel de l'imam Khomeiny ordonnant une mobilisation générale pour « *sauver la garnison de Sanandaj submergée par les éléments du P.D.K.I.* (1), *et les femmes de cette ville prises en otages* ». Cet ordre précisait que les renforts devaient être dépêchés d'urgence sur les lieux, que tout retard « *même d'une heure* » pouvait avoir des conséquences tragiques, et que les responsables de ces retards seraient châtiés sévèrement.

En réalité, le calme régnait à Sanandaj, ainsi que l'a confirmé lundi le gouverneur général du Kurdistan, Mohamed Khakiba, qui a déclaré à la presse qu'il ne comprenait pas les déclarations de l'imam Kohmeiny. « *J'aurais souhaité* — a-t-il dit — *que l'imam m'ait consulté avant de faire cette déclaration. Je ne sais pas qui l'a informé. Mais, ce dont je suis sûr, c'est qu'on lui a raconté des mensonges.* » Entre temps les ordres de l'imam avaient été suivis à la lettre et des centaines de Pasdars s'étaient attroupés devant les grilles de la caserne d'Echratabad, demandant de partir pour Sanandaj. Des voitures, des camions, et des autocars — y compris un autobus urbain à double étage — avaient été réquisitionnés dans les rues et leurs conducteurs ahuris avaient reçu l'ordre de se diriger d'urgence vers Sanandaj.

« Seuls les religieux sont compétents »

Qui donc a pu fournir à l'imam les fausses informations au sujet de la situation à Sanandaj ? La réponse à cette question est d'autant plus importante que nombreux sont ici ceux qui affirment que la gravité de la situation à Paveh a été délibérément grossie vendredi dernier par certains conseillers de l'imam pour l'inciter à prendre des mesures extrêmes et irréversibles contre... les « *mous* » du gouvernement, l'armée et les différentes factions de l'opposition laïque, libérale ou de gauche.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'assemblée des experts chargée de mettre au point l'avant-projet de la constitution s'est réunie dimanche dans un climat qui n'autorise aucun espoir pour ceux qui souhaitent l'élaboration d'une constitution où les droits des laïcs seraient pris en considération. On savait déjà que la composition même de cette assemblée choisie au terme d'une élection fort contestée ne donnait aucune chance aux partisans d'une constitution libérale. En effet, sur les soixante-treize membres de cette assemblée on compte cinquante-sept mollahs, quatre représentants des minorités religieuses, et douze civils, pour la plupart plus religieux que les religieux. En fait seuls deux des membres de l'assemblée — M. Ghassemlou, chef du P.D.K.I., et M. Moghaddam-Maraghi, chef du petit parti radical — pouvaient défendre le point de vue des laïcs. De toute manière le champ de manœuvre de M. Moghaddam, puisque M. Ghassemlou n'assiste pas pour les raisons que l'on sait aux délibérations qui dureront un mois, est fort limité.

Le message que l'iman Khomeiny a adressé aux membres de l'assemblée ne prête pas non plus à équivoque. « *Vous êtes là* — a-t-il dit — *pour élaborer une constitution à 100 % islamique et toute autre voie serait contraire aux souhaits de la république et du peuple de l'Iran* ». Il a averti que « *toute proposition qui serait contraire aux enseignements de l'Islam devrait être repetée (...) seuls les chefs religieux, dont certains heureusement se trouvent parmi vous, sont compétents pour décider ce qui est pour ou contre l'Islam, et les autres devraient s'abstenir d'intervenir.* »

L'iman Khomeiny a exhorté les oulémas (dignitaires religieux) de l'assemblée à ne pas hésiter à rejeter tout ce qui, dans le projet de constitution, serait opposé à l'Islam « *sans craindre ce que les journaux et les écrivains occidentalisés pourraient dire...* ».

Dans ces conditions, M. Moghaddam a fait preuve d'un beau courage lorsqu'il a dénoncé au cours de la deuxième session de travail de l'assemblée la manière dont le problème kurde avait été traité. « *Il faut,* a-t-il dit, *d'abord négocier. L'ordre de combattre n'aurait dû être donné qu'en dernier ressort. Si vous dites non à toutes les revendications des kurdes et si vous les tions des Kurdes et si vous les étouffez, c'est vous qui combattez la révolution.* » M. Moghaddam a également proposé la création d'un système parlementaire bicaméral avec un Parlement élu au scrutin proportionnel à l'échelle de tout le pays et une seconde « *assemblée des peuples* » représentant, sur un pied d'égalité, les différentes ethnies de la nation.

JEAN GUEYRAS.

(1) Capitale administrative du Kurdistan, Sanandaj est l'une des rares localités kurdes où le P.D.K.I. n'est pratiquement pas représenté.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LA RÉVOLUTION

Un journaliste français est expulsé

Téhéran (*A.F.P., Reuter*). — Pour la première fois depuis la révolution en Iran, un journaliste français est expulsé du pays : Jérôme Dumoulin, envoyé spécial de l'hebdomadaire *l'Express*, arrivé le dimanche 19 août à Téhéran.

Jérôme Dumoulin a précisé à la presse que cette mesure lui avait été signifiée alors qu'il s'était présenté mardi matin 21 août, au ministère de l'orientation nationale (information) pour solliciter les accréditations nécessaires, afin de travailler en Iran.

Le haut fonctionnaire chargé de la presse étrangère, a expliqué qu'une telle décision avait été prise à la suite de la publication récente par *l'Express* d'un article jugé « *insultant pour la révolution et le peuple iraniens* ».

Les autorités ont demandé à M. Dumoulin de repartir pour Paris dès que possible. En attendant, il n'est pas autorisé à exercer sa profession, mais reste toutefois libre de se déplacer à Téhéran.

On apprenait mardi en début d'après-midi que le correspondant permanent du *Financial Times*, M. Andrew Whitley, avait également reçu un ordre d'expulsion.

[Pluseurs journalistes ont déjà été refoulés d'Iran, le dernier en date étant, jeudi dernier, un journaliste américain, M. Nicholas Profitt, de l'hebdomadaire « Newweek ». Le 7 août, une équipe de la chaîne de télévision américaine N.B.C. avait, elle aussi, été expulsée. En juillet, le correspondant du « New York Times » et un envoyé spécial du « Los Angeles Times » s'étaient vu interdire, personnellement, d'exercer leur profession en Iran.]

● *L'Humanité proteste vigoureusement*, dans un communiqué publié lundi 20 août, contre l'interdiction du quotidien *Mardom*, organe central du parti communiste d'Iran, et rappelle à ce propos « *le rôle joué par les communistes iraniens dans le renversement du chah* ».

A LA VEILLE DU DÉBAT AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

La politique américaine à l'égard des Palestiniens demeure confuse

M. Robert Strauss est rentré, lundi 20 août, à Washington, sans avoir réussi à convaincre ses interlocuteurs du Caire et de Jérusalem d'appuyer un projet de résolution américaine reprenant en les élargissant les termes de la résolution 242. La séance du Conseil de sécurité, auquel était destiné ce projet, reste fixée au jeudi 23 août. Le refus conjoint d'Israël et de l'Egypte de soutenir la démarche américaine, quoique motivé par des raisons différentes, « constitue un développement politique important », a déclaré le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, devant le groupe parlementaire du Likoud.

D'autre part, le président Sadate avancera son arrivée à Haïfa d'un jour et y fera sa visite officielle à partir du 4 septembre, annonce-t-on de source autorisée proche de la présidence du conseil israélien. Le chef de l'État égyptien séjournera, cette fois, trois jours en Israël.

Il sera accompagné du vice-premier ministre, M. Hassan Touhami, et du ministre de la défense, le général Kamal Hassan Ali, ainsi que de membres de sa famille.

De notre correspondant

Washington. — La politique américaine au Proche-Orient a décidément du mal à sortir de la confusion. M. Andy Young reste encore, pour quelque temps, le représentant des Etats-Unis à l'ONU, ce qui ne l'empêche pas de juger « *ridicule* » la politique adoptée par son gouvernement à l'égard de l'O.L.P. En outre, une polémique quasi quotidienne l'oppose au département d'Etat au sujet de sa rencontre du 26 juillet avec M. Terzi, l'observateur de la centrale palestinienne. On ne sait toujours pas qui a rédigé un rapport sur cette rencontre, onze jours avant que M. Young avoue son « *péché* » à ses supérieurs, qui, au département d'Etat, a lu ce rapport, qui espionne les ambassades arabes à New-York, à qui vont les renseignements ainsi obtenus, etc.

M. Robert Strauss, l'envoyé spécial de M. Carter au Proche-Orient, ne paraît pas avoir fait preuve lui non plus d'une discipline exemplaire. Après avoir échoué dans sa tentative de rallier Israël et l'Egypte à un projet de résolution américaine sur la question palestinienne, M. Strauss a fait à peine mystère de son hostilité à cette entreprise. Il est à peu près clair, à travers ses déclarations publiques, qu'il recommandera à MM. Vance et Brzezinski de renoncer à toute initiative américaine lors de la prochaine réunion du Conseil de sécurité. Là encore, le département d'Etat a dû préciser que l'idée d'une telle initiative n'avait donné lieu à aucun « *tirage* » entre les divers conseillers du président, et que ceux-ci avaient été « *unanimes au moment de la décision finale* » : autrement dit, ils ne l'étaient pas jusque-là, et M. Strauss était probablement dans l'opposition. S'il réussit, comme c'est probable, à rallier M. Carter à ses vues, toute l'affaire aura été un pas de clerc pour les Etats-Unis, et une nouvelle victoire pour Israël.

Sortir du tête-à-tête

Valait-il la peine de déclencher un nouvel affrontement avec Jérusalem pour l'exercice éminemment formel qu'est l'adoption d'une nouvelle résolution de l'ONU ? Les partisans de cette entreprise avancent plusieurs arguments. Le texte proposé, disent-ils, aurait repris les formules-clefs de la résolution 242 favorables à l'existence d'Israël, en y incorporant certains éléments « *pro-palestiniens* » des accords de Camp David de l'an dernier (ceux-ci appellent à reconnaître « *les droits légitimes et les justes demandes du peuple palestinien* », notamment sa capacité à « *participer à la détermination de son avenir* ». Il n'y avait donc pas là de quoi offenser quiconque. Mais surtout Washington cherchait un moyen d'aller à la rencontre des « *Arabes modérés* », sans avoir à opposer son veto à un texte proposé par ceux-ci. C'est à quoi s'est employé M. Young avec un certain succès puisque, selon lui, le projet de résolution patronné par le Koweït ne contiendrait même plus la mention du droit des Palestiniens à un Etat : il ne serait plus question que d' « *autodétermination* ».

Sur un plan général, les conseillers de M. Carter voyaient dans ce débat de l'ONU une occasion de sortir du bilatéralisme israélo-égyptien un peu trop exclusif dans lequel s'est enfermé le processus de paix de Camp David, d'y attirer les Palestiniens modérés, peut-être aussi de s'acquitter d'une dette envers l'Arabie Saoudite et d'encourager l'O.L.P. dans ses ouvertures. Après tout, l'adoption par les Arabes, avec la bénédiction ouverte de la centrale palestinienne, d'un texte faisant référence à la résolution 242 aura été un pas vers la reconnaissance de l'Etat juif. En l'occurrence, la résistance est venue non seulement d'Israël, mais aussi de l'Egypte, qui n'a guère de raison de faire des gestes envers le camp arabe et craint de voir Jérusalem suspendre l'application du traité de paix.

L'O.L.P. n'en a pas moins marqué quelques points. Son représentant à l'ONU, M. Terzi, a reçu lundi 20 août à New-York, une importante délégation de la Conférence des leaders chrétiens du Sud (S.C.L.C.), l'organisation noire fondée par Martin Luther King et M. Andy Young, venue ouvrir un « *dialogue* ». C'était la première fois que la centrale palestinienne faisait l'objet d'une telle démarche de la part d'une grande organisation américaine, si l'on excepte ses contacts avec les Américains d'origine arabe ou palestinienne. Le pasteur Joseph Lowery, président de la S.C.L.C., a fait part à M. Terzi du soutien de son organisation « *aux droits humains de tous les Palestiniens, y compris leur droit à l'autodétermination, qui comprend entre autres le droit à un foyer* (homeland) ». Cette prise de position, qui pourrait entraîner l'adhésion d'autres organisations noires, est une conséquence directe de l' « affaire Young ». Elle inquiète la communauté juive américaine, dont les responsables doivent recevoir la S.C.L.C. à leur tour ce mardi 21 août.

MICHEL TATU.

● *Selon le bureau de presse du P.C., une rencontre entre MM. Georges Marchais et Yasser Arafat*, président de l'O.L.P., pourrait avoir lieu prochainement. Dans un communiqué publié lundi 20 août, le service de presse rappelle que : « *des relations étroites de solidarité exitsent* » entre le P.C.F. et l'O.L.P. et qu'« *au cours des dernières années des rencontres à différents niveaux ont eu lieu aussi bien à Beyrouth qu'à Paris* ».

Israël

La politique d'implantation « rampante » se poursuit en Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors qu'une nouvelle phase des négociations israélo-égyptiennes sur l'autonomie se déroulait à Alexandrie au niveau des experts, quelque cent cinquante membres de l'implantation israélienne de Kdoumim entre Naplouse et Kalkilya, en Cisjordanie, ont été chassés *manu militari*, lundi 20 août, d'un terrain qu'ils avaient occupé illégalement dans le but d'agrandir leur agglomération devenu trop exiguë. A l'aide de grues, l'armée a replacé à l'intérieur du périmètre de la localité les caravanes des colons du Goush Emounim. (Bloc de la foi)

Cette occupation était destinée à porter à la connaissance du public l'impossibilité dans laquelle se trouvent actuellement les villages juifs de Cisjordanie de se développer en raison de l'absence de terres disponibles. L'une des contradictions de la politique israélienne dans les territoires administrés réside dans le fait que le gouvernement a encouragé la création d'implantation sans avoir mis à leur disposition des terrains en quantite suffisante. Pour cela, il faudrait l'adoption d'une loi permettant de réquisitionner des terres sans que la population autochtone puisse faire appel à la Haute Cour de justice. Les représentants de l'implantation de Kdoumim devaient être reçus ce mardi 21 août par le premier ministre.

Le gouvernement doit examiner mercredi les problèmes fonciers posés par les implantations. Il est question d'autoriser des particuliers à acquérir des terres en Cisjordanie et d'appliquer dans cette région la loi israélienne autorisant les réquisitions de terres pour les besoins de l'Etat. Le gouvernement envisagerait, pour commencer, de réquisitionner des terres au profit de plusieurs implantations : Guiv'on, Beth-Khoron, Kdoumin et El Kana. Dimanche dernier, le gouvernement avait pourtant rejeté une proposition du ministre, M. Sharon, de créer dix nouvelles agglomérations en Cisjordanie, en réponse à l'intention américaine de faire adopter par le Conseil de sécurité de l'O.N.U. une nouvelle résolution sur le Proche-Orient.

C'est donc la politique d'implantation « rampante » qui se poursuit, accélérée ou ralentie selon les circonstances. Elle a l'inconvénient de déplaire à tout le monde, et, comme le souligne le quotidien indépendant *Haaretz*, d'« *affaiblir la position d'Israël dans sa lutte légitime en faveur du maintien de l'intégrité de la résolution 242 et des accords de Camp David* ». Sous le titre « *Oui à la 242, non aux implantations* », le journal souligne qu'Israël risque de « *perdre la bataille de la 242* » s'il s'obstine dans sa politique d'implantation, considérée à juste titre par « *ses amis américains et égyptiens* » comme une façon de « *transformer l'autonomie en annexion camouflée* ».

La « bataille du stade »

Par ailleurs, à Jérusalem, les « *gardiens de la cité* » du quartier Méha-Chearim semblent avoir gagné la « *bataille du stade* ». A la demande du premier ministre, M. Menahem Begin, le maire de la ville, M. Teddy Kollek, a accepté d'interrompre pendant deux mois les travaux de construction d'un stade olympique dans le quartier nord de Choafat (*le Monde* du 17 août). A la suite de violentes manifestations de juifs ultra-orthodoxes, qui se sont poursuivies pendant une dizaine de jours dans le quartier de Méha-Chearim et à la demande des représentants des conseillers municipaux du parti religieux Agoudat-Israël, M. Kollek a décidé d'envisager la construction du stade dans un secteur non peuplé de la banlieue sud de Jérusalem, à proximité du monastère Mar-Elias, sur la route de Bethléem. Toutefois, le maire a précisé que, si les plans du stade sur son nouvel emplacement ne sont pas terminés dans deux mois, les travaux reprendront à Choafat.

(Intérim.)

Liban

A Beyrouth-Est, l'explosion d'une voiture piégée fait sept morts et cinq blessés

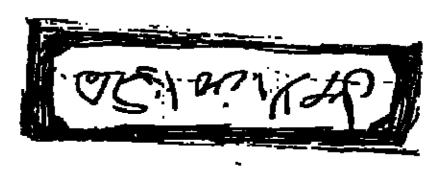
De notre correspondant

Beyrouth. — La journée du 20 août a été fertile en incidents meurtriers au Liban. Une voiture piégée a explosé à Achrafieh, dans le secteur chrétien de Beyrouth. Les quatre occupants ont été déchiquetés et les trois passagers d'une voiture qui suivait ont été également tués. On déplore, d'autre part, cinq blessés parmi les passants et les immeubles ont été endommagés à 150 mètres à la ronde. Les morts n'ont pas été identifiés, mais les indices disponibles, fort rares en raison de l'état du véhicule, donnent à penser que les auteurs de l'attentat en ont été les premières victimes. Le déclenchement prématuré de la charge explosive installée dans un des deux véhicules, les a sans doute surpris alors qu'ils étaient en route pour déposer la voiture piégée près de l'objectif visé.

De multiples hypothèses peuvent être formulées : règlement de comptes personnel ou politique à l'intérieur du camp chrétien, tentative ratée de la part des Zghortiotes, toujours désireux de venger l'assassinat de Tony Frangié, provocation de l'un ou l'autre des nombreux services secrets actifs au Liban.

Parallèlement, à Beyrouth-Ouest (secteur palestino-progressiste), un attentat à la dynamite a endommagé un nouveau cinéma, le Monte-Carlo, qui s'apprêtait à passer le film *le Prophète*. On suppose que ses auteurs sont des musulmans intégristes qui considèrent comme sacrilège le fait que la vie de Mahomet soit portée à l'écran. Cette œuvre a pourtant déjà été projetée dans la plupart des pays arabes.

Quant au Liban-Sud, il a reçu son lot, devenu quotidien, d'obus (vingt-quatre villages ont été atteints) et de bombes (deux maisons ont été détruites, des vergers incendiés) de la part d'Israël et de ses alliés, les milices chrétiennes. — L. G.



EUROPE

La Tchécoslovaquie à la recherche du temps perdu

II. — Les technocrates face à la crise

Dans son premier article (« le Monde » du 21 août), Manuel Lucbert décrit les efforts des autorités tchécoslovaques pour tenter d'améliorer à l'étranger l'image de marque du pays ternie par les bavures policières et l'immobilisme politique et culturel. Il montre aussi le fossé d'indifférence qui semble se creuser entre la masse apathique de la population et la minorité activiste, mais marginalisée, de l'opposition.

De notre envoyé spécial

Prague. — Il y a quelques jours, *Rudé Pravo*, l'organe central du parti communiste tchécoslovaque, dont la lecture n'est pas la plus distrayante des occupations, a fait sursauter ses lecteurs *les moins attentifs* : le journal jugeait utile de démentir en première page les rumeurs selon lesquelles le gouvernement aurait décidé de rétablir la semaine de six jours et d'imposer de nouvelles augmentations de prix. Avec indignation *Rudé Pravo* repoussait ces *« inventions de la propagande adverse »*.

Déjà, le 20 juillet dernier, les mères de famille tchécoslovaques n'avaient pas été peu surprises d'apprendre la suppression des subventions pour les vêtements pour enfants, décidée le jour même où le prix de l'essence augmentait de 50 %. La conquête sociale qui faisait la fierté du régime était effacée d'un trait de plume. Motif invoqué : les étrangers profitaient des bas prix pratiqués et dévalisaient les magasins. Un argument qui ressemble beaucoup à celui avancé quelques jours plus tard par M. Ceausescu, le dirigeant roumain, pour faire payer l'essence en devises convertibles aux voyageurs étrangers. Car, à l'Est aussi, la crise a pour effet, entre autres conséquences, d'encourager les égoïsmes nationaux.

Après avoir longtemps fait semblant de ne pas y croire, les responsables à Prague ont enfin pris conscience que les turbulences qui secouent l'économie mondiale étaient durables et qu'elles n'épargneraient pas les pays socialistes. On aurait même tendance dans les milieux officiels à forcer un peu le trait.

Ainsi, pour *Rudé Pravo*, l'économie tchécoslovaque serait actuellement confrontée aux *« problèmes les plus difficiles depuis le début de la construction du socialisme »*. Et, au Comité du Plan, nos interlocuteurs nous énumèrent, avec une franchise louable, tous les facteurs tant extérieurs qu'intérieurs qui menacent un développement équilibré du pays : évolution défavorable des prix mondiaux, concurrence plus serrée sur le marché international, exploitation plus coûteuse des ressources, poids croissant des investissements dans le domaine de l'énergie, potentiel de main-d'œuvre limité, productivité et qualité de la production insuffisantes.

De vieux blocages

Les blocages internes de l'économie tchécoslovaque ne datent pas d'aujourd'hui. Il y a plus de dix ans, la tentative faite pour les éliminer par les éléments réformateurs au sein du parti avaient contribué à l'éclosion du « printemps de Prague »… et à son étouffement. L'immobilisme observé par la direction Husak, au cours de la décennie passée, n'a fait que repousser la solution des problèmes. Dès maintenant, il est évident que le plan quinquennal en cours (1976-1980) ne sera pas réalisé. Les objectifs fixés pour l'augmentation du produit national n'ont été atteints aucune des trois dernières années, et il en sera vraisemblablement de même en 1979, à en juger par les résultats du premier semestre : la croissance de la production industrielle (+ 2,6 %) est en retard de presque 2 points sur les prévisions. La récolte sera médiocre, ce qui obligera à des importations supplémentaires de fourrage (environ 2 millions de tonnes par an).

Dans le débat, plus ou moins ouvert selon les périodes, qui n'a cessé d'avoir lieu depuis des années entre responsables économiques et politiques, la brusque aggravation de la crise énergétique sera-t-elle l'élément déterminant qui fera pencher la balance en faveur des partisans d'un changement contrôlé ? La lutte sourde qui se déroule à ce sujet au sein de la direction du parti pourrait en tout cas, à la faveur des événements, être entrée dans une phase plus aiguë.

Des signes de ces affrontements étaient apparus au grand jour en décembre 1977, lorsque plusieurs dirigeants tchèques avaient ouvertement critiqué la gabegie économique. A l'époque, ce mouvement de mauvaise humeur avait été interprété avant tout comme le signe du mécontentement de certains cadres envers les avantages, excessifs à leurs yeux, accordés à la Slovaquie. Mais, lorsque, quelques mois plus tard, le ministre des finances, M. Leopold Ler, un protégé de M. Strougal, le chef du gouvernement, présenta les grandes lignes d'une « expérience » — le mot de « réforme » est absolument tabou — qui allait être lancée dans quelques entreprises pilotes, il fallut bien admettre que quelque chose se passait.

Prudente, cette expérience l'est assurément. Les précautions prises par M. Matejka — le secrétaire de la commission gouvernementale chargée d'en animer et d'en observer le déroulement — pour aborder le sujet, montrent qu'on avançait ici sur un terrain délicat. D'emblée, notre interlocuteur nous déclare : *« Toute remarque insinuant qu'il y aurait une similitude entre notre expérience et la réforme d'Ota Sik (avant 1968) est incorrecte. »* Nous voilà prévenus. La tâche de la commission, présidée par M. Ler et où siègent une vingtaine de technocrates (directeurs de grandes entreprises, représentants de ministères et d'instituts de recherche), n'est cependant pas insignifiante. Il s'agit, nous dit M. Matejka, de tester de nouvelles méthodes afin d'améliorer le système de gestion des entreprises et de modifier le système de planification. Il ajoute : *« Les solutions seront d'une importance décisive pour transformer la structure de la consommation et augmenter l'efficience de l'appareil de production et du commerce extérieur. »* Il n'est nullement question, précise-t-il aussitôt, de toucher aux principes du plan central, qu'il conviendra seulement de mieux définir.

L'idée, disons, des « expérimentateurs » serait de généraliser dès le prochain plan quinquennal (1981-1985) les mesures qui auraient fait leurs preuves. Mais, nous a-t-on dit, si les conditions existent pour qu'il en soit ainsi, *« une décision définitive n'a pas encore été prise à ce sujet »*. On ne nous cache pas non plus que des résistances se manifestent, notamment parmi les directeurs d'entreprise auxquels reviendra la responsabilité de mettre en œuvre les changements souhaités.

Dans ces conditions, la campagne de presse, déclenchée au milieu du mois d'août contre les managers qui ont une « approche bureaucratique » des problèmes et emploient des « méthodes de travail dépassées », pourrait servir d'autres buts que la simple recherche, par la propagande, de boucs-émissaires aux difficultés actuelles. Certes, l'hiver a été difficile, certes, la pénurie d'énergie en janvier et en février a fait perdre à l'industrie plus de 6 milliards de couronnes (entre-temps 4 milliards de couronnes auraient été récupérés), mais écrit *Rude Pravo*, *« les déficiences de notre économie sont à long terme »*. Et l'organe du P.C. d'inviter instamment les responsables à se livrer au jeu classique de la critique et de l'auto-critique, tout en menaçant : *« Nous ne pouvons plus continuer à repousser les changements personnels devenus indispensables »*.

Des sanctions difficiles à prendre

Les obstacles politiques, cependant, ne se situent pas seulement au niveau le plus élevé de la hiérarchie. Le souci d'améliorer la qualité de la production oblige les responsables à prendre des mesures qui risquent d'affecter directement le pouvoir d'achat des salariés. Ainsi, la nouvelle réglementation entrée en vigueur au 1er janvier de cette année prévoit que les produits défectueux devront être déduits de la valeur de la production retenue pour le calcul des salaires. Des sanctions financières personnelles sont, en outre, prévues pour les mauvais travailleurs. Enfin, la production quantitative globale n'est plus considérée comme critère principal de réalisation du plan, elle devient plus modestement un simple élément d'orientation.

Dans un article publié au mois de mars, dans la revue *Zivot Strany* (la Vie du parti), M. Leopold Ier, toujours lui, ne cachait pas que cette nouvelle législation pourrait donner lieu à de « sérieux conflits ». Et, de fait, il semble bien, selon ce qu'on nous a déclaré au comité du plan, qu'on hésite à généraliser cette mesure parmi les travailleurs. *« Pour le moment,* nous a-t-on dit, *les sanctions visent surtout le secteur administratif. »*

Les ouvriers pourraient ressentir d'autant plus amèrement le tassement de leur revenu financier que, logiquement, la pression sur les prix devrait s'accentuer. Officiellement, on admettait jusqu'à l'an dernier une hausse des prix de 1 % par an. Il sera difficile, pour l'année en cours, de s'en tenir à une approximation aussi basse. Mais les responsables ont-ils le choix, alors que, globalement, ils prévoient, pour la première fois, pour les années 80, une « stabilisation » de l'activité économique, voire une stagnation pour les secteurs non industriels (commerce, services) ?

Pas plus que ses alliés du Comecon, la Tchécoslovaquie n'échappe à la tendance générale au ralentissement de la croissance dans les pays développés. Sa rigueur idéologique ne la met en aucune manière à l'abri des tensions. Dans son cas précis, la situation est aggravée par le fait que, depuis dix ans, bien du temps a été perdu. Comment le rattraper sans déboucher sur une crise politique ? Le prix que les technocrates d'aujourd'hui demandent de payer ne sera-t-il pas, en fin de compte, plus élevé que celui qui était exigé en 1968 par les réformateurs du « printemps de Prague » ? Ceux-ci, au moins, voulaient offrir en prime la démocratie.

MANUEL LUCBERT.

Prochain article :

UN MAILLON SOLIDE DU « CAMP »

● *M. François Mitterrand* a adressé, le 21 août, un télégramme au ministre de la justice tchécoslovaque : *« Au nom de ceux qui militent pour l'édification d'un socialisme respectueux des libertés et de la dignité de la personne humaine » ;* le secrétaire général du P.S. demande la libération *« des dix militants des droits de l'homme, inculpés le 29 mai dernier à Prague »*. Leur arrestation et leur détention sont, selon lui, *« en contradiction avec l'esprit des accords internationaux signés par la Tchécoslovaquie »*. Des démarches ont été également faites dans ce sens à Vienne par le parti socialiste autrichien, dans un message à M. Husak, et à Bonn par un député social démocrate.

Italie

Rome estime qu'il sera difficile d'obtenir l'extradition de France de M. Piperno

Le cas de M. Francesco Piperno, trente-sept ans, professeur de physique à Rome, arrêté à Paris samedi 18 août, en exécution d'un mandat lancé contre lui, le 7 juillet, par le tribunal de Rome (« le Monde » du 21 août), devait être examiné, mardi 21 août, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

Cette juridiction n'est pas actuellement en mesure de donner son avis sur la demande d'extradition présentée par les autorités italiennes, tant que celles-ci ne lui auront pas transmis la procédure. Mais il est possible que les défenseurs de M. Piperno, Mes Léo Matarasso, Georges Kiejman, Jean-Pierre Mignard et Martine Coisne, sollicitent la mise en liberté de leur client.

De notre correspondant

Rome. — Les commentaires sont unanimes : il sera bien difficile pour l'Italie d'obtenir l'extradition de M. Franco Piperno, dirigeant présumé de l'Autonomie ouvrière, arrêté samedi soir 18 août à Paris (*le Monde* du 21 août). Au ministère de la justice, les magistrats chargés de préparer le dossier qui doit être transmis à Paris ne désespèrent pourtant pas d'obtenir satisfaction. Etant donné le caractère politique des accusations qui pèsent sur le leader de la formation d'extrême gauche, les juges pourraient tenter de mettre l'accent sur d'autres délits, mineurs, mais relevant du droit commun, dont M. Piperno aura également à répondre. Cependant, pour l'instant, rien ne permet d'affirmer qu'il y arriveront.

On attend en tout cas avec une certaine impatience la constitution de ce dossier, qui devrait permettre de mieux juger les charges qui pèsent réellement sur M. Piperno. Jusqu'ici, en effet, les magistrats de Padoue et de Rome, qui l'ont accusé de *« participation à une bande armée »*, *« création d'association subversive et d'insurrection contre l'Etat »*, affirmaient détenir de sérieux éléments de preuve, mais refusaient de les rendre publics. On pense donc que, pour tenter de convaincre la justice française, les magistrats italiens sortiront d'une réserve qui a d'ailleurs soulevé bien des critiques en Italie.

(Intérim.)

AFRIQUE

Guinée-Equatoriale

La foule conspue l'U.R.S.S. dans les rues de la capitale

Plusieurs milliers d'habitants de Malabo, capitale de la Guinée-Equatoriale, ont manifesté, les dimanche 19 et lundi 20 août, pour exiger le châtiment de l'ancien président Macias Nguema, arrêté samedi près de son village natal (« le Monde » du 21 août). Avant de se disperser, la foule a conspué les Soviétiques, aux cris de « Onze années de misère onze années de menu fretin ! ». Les manifestants faisant allusion à l'accord de pêche liant les deux pays, et qui permettait aux chalutiers soviétiques d'écumer les eaux territoriales en ne laissant que les petites prises aux pêcheurs locaux. Selon l'envoyé spécial du quotidien de Madrid « Diaro 16 », une vingtaine de soldats du nouveau régime ont été tués dans les combats qui ont précédé la capture du dictateur. — (Reuter.)

Jour de fête à la frontière gabonaise

Coco-Beach. — Au nord-ouest du Gabon, ce village d'une centaine de maisons éparpillées dans une grande clairière adossée à la forêt tout proche, à deux heures et demie de piste de Libreville, marque la frontière avec la Guinée-Equatoriale, le long de l'océan. Frontière sans douaniers ni gendarmes, un baraquement au bord de l'eau sert de garage aux quelques barques à moteur qui se balancent paresseusement devant la petite plage abritée par les cinq ou six cocotiers de rigueur.

De notre envoyée spéciale

La frontière, ce n'est apparemment pas un problème pour le jeune Gabonais qui s'offre à nous conduire de l'autre côté avec son hors bord. *« La route n'existe pas,* dit-il, *mais, en traversant le bras de mer, une petite demi-heure suffit pour débarquer en Guinée-Equatoriale. Ce soir, il est tard. Allez plutôt voir les soldats équato-guinéens qui sont là, invités par les notables du lieu pour les fêtes de notre indépendance. »*

Au siège local du parti démocratique gabonais, une délégation équato-guinéenne de six membres trinque autour d'une table avec le secrétaire de la section locale. Elle est conduite par un jeune sous-lieutenant en tenue kaki, étoile rouge sur le revers de la poche de chemise et casquette de toile. C'est le nouveau « patron » de Kogo, la ville frontalière d'en face. Il commande désormais la garnison et assure les fonctions de sous-préfet. L'ancien titulaire du poste a été mis en prison par ses hommes dès l'annonce du coup d'Etat.

Les délégués du nouveau régime refusent de parler de la situation chez eux, car ils sont, nous disent-ils, *« les hôtes du Gabon »* et donc se croient tenus à la réserve.

Les Equato-Guinéens qui vivent ici sont plus bavards. Ils sont près d'un millier à avoir fui le régime Macias, sans compter ceux qui viennent pour vingt-quatre ou quarante-huit heures voir la famille ou tenter d'obtenir les quelques produits de base qui font cruellement défaut dans leur pays. La frontière en effet a toujours été perméable, car de chaque côté on est avant tout des Fangs.

Antonio et Fernando, la cinquantaine passée, sont arrivés la veille de Kogo et comptent y retourner très bientôt. Visiblement, ils sont venus festoyer un peu de ce côté-ci de la frontière. Ils n'ont pas bu une goutte d'alcool, disent-ils, depuis le départ des « señores » (les colonisateurs espagnols). *« Pour acheter de l'alcool,* raconte Antonio, *il fallait des devises et, si vous en aviez, on vous mettait en prison pour que vous les donniez et disiez comment vous les aviez obtenues. »* De plus, depuis le changement de monnaie décidé par l'ancien président Macias, le Gabon n'acceptait plus l'ekuele équato-guinéen. *« Et si, malgré cela, vous rapportiez quelque chose en venant travailler de ce côté-ci de la frontière, on vous le prenait en rentrant et c'était la prison. »*

Le coup d'Etat, selon les deux hommes, a provoqué à Kolo une explosion de joie de la population que les militaires ont dû « calmer » après cinq jours de manifestations. Antonio et Fernando, sans travail depuis de longues années, restent prudents sur le changement de régime à Malabo, se bornant à observer : *« C'est quand même meilleur. »*

Le ton est différent chez les jeunes Equato-Guinéens rencontrés à Libreville. Ceux-là sont plus optimistes et aspirent à retrouver vite leur patrie. Luis, la trentaine, professeur d'éducation physique, l'a quittée fin 1975, après avoir passé plus de quatre ans dans les geôles de *« l'unique miracle de la Guinée Equatoriale »*, à Bata. Arrêté après que les miliciens eussent tué son père, il a été torturé et montre ses cicatrices… Il affirme avoir vu de ses yeux, de février 1971 à octobre 1975, *« près de trois cent cinquante exécutions »*. Pourquoi a-t-il été libéré ? Il ne le sait pas lui-même.

« Il faut lui couper le cou »

Luis a eu pour camarade, au collège, le nouvel homme fort du régime, le teodoro colonel Obiang Nguema, et lui fait entière confiance. Qu'il veuille garder le pouvoir et tout le pouvoir entre les mains des militaires ne le gêne pas. Au contraire. *« Les politiciens de l'extérieur,* dit-il, *n'ont pas souffert comme nous. Il y a trop de partis qui s'entre-déchirent, et s'ils reviennent tout de suite ce sera l'anarchie. L'essentiel, aujourd'hui, c'est de remettre de l'ordre, faire redémarrer le pays, réapprovisionner un peu les marchés. Quand tout cela sera fait, dans deux ou trois ans peut-être, on pourra organiser comme au Nigéria de grandes élections et avoir de nouveau une vie politique. »* Rien n'ébranle son optimisme, pas même le fait que le colonel Obiang Nguema soit l'ancien vice-ministre de la défense du tyran. *« C'est Macias et lui seul qui commandait et qui est responsable de tout. Il faut lui couper le cou. » « Ah ! non,* s'exclame un de ses compatriotes. *Il faut le condamner à la prison à vie. On souffre plus longtemps ! »*

Sur le plan diplomatique, le gouvernement du Gabon a d'ores et déjà noué des relations très amicales avec le nouveau régime de Malabo.

Tout en rappelant son attachement au principe de la non-ingérence, le président Bongo a déclaré : *« Je crois que la nouvelle équipe, à en juger par la délégation qu'elle m'a envoyée, est capable de conduire une politique indépendante et est décidée à coopérer avec les pays voisins. Nous sommes prêts, en ce qui nous concerne, à répondre à toute demande de sa part. »*

Une délégation du Conseil suprême militaire (C.S.M.) de Guinée Equatoriale, conduite par le capitaine Ela Nseng, ancien condisciple du colonel Obiang Nguema à l'Académie militaire de Saragosse, est arrivée dès le 7 août à Libreville pour remettre un message de celui-ci au président gabonais.

La coopération entre Libreville et Malabo a connu un début original. Le président Bongo a, en effet, fait remettre au nouvelles autorités tout l'argent et les armes (quelques dizaines de fusils et pistolets mitrailleurs) saisis sur les personnalités du régime déchu qui fuyaient le pays voisin. La première femme de l'ancien président Macias a été arrêtée, nous a dit le président gabonais, *« alors qu'elle transportait six cantines ou valises pleines d'argent »*. Selon M. Bongo, tous les réfugiés de haut rang ont regagné leur pays. *« Nous leur avons demandé de partir, mais nous avons aussi demandé que ne leur soit fait aucun mal »,* dit-il. Une délégation gabonaise de haut rang pourrait se rendre prochainement en Guinée Equatoriale.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Le conflit saharien

APRÈS LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU ROI HASSAN II

La Mauritanie exprime son « indignation »

Le roi Hassan II a annoncé, lundi 20 août, que les combats *qui se sont déroulés le 11 août* dernier à Biranzaran entre l'armée marocaine et les maquisards du Polisario se sont soldés par la mort de cent vingt-cinq soldats marocains et de plus de cinq cents hommes dans les rangs ennemis. Le précédent bilan provisoire marocain de ces combats faisait état de cent morts dans les rangs marocains et de quatre cent sept tués du côté sahraoui.

« La bataille de Biranzaran demeurera, telle une couronne, sur la tête de nos valeureux soldats qui y ont fait preuve d'une bravoure incomparable », a déclaré le souverain à l'occasion du vingt-sixième anniversaire de la *« révolution du roi et du peuple »*, date du départ de la famille royale chérifienne en exil, d'abord en Corse, puis à Madagascar

Dans son discours, le souverain n'a fait aucune allusion à l'*« occupation »*, le 18 août, par les guérilleros sahraouis, de la localité marocaine de Touizgui, que le Polisario a annoncée lundi soir à Alger. Selon le mouvement sahraoui, vingt-cinq militaires marocains ont été tués, plusieurs autres blessés et deux faits prisonniers au cours de l'attaque contre Touizgui, ville située au sud de l'Oued Draa.

● A NOUAKCHOTT, le conseil des ministres a accueilli avec *« indignation »* les déclarations du roi Hassan II au cours de sa conférence de presse de dimanche (*le Monde* du 21 août). Le conseil a exprimé, à l'issue d'une réunion extraordinaire, tenue lundi, *« l'indignation de l'ensemble de la nation mauritanienne face à l'immixtion désormais flagrante dans nos affaires intérieures et la volonté clairement manifestée de déstabiliser notre pays »*, dans un communiqué officiel.

D'autre part, le gouvernement *mauritanien a demandé, lundi,* à l'ONU, de *« prendre acte »* de l'accord d'Alger du 5 août et de la déclaration de Nouakchott du 13 août entre la République de Mauritanie et le Front Polisario, et *« de considérer que ces deux documents établissent la neutralité de la République islamique de Mauritanie dans le conflit du Sahara occidental »*.

Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, par le représentant de Mauritanie, M. Sid'Ahmed Ould Taya, le gouvernement mauritanien *« fait appel à l'Organisation des Nations unies pour user de toute son autorité afin que les Etats et organisations concernés par le conflit du Sahara occidental respectent ce statut de neutralité, ainsi que l'intégrité du territoire mauritanien dans les limites de ses frontières telles que définies en 1960 et internationalement reconnues »*.

● A ALGER, la conférence de presse du roi Hassan II a été vivement critiquée, lundi, par la radio. Dans un premier commentaire, elle a estimé que le souverain *« persiste dans sa politique d'expansion et d'agression au Sahara occidental »* et qu'il a *« abreuvé d'insultes les chefs d'Etat africains »*. — (A.F.P.)

A travers le monde

Egypte

● UNE SOIXANTAINE DE PERSONNES arrêtées, jeudi et vendredi, « pour activités subversives au sein du parti communiste égyptien » (*le Monde* des 18 et 21 août) ont entamé depuis samedi une grève de la faim pour protester contre les « mauvais traitements » dans la prison d'El Qalaa au Caire, indique, lundi 20 août, un communiqué du Rassemblement national progressiste (parti de la gauche légale).

Le communiqué précise que les détenus poursuivront leur grève jusqu'à satisfaction de leurs revendications, notamment leur transfert, le droit aux visites et à un régime alimentaire spécial et un traitement similaire à celui des détenus à titre préventif. — *(A.F.P.)*

Pologne

● LE PROCES DE L'HOMME D'AFFAIRES FRANÇAIS, M. ANDRE GLOWCZEWSKI, accusé « d'importants délits financiers en devises fortes » et incarcéré depuis plus de seize mois, s'est ouvert lundi 20 août devant un tribunal de Varsovie. L'avocat polonais du détenu a présenté une demande de mise en liberté provisoire de son client pour raison de santé. Agé de cinquante-quatre ans, M. Glawczewski souffre de parodontose. — *(A.F.P.)*

Turquie

● DEUX ATTENTATS ont été commis lundi 20 août à Istanbul, faisant deux morts et quatre blessés. Un sous-officier de gendarmerie a notamment été tué par trois hommes qui ont tiré plusieurs rafales d'armes automatiques sur le poste de garde dont il avait la charge. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Zimbabwe-Rhodésie

Le Front patriotique participera à la conférence constitutionnelle de Londres

Les dirigeants du Front patriotique, MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe, ont accepté l'invitation du gouvernement britannique de participer le 10 septembre à Londres à la conférence constitutionnelle sur le Zimbabwe-Rhodésie, a annoncé, lundi 20 août, un communiqué du Front publié à Dar-Es-Salaam. Au cours d'une conférence de presse tenue le même jour à Lusaka, M. Nkomo, de retour de la capitale tanzanienne où il s'était entretenu avec M. Mugabe, a toutefois émis de sérieuses réserves sur cette conférence et a critiqué les propositions britanniques.

Pour M. Nkomo, il ne saurait s'agir d'une conférence constitutionnelle « *mais d'une conférence entre gens engagés dans un conflit armé. Qu'il soit bien entendu que le Front patriotique, en acceptant d'y participer, n'a rien fait d'autre que de manifester sa disposition à négocier une solution* ». Toutefois, le Front « *répudie le cadre constitutionnel proposé, qui est fondé sur le règlement intérieur illégal et la proposition infustifiable de cessez-le-feu. La guerre continuera* ».

M. Nkomo a rejeté la proposition de Londres de superviser les prochaines élections, la Grande-Bretagne ayant « *perdu tout droit de superviser le processus de transition* ». Il a demandé que « *des personnes objectives et impartiales* » soient chargées de cette tâche. Le communiqué du Front précise, par ailleurs, que l'organisation nationaliste contrôle désormais de larges parties du territoire rhodésien et que, par conséquent, la Grande-Bretagne n'est plus « *la seule autorité constitutionnelle dans le pays* ».

Le communiqué ajoute que le Front patriotique demande « *la dissolution du régime oppressif et raciste* (de l'évêque Myzorewa) *avec ses instruments de contrôle, et son remplacement par un gouvernement vraiment démocratique* ». Il s'opposera aussi à ce que des sièges soient réservés, au Parlement, à la minorité blanche, ce qu'il tient pour une tentative « *répugnante* » d' « *officialiser l'illégalité et le racisme* ».

A Salisbury, l'évêque Muzorewa, qui se rendra à la conférence de Londres à la tête d'une délégation dont pourrait faire partie l'ancien premier ministre M. Ian Smith, a affirmé lundi que la décision du Front patriotique « *ne revêt qu'un intérêt anecdotique* ». L'examen des questions constitutionnelles en cause, a-t-il estimé, relève « *du gouvernement ne notre pays et de celui du Royaume-Uni* ». — *(Reuter, U.P.I., A.P., A.F.P.)*

Algérie

DANS UNE INTERVIEW A RADIO-CANADA

Mme Dalila Maschino annonce qu'elle s'est remariée avec un professeur d'Alger

Montréal *(A.F.P.)*. — Mme Dalila Maschino a annoncé son mariage avec un professeur algérien et a démenti avoir été enlevée à Montréal, en avril 1978, dans une interview diffusée lundi 20 août par Radio-Canada. Au cours d'un entretien accordé ce week-end à un journaliste dans une ville de Californie, Mme Maschino a démenti tous les faits rapportés par la presse après sa disparition.

La jeune Algérienne a indiqué qu'elle était en voyage de noces en Californie après son remariage avec M. Alloua Cheniguel, professeur d'allemand à Alger, et qu'elle avait quitté son premier mari « *parce qu'elle ne l'aimait plus* ».

Celui-ci, M. Maschino, qu'elle avait épousé en France en mars 1975, avait porté plainte en 1978 au Canada pour « *enlèvement* » et avait mis en cause son beau-frère, M. Messaoud Zeghar, un important homme d'affaires algérien, ami du président Houari Boumedienne (*le Monde* du 10 juin 1978).

Dalila a démenti avoir écrit la lettre, adressée en 1978 à son premier mari, et pourtant authentifiée par des graphologues et dans laquelle elle affirmait avoir été enlevée. Selon Radio-Canada, Dalila et Alloua Cheniguel ont quitté lundi la Californie pour l'Espagne avant de regagner l'Algérie.

[Dans des déclarations publiées le 6 juillet 1978 par le journal *24 Heures*, de Lausanne, Mme Maschino avait déjà assuré qu'elle avait quitté le Canada volontairement et nié qu'elle ait été enlevée (*le Monde* du 8 juillet 1978).

« L'affaire Maschino », dont Alger s'est constamment employé à minimiser la portée, avait été l'occasion d'un débat parfois très vif sur les droits de la femme en Algérie et plus généralement dans les pays de religion islamique.]

AMÉRIQUES

Nicaragua

Le gouvernement accepte le principe d'une aide du F.M.I. et va demander son adhésion au mouvement des non-alignés

Le nouveau gouvernement de Managua a décidé d'accepter l'assistance du Fonds monétaire international pour faire face à la très grave situation économique et financière, proche de la banqueroute, un mois après la fin de la guerre civile et la chute du régime Somoza. Selon le *Washington Post* du lundi 20 août, cette acceptation implique des concessions de la part du nouveau gouvernement nicaraguayen, mais les observateurs estiment aussi unanimement que cette décision est une nouvelle preuve de la maturité et du pragmatisme des dirigeants sandinistes, qui confortent ainsi leurs relations avec l'Ouest.

M. Arturo Cruz, président de la Banque centrale du Nicaragua, a confirmé que des négociations secrètes avaient été engagées il y a deux semaines avec les autorités du Fonds monétaire international. Il a ajouté que l'accord définitif n'était pas acquis et que son pays, « *compte tenu de sa situation* », n'entendait pas être soumis « *à des conditions* », mais qu'un accord portant « *sur plusieurs années* » serait négocié ultérieurement.

Le Nicaragua sandiniste ne renonce cependant pas à ses orientations et à ses amitiés internationales. Il compte demander son adhésion au mouvement des non-alignés et enverra une délégation à la conférence de La Havane, en septembre prochain. D'autre part, on signale à Managua l'arrivée de hauts responsables cubains en matière d'éducation, alors que les écoles primaires ont été rouvertes dans tout le pays.

Les enseignants ont reçu comme consigne de discuter avec les élèves des événements qui ont abouti à la défaite du régime d'Anastasio Somoza, de leur faire saisir la signification de cet événement et d'expliquer les buts du nouveau régime, a indiqué le ministère de l'éducation.

La réforme agraire progresse rapidement

Enfin, un mois après la prise du pouvoir par les sandinistes, la réforme agraire, l'une des tâches les plus importantes du nouveau régime, progresse rapidement.

Les propriétés de la famille Somoza et des personnes liées de près à l'ancien régime (les seules à être touchées par la réforme agraire) sont peu à peu réorganisées en fermes coopératives ou d'Etat. En l'espace d'un an, les autorités estiment que la moitié des terres agricoles auront été remises aux paysans et seront administrées par eux.

Dans l'euphorie de la victoire, des terres qui ne figuraient pas dans la réforme agraire ont été occupées par les paysans, principalement dans la région de Leon (90 kilomètres au nord de Managua), tandis que du matériel agricole était saisi. Les autorités hésitent encore à contraindre les paysans à rendre ces terres à leurs légitimes propriétaires.

Non loin de Leon, la ferme Jorge Arguello, du nom d'un combattant sandiniste tué, abrite trente-sept familles sur environ 400 hectares. Elle est devenue une U.P.A. (unité de production agricole et d'élevage). Les trente-sept familles forment une assemblée qui a élu un comité directeur de cinq membres, responsa-visionnement, ainsi que de la ferme : production, santé, approvisionnement ainsi que de la coordination avec les autorités. Les trente-sept familles sont devenues collectivement propriétaires de la terre. Chacun est libre de partir, mais perd ses droits sur la propriété. En principe, l'assemblée de la ferme et le comité de cinq membres sont souverains pour décider de la production. Les responsables régionaux de la réforme agraire suggèrent toutefois des priorités. Actuellement, la priorité absolue est à la production de produits alimentaires pour surmonter la pénurie de denrées de base dans le pays. — *(A.F.P., A.P.)*

● *Les navires de guerre soviétiques*, qui avaient pénétré le 13 août dans la mer des Caraïbes, ont quitté cette région sans faire escale à Cuba ou se rapprocher des côtes d'Amérique centrale, a-t-on indiqué le lundi 20 août au Pentagone. La présence de cette flottille, composée de deux croiseurs lance-missiles, d'un sous-marin et d'un pétrolier, avait provoqué une certaine inquiétude à Washington, où l'on craignait que les navires soviétiques ne se rapprochent des côtes du Nicaragua, en signe de soutien au régime sandiniste. — *(A.F.P.)*

République Dominicaine

Le gouvernement dément que les travailleurs haïtiens soient traités en esclaves

Le vice-amiral Ramon Emilio Jimenez, ministre des affaires étrangères de Saint-Domingue s'est inscrit mardi en faux contre les assertions de la société anti-esclavagiste de Londres selon lesquelles douze mille immigrants clandestins haïtiens seraient vendus chaque année à saint-Domingue au prix de « onze dollars l'homme ».

Dans un communiqué, le vice-amiral rappelle que l'emploi de Haïtiens dans les exploitations de canne à sucre de Saint-Domingue est régi par une convention conclue en 1966 par les deux pays.

Aux termes de cette convention, quinze mille ouvriers agricoles haïtiens ont été engagés dans les plantations de canne à sucre dominicaines pendant la saison 1978-1979, tout au long de leur séjour à Saint-Domingue, les travailleurs haïtiens se trouvent sous le contrôle et la protection du Conseil dominicain du sucre, l'office officiel chargé de leur embauche. Ils bénéficient d'avantages sociaux, d'assurances accidents et d'assistance sociale, et jouissent également d'un repos hebdomadaire et d'une prime de fin d'année, précise le communiqué.

Enfin, chaque travailleur est assuré, à concurrence de 1 000 dollars, pour tout accident pouvant lui arriver en se rendant dans les plantations. L'ambassade de Haïti désigne enfin quinze inspecteurs et soixante-quinze fonctionnaires pour veiller à la bonne application de ces règlements.

Selon le rapport de la Société anti-esclavagiste de Londres, « *90 % des coupeurs de canne à sucre de la République dominicaine sont des Haïtiens. Une grande partie des deux cent quatre-vingt mille Haïtiens vivant en République dominicaine*, poursuit le rapport, *souffrent de malnutrition chronique.* »

Le rapport précise que les Haïtiens « *vendus par-dessus la frontière théoriquement fermée* » sont emmenés par camions dans des camps clôturés où ils sont achetés par des représentants des principaux producteurs de sucre. — *(A.F.P., A.P.)*

L'EX-PRÉSIDENT SOMOZA EST AU PARAGUAY

Asuncion *(A.P.)*. — L'ancien président Anastasio Somoza et sa famille sont arrivés, le dimanche 19 août, au Paraguay, où les autorités leur ont accordé des permis de résidence temporaires valables pour quatre-vingt-dix jours.

« *Je suis en visite et je profite de l'hospitalité traditionnelle du gouvernement paraguayen* », a confié l'ex-homme fort du Nicaragua. « *Je ne puis en principe faire aucune déclaration, sinon pour exprimer mes remerciements d'avoir été accueilli dans ce pays* », a-t-il ajouté.

L'ex-président a l'intention de tenir une conférence de presse dans les jours prochains, « *si elle est autorisée* ».

Le journal *Hoy* précise que le président Alfredo Stroessner, qui a célébré, mercredi dernier, le vingt-cinquième anniversaire de son accession au pouvoir au Paraguay, a rendu visite dimanche soir à son *hôte*, dans la luxueuse résidence que ce dernier a louée près d'Asuncion.

Costa-Rica

LE GOUVERNEMENT EXPULSE DEUX DIPLOMATES SOVIÉTIQUES

San-José *(A.P.)*. — Le gouvernement de Costa-Rica, qui doit faire face à une vive agitation sociale dont il rejette la responsabilité sur « *la subversion politique* », a décidé d'expulser deux diplomates soviétiques.

La décision a été annoncée par le président Rodrigo Carazo lui-même dans un discours télévisé le dimanche 19 août. Le chef de l'Etat a affirmé qu' « *il ne garderait pas le silence* » alors que le pays « *est mis en danger par des forces étrangères et intérieures* ».

La mesure vise le premier secrétaire de l'ambassade soviétique, M. Youri Chernich, et l'attaché à l'agriculture, M. Alexandre Mordovets, qui ont reçu l'ordre de quitter le pays dans les trois jours.

Elle intervient alors que le pays traverse la plus grave crise sociale qu'il ait connue depuis longtemps avec la grève de sept mille employés du port de Limon (sur la côte atlantique). Bien que le président n'ait pas directement lié les expulsions à cette grève, le gouvernement costa-ricain s'est plaint ouvertement, au cours de ces derniers jours, des incitations que les grévistes auraient reçues « *de l'étranger* ».

A l'ambassade de l'U.R.S.S., un porte-parole a démenti que les deux diplomates visés soient intervenus dans les affaires intérieures du pays.

Le chef de la section commerciale, M. Sergei Skipov, s'est, pour sa part, déclaré « *surpris* » par la décision costa-ricaine. Il a précisé que M. Mordovets se trouvait déjà en Union soviétique, et que M. Chernich devait partir bientôt.

Argentine

WASHINGTON RENOUVELLE SA PRÉOCCUPATION A PROPOS DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Washington *(A.F.P.)*. — Le porte-parole du département d'Etat, M. Tom Reston, a exprimé à nouveau, lundi 20 août, les préoccupations des Etats-Unis à l'égard de « *la situation des droits de l'homme en Argentine, en particulier en ce qui concerne les personnes disparues* ».

Cette déclaration intervient quelques heures après la remise à l'ambassade des Etats-Unis à Buenos-Aires d'une note de protestation argentine reprochant au département d'Etat son « *immixtion dans les affaires intérieures* » du pays. M. Reston, selon Buenos-Aires, avait fait état de violations de domicile perpétrées la semaine dernière en Argentine contre des organisations de défense des droits de l'homme.

M. Reston a déclaré, lundi, que l'ambassade américaine à Buenos-Aires avait été chargée de vérifier des accusations émanant d'une organisation privée de défense des droits de l'homme, selon laquelle le gouvernement argentin procédait à l' « *élimination* » de prisonniers politiques ou à leur transfert dans des locaux « *clandestins* ».

Le porte-parole du département d'Etat a, une nouvelle fois, demandé au gouvernement argentin de respecter les droits de l'homme et émis l'espoir que rien ne viendrait interférer dans la visite de la commission.

ASIE

Les pays de l'A.S.E.A.N. demandent que l'Assemblée générale des Nations unies soit saisie de la question cambodgienne

Les cinq pays de l'ASEAN (association des nations d'Asie du Sud-Est comprenant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande) ont demandé, lundi 20 août, que l'Assemblée générale des Nations unies soit saisie de la question cambodgienne qui « *représente une menace pour la paix et la sécurité des membres de l'ASEAN et de toute la région* ». Dans leur aide-mémoire, les Cinq rappellent qu'ils ont « *vivement déploré* » l'intervention armée étrangère au Cambodge et demandé le départ des troupes étrangères de ce pays.

« *Le conflit au Cambodge*, ajoutent-ils, *a empiré au cours des derniers mois. Il existe un danger réel qui s'aggrave à nouveau avec la fin de la saison des pluies. Cela aurait pour effet d'exacerber la situation dans la région, d'intensifier l'exode illégal en provenance du Kampuchéa et, par conséquent, de créer un surcroît de problèmes pour les pays voisins, et d'accroître la menace contre la paix et la stabilité de la région.* »

D'autre part, le chef du régime provietnamien de Phnom-Penh, M. Heng Samrin, est arrivé, lundi, à Ventiane en visite officielle. Il s'agit de son premier voyage à l'étranger depuis qu'il s'est installé dans la capitale khmère en janvier. M. Heng Samrin, qui est accompagné de cinq ministres, doit se rendre ensuite à Hanoï.

On apprend, par ailleurs, de source autorisée à Bruxelles, que le prince Sihanouk n'a adressé aucune demande officielle de visa au gouvernement belge (*le Monde* daté 19 et 20 août). Toutefois, la Belgique accéderait à une telle demande si elle était officiellement formulée par l'ancien chef d'Etat du Cambodge, qui réside actuellement en Corée du Nord. On souhaite néanmoins dans les milieux officiels belges que cette visite éventuelle soit aussi discrète que possible. Le prince avait l'intention de se rendre en Belgique à l'occasion de la réunion d'un congrès des exilés khmers, au cours duquel devait être abordée la question de la formation d'un front et d'un gouvernement en exil.

On annonce de source diplomatique à Pékin que quatre zones de la plus grande île chinoise, celle de Haïnan, située à l'est des côtes nord-vietnamiennes, ont été déclarées « dangereuses » pour le trafic aérien à partir du 23 octobre prochain. Aucune explication n'a été donnée par les autorités chinoises, mais on estime à Pékin qu'elle pourait avoir été prise à l'occasion de l'organisation de grandes manœuvres militaires.

Enfin, huit cent quatre-vingt-seize réfugiés vietnamiens recueillis en juillet par des navires de guerre italiens au large des côtes indochinoises ont débarqué lundi à Venise. Le chargé d'affaires suisse en Malaisie est arrivé le même jour sur l'île de Bidong afin de désigner trois cents réfugiés qui seront accueillis en Suisse ; ils seront sélectionnés parmi les personnes âgées et handicapées que les autres pays avaient refusé d'accueillir. A la fin d'août, mille six cent quarante et un réfugiés indochinois auront été accueillis par la mairie de Paris. Cent vingt réfugiés vietnamiens, recueillis par un cargo britannique qui se dirigeait vers Shanghai, ont refusé l'offre du gouvernement chinois de les accueillir. — *(U.P.I., A.F.P., Reuter.)*

LA PRISON DE PÉKIN FAIT DES BÉNÉFICES

La campagne en vue de rétablir le profit et la rentabilité des entreprises en Chine a trouvé un lien d'application inattendue à la prison de Pékin. Ses mille neuf cents détenus sont cités en exemple par la presse de la capitale : ils produisent quatre-vingts variétés de chaussettes et vingt sortes de sandales, dont la vente permet à la direction non seulement de boucler leur budget, mais de faire un petit bénéfice. Les prisonniers auraient même droit à des « stimulants matériels ».

Cette information doit-elle être rapprochée d'un article récent du Quotidien du peuple *dénonçant certaines* « pratiques » *des forces de sécurité ? Il s'agit de la détention abusive prolongée indéfiniment sans procédure légale et de l'extorsion de* « confessions » *afin de faire condamner les* « suspects », *qui parfois sont* « étrangers aux faits pour lesquels ils ont été appréhendés ». *Dans ces conditions, on comprend mieux comment la prison de Pékin peut trouver une main-d'œuvre abondante, compétente et à bon marché.*

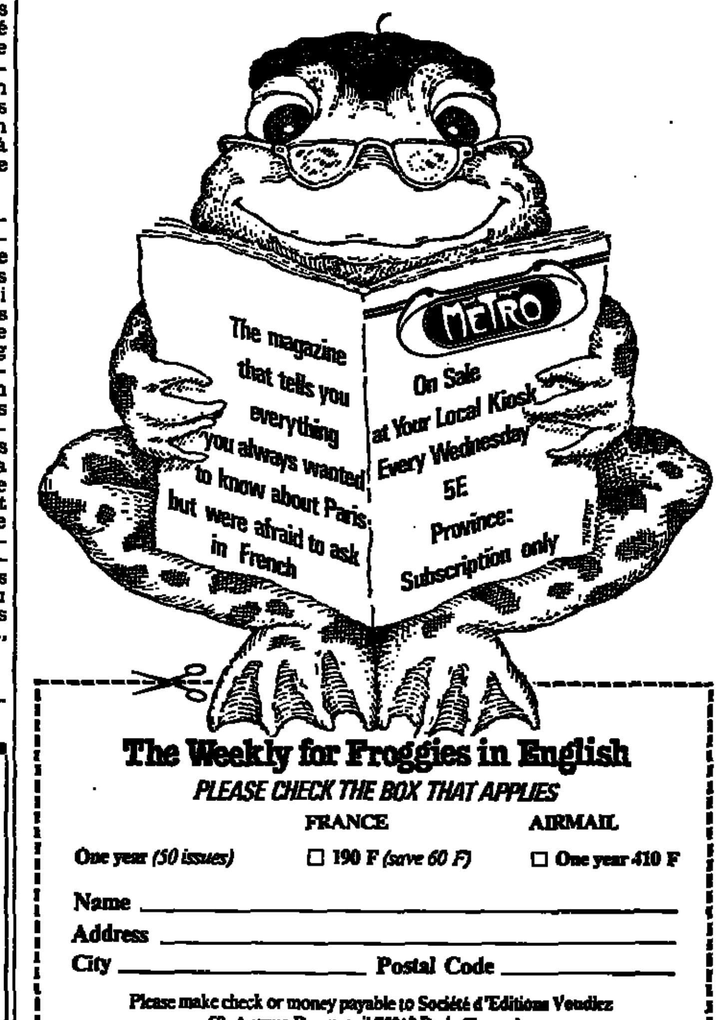
Philippines

UN ÉVÊQUE DÉNONCE DES MEURTRES COMMIS PAR L'ARMÉE

Le gouvernement philippin a formé, lundi 20 août, une commission militaire spéciale pour enquêter sur les violations des droits de l'homme par l'armée dans le Sud du pays. Cette décision a été prise à la suite de la lettre adressée récemment par l'archevêque de Davao, dans l'île de Mindanao, Mgr Antonio Mabutas, au président Marcos, qui faisait état d'une « *vague de terreur* », de meurtres et d'arrestations illégales de civils soupçonnés de « *subversion* ».

L'évêque signalait notamment les assassinats de deux personnalités catholiques de Davao et d'un garçon de quatorze ans, qui avait été torturé. Les deux hommes avaient été emmenés de leur domicile par des individus en uniforme militaire ; leurs corps avaient été retrouvés portant les traces de sévices et de blessures par balles. — *(A.F.P., U.P.I.)*





Le Monde

politique

LE BILAN DE TROIS ANNÉES

Pourquoi avoir échoué

(Suite de la première page.)

La persistance d'une forte inflation explique que le franc — auquel M. Barre consacrait tous ses soins — n'ait lui-même pas totalement tenu le choc. En trois ans, *notre monnaie a perdu 15 % de sa* valeur par rapport au deutschemark — coté 2,327 F aujourd'hui, contre 1,978 F le 25 août 1976, 13 % par rapport au franc belge et même 7,4 % par rapport à... la livre, que l'arrivée de Mme Thatcher au pouvoir a fait remonter. C'est seulement par rapport aux « enfants malades » du système monétaire, que le franc s'est apprécié : le dollar (+ 17 %) et *la lire (+ 14 %). A l'inverse, notre* monnaie a perdu 22 % sur le franc suisse. Par rapport à l'or, terme de comparaison beaucoup plus contestable, le franc a perdu en trois ans entre 45 et 60 % de sa valeur (selon qu'il s'agit du prix du napoléon ou de celui de la barre).

Ce palmarès est éloquent : quel que soit l'élément de mesure retenu, l'enseignement est le *même : le plan* Barre n'a pas enrayé l'inflation. Cet objectif principal, auquel le premier ministre acceptait par avance de sacrifier bien des valeurs — en particulier l'emploi — n'a pas été atteint.

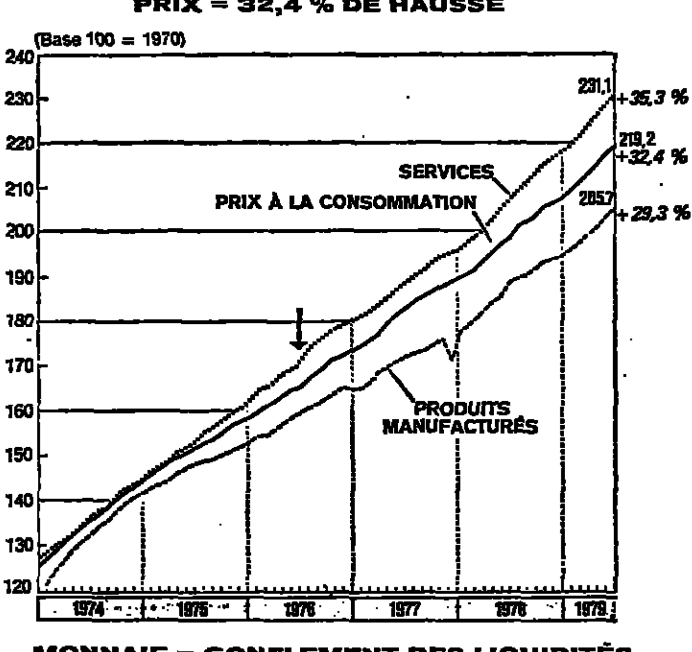
Une analyse plus fine de l'évolution des prix permet de percer *l'une des causes de l'échec. En* trois ans, les tarifs des services ont progressé de 35 % environ, liés qu'ils sont pour un bon nombre à l'évolution des salaires. Mais, comme dans le même temps, les prix des produits manufacturés ont augmenté de plus de 29 %, le rôle de modération *qu'auraient dû jouer ceux-ci* — grâce aux progrès de la productivité, au freinage des salaires et au reflux, jusqu'à une date récente, des cours de certaines matières premières — est resté on ne peut plus modéré. La hausse des tarifs publics, différée pendant six mois — pour ne pas gêner le démarrage du plan, — puis restée faible dans l'attente des élections de 1978, a permis, depuis un an, de décharger le budget ; mais elle pousse fortement l'indice à la hausse : + 12 % d'augmentation de ces tarifs dans les derniers trimestres *de 1978, + 15 % sans doute cette* année.

Enfin, la politique de libération des prix, menée hardiment par M. Monory, a chargé la barque dans de nombreux domaines, sans même parler du pain (+ 22 % en un an) : textiles, petit équipement ménager, produits d'entre*tien... Ce qui amplifie les gonfle*ments de marges constatés dans de nombreux secteurs commerciaux du gros (viandes, légumes) ou du détail (restauration, garages...). A l'évidence, l'effet de choc qu'espérait provoquer le ministre de l'économie — pour qui liberté est synonyme de concurrence *accrue — ne s'est pas produit :* en dépit de l'atonie du marché, les ententes implicites ou expresses ont trop souvent fait valser les étiquettes, profitant de la moindre agressivité des producteurs étrangers. Et ce n'est pas le démantèlement en cours des services de contrôle des prix qui freinera *cette tendance.*

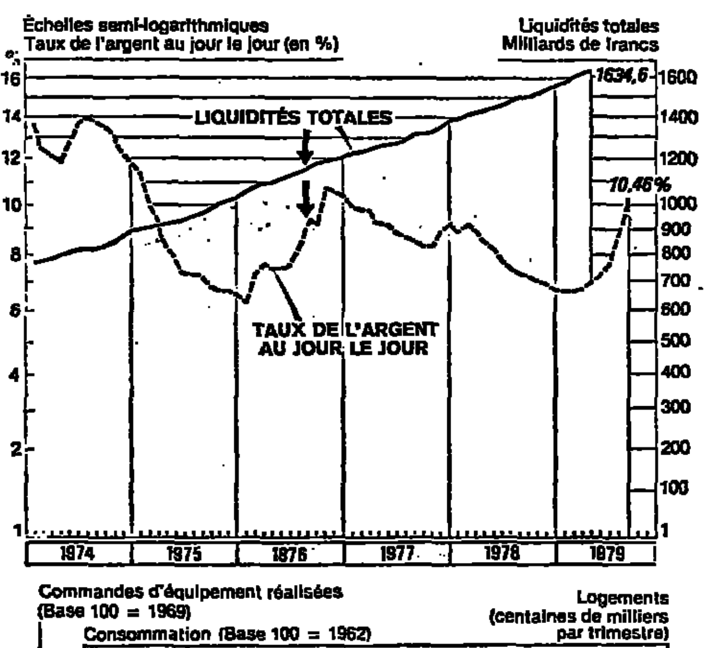
En revanche, l'investissement a subi de plein fouet les effets du ralentissement économique. Il a pratiquement stagné dans les entreprises, en dépit des encouragements divers (fiscaux ou de crédit) accordés par les pouvoirs publics. Si les commandes d'équipement ont progressé (grâce essentiellement au secteur public : + 28 % en trois ans pour les grandes entreprises nationales), le secteur du bâtiment et des travaux publics s'est, lui, effondré (11 % de mises en chantier de moins entre 1976 et 1979).

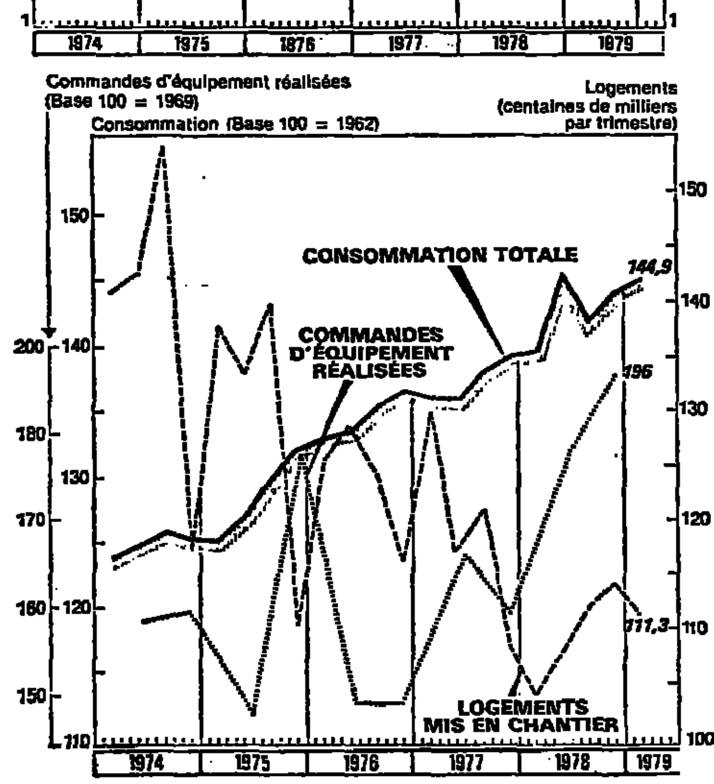
Encore doit-on formuler deux nuances : certaines branches en bon essor (nucléaire, automobile) ont accru presque normalement leurs investissements ; de même, certains secteurs en restructuration ou en reconversion ont multiplié les dépenses d'équipement. De sorte que la stagnation moyenne s'est traduite, ailleurs, par un recul notable de l'investissement, presque exclusivement consacré à l'amélioration de la productivité (aux dépens de l'extension des capacités). Par rapport à ses principaux concurrents, l'industrie française a ainsi pris un sérieux retard d'équipement ou de modernisation, qui pourrait être dramatique le jour où la concurrence internationale se ferait plus intense ou lorsque l'expansion reprendra.

PRIX = 32,4 % DE HAUSSE

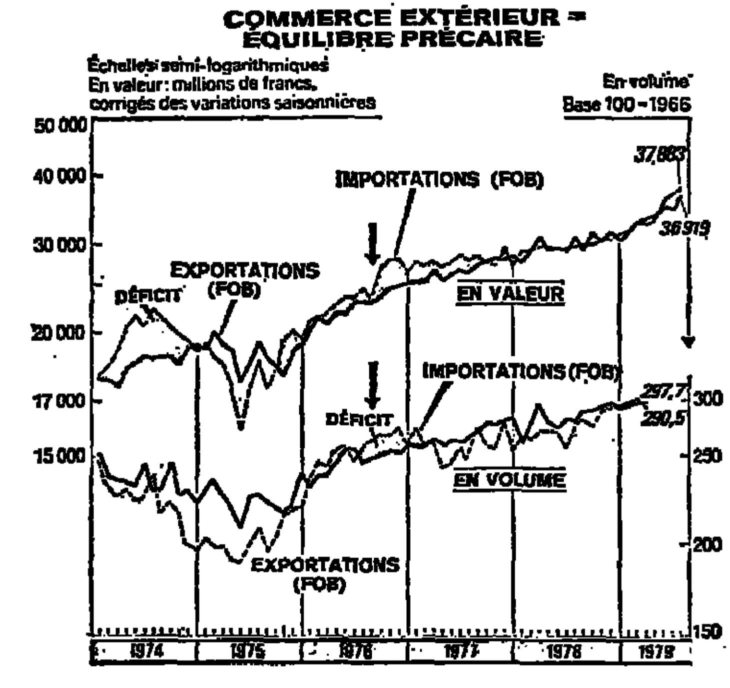


MONNAIE = GONFLEMENT DES LIQUIDITÉS, RETOUR A L'ARGENT CHER





COMMERCE EXTÉRIEUR = ÉQUILIBRE PRÉCAIRE



Expansion monétaire...

Dans un domaine au moins, cependant, le gouvernement entendait ne pas se départir de ses responsabilités : celui de la monnaie et du crédit. Le néo-classicisme de M. Barre l'incitait à surveiller de près ces opérations auxquelles les cambistes interna*tionaux sont particulièrement* attentifs. Or, là aussi, le glissement s'est produit. Malgré l'anémie de la production, les rythmes prévus d'accroissement du crédit ont souvent été dépassés, au prix de subterfuges variés (mise hors encadrement de crédits croissants : pour les exportations, les restructurations, *les P.M.E...)*, ou parfois même douteux (2).

Le pointage en cours d'année — qui permet d'éviter les manipulations statistiques — montre qu'en trois ans le volume des liquidités monétaires a progressé de 48 % (44 % pour la masse monetaire proprement *dite*). Ces ordres de grandeur sont comparables à ceux de la croissance de la production nationale en valeur (progrès en volume × hausse des prix). On peut donc penser que la politique monétaire, même si elle a été plus rigoureuse que du temps de M. Chirac, n'a pas — ou fort peu — contribué au freinage de l'inflation, en dépit des *efforts demandés* aux banques et d'une décélération importante de la création de « quasi-monnaie » (épargne liquide ou à court terme gérée par le secteur bancaire).

Au moins l'aisance monétaire, largement due à l'atonie économique — les entreprises empruntaient peu puisqu'elles n'investis*saient guère, alors qu'à l'inverse*, leurs prix en hausse renflouaient les trésoreries — avait-elle permis une chute spectaculaire du loyer de l'argent ; en deux ans, le taux d'intérêt au jour le jour était tombé de plus de 10 % à 6,6 %. Trois mois de craintes pour le franc et d'accélération de *l'inflation ont tout annulé :* l'argent au jour le jour vaut de nouveau 10,5 %.

...et déficit budgétaire

L'une des raisons de ce gonflement monétaire a été l'aggravation du déficit de l'Etat et des elle aussi, à la persistance de la crise. C'était pourtant un autre point sur lequel la résolution de M. Barre paraissait ferme au *départ : « La première condition à remplir pour maîtriser la hausse des prix est de rétablir l'équilibre des finances publiques...* [Cet] *équilibre facilitera la modération de la progression de la masse monétaire.* » De fait, le premier ministre prenait, dès 1976, toute une série de mesures fiscales (impôt sur les hauts revenus, en partie libératoire par emprunt ; majoration de la vignette auto, des taxes sur l'essence, de l'impôt sur les sociétés), pour limiter à *15 milliards, cette année-là, et* supprimer complètement, l'année suivante, le déficit budgétaire (qui avait atteint 43 milliards en 1975, soit 3 % du produit intérieur).

En réalité, le ralentissement des rentrées fiscales, dû à la crise — et à la baisse de la T.V.A. décidée par le gouvernement en 1977, — puis le gonflement des dépenses, ont porté le déficit à 18 milliards en 1976, à 21,7 milliards l'année suivante et à 34 milliards l'an dernier, année pour laquelle le premier *ministre* avait annoncé — avant les élections législatives — un simple découvert de... 8,9 milliards. Cette année, on prévoit un déficit de quelque 40 milliards (1,9 % du PIB), au lieu des 15 milliards indiqués initialement au Parlement, somme qu'il est impossible de couvrir complètement par l'épargne, d'où le recours à la création monétaire.

Pourtant, l'appel à l'impôt n'a pas été mince pendant cette période, en dépit des promesses de « gel » inscrites *dans le* « programme de Blois » : en trois ans, les recettes fiscales de l'Etat se sont accrues de quelque 50 %, portant le poids de la fiscalité de l'Etat de 18,6 à 20 % du PIB ; l'impôt sur le revenu a progressé, pendant cette période, plus vite que la T.V.A., cependant que le *produit des taxes sur les produits* pétroliers triplait presque. Mais les dépenses budgétaires ont grimpé plus vite encore : + 57 % en trois ans, piètre application de l'objectif de « *modération des dépenses publiques* » fixé en septembre 1976. Les impôts sur la fortune (droits de timbre et d'enregistrement) sont, eux, demeurés symboliques (5,7 % des recettes fiscales, 1,3 % du produit national), les évocations généreuses de taxation du capital n'aboutissant le plus sou*vent qu'à la création de commis*sions d'études ou à la préparation de projets sans effet réel.

Expansion réduite de moitié

On aurait tort, toutefois, de s'en tenir à ces données monétaires ou fiscales pour mesurer l'effet du « plan Barre ». Ce serait prendre les moyens pour la fin. Le but du premier ministre était, en effet, au-delà d'une lutte prioritaire contre *l'inflation*, d'assurer au pays une croissance mieux adaptée aux « *conditions nouvelles* » de la compétition internationale et marquée par « *la recherche d'une plus grande justice* ». Qu'en a-t-il été de ce grand dessein, pour l'accomplissement duquel le premier ministre a disposé d'un temps qu'avaient rarement eu ses prédécesseurs.

Voyons la croissance, d'abord. Elle n'a cessé de se ralentir, *comme le montre* le tableau *ci-contre*, où sont résumés quatre années de comptes nationaux.

De 4,7 % en 1976, la croissance du produit intérieur est tombée cette année à quelque 2,8 % (selon les dernières évaluations des experts de l'O.C.D.E.). Et tout donne à penser que, sauf coup de fouet gouvernemental bien improbable, 1980 sera encore moins bon : de l'ordre de 2 % seulement.

Ce n'est pas la consommation qui a fait les frais principaux de ce coup de frein : elle a moins augmenté certes (+ 3 % cette année pour l'ensemble des ménages, contre 5,2 % il y a trois ans), mais elle a tout de même continué à progresser. Cela apparaît d'ailleurs clairement dans le graphique ci-contre, établi par l'INSEE en totalisant les achats de produits industriels, de denrées alimentaires, de produits énergétiques et de services. De 1976 à 1979, le progrès a été de 9 % (après défalcation des hausses de prix). Depuis le dernier printemps, toutefois, la tendance est en ralentissement, en raison du prélèvement qu'opèrent sur le pouvoir d'achat des consommateurs les hausses de *prix et le relèvement des cotisa*tions sociales ; déjà sensible sur l'équipement ménager et l'habillement, le mouvement pourrait s'étendre à l'automobile et à certains services : d'où l'estimation particulièrement prudente pour l'an prochain (+ 1 à 2 % seulement pour l'ensemble des Français).

(2) A la fin de 1978, par exemple, les comptables publics ont accéléré le recouvrement des chèques à l'ordre du Trésor et bloqué ces fonds au compte de celui-ci à la Banque de France, qui n'entre pas dans le calcul de la masse monétaire (27 milliards à ce titre au bilan de l'institut d'émission en fin d'année). Cela a permis de ramener de 14 % ou 15 % à 12,3 % la croissance apparente de la masse monétaire en 1978. Les mois suivants, ces sommes ont été réinjectées dans le circuit...

Hausse des profits et de l'autofinancement

L'une des conséquences paradoxales de cette situation inquiétante a *été le redressement des* trésoreries des entreprises. Investissant peu, alors que leur chiffre d'affaires continuait dans l'ensemble à progresser, les firmes ont pu améliorer leur situation financière et se désendetter. Et cela d'autant plus rapidement que leurs profits, entamés après 1974, *se sont sérieusement redres*sés — en particulier depuis 1978 — sous l'effet de trois facteurs : une hausse de leurs prix de vente (stimulée par la liberté de tarifs rendue à la plupart des entreprises par M. Monory), allant de pair avec un ralentissement inverse de la progression des salaires (voir plus loin) ; des rapatriements plus importants de bénéfices réalisés à l'étranger ; la décélération de l'impôt sur les bénéfices en 1978.

L'excédent brut d'exploitation des sociétés est ainsi remonté à 24,4 % de leur valeur ajoutée en 1978 (comme en 1975, mais moins qu'en *1973-1974*), alors qu'il avait baissé en 1976 ; à l'inverse la part des salaires est tombée à *49,5 % de* la valeur ajoutée, contre 50,8 % deux ans plus tôt. Ce gonflement des profits allant de pair avec une stagnation des investissements a, fort logiquement, entraîné un redressement des taux d'autofinancement : ceux-ci ont atteint l'an dernier 74,6 % en moyenne dans le sec*teur privé*, contre 58,4 % deux ans plus tôt. Les quelques prévisions disponibles pour 1979 donnent à penser que ce mouvement a continué cette année.

M. Barre a donc atteint l'objectif qu'il s'était fixé pour assurer une reprise des investissements : redonner de l'aisance *financière aux firmes, malgré* la concurrence internationale, pour les rendre plus sûres d'elles-mêmes, plus confiantes. Mais le but visé par le premier ministre a, lui, été manqué, puisque les entreprises, découragées par la mollesse du marché, n'ont pas, en moyenne, accru leurs dépenses d'équipement.

Retour au déficit commercial

*Du moins cette meilleure situa*tion financière leur a-t-elle permis de faire bonne figure à l'exportation et de s'y montrer plus agressives. En trois ans, les ventes françaises à l'étranger ont progressé de 50 % en valeur et de 25 % en volume (une fois la hausse des prix défalquée). Comme les importations ont augmenté un peu moins vite (seulement 20 % en volume), l'équilibre, qui avait été perdu au second semestre de 1976, a pu être retrouvé. Au moins jusqu'en avril (voir le graphique ci-contre).

Car, depuis les nouvelles hausses du pétrole (« sauvages » en mai-juin, officialisées depuis les décisions de l'OPEP du 28 juin) creusent de nouveau un trou dans notre balance commerciale. Le taux de couverture des achats par les ventes est retombé à 96 % (89 % en août 1976) et va se dégrader sensiblement d'ici la fin de l'année. Près de 2 milliards de francs de déficit ont été enregistrés pendant le second trimestre et l'on s'attend à un déséquilibre de l'ordre de 10 milliards pendant les six derniers mois de l'année.

Les atouts qui avaient favorisé le solde de nos échanges ces dernières années ont en effet disparu : le commerce mondial augmente moins vite (donc aussi nos ventes) du fait de la crise mondiale ; le dollar ne baisse plus guère, dont la chute avait rendu meilleur marché nos achats de matières premières, notamment le pétrole ; enfin la quasi-stabilité des prix du pétrole depuis quatre ans a pris fin, les pays producteurs s'étant lassés de vendre leur « brut » au même tarif, alors que les produits manufacturés qu'ils achètent valent de plus en plus cher.

L'équilibre commercial retrouvé l'an dernier n'était finalement qu'un progrès précaire et insuf*fisant, largement dû aux circons*tances. Un retour à une situation politique mondiale moins exceptionnelle l'a fait rapidement disparaître. Du coup, quelque 30 milliards de francs supplémentaires (1,5 du produit national) doivent être dégagés chaque année pour payer les importations. Ce qui ne saurait rester *sans effet* sur la production, donc l'emploi.

Essoufflement de la production et restructuration industrielle

Déjà l'activité s'est essoufflée durant la troisième année du « plan Barre » : pendant les neuf derniers mois connus, la production n'a pratiquement plus augmenté pour ce qui concerne les activités autres que le bâtiment et les travaux publics, stagnant à un niveau guère supérieur à celui d'avant la crise, il y a cinq ans. S'agissant des biens de consommation, « tirés » par la demande, l'activité a progressé modérément : + 11 % en trois ans ; mais, dans les secteurs de l'équipement ou des biens inter-

RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE (*)
(Evolution des comptes nationaux depuis 1976)

RESSOURCES DE LA NATION :	1976	1977	1978	1979 (**)	1980 Estimation
Produit intérieur brut marchand	4,7	3,2	3,3	3	2
Importations	19,2	1	5,5	8,3	2
Ventes résiduelles, nettes des consommations intermédiaires des branches non marchandes des administrations	5,8	1,9	5	—	—
TOTAL	7,2	2,8	3,7	3,9	2
EMPLOI DE CES RESSOURCES :					
Consommation finale	5,2	2,5	4	3,1	1,7
dont :					
Ménages	5,2	2,5	4	3,2	1,7
Formation brute de capital fixe	3,9	— 1,3	0,7	2,5	1,6
dont :					
Sociétés, quasi-sociétés non financières et entreprises individuelles	6	— 1,2	1,5	2,8	1,5
Ménages (hors entreprises individuelles)	2,4	— 1,8	0,3	0,1	—
Administrat., institutions de crédit, entreprises d'assurances	0,6	— 0,8	— 0,8	4,7	3
Exportations	9,2	7,9	7,1	8	4
TOTAL	7,2	2,8	3,7	3,9	2

(*) L'absence de signe devant les chiffres correspond à une augmentation.

(**) Estimation de l'O.C.D.E. avant l'annonce des hausses pétrolières du 28 juin. Depuis l'O.C.D.E. a estimé *que la croissance française* serait, du fait de ces hausses, ralentie de 0,75 % pendant l'année allant de juillet 1979 à juin 1980 et que la balance des paiements serait détériorée de quelque 13 milliards de francs dans le même temps. Cela conduit à ramener à 2,8 % environ la croissance de l'ensemble de l'année 1979, donc à diminuer légèrement la consommation (3 % en 1979 ?), les investissements (2 % seulement) et les exportations (6 % ?) de cette même année.

AN DE TROIS ANNÉ

uoi avoir échou

DE « PLAN BARRE »

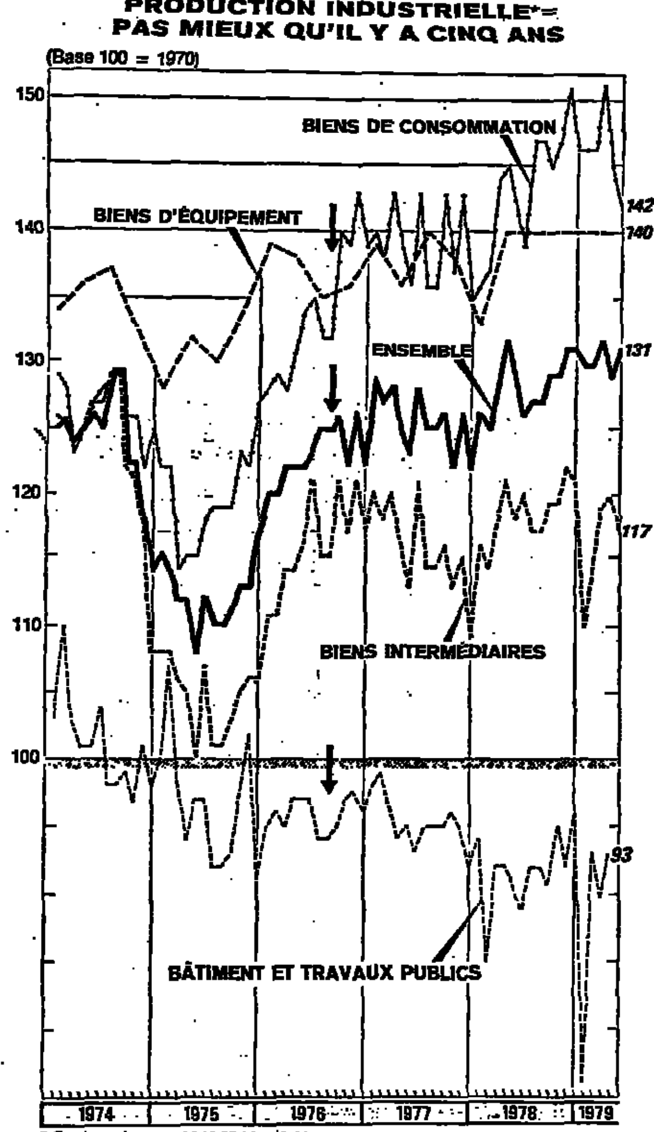
dans tant de domaines ?

médiaires, la stagnation a été à peu près totale. Pour le bâtiment et les travaux publics, c'est de net recul qu'il faut parler : — 4 % environ en trois ans.

Les perspectives immédiates ne sont pas meilleures. Si l'on signale un léger mieux dans le bâtiment et les travaux publics (dû à la passation accélérée des commandes de l'Etat et aux achats spéculatifs de logements provoqués par la crainte de l'*inflation*), la production de biens de consommation semble devoir baisser ce semestre, les stocks des commerçants atteignant un niveau record. L'activité des secteurs de l'équipement resterait étalé, et celle des industries de biens intermédiaires serait moins animée au second semestre qu'au premier, vu le ralentissement général de l'économie.

Cette évolution a entraîné trois types de conséquences : la disparition d'un nombre accru d'entreprises ; la restructuration de nombreux secteurs industriels ; l'aggravation massive du chômage. Disparition d'entreprises : le nombre des faillites, règlements judiciaires ou liquidations de biens, est passé en trois ans de 1 000 par mois environ à quelque 1 300 (alors qu'il était inférieur à 800 avant la crise). Depuis un an la situation s'aggrave dans la Lorraine,

PRODUCTION INDUSTRIELLE* = PAS MIEUX QU'IL Y A CINQ ANS



* Corrigée des variations saisonnières

l'Alsace, le Limousin, la Picardie, le Centre, le Poitou-Charente, la Bretagne et même l'Ile-de-France. Ailleurs, elle tend à s'atténuer.

Ces morts de firmes ont souvent permis aux entreprises survivantes de récupérer à bas prix la partie récupérable de leurs dépouilles. La restructuration industrielle — longtemps différée par le pouvoir dans l'attente des élections successives, pour éviter le risque de pertes de voix qu'implique localement toute fermeture d'usine ou d'atelier — s'est donc accélérée : le cas de Boussac, repris par les frères Willot, est exemplaire à cet égard ; mais on pourrait en citer beaucoup d'autres dans le textile, la chimie, la métallurgie, la construction navale, la tannerie, le commerce et bien entendu le bâtiment et les travaux publics.

Dans les secteurs très concentrés où la disparition d'entreprises géantes était impensable, la restructuration a pris d'autres formes : rachat d'une firme en déclin par une entreprise plus prospère sans diminution immédiate d'emplois (Peugeot reprenant successivement Citroën et Chrysler-France) ou au contraire avec compression de personnel (Saviem repris par le département poids lourds de Renault); réorganisation du secteur sur l'initiative des pouvoirs publics (chantiers navals, messageries maritimes) ou directement par l'Etat, prenant à cette occasion le contrôle du secteur (sidérurgie).

Ce rajeunissement industriel, humainement douloureux parce qu'entrepris généralement trop tard, opéré trop vite et le plus souvent sans concertation réelle avec les intéressés (syndicats et élus locaux (3), a souvent sanctionné des erreurs graves de gestion et un laxisme public peu justifié (il est souvent plus dommageable pour l'emploi de trancher tardivement le cas d'une entreprise maintenue artificiellement à l'aide de ballons d'oxygène). Cela a, en tout cas, contribué aux gains importants de productivité qui ont caractérisé la dernière période : 20 % en trois ans dans l'industrie, contre 8 % pendant les trois années 1973 à 1975. Mais ces mêmes gains, entretenus par une réduction du personnel employé, sont allés de pair avec une aggravation massive du chômage.

Aggravation massive du chômage

En trois, le nombre de demandes d'emploi s'est accru de 52 % (+ 480 000), tandis que celui des offres baissait de 33 % (— 43 000). Et cela *malgré l'application* de deux « pactes pour l'emploi des jeunes », qui ont permis à plus de deux cent soixante-dix mille stagiaires de trouver un travail temporaire, partie en entreprise, partie en centre de formation professionnelle. Malgré aussi une aide substantielle accordée aux entreprises par l'Etat, qui a payé à leur place toute une partie des charges sociales pour quelque quatre cent soixante-dix mille jeunes embauchés. Malgré enfin une « aide aux retours volontaires », qui a facilité le départ de près de trente mille étrangers. Sans ces diverses actions des pouvoirs publics — relayés par le patronat, — l'aggravation du chômage, sans précédent depuis la guerre, aurait été beaucoup plus forte encore.

Autres indices inquiétants : le nombre des licenciements pour motif économique se multiplie (32 000 par mois ces derniers temps, contre 20 000 autrefois) : c'est notamment le cas des licenciements consécutifs à une faillite. De plus, la durée moyenne d'attente avant de retrouver un emploi s'allonge (cent soixante-dix jours aujourd'hui, contre à peine cent jadis). Les places de stage offertes aux jeunes au titre des « pactes » nouveaux sont moins nombreuses que celles des sorties de stage des « pactes » anciens. Enfin la modification des structures économiques contribue moins qu'autrefois à faire baisser le chômage, quand sont créés des emplois (4). Le chômage s'aggrave donc inexorablement.

Et cela d'autant plus sûrement que la productivité globale augmente plus vite que la production nécessaire pour satisfaire la consommation solvable, l'investissement et les exportations. Chaque année, le nombre d'heures de travail « nécessaires » diminue. Et comme les chefs d'entreprise préfèrent, pour la plupart, supprimer des emplois que réduire la durée du travail, le nombre des postes offerts est, d'année en année, inférieur à celui de la main-d'œuvre en quête d'emploi (+ 250 000 personnes par an). D'où la progression du chômage, en dépit d'une baisse régulière de la durée du travail (— 2,4 % en trois ans, et même 3 % dans le bâtiment), qui fait d'aujourd'hui 52 % des salariés du commerce et de l'industrie ne travaillent plus que quarante heures par semaine ou même moins.

Inégalités modifiées mais persistantes

La dégradation de l'emploi était inscrite en filigrane dans le plan Barre. Mais le premier ministre ne pensait probablement pas qu'elle atteindrait ce degré de gravité. Le dernier grand objectif du « plan Barre » était d'organiser le cheminement de l'économie française vers « *plus de justice* ». Peut-on dire aujourd'hui que cet objectif a été atteint ?

La chose n'est pas évidente, même si l'on s'en tient aux seuls salaires bruts. En trois ans, le SMIC horaire a augmenté de 41,6 %, soit, en pouvoir d'achat, d'environ 7 %. Dans le même temps le salaire horaire ouvrier moyen a progressé de 43,6 %, soit, en pouvoir d'achat, d'un peu plus de 9 %. Le « smicard », loin de rattraper l'ouvrier moyen, s'est donc fait quelque peu distancer par lui. Les chiffres ci-dessus doivent d'ailleurs être abaissés pour les deux types de salariés, puisque le nombre d'heures rémunérées a diminué en moyenne de 2,4 % en trois ans. Le pouvoir d'achat effectif (hebdomadaire) *brut* a donc progressé respectivement de près de 4,5 % et 7 % en trois ans.

C'est sensiblement moins qu'avant le « plan Barre » (+ 7 % en moyenne en deux ans), et cela illustre le ralentissement de la progression des salaires que voulait opérer le premier ministre pour lutter contre l'inflation (en freinant tout à la fois la hausse des coûts des entreprises et la demande des salariés).

PROGRESSION TRIMESTRIELLE DU SALAIRE HORAIRE OUVRIER (en %)

	1976	1977	1978	1979	Différence entre la première et la dernière colonne
1er trimestre	4	2,3	2,2	2,8	— 1,2
2e trimestre	4	3,3	4,2		+ 0,2
3e trimestre	3,4	3,1	2,9		— 0,5
4e trimestre	2,9	2,9	2,7		— 0,2

La réalité a été moins aimable encore puisque, dans le même temps, les cotisations sociales à la charge des salariés ont été relevées de l'équivalent de quelque 3,3 % des salaires (majoration des cotisations d'assurance-vieillesse, d'assurance-maladie et d'assurance-chômage). Le salaire *net* perçu par le « smicard » et l'ouvrier moyen a donc été réduit d'autant, ramenant le gain net en pouvoir d'achat en trois ans a, à peine plus de 1 % pour le « smicard » et à quelque 3,5 % pour l'ouvrier moyen (5).

Si l'on ajoute que les salaires des cadres n'ont pas toujours suivi ceux des ouvriers, mais qu'à l'inverse le poids de l'impôt sur le revenu s'est accru spécialement sur eux, alors que les prestations familiales prenaient pour eux du retard, on n'est pas étonné de constater que le pouvoir d'achat d'un grand nombre de cadres a baissé en trois ans. Les statistiques officielles de l'INSEE et du ministère du travail le reconnaissent, indiquant que relativement la situation est moins favorable s'il s'agit d'un cadre supérieur père de famille nombreuse (6).

On pourrait admettre que ce rétrécissement de l'éventail net correspond bien au but visé par M. Barre. Mais, outre qu'il ne concerne pas les travailleurs les moins payés, il laisse de côté l'ensemble de la population active non salariée. Faute de statistiques détaillées sur les revenus non-salariaux, on peut admettre que le pouvoir d'achat de la majorité des paysans ne s'est guère — ou pas — accru en trois ans, mais, que, en revanche celui des professions libérales et d'une bonne partie des entrepreneurs individuels s'est amélioré. Le redressement des profits de l'ensemble des entreprises, le gonflement des marges des grossistes et celui des bénéfices de nombreux commerces de détail conduit logiquement à cette conclusion.

L'objectif de justice annoncé par le premier ministre ne peut donc guère être considéré comme atteint : les inégalités se sont modifiées, mais elles ont persisté. Les personnes âgées ont constitué un cas à part pendant cette période : leur pouvoir d'achat s'est sensiblement accru : de 22 % en trois ans pour les titulaires du minimum-vieillesse, de presqu'autant pour un grand nombre d'autres retraités. Le volume global des prestations de vieillesse a, en effet, augmenté de 69 % (28 % en pouvoir d'achat) en trois ans pour l'ensemble des régimes des salariés, ce qui correspond certes à une augmentation du nombre des retraités, mais aussi à un progrès des pensions (davantage de retraités touchant leur retraite à taux plein, ayant cotisé les trente-sept ans et demi requis par la loi).

Ce gonflement des prestations sociales (18 % de pouvoir d'achat supplémentaire en trois ans pour les allocations-maladie) explique d'ailleurs que, en dépit de la forte décélération des salaires nets et de l'augmentation des impôts sur le revenu, la consommation des Français ait, nous l'avons vu, progressé depuis le « plan Barre » (7). Le taux d'épargne de nos concitoyens, qui avait baissé en 1976 a repris les deux années suivantes — notamment en 1978, grâce à l'exonération fiscale accordée par M. Monory aux acquéreurs d'actions, dont ont profité plus d'un million de contribuables, pour moitié nouveaux actionnaires. Mais un mouvement inverse semble se dessiner cette année, en raison du laminage des revenus par le relèvement des cotisations sociales et de la hausse accélérée des prix.

Les causes de l'échec : erreurs de diagnostic...

Au terme de cette analyse de trois années de « plan Barre », la question se pose de savoir pourquoi l'écart est aussi grand entre l'objectif annoncé et le résultat. L'environnement international a certes joué, qui a entretenu un climat inflationniste et peu favorable à la croissance. Mais, pas plus que l'« excuse pétrolière » — qui n'a guère joué durant les trois années qui viennent de s'écouler — l'alibi international ne saurait tout expliquer. On constate en effet que, pendant ces trois années, l'Allemagne, dont la croissance en valeur a été supérieure à la nôtre, a vu ses prix augmenter *trois fois moins et son* chômage évoluer plus modérément. On note de même que les Etats-Unis ont eu, à la fois moins d'inflation que nous et beaucoup plus d'expansion industrielle. Ces deux pays avaient, il est vrai, subi la crise avant nous et réagi beaucoup plus tôt, perdant alors sur la France un point de croissance par an, mais économisant par rapport à elle de 3 à 7 % de hausse des prix chaque année.

Au demeurant, si les circonstances internationales expliquaient tout, on verrait mal l'intérêt d'une politique nationale. En réalité, celle-ci doit précisément avoir pour objet d'utiliser au mieux les possibilités qui permettent à chaque pays de développer ses potentialités, malgré les difficultés du reste du monde, et sans que cela se traduise nécessairement par une rupture des solidarités internationales. S'agissant du « plan Barre », il semble qu'il ait en grande partie échoué pour deux séries de raisons :

1) *Plusieurs erreurs initiales de diagnostic*. — Si l'inflation française était aussi forte en 1976, ce n'était pas d'abord parce que les salaires étaient trop élevés (ils étaient et restent largement inférieurs à ceux de l'Allemagne fédérale, par exemple). La cherté des prix français a de nombreuses causes, parmi lesquelles l'insuffisante productivité, l'archaïsme de certaines structures de production, le poids des salaires des cadres (*plus élevés qu'à l'étranger*), l'inégalité plus forte que chez nos voisins (en faveur notamment des hauts revenus non salariaux) et qui stimule les revendications de tous ordres, la faible concurrence entre producteurs, la volonté très répandue dans les milieux politiques d'une protection sociale toujours améliorée, le climat de gaspillage et de consommation ostentatoire entretenu par les vendeurs...

De même, si les investissements étaient trop faibles, ce n'était pas seulement — et même pas d'abord — parce que les trésoreries des entreprises étaient trop serrées ; l'expérience montre que l'industriel qui sait pouvoir vendre davantage n'hésite pas à s'endetter pour produire, mais qu'à l'inverse le chef d'entreprise en mal de clients diffère les investissements qui lui permettraient de fabriquer davantage. Or, depuis des années, la capacité de production de l'industrie française dépasse de quelque 10 à 20 % (selon la façon de compter) ses débouchés.

Erreur de diagnostic encore que celle qui consiste à penser que l'on n'aurait pas à faire face rapidement à de nouvelles hausses de pétrole et de matières premières. Le redressement commercial indispensable impliquait des économies sérieuses d'importations — donc une inflexion du type de croissance et de la structure des productions — et non pas seulement une course aux exportations supplémentaires qui, en faisant dépendre de plus en plus l'économie française de l'environnement international, la fragiliserait davantage.

...et de thérapeutique

2) *Erreurs de thérapeutique ensuite.* — Victime de son néo-classicisme, M. Barre a manifestement surestimé l'efficacité des moyens conjoncturels pour résoudre des problèmes largement structurels. Le freinage des salaires a bien redressé les profits des entreprises, mais il a simultanément mis en panne la production, puisque celle-ci n'était plus suffisamment tirée par son principal moteur, la consommation.

(Lire la suite page 8.)

(3) L'Allemagne fédérale, qui est allée beaucoup plus loin que la France dans la restructuration industrielle, l'a fait sans grande gêne sociale, parce que les dirigeants des entreprises ont préparé les transformations souhaitables avec les intéressés et qu'ils les ont étalées dans le temps.

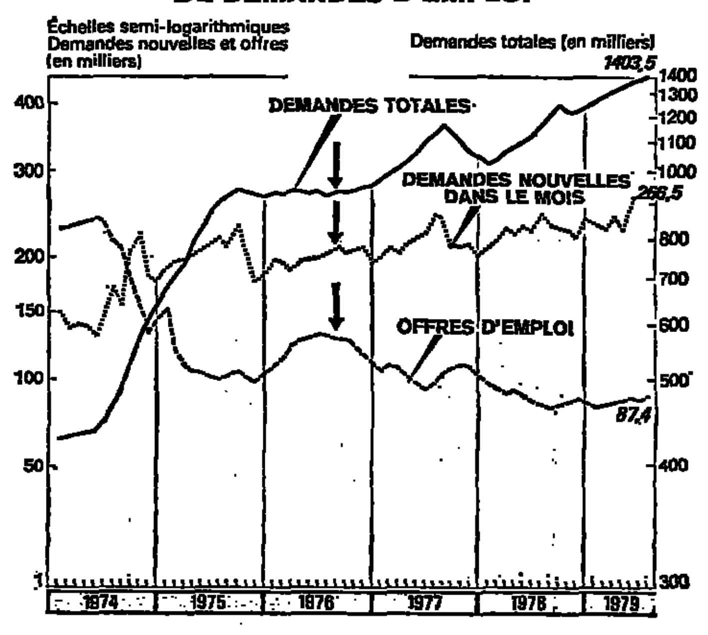
(4) « *La création de cent emplois industriels abaisse le chômage de soixante-dix ; la proportion n'est que de trente-cinq pour une même création d'emplois tertiaires* » (I.N.S.E.E., « Situation de l'économie française en juillet 1979 », p. 49). Or, les créations d'emplois ont surtout lieu dans le secteur tertiaire, l'industrie n'étant plus, depuis des années, créatrice nette d'emplois.

(5) Pour les douze derniers mois connu, le pouvoir d'achat du salaire net perçu par le « smicard » a même diminué d'environ 1 %, en raison du relèvement de 2,5 % de diverses cotisations sociales.

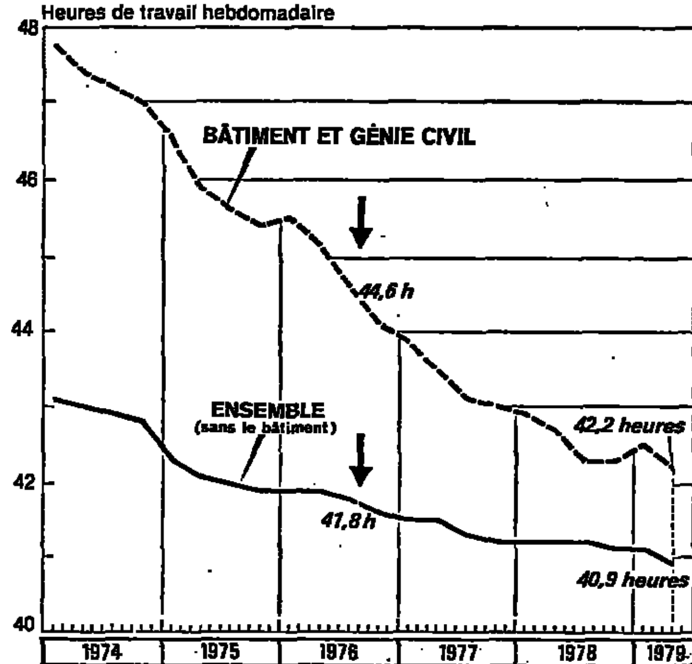
(6) Pour les deux dernières années, les Comptes de la nation citent les chiffres suivants : 1977 : + 1,3 % de salaire réel en moyenne par personne, mais + 4,7 % d'impôt réel ; 1978 : + 2,9 % de salaire réel, mais + 2,7 % d'impôt réel.

(7) D'après les Comptes de la nation, les prestations sociales moyennes par personne ont augmenté de 6,8 % (en valeur réelle) en 1977 et de 7,2 % en 1978. Symétriquement, les cotisations sociales, qui représentaient 15,3 % du PIB en 1975, en constituaient 16,5 % en 1978.

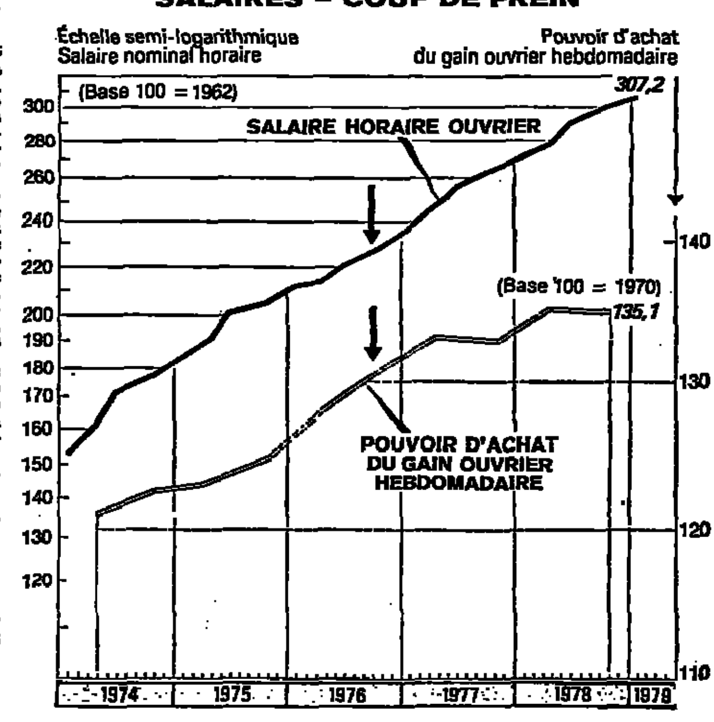
CHÔMAGE = MOITIÉ PLUS DE DEMANDES D'EMPLOI



DURÉE DU TRAVAIL = UNE HEURE DE MOINS PAR SEMAINE



SALAIRES = COUP DE FREIN



POLITIQUE

Pourquoi avoir échoué dans tant de domaines ?

(Suite de la page 7.)

La décélération des salaires a d'ailleurs été faible et lente, faute d'un dialogue sérieux avec les organisations syndicales. C'était une erreur de la part du premier ministre que de penser pouvoir obtenir des syndicats une « pause » (sans même aller jusqu'au recul du pouvoir d'achat comme en Grande-Bretagne ou en Allemagne fédérale), avant d'avoir fourni à la classe ouvrière la preuve que le gouvernement était cette fois décidé à lutter vigoureusement contre les inégalités de revenus et de fortune. La chose est déjà difficile dans les pays où les sociaux-démocrates — liés au mouvement syndical — sont au pouvoir et où ils accordent des compensations aux petits salariés (politique de logements sociaux, de participation au pouvoir dans les entreprises). Chez nous, et sans compensation, la tâche était des plus difficiles, surtout pour un gouvernement conservateur.

C'était une troisième erreur, une fois acquise la certitude d'une aggravation massive du chômage dans les trimestres à venir, que de repousser du pied toutes les propositions de relances formulées à gauche comme à droite. Le problème était — et est encore — non pas de se contenter de trottiner mais de choisir, parmi les modalités de réanimation de l'économie, celles qui sont économes de matières premières et d'énergie, tout en assurant le meilleur emploi possible des capacités humaines et matérielles du pays. L'INSEE avait fait, il y a plus d'un an (*le Monde* du 14 juillet 1978) des proposition dont on va peut-être enfin se servir à l'automne, comme vient de le redemander le Conseil économique. Pourquoi avoir attendu si longtemps, en faisant comme si l'aide fiscale aux profits et la liberté des prix ranimeraient automatiquement l'investissement, qui relancerait à son tour la machine économique ?

Le souci de ne pas aliéner l'indépendance nationale par un déficit extérieur était sain ; mais pourquoi ne pas l'avoir mis en œuvre par une politique systématique (et non pas symbolique) d'économie d'énergie, par la préparation de sources énergétiques-relais non payables en dollars, et par la recherche d'un « *autre type de croissance* », dans l'esprit de ce qu'avait déclaré il y a déjà six ans M. Giscard d'Estaing à l'Unesco ? Au lieu de refuser le débat de fond avec les syndicats sur la réduction de la durée du travail, n'aurait-il pas été opportun de chercher comment concilier un meilleur partage des tâches entre tous ceux qui aspirent à les remplir (moyen de réduire le chômage) et des engagements réciproques de modération des coûts salariaux ?

Faute de cela, la nation perd finalement en manque à produire et en assurance-chômage des sommes énormes qui pourraient être utiles à son développement et à sa modernisation. Le déficit budgétaire actuel est largement subi, alors qu'employé de façon plus judicieuse il aurait été plus utile à l'économie. De même, puisque la coopération européenne est indispensable, pourquoi n'avoir pas cherché davantage à pousser des projets européens créateurs d'emplois et nous libérant progressivement de la technologie et des brevets américains ?

Les conversions industrielles étant inéluctables — pour suivre le progrès de la technologie ou faire leur place aux nations du tiers-monde qui multiplient les usines — pourquoi ne pas en avoir débattu à temps avec les intéressés (représentants des salariés et des populations locales), plutôt qu'attendre la dernière minute pour agir brutalement et sans concertation réelle ? En outre, comme l'industrie n'est plus créatrice nette d'emplois, pourquoi ne pas avoir cherché à multiplier les postes ailleurs, dans les services sociaux réclamés par les citoyens, par exemple, en expliquant à ceux-ci qu'une solidarité accrue est nécessaire à leur financement ?

Enfin, pourquoi ne pas avoir accompagné l'aide aux investissements ou la liberté des prix accordée aux entreprises d'un certain nombre d'exigences de relance conformes à l'intérêt général ? La politique des contrats, si souvent vantée dans d'autres domaines, ne pouvait-elle pas servir ici aussi... et autrement que de la façon qu'ont illustrée les boulangers ?

A quand le nouveau cap ?

Au terme de ces trois années du « plan Barre », la nécessité d'un changement de cours s'impose, puisque la perpétuation d'une politique qui a si peu réussi rencontre de moins en moins de partisans publics. Faut-il le faire, comme l'a annoncé le premier ministre le mois dernier, dans le sens d'un durcissement des choix antérieurs, le recul de pouvoir d'achat pour le plus grand nombre — politique préconisée il y a déjà un an par M. Monory — remplaçant désormais la garantie du niveau de vie ? Ou bien faut-il rechercher une voie nouvelle, cherchant à concilier les impératifs multiples de l'heure (en matière d'emploi et de croissance, notamment), au lieu de privilégier (sans y parvenir d'ailleurs) la lutte contre l'inflation et le maintien du franc ?

Il est à peu près sûr que le président de la République choisira une nouvelle politique à l'approche de sa campagne pour les élections présidentielles. Ce que la quête des voix fera finalement faire, ne pourrait-on pas le commencer dès à présent, dans l'intérêt du plus grand nombre ?

GILBERT MATHIEU.

La « FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG » : situation pire qu'à l'été 1976.

« Ni le président Giscard d'Estaing ni M. Raymond Barre lui-même ne souhaitent fêter le troisième anniversaire du plan Barre, écrit le quotidien allemand des milieux d'affaires la *Frankfurter Allgemeine Zeitung. Ils ont raison, car il n'y a là rien à fêter. L'inflation s'est encore accrue. Le chômage a augmenté de 40 % et atteint un record historique avec 1,4 million de demandes d'emploi non satisfaites. La gauche est divisée et les syndicats triomphent. »*

« Le seul résultat positif de la politique française de stabilisation était jusqu'ici l'équilibre, obtenu petit à petit, de la balance commerciale, poursuit le journal de Francfort. *Mais ce succès a été gommé par les nouvelles hausses des prix du pétrole. Dans l'ensemble, le pays se trouve aujourd'hui dans une situation économique encore pire qu'à l'été 1976... Après trois ans, les lauriers dont on avait paré M. Barre à l'époque se fanent même aux yeux des commentateurs* a priori *favorables au gouvernement. » « A l'heure des bilans, on entend dire de tous côtés : « Barre a échoué »,* conclut le journal allemand.

M. Guichard souhaite que M. Chirac se comporte « normalement » vis-à-vis du premier ministre et du chef de l'État

M. Olivier Guichard, député (R.P.R.) de la Loire-Atlantique, ancien ministre, a déclaré, lundi 20 août, au journal de la mi-journée sur TF 1 : *« Il ne s'agit pas de savoir si les Français pourront accepter* [les efforts et les sacrifices que leur demande le gouvernement], *mais comment il les accepteront. Car il est évident que la situation économique est telle qu'il faudra bien demander ces sacrifices aux Français, et pendant très longtemps. »*

M. Guichard a été interrogé sur la stratégie du R.P.R. : *« Je suis de ceux,* a-t-il déclaré, *qui souhaitent — et je suis persuadé que nous sommes très nombreux au R.P.R. — que l'attitude que nous devons prendre pendant la fin de cette législature soit plus décontractée, moins agressive, peut-être plus ferme ou plus exigeante sur les vrais problèmes. Mais les vrais problèmes ne sont pas des problèmes de personne ou des problèmes de caractère électoral dans les jours qui viennent. »* L'ancien ministre souhaite que le président de l'Assemblée nationale et les ministres R.P.R., écartés des instances dirigeantes du mouvement en avril 1978, retrouvent *« leur véritable place, qui se trouve dans les instances de leur propre mouvement politique ».*

S'il devait donner un conseil à M. Jacques Chirac, M. Guichard lui dirait *« de ne jamais oublier (...) qu'il a passé de longues années, depuis 1967, dans le gouvernement, qu'il a eu une longue expérience de premier ministre et qu'il doit tenir compte des difficultés que connaissent tous les membres du gouvernement dans leur action pour établir ses propositions ».* M. Chirac ne doit pas non plus oublier, selon M. Guichard, que *« les institutions de notre Ve République ont été conçues pour le fonctionnement d'un système qui suppose une majorité et que tout ce qui a comme conséquence d'affaiblir cette majorité finit, tôt ou tard, par affaiblir les institutions ».*

L'ancien ministre a ajouté : *« Il faut se comporter normalement. Le président d'un mouvement politique doit avoir, avec le chef du gouvernement, avec le président de la République, des rapports normaux (...). Je crois que si une occasion se trouvait, dans les mois qui viennent, de manifester cette dédramatisation, d'une part, et de rappeler que, sur les grands principes, les membres de la majorité sont bien d'accord on irait dans un sens qui serait favorable aux intérêts d'un pays qui va connaître bien des difficultés. »*

Un « attelage » résistant

Pas plus que le goût des gadgets, M. Raymond Barre n'a le culte des commémorations. *Le troisième anniversaire de sa nomination à l'hôtel Matignon ne donnera lieu, le 25 août, à aucune cérémonie.*

Qui aurait osé, il y a trois ans, aux beaux jours de l'union de la gauche, et au moment où la démission retentissante de M. Jacques Chirac ouvrait une crise de gouvernement, prédire que M. Barre conserverait sa charge aussi longtemps que MM. Michel Debré (trois ans et trois mois) sous le général de Gaulle, et Jacques Chaban-Delmas (trois ans et un mois) sous Georges Pompidou ? L'ancien directeur du cabinet de M. Jean-Marcel Jeanneney a d'ores et déjà dépassé, dans la durée de sa fonction, trois de ses prédécesseurs : MM. Maurice Couve de Murville (onze mois), Pierre Messmer (un an et dix mois) et Jacques Chirac (deux ans et trois mois). Il n'a cessé de recevoir éloges et encouragements de la part *du chef de l'Etat. Après l'avoir présenté* aux Français, le 27 août 1976, comme *« le meilleur économiste français, en tout cas un des tout premiers », « l'homme public le plus apte à résoudre le problème de la lutte contre l'inflation »,* puis, le 4 janvier 1977, comme *« le Joffre du redressement économique »,* M. Valéry Giscard d'Estaing a fréquemment rendu hommage à son *premier ministre : au moins quatre* fois en 1977, cinq fois en 1978, deux fois depuis le début de 1979, soit en moyenne une fois par trimestre, en le félicitant, selon les circonstances, pour son *« courage »*, son *« langage d'honnêteté et de vérité »*, l' *« action d'explication qu'il mène sur le terrain »*, son *« intelligence »*, sa *« compétence »*, sa *« loyauté »*, son *« attachement exclusif à la cause de l'intérêt national ».* A l'issue des élections législatives de 1978, le président de la République ajoutait même : *« M. Barre est certainement un des meilleurs premiers ministres que la France ait eus depuis longtemps ».*

M. Giscard d'Estaing, il est vrai, *n'est pas avare de compliments* quand les usages ou la nécessité politique l'exigent. Ayant nommé *M. Chirac* à l'hôtel Matignon, en 1974, il l'avait présenté, lui aussi, comme *« un excellent premier ministre »* avant de le remercier, après son départ, pour son *« exceptionnelle activité »* et sa *« loyauté »* à son égard.

L'anesthésiste et le chirurgien

Interrogé sur sa conception de l'homogénéité de l'exécutif, M. Barre *déclarait, en novembre* dernier : *« S'il n'y a pas une convergence sur les objectifs à poursuivre et les actions à mener, s'il n'y a pas la même conception des institutions et de leur fonctionnement, s'il n'y a pas la même conscience des objectifs fondamentaux à poursuivre, l'attelage ne peut pas tenir longtemps. Il faut, par ailleurs, se souvenir qu'un premier ministre n'est pas purement et simplement un exécutant, sauf à n'avoir aucune personnalité. A l'accord intellectuel d'ensemble doit venir s'ajouter une relation personnelle, je veux dire par là la loyauté du premier ministre à l'égard du président de la République et la confiance du président de la République dans son premier ministre. »*

Entre le chef de l'Etat et son second premier ministre, l' *« accord intellectuel d'ensemble »* se traduit essentiellement par une identité de vues sur la tâche prioritaire — le redressement de l'économie française, qu'il convient de poursuivre, — et sur les mesures à mettre en œuvre pour y parvenir, en dépit des mécontentements qu'elles suscitent *ici ou là.*

La *« relation personnelle »* qui unit les deux hommes se fonde surtout, *semble-t-il, sur un respect* réciproque, et une certaine estime, bien que M. Barre n'ait jamais été indulgent pour le laxisme économique des précédents gouvernements et donc du ministre des finances de l'époque, M. Giscard d'Estaing.

Manifestant un attachement gaullien aux *institutions, ayant une haute* conscience de son rôle et un sens très développé de la hiérarchie constitutionnelle, le successeur de M. Chirac s'accommode bien, en outre, de toutes les conséquences de la présidentialisation du régime.

Dans leurs fonctions et psychologiquement, le président de la République et le premier ministre paraissent se compléter. Tandis que M. Giscard d'Estaing pratique habilement l'art de l'anesthésie en s'employant à sécuriser et à dédramatiser, M. Barre se livre aux opérations chirurgicales sans douceur en répliquant aux plaignants qu'il vaut mieux avoir un peu mal aujourd'hui que très mal demain.

Cette convergence de vues et cette communauté d'esprit n'expliquent pas totalement le fonctionnement harmonieux, depuis 1976, du tandem Elysée-Matignon. Entre les deux têtes de l'exécutif la coexistence pacifique résulte aussi des enseignements que M. Giscard d'Estaing a tirés de son conflit avec *M. Chirac.*

Le chef de l'Etat, à partir de l'automne 1976, a modifié son attitude sur deux points. D'une part, en installant à l'hôtel Matignon un non-parlementaire, il a cherché à dégager l'action gouvernementale des pressions des partis et à resserrer la dépendance du premier ministre à l'égard du président de la République, comme le général de Gaulle l'avait fait, en 1962, en remplaçant M. Michel Debré par Georges Pompidou. Cette orientation a été accentuée, *dans le deuxième gouvernement* Barre, fin mars 1977, par la suppression des trois ministres d'Etat *qui avaient constitué l'ossature politique* de l'équipe gouvernementale précédente. Irrité par les querelles qui avaient émaillé, au sein de la majorité, la campagne des élections municipales, M. Barre avait demandé, et obtenu, le départ de MM. Olivier Guichard (R.P.R., justice), Michel Poniatowski (R.I., intérieur) et Jean Lecanuet (C.D.S., plan et aménagement du territoire).

D'autre part, le chef de l'Etat a voulu clarifier la répartition des tâches et consacrer l'autorité du premier ministre sur les ministères et l'administration pour éviter que l'Elysée ne devînt en permanence une instance arbitrale entre l'hôtel Matignon et les membres du gouvernement. *Ainsi M. Giscard d'Estaing* a-t-il souligné, dès la nomination de M. Barre, qu'il appartenait à celui-ci, *« et à lui seul »*, de *« diriger et coordonner l'action de tous les ministres »*, en conduisant l'action du gouvernement *« dans la plénitude de ses fonctions ».* M. Barre *a fait en sorte que ces directives* présidentielles soient suivies à la lettre. Si les ministres adressent directement au président de la République des informations qu'ils jugent utiles à l'exercice de ses responsabilités, les décisions éventuelles de ce dernier leur sont transmises par le premier ministre.

« Quand un de mes chargés de mission discute d'un dossier et de nos propositions avec M. Souble (conseiller du premier ministre chargé des affaires sociales) *ou avec M. Hadas-Lebel* (conseiller du premier ministre chargé des affaires de justice, de la fonction publique, etc.), *en présence d'un conseiller du président de la République, c'est aux conseillers du premier ministre qu'il s'oppose éventuellement et si le représentant de l'Elysée intervient, c'est pour approuver leur position,* explique un membre du gouvernement. *Ce sont les conseillers du premier ministre qui tranchent. Et si jamais j'estime que tel ou tel dossier, plus particulièrement politique, doit être examiné par la présidence, l'Elysée me renvoie toujours à Matignon. »*

Certes, dans la pratique, comme sous les présidences du général de Gaulle et de Georges Pompidou, aucune décision essentielle n'est prise sans avoir été entérinée, au préalable, par l'Elysée. Les mises *au point ultimes, pour les affaires* importantes, se font au cours des *audiences bihebdomadaires que M.* Giscard d'Estaing accorde à M. Barre, le lundi et le jeudi à 18 h., ainsi qu'à l'occasion de nombreux échanges téléphoniques. Et le dernier mot appartient toujours au président de la République qui fixe les orientations de la politique à suivre. Ce rôle suprême d'inspiration, de *contrôle, le chef de l'Etat ne manque* pas de le rappeler en rendant publiques les lettres qu'il adresse régulièrement *au premier ministre, soit* pour déterminer le programme détaillé des travaux du gouvernement (les dernières directives en date, publiées le 26 avril, fixaient le calendrier gouvernemental de mai à octobre), soit pour indiquer les actions à entreprendre dans certains *domaines précis (en 1978, par exemple,* les lettres relatives aux problèmes de la Corse et au développement économique du Sud-Ouest).

M. Barre exerce ses prérogatives de chef d'état-major mais l'autorité souveraine demeure à l'Elysée. *« Il n'y a pas de dyarchie »*, souligne *volontiers le premier ministre.*

Figé dans l'isolement

Si, dans le domaine économique, l'échec de la médecine Barre contre l'inflation et le chômage, en partie imputable à l'évolution de la conjoncture internationale, se trouve tempéré par la tenue relative de la monnaie et le rétablissement, en 1978, *de l'équilibre du commerce* extérieur, dans le domaine politique, en revanche, M. Barre n'a donné *aucune suite aux initiatives* que le chef de l'Etat lui avait demandé de prendre, en 1976, *« pour élargir, notamment, vers le centre gauche, la majorité présidentielle »*, puis, en 1978, pour *« ouvrir la voie d'une large union nationale ».* Son penchant pour l' *« ouverture »* est apparu très modéré, sa prudence *s'expliquant facilement, au demeurant,* par son souci de ne pas accroître l'irritation des gaullistes *devant les initiatives présidentielles.* Le premier ministre n'a jamais donné l'impression, par exemple, de prendre au sérieux la mission sur l'emploi confiée par le chef de l'Etat à M. Robert Fabre dans le but de s'allier les électeurs radicaux de gauche.

Bon gré mal gré, M. Barre a reçu le soutien des parlementaires de la majorité, mais il s'est toujours tenu *à l'écart des formations politiques* dont il a souvent dénigré les préoccupations électoralistes. En retour, *les partis de la majorité* n'ont pas relayé le chef du gouvernement dans ses campagnes d'explication. Aussi, pour le proche avenir, le sort politique de M. Barre, qui s'est figé dans son isolement originel, paraît-il dépendre exclusivement de M. Giscard d'Estaing.

M. Barre a, *toutefois, acquis* au cours de ces trois années une dimension nouvelle. S'il n'a pas battu *les records de popularité,* son personnage s'est imposé. Après tout, il est le premier ministre qui, si contesté soit-il, n'a pas provoqué l'échec de la majorité aux élections législatives de 1978, comme certains le craignaient. Il n'a pas non plus porté tort aux giscardiens lors des *élections européennes.* Il a affronté plusieurs conflits sociaux sans perdre le contrôle de la situation. Il assume son impopularité qui sert d'écran à l'audience du président de la République. Le chef de l'Etat semble d'ailleurs partager son sentiment selon lequel *« loin d'avoir de la sympathie pour ceux qui les flattent, les Français ont du respect pour ceux qui leur tiennent le langage de la vérité ».*

La crise économique persistant, M. Barre reste-t-il aux yeux du chef de l'Etat l'homme *« le plus apte »* à l'affronter ? En arrivant à l'hôtel Matignon, le successeur de M. Chirac avait demandé trois ans pour redresser l'économie. Mais, *les choses étant ce qu'elles sont,* il lui paraît maintenant que deux ans de plus sont nécessaires pour *surmonter le choc. Deux ans : c'est* le temps qui nous sépare de l'échéance présidentielle de 1981. Une échéance qui appellera, peut-être, un autre traitement politique.

ALAIN ROLLAT.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Ère Barre, an IV

« Professeur, M. Barre a fait d'excellents traités d'économie politique. Au gouvernement, il a échoué. » Ce jugement est de M. Raymond Bourgine, sénateur (CNIP) de Paris, concluant ainsi, dans *VALEURS ACTUELLES,* dont il est le directeur, le bilan des trois années de gouvernement de M. Raymond Barre. Après avoir regretté que le premier ministre n'ait pas remis en cause l'impôt sur les plus-values, responsable de l'insuffisance des investissements, et la taxe professionnelle, qui pénalise l'industrie française par rapport à ses concurrentes, M. Bourgine écrit :

« Les réformes fiscales sont délicates, mais relativement faciles. Les problèmes vraiment graves sont ceux du gonflement des dépenses civiles improductives et des dépenses de maladie. (...) Il n'est pas admissible que les dépenses de fonctionnement de l'Etat augmentent de 6 % ou 7 % par an, en valeur réelle, alors que la production industrielle, qui fournit la base de la contribution, augmente de 1 % à 2 %.

» Pour ce qui est de la sécurité sociale, le gouvernement semble aller de surprise en surprise : 17 milliards il y a six mois, 12 milliards, de nouveau, il y a quelques semaines. C'est le peuple qui est surpris : il croyait, dans son gros bon sens, que gouverner, c'est prévoir. »

» Ces surprises successives sont impardonnables. Il faut traiter le problème de la sécurité sociale. A la vérité, il n'y a qu'une mesure qui serait efficace (elle serait évidemment impopulaire) : ce serait d'instituer une « franchise », comme en matière d'assurance automobile. »

Robert Lozda propose, dans *LA VIE FRANÇAISE,* une autre explication du fait que M. Barre *« est loin d'avoir tenu son pari ».* *« Sur le fond,* écrit-il, *si la politique de M. Barre ne réussit pas mieux, c'est parce qu'elle n'est ni assez libérale ni assez rigoureuse. (...) Mais, il faut l'admettre, le libéralisme n'a pas en France un poids qui lui permettrait de se faire entendre vraiment par les pouvoirs publics. (...) En trois ans, R. Barre n'est pas arrivé à modifier les comportements, et cela ne doit pas surprendre. Il n'est d'ailleurs pas lui-même immunisé complètement contre le virus étatiste ; si tel était le cas, il ne serait pas parvenu au rang de premier ministre dans cette société. »*

Au contraire, pour Jean Matouk, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR,* l'échec du plan Barre est celui du libéralisme. *« Le plus frappant, et le plus accablant des constats pour ceux qui nous gouvernent et pour le « meilleur économiste de France »,* écrit-il, *c'est que ce « plan » a démontré son inefficacité à l'intérieur même de la logique libérale. Contrairement à ce que prétendait Raymond Barre, en effet, les entreprises industrielles n'ont pratiquement pas augmenté leurs investissements (elles ont, par contre, investi chaque année 10 milliards à l'étranger), et elles ont sauvagement réduit les effectifs qu'elles employaient. Là est bien l'échec principal du premier ministre : la démonstration est faite que le libéralisme n'est vraiment plus d'époque.*

Pierre Pujo ne va pas aussi loin dans *ASPECTS DE LA FRANCE : « Le libéralisme économique n'est pas la panacée, surtout lorsque l'on conserve bien des structures d'un socialisme étatique ruineux et paralysant... »,* écrit-il. Il poursuit : *« Aujourd'hui, M. Barre invoque la forte hausse du prix du pétrole — imposée de l'extérieur — pour expliquer les difficultés économiques de la France. Que cette hausse les aggrave, nous n'en disconvenons pas, à la différence d'un Marchais qui nie jusqu'à l'évidence. Il n'en reste pas moins que la politique du pouvoir depuis trois ans n'a pas fait disparaître les causes internes d'inflation et de chômage et que le déficit de notre balance commerciale ne peut être imputé au seul prix du pétrole.*

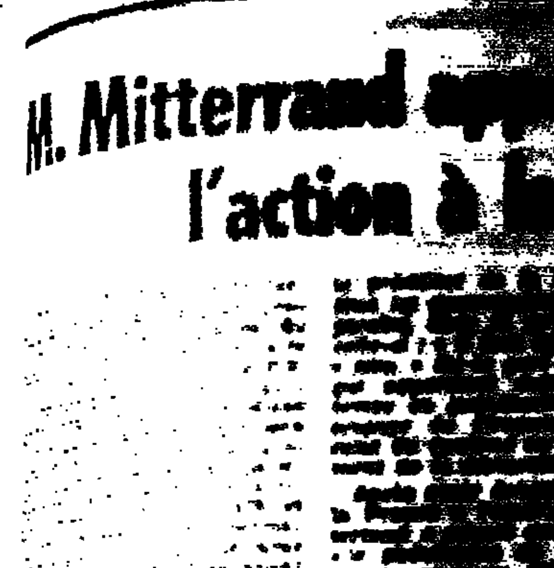
L'éditorialiste monarchiste incrimine *« la campagne électorale permanente dans laquelle a vécu le pays »* et qui, dit-il, *« n'incitait guère le gouvernement à prendre des mesures énergiques et impopulaires ».* Or Maurice Roy indique, dans *LE POINT,* que *« le budget pour 1980 est le dernier acte par lequel le gouvernement peut espérer une sérieuse influence sur l'élection présidentielle de 1981 »,* ce qui, outre la conjoncture économique, constitue *« une autre excellente raison pour éviter de matraquer les contribuables ».* *« Pas question,* écrit-il, *d'augmenter la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.), que chacun acquitte dans ses achats. Elle est déjà la plus élevée d'Europ et ce serait contribuer à la hausse des prix,* explique-t-on. *Force est donc, finalement, de regarder une fois encore du côté de l'impôt sur le revenu. »* Celui-ci *« deviendrait plus progressif pour ceux dont les revenus dépasseraient 15 000 francs mensuels par foyer mutcal ».* Il conclut : *« A part le principe giscardien de l'équilibre, le budget de 1980 ne bouscule rien. Dangereux en période préélectorale ? Ne rien toucher à la fiscalité française risque, à la longue, de l'être plus encore. »*

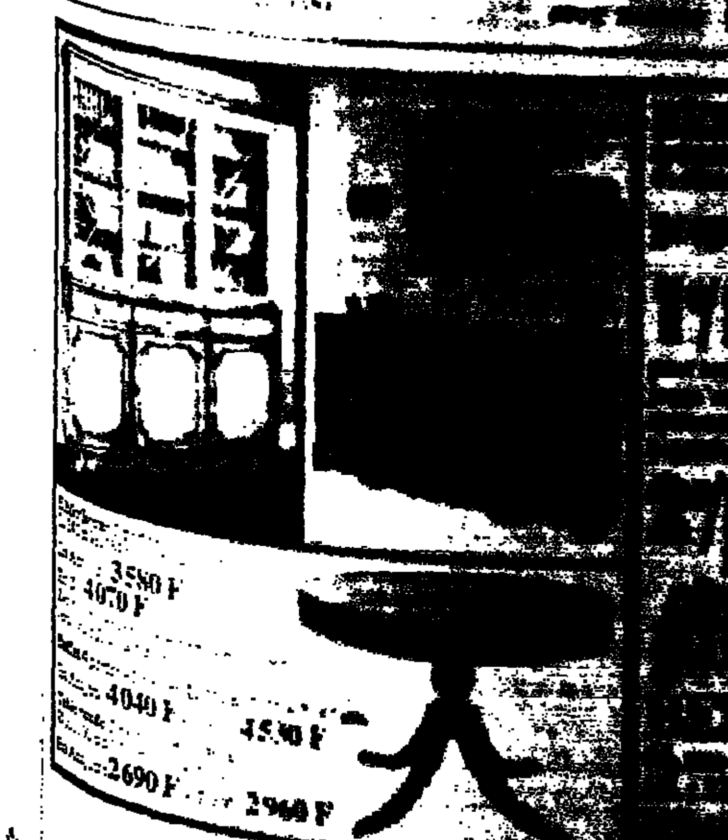
Sur ces questions, et d'autres, M. Georges Marchais avait proposé au premier ministre un débat télévisé. S'il l'a refusé, écrit Pierre Calmette dans *L'HUMANITE-DIMANCHE,* c'est que M. Barre *« veut, à tout prix, écarter un débat contradictoire sur le fond ».*

Une politique nouvelle ? *« Fort bien,* écrit François Fonvieille-Alquier dans *TEMOIGNAGE-CHRETIEN, mais comme l'on ne peut évidemment pas compter sur l'équipe Giscard-Barre pour appliquer ces mesures salvatrices, comme nous sommes gouvernés par la formation la plus réactionnaire que la France ait connue depuis trente ans, énumérer les mesures qui s'imposent ne signifie pas grand-chose. C'est au pouvoir et au pouvoir seulement que la gauche pourrait les appliquer, pas dans l'opposition. Or, pour arriver au pouvoir par les moyens légaux qu'elle a définitivement choisis, elle doit avoir 50 %, et elle ne parviendra à ce chiffre qu'en unissant ses forces. »*

Perspective inactuelle. Pourquoi ? Jean-Jacques Rosa apporte un élément de réponse dans *L'EXPRESS : « Les nombreuses études qui évaluent les effets inattendus, et souvent pervers, des interventions de l'Etat renforcent incontestablement un nouveau courant politique libéral,* écrit ce « nouvel économiste ». *La crédibilité des entrepreneurs politiques qui proposent de rompre avec une tradition séculaire (1870-1970) et d'amorcer une transformation de notre société vers plus de liberté et moins de dirigisme en est accrue. Dans les conventions du langage politique, ceux-ci sont, pour l'instant, classés « à droite ». Le jeu de leurs adversaires, affaiblis par les conclusions des économistes, est de contester ces derniers. »* Jean-Jacques Rosa ajoute : *« Qu'une analyse scientifique modifie l'issue d'une lutte politique n'implique pas pour autant que son auteur soit réduit au rôle de combattant. En d'autres temps, l'idée que la Terre était ronde, et non plate, ébranlait l'équilibre religieux et politique de la société. Et pourtant, il serait ridicule de réduire la science de Galilée à une entreprise de conquête du pouvoir. »*

Certes, mais, trois ans après l'arrivée au pouvoir de M. Barre, la preuve que le libéralisme « tourne » reste à faire. — P. J.





POLITIQUE

M. Mitterrand appelle les militants socialistes à développer au maximum l'action à la base et souhaite une gauche de salut public

De notre envoyé spécial

Anglet. — M. François Mitterrand a entamé son exposé, prononcé devant les stagiaires du parti socialiste, par un inventaire des actions de formation du P.S. Il a précisé que la formation qu'il dirige sera bientôt dotée d'une « école du socialisme » qui sera baptisée « Ecole André-Boulloche », du nom de l'ancien parlementaire socialiste décédé accidentellement le 16 mars 1978, et qui fonctionnera de façon permanente. « *Ainsi*, a-t-il précisé, *nous pourrons faire un bond en avant considérable.* »

Le premier secrétaire du P.S. a ensuite dressé le bilan de l'action du gouvernement. Il a décrit « *l'extraordinaire accélération de la crise subie par les travailleurs* » avant d'ajouter : « *Tout se produit en même temps, de telle sorte que rares sont les Français qui pourront douter qu'il s'agit du plus grand échec et du plus grave échec de la politique française de l'après-guerre. C'est la juste rançon de la durée de la majorité... Or, le premier de ceux qui ont bénéficié de cette durée, n'est-il pas M. Valéry Giscard d'Estaing ?* » Le député de la Nièvre, qui ne voit que « *légèreté à l'Elysée et vanité à Matignon* », ajoutant : « *Voilà l'attelage qui prétend conduire la France* », a ensuite souligné que le parti socialiste a été « *présent partout où cela était nécessaire, chaque fois qu'il a fallu lutter contre l'effet de telle ou telle mesure dévastatrice* ».

Après avoir évoqué tour à tour le chômage, la situation des producteurs agricoles, celle des cadres, M. Mitterrand a indiqué que s'ajoutent à ce bilan « *des événements qui peuvent conduire l'opinion à comprendre qu'elle a été trompée : c'est l'affaire du France, ce sont les incendies de forêts pour lesquels le président de la République a joué les dispensateurs de bonnes paroles, dont la principale était celle-ci : « Il faut que l'on s'organise. » De la part de quelqu'un qui appartient depuis si longtemps au gouvernement, c'est le langage de l'impuissance, sinon celui du cynisme ou tout simplement de la désinvolture.* »

Après avoir évoqué l'action de la France à l'extérieur, M. Mitterrand a estimé que, en France, « *le phénomène de la lutte des classes continue d'être tel qu'il faut garder à l'esprit qu'il existe une classe sociale soucieuse d'imposer sa toute-puissance à toutes les autres* ». Face à l'« *immense désarroi* » créé, selon lui, par « *la politique insolente d'une classe sociale oppressive* », M. Mitterrand a souligné qu'il n'est pas possible de répondre à cette « *agression* » par une simple « *addition des mesures* ». Il a précisé : « *Face à une situation d'une telle gravité, est-il bien nécessaire de poursuivre, chacun là où il se trouve, le jeu de la tactique, des propositions et des luttes isolées, partielles ? A la gravité de la crise ne peut répondre qu'une solution politique... Nous considérons que le rôle du P.S. est d'appeler l'opinion à la seule solution politique capable de répondre aux questions posées, c'est-à-dire à l'union des forces populaires, au rassemblement des forces économiques et sociales, aujourd'hui dispersées, à l'élargissement de la base sociale des luttes au-delà de ce qu'il est traditionnel. Pour l'instant, cela ne porte qu'un nom : rétablir l'union de la gauche, l'union des forces sociales. Nous n'avons pas fait d'autres analyses. Nous n'avions pas d'autre objectif en 1971. Le congrès de Metz est donc dans la droite ligne de celui d'Epinay.* »

Le premier secrétaire du P.S. a ensuite noté que « *les masses sont unitaires* ». Il a ajouté : « *Cela est démontré par toutes les élections. En 1978, les Français ont été plus nombreux à se prononcer pour une gauche en proie au désordre et à la querelle qu'ils ne l'avaient été en 1974 pour une gauche dans l'harmonie. Les masses sont unitaires au point que ceux qui ne le sont pas prennent mille et une précautions de langage pour détruire l'unité là où il faudrait la défendre.* »

Avancer pas à pas

Après avoir rappelé que les partis communiste et socialiste professent deux philosophies et deux conceptions de l'homme différentes, le député de la Nièvre a souligné qu'il faut que « *prime la lutte contre l'adversaire commun* ». Après avoir regretté que « *la volonté hostile d'un seul* » puisse faire obstacle à la reconstruction de l'union, il a déclaré : « *Le P.S. entend créer et développer une conscience collective qui rendra de plus en plus difficile le refus de l'unité d'action. Certes les circonstances nous obligent à avancer pas à pas car le P.S. ne peut se substituer aux décisions des autres. Mais avancer pas à pas ce n'est ni piétiner ni reculer.* »

M. Mitterrand a ensuite qualifié de « *discussion futile* » l'opposition qui est faite entre les notions d'« *union à la base* » et d'« *union au sommet* ». Il a rappelé que dans la motion qu'il a soutenue lors du congrès socialiste de Metz figure « *en toutes lettres* » la primauté aux actions communes qui doivent être menées à la base. Il a appelé les socialistes à développer sans délai ces actions à la base « *avec tous ceux qui le voudront et tous ceux qui le pourraient* ». Il a ajouté : « *Aucune fédération ne pourra se trouver en défaut sur le plan des différentes actions à mener.* » Parmi ces actions pour lesquelles le P.S. fera des propositions figurent notamment la défense du pouvoir d'achat, de l'emploi, des « *régions sacrifiées* », de la Sécurité sociale, des libertés ainsi que les luttes pour les énergies nouvelles, pour le développement de la recherche et pour la réforme de la fiscalité.

Le premier secrétaire du P.S. a ensuite estimé que l'idée de rencontres au sommet entre partis et syndicats de gauche n'est pas d'une « *réalité prochaine* », mais il a aussitôt précisé : « *Je ne propose donc pas une rencontre multilatérale politique et syndicale. Je me contente de dire que le P.S. y répondrait favorablement. Mais comme il nous faut avancer pas à pas, le P.S. prend l'initiative afin de rencontrer de façon bilatérale l'ensemble des formations qui occupent le terrain sur lequel nous évoluons, c'est-à-dire aussi bien des grands partis que les organisations ouvrières et les organisations d'enseignants et celles qui s'intéressent à la consommation ou à la famille.* » M. Mitterrand a ensuite évoqué l'attitude du parti communiste, en regrettant que ce dernier paraisse « *renoncer à l'union* » tant qu'il n'aura pas rééquilibré la gauche à son profit. Il a demandé : « *Préfère-t-on ici et maintenant la victoire des forces populaires au service immédiat des intérêts particuliers ? Les socialistes, pour leur part, sont prêts à tout moment. Nous voulons préparer le moment où la solution politique s'imposera. C'est pourquoi nous élargirons nos contacts auprès des forces nouvelles qui s'ajouteront à celles qui se sont révélées au cours de ces dernières années. Si je devais résumer en une phrase notre objectif, je dirais : il faut à la France une gauche de salut public.* »

« Des combats d'arrière-garde »

Répondant ensuite aux questions des journalistes, M. Mitterrand a explicité une formule qu'il avait utilisée quelques instants auparavant, et par laquelle il dénonçait « *les combats d'arrière-garde dans lesquels certains se complaisent* ». Le député de la Nièvre a indiqué : « *je pense à toute une série d'opérations qui sont seulement des opérations de protestation, alors que les solutions politiques n'ont pas été préparées pour pouvoir infléchir la décision du gouvernement, et de ce fait on donne le sentiment à la classe ouvrière que, d'échec en échec, de revendications non satisfaites en revendications non satisfaites, uniquement pour la parade de la propagande politique, en fait on ne donne pas à la classe ouvrière l'instrument qui lui manque, c'est-à-dire l'union des travailleurs.* »

M. Mitterrand s'est toutefois défendu de mettre en cause l'action des syndicats, notamment lorsqu'il s'agit de défendre « *une grande société nationale* », faisant ainsi allusion à l'ordre de grève lancé à la S.N.C.F.

Interrogé sur le point de savoir s'il se rendra le 24 août à la convocation du juge d'instruction consécutive aux émissions de Radio-Riposte, M. Mitterrand a répondu : « *Je ne déteste pas élargir le cercle de mes connaissances (...). Je suis fier d'avoir à défendre, à cette occasion, la liberté de la presse audiovisuelle. Le président de la République ayant placé des sentinelles partout où pourrait passer une information libre, ce sera le procès que nous engagerons contre l'appropriation par le président de la République d'un monopole public.* »

Evoquant enfin la préparation du « *projet socialiste* », le premier secrétaire du P.S. a précisé qu'il sera « *heureux* » si les socialistes se prononcent « *dans leur ensemble* » en faveur de ce texte. Il a ajouté : « *Cela implique qu'il y ait une discussion sérieuse et sans complaisance ; celle-ci doit conduire le P.S. à rester dans la ligne choisie à Metz. Si ces conditions sont rassemblées, vous ne me verrez fermer aucune voie permettant tout élargissement utile de la direction du parti (...). Ce projet n'est pas fait pour 1981, mais il en sera un support très important.* »

M. Mitterrand a conclu : « *L'essentiel, pour les socialistes, unis autour de leur candidat en 1981, sera d'obtenir l'audience la plus large pour représenter la gauche au second tour.* ». — J.-M. C.

Dans la presse parisienne

L'HUMANITE : déclarations d'intention.

« *Que reproche-t-on aux communistes ? Que reproche-t-on aussi à la C.G.T. ? De ne pas en rester aux épithètes vengeresses et aux dénonciations platoniques. De ne pas se contenter de crier au loup, mais, sans négliger la valeur des mots, d'avoir surtout recours aux actes, de proposer aux travailleurs des objectifs de lutte et de les aider à organiser l'action. (...)*

» Si le parti avait gentiment attendu la rentrée de septembre, s'il n'avait formulé dès le 2 août neuf objectifs de luttes immédiats, nos censeurs d'aujourd'hui seraient moins sévères. C'est la résonance de nos propositions dans la masse du peuple qui les inquiète. C'est l'écho rencontré par les initiatives d'action de la C.G.T. qui leur fait perdre leur sang-froid.

» Sans doute est-ce la preuve que les interventions concrètes contre la politique du pouvoir et ses effets peuvent faire évoluer bien des choses. Rien en tout cas ne peut, pour l'efficacité, leur être comparé. Une action unitaire dans l'entreprise ou le quartier, la ville ou la région, vaut mieux que dix déclarations d'intention. Celles exprimées hier par F. Mitterrand sont peu susceptibles de démentir cette réalité tenace. »

(RAYMOND GELLY.)

LE FIGARO : contresens.

« *La démarche de François Mitterrand se veut habile. Elle place en fait les socialistes dans le champ clos où les attendaient les communistes. La position est fort inconfortable sur le plan politique avec un électorat sans vraies racines ouvrières. Elle l'est encore davantage sur le plan tactique en ce qu'elle prétend engager certains syndicats. Malades de leur compromission avec la politique lors des législatives, ces derniers sont sur leurs gardes. Outre que l'on voit mal la C.G.T. — fort maltraitée à Anglet — prêter l'oreille aux appels socialistes, ni la C.F.D.T., ni F.O. n'entendent se laisser piéger.*

» Alors François Mitterrand, dans une grande envolée, invoque « une gauche de salut public ». On reconnaît bien là l'utopie socialiste qui ne s'embarrasse pas d'un contresens. La notion de salut public requiert l'adhésion de tous. Elle ne saurait se satisfaire de celle d'une fraction de l'opinion. »

(CHARLES REBOIS.)

L'AURORE : Marchais ne reculera pas.

« *L'important pour Marchais, désormais, c'est qu'il devance le candidat socialiste au premier tour en 1981. Qu'il assure ainsi la victoire de Giscard au second est secondaire. La « volaille » communiste ne doit plus être « plumée » par le P.S., le P.C. n'a pas d'autre souci.*

» Aussi Mitterrand peut-il faire des concessions pour la relance de l'union, protester de son ancrage à gauche, assurer, la main sur le cœur, que Giscard est l'homme à abattre, Marchais ne reculera pas d'un pouce. Tout au plus, le maire de Château-Chinon peut-il prendre à témoin l'opinion publique de la mauvaise volonté de ses ex-partenaires. Mais il y a longtemps que, place du Colonel-Fabien, on a l'habitude de ramer à contre-courant en attendant des jours meilleurs... »

(GUY BARET.)

Elargir la base sociale

(Suite de la première page.)

Car il ne fait aucun doute pour M. Mitterrand que la guache doit être représentée au second tour par le candidat socialiste. « *L'essentiel pour les socialistes unis autour de leur candidats*, a-t-il précisé, *sera d'obtenir l'audience la plus large pour représenter la gauche au second tour.* »

Obtenir l'audience la plus large nécessite un « *élargissement de la base sociale des luttes* », un effort d'unité interne et un travail de réflexion qui rende crédible le programme du candidat socialiste face à la crise.

En ce qui concerne la combativité des socialistes et leur présence sur le terrain, le premier secrétaire a souligné avec force qu'« aucune fédération ne pourra se trouver en défaut sur le plan des actions à mener ». Il a lui-même énuméré une liste de domaines qui se prêtent à des actions unitaires « à la base ».

Dûment chapitrées, les fédérations socialistes sont également l'objet d'un effort d'uniformisation. L'appareil du parti est, en effet, en voie de réorganisation, afin que la direction dispose d'un instrument plus maniable et plus efficace. Toutefois la diversité qui fait aussi la richesse du P.S., peut en pâtir et restreindre l'influence du parti.

En revanche la cohésion interne s'est trouvée confortée par les initiatives de M. Mitterrand : nul ne peut, en effet, trouver à redire lorsqu'il s'agit de relancer l'union de la gauche, sauf à paraître sacrilège. « *L'élargissement de la base sociale des luttes* » et l'appel lancé au mouvement associatif ne peut que réjouir les amis de M. Michel Rocard qui ont livré bataille sur ce thème lors du congrès de Metz.

En tout état de cause, l'occasion d'un rapprochement entre la majorité et la minorité du parti existe : la commission chargée d'élaborer le « *projet socialiste* » avant que celui-ci ne soit soumis aux instances nationales se réunit mercredi 21 août. Son élaboration doit permettre de mesurer la capacité des socialistes àrépondre à la crise, ainsi que l'attention qu'ils portent à des catégories qu'ils estiment avoir négligées,, telles les cadres, les agriculteurs ou les familles.

Le thème de l'élargissement a d'autres résonnances politiques. L'utilisation de la notion de « *salut public* » confirme que la direction du P.S. tietn un langage susceptible de séduire une fraction de l'électorat gaulliste ; c'est une idée chère au CERES. Est-ce à dire que le P.S. cherche, à travers son projet de programme, à retrouver l'unanimité autour de sa direction ? Celle-ci ne semble pas disposée à accueillir en son sein plus que le courant animé par M. Mauroy et à condition qu'il accepte la ligne du congrès de Metz qui l'avait rejeté avec le courant Rocard dans la minorité.

A tous égards la discussion qui s'engage sur le « *projet socialiste* » sera décisive pour la cohésion, l'image, et l'avenir du P.S.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *Le P.S.U. a lancé un appel*, lundi 20 août, à une « *mobilisation sans précédent* » contre « *l'offensive sans précédent* » que constituent, selon lui, les mesures prises, cet été, par le gouvernement. Evoquant l'attitude du P.S. et du P.C.F., qui « *semblent vouloir réussir avant tout le premier acte de la campagne présidentielle et jouer avec le sentiment d'une unité que tous les travailleurs savent nécessaire* », le P.S.U. a déclaré : « *Nous disons donc aux uns et aux autres : si la bataille contre le pouvoir est vraiment l'objectif principal, laissez les travailleurs se rencontrer, se réunir en comités unitaires de base sans aucune exclusive, et que vos organisations encouragent à ces réunions pour préparer des ripostes à toutes les mesures antisociales.* »

● *M. Thierry Jeantet*, secrétaire national du M.R.G., estime qu'après l'annonce des diverses positions syndicales et après les déclarations de M. Mitterrand, « *il faut créer une série de pôles d'action autour de thèmes concrets tels que la défense des salaires, la réduction du temps de travail et, par ailleurs, l'extension des libertés publiques. Ainsi se constituera peu à peu et de fait un front social nécessaire pour faire reculer le gouvernement* ». Selon M. Jeantet, dans l'affaire de Radio-Riposte, « *tous les démocrates sont solidaires des socialistes comme ils le sont d'ailleurs des autres animateurs de radios libres* ».

« Le Figaro » : Hitler a tué au nom de la génétique

A l'occasion du proche anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, M. Max Clos écrit dans *le Figaro* :

« *La formidable machine de guerre mise sur pied en six ans par Hitler a largement dépassé le problème des conquêtes territoriales. Il s'agissait d'abord de traduire dans la réalité, par le fer et le sang, une théorie « scientifique » contestable fondée sur le mythe des races « supérieures » et « inférieures », la distinction entre le « surhomme » et le « sous-homme », la classification des peuples en maîtres et esclaves, au nom de la génétique.*

» Les théories ne sont que des mots et elles ne tirent pas à conséquence tant qu'on se contente d'en débattre dans les salons. Tout change quand on passe à l'acte, car alors les mots tuent. C'est ce qu'a fait Hitler et nous n'avons pas le droit d'en oublier les conséquences (...).

» Ceux qui rêvent d'un « Etat fort » devraient garder en mémoire que l'Etat fort, presque toujours, devient un Etat policier, c'est-à-dire une dictature.

» C'est pourquoi, dans ce journal, nous défendrons et continuerons de défendre des positions dites « de droite », mais jusqu'à une limite très précise, celle qui tranche entre la dictature et le libéralisme. C'est pourquoi nous combattrons toute idéologie, qu'elle se réclame de la droite ou de la gauche, dont l'aboutissement inéluctable serait de mettre en place un régime portant atteinte aux libertés. »

[N.D.L.R. : Ne peut-on voir dans cet éditorial le rejet des thèses génétiques de la nouvelle droite qui ont été plus d'une fois évoquées dans « le Figaro magazine » ?]

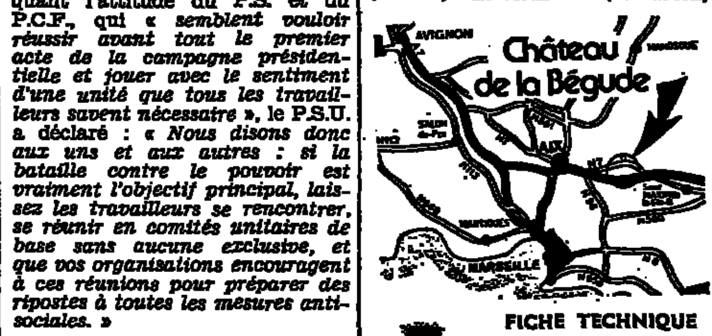
DÉFENSE

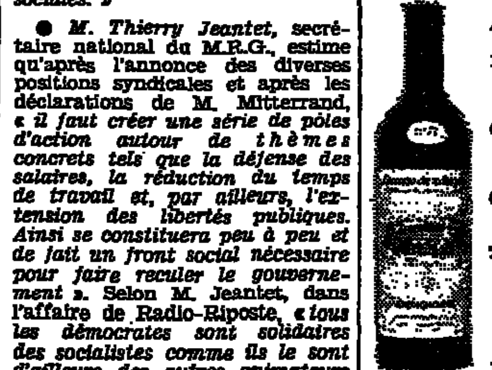
« L'HUMANITÉ » JUGE DANGEREUSES LES OPTIONS DU GÉNÉRAL BUIS ET DE M. SANGUINETTI

A la suite des déclarations du général Buis et de M. Alexandre Sanguinetti, sur l'organisation de la défense de l'Europe passant par l'association de la France et de l'Allemagne dans le domaine de l'armement nucléaire, qui ont été publiées par *le Nouvel Observateur* (*le Monde* daté 19-20 août), Jean Le Lagadec écrit dans *l'Humanité* du 21 août, sous le titre « *Dangereuses options* » : « *Pourquoi cette brusque nécessité d'abandonner l'indépendance de la France et d'accorder l'armement nucléaire à l'Allemagne de l'Ouest, alors que le traité de Paris en 1954, après le rejet de la Communauté européenne de défense en 1952 a formellement interdit une telle éventualité.*

» Il y a un certain irréalisme dans les positions qui résultent de cet entretien. Malheureusement, malgré l'incohérence des théories exprimées — et que le Nouvel Observateur *véhicule complaisamment — on peut être certain de leur utilisation par des gens que la souveraineté française démange depuis longtemps.*

» Il est impossible d'accorder les positions exprimées par le général Buis et Alexandre Sanguinetti avec le souci de l'indépendance et de la souveraineté nationales. Mais ce qui est sûr, c'est que des gens comme M. Lecanuet et d'autres partisans de l'abandon de l'indépendance nationale, les atlantistes à tout crin se réjouiront de tels propos. »





Le Monde

société

ÉDUCATION

DES ENFANTS DANS UN HARAS EN PÉRIGORD

« On voudrait rester toute l'année »

De notre envoyé spécial

Périgueux. — « Je pensais que ce serait comme dans un hippodrome, qu'il y aurait un champ de courses avec des chevaux partout... Mais c'est beaucoup mieux. » *Patrick, onze ans, est enthousiaste. Comme ses neuf compagnons, tous âgés de six à douze ans, qui séjournent au haras de Maurellières, près de Quinsac (Dordogne).*

Le lieu est rustique. Avant d'atteindre la clairière au bord de la forêt de Puyguilhem, le chemin creux qui prolonge la route bitumée annonce qu'il ne faut pas trop attendre de gazon ratissé ou de barrières immaculées. De fait, le haras de Maurellières, c'est beaucoup mieux qu'un club ripoliné.

Quand Jean-Patrice Dausse s'y installe au début de 1977, la maison menace ruines. Cet ancien steward d'Air Inter est fou de chevaux. Déjà, à Paris, il consacrait tous ses temps libres aux poneys qu'il avait achetés petit à petit, les visitant et les soignant chaque jour, à 40 kilomètres de chez lui. Ici, il veut faire de l'élevage. Mais les poulains se vendent mal. Avec Danièle, une fille du pays qu'il a épousée, il décide donc de s'orienter vers l'instruction. D'autant que ses poneys, tous de la race britannique des New-Forest lui paraissent particulièrement appropriés, car « ils ne sont ni rase-mottes ni « teigneux » et mal embouchés comme certains shetlands ».

Aujourd'hui, Jean-Patrice et Danièle possèdent neuf poneys, dont un étalon. La maison a été restaurée, les écuries soigneusement aménagées. Ce qui vaut à l'établissement le patronage officiel des Haras nationaux. Jean-Patrice tient à l'appellation de haras. Le mot révèle avant tout un esprit : « Les enfants sont ici pour apprendre le cheval, le respect et les obligations envers lui, et non d'abord pour apprendre à se poser et à se mettre en valeur sur le cheval. »

En douceur

Résultat : en quelques jours, tous les jeunes pensionnaires montent, sans plus de difficultés qu'ailleurs, avec plaisir, semble-t-il, et comme en douceur. Au haras de Maurellières, on ne met pas la charrue devant... le cheval.

Les enfants vivent avec les animaux. Ils observent la forêt et la nature, les fleurs et les herbes. Ils touchent à la poterie et ne boudent pas la piscine proche de Champagnac-de-Bélair. Ils montent souvent, mais sans obsession, sans obligations de principe. « Parfois, tout un jour, un enfant accompagne ses camarades à la carrière. *Il soigne les chevaux et cependant ne souhaite pas monter.* Je sais que le lendemain, il sera le premier à les seller. » *Pour pouvoir suivre chaque enfant, l'amener à remonter quand il est tombé, par exemple, Jean-Patrice et Danièle tiennent à limiter le nombre des pensionnaires.* « Au-delà de huit à dix, ce n'est plus possible, et des petits groupes se forment inévitablement. ». *De même pour l'âge :* « Après douze ans, ils sont déjà gâtés et pensent trop à la compétition. »

« On voudrait rester toute l'année », *assure Emmanuel, dix ans. Le haras de Maurellières ne reçoit les enfants que pendant les vacances scolaires. Jean-Patrice n'a pas très envie de formuler d'autres grands projets. Pour le moment, il constate que les enfants et... les poneys paraissent heureux. Il songe qu'il devra partir un jour, vivre autre chose, ailleurs ; le nombre restreint de stagiaires et les prix pratiqués (520 F la semaine, pension complète, tout compris ; seule une paire de bottes en caoutchouc est nécessaire) ne permettent pas une grande aisance matérielle...* « Mais je sais maintenant que c'est ici que j'ai mes racines, *dit-il.* Parce que c'est ici qu'on a le plus peiné. »

CHARLES VIAL.

POINT DE VUE

LA RÉFORME DES CARRIÈRES UNIVERSITAIRES

Vive le mandarinat !

par JEAN GATTEGNO (*)

AU sein de l'appareil d'Etat, le service public de l'enseignement supérieur a un caractère spécifique, qu'il importe de préserver si l'on veut que l'université soit un organisme vivant et fécond. Sa qualité repose principalement sur l'indépendance des enseignants vis-à-vis du pouvoir politique en place, quel qu'il soit, et sur la pluralité de leurs écoles de pensée. Le système en vigueur jusqu'à présent, malgré ses défauts, tentait de répondre à ces impératifs en combinant l'examen préalable des aptitudes des candidats par une instance nationale, procédure nécessaire au recrutement d'enseignants fonctionnaires titulaires, et l'autonomie des universités dans le choix des enseignants, garantie éminente de leur cohérence scientifique et pédagogique ainsi que de la diversité des enseignements supérieurs.

C'en est fini. Le gouvernement a choisi la date du 15 août pour publier quatre décrets dont les dispositions essentielles déséquilibrent gravement la vie universitaire et créent une organisation qu'aucun pays étranger ne peut nous envier.

Le pluralisme des idées dans le milieu universitaire a désormais du plomb dans l'aile. A partir de février 1980, c'est un tout-puissant conseil supérieur, où la hiérarchie universitaire sera sur-représentée par rapport à son importance réelle dans les universités, qui recrutera les enseignants titulaires « en dernier ressort ». Bien sûr, il prendra, pour ce faire, des avis, en premier lieu celui des commissions constituées dans les universités. Mais ces dernières, surtout dans les petites universités, seront en partie composées d'enseignants désignés par le conseil supérieur, voire membres de celui-ci. Elles ne risquent donc guère de faire preuve de mauvais esprit. Le conseil supérieur a ainsi la haute main sur le choix de la plupart des enseignants. Il pourra éliminer sans difficulté tous ceux qui ne plaisent pas.

La conséquence immédiate sera l'institution de véritables monopoles constitués par les écoles de pensée dominantes (il y a en dans toutes les disciplines). Ils seront d'autant plus pesants que le conseil supérieur sera en fonction pour six ans, et que ceux de ses membres qui seront élus le seront non point à la proportionnelle mais au scrutin uninominal, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des autres élections professionnelles.

La fin de l'autonomie

L'indépendance universitaire est, elle aussi, diminuée. Le ministre s'octroie le droit de nommer le tiers des membres du conseil supérieur, au lieu du quart dans le système précédent. Sauf si le ministre est infiniment sage, que les conservateurs, les courtisans et autres importants auront par ce biais une occasion supplémentaire de faire partie du saint des saints. Pour que le verrouillage soit parfait, le ministre des universités s'octroie également le pouvoir de recruter lui-même qui bon lui semble sur les postes de professeurs nouvellement créés.

L'autonomie des universités, pourtant pièce maîtresse de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de novembre 1968, devient lettre morte. Elle succombe devant la prédominance du conseil supérieur et l'intervention directe du ministre. Alors que les universités avaient, depuis bien des années, le dernier mot dans le choix de la grande majorité de leurs enseignants permanents, elles n'auront plus qu'à indiquer leurs préférences à un conseil supérieur qui peut en faire litière, et qui peut même se passer de leur avis en instituant dans les disciplines de son choix un concours d'agrégation. Il aura donc le mot de la fin.

Enfin, contrairement à ce qui se passe d'ordinaire quand on substitue un régime de recrutement à un autre, aucune mesure n'est prévue pour préserver les droits des enseignants en fonction (en particulier les non-titulaires) dont l'aptitude avait été reconnue. Le conseil de la fonction publique avait pourtant, le 17 juillet, demandé que des mesures soient prises à leur intention.

Un tel régime centralisateur n'a rien à voir avec la justice ni avec la qualité. Son objectif est de donner, dans chaque discipline à une caste de grands patrons le plus souvent parisiens, les pleins pouvoirs sur le recrutement de leurs collègues. On devine aisément le « clientélisme » qui en résultera. Il n'y aura de carrière que pour les bien-pensants et les conformistes. Le pouvoir sera au bout de l'orthodoxie. La chasse aux innovateurs et aux dissidents est ouverte.

Le conseil supérieur apparaît nécessairement comme un organe politique plus que scientifique, abandonné au règne sans partage de la majorité du moment, qui s'autoreproduira. Comme, en outre, l'option politique n'est bien souvent, chez les universitaires, que le masque de leurs partis pris intellectuels, il y a là un risque certain de sclérose scientifique. Sclérose d'autant plus grave que le nombre de postes créés chaque année est faible. Laisser ainsi les mains libres aux mandarins, c'est vouer l'université française à la médiocrité et à la « médiocratie ».

Le ministre des universités avait annoncé une nuit du 4 août pour les universitaires. Elle connaît décidément fort mal son histoire, car elle apporte tout le contraire : le renforcement des privilèges des grands notables. Et c'est logique. Sans leur connivence, sans leur pression, cette réforme aurait-elle vu le jour ?

(*) Professeur de littérature anglaise à l'université Paris-VIII, secrétaire national du SGEN-C.F.D.T.

● *Le transfert de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud.* — M Guy Ducoloné, député des Hauts-de-Seine (P.C.), insiste, dans une question écrite au ministre des universités, pour que le projet d'installation de l'Ecole normale supérieure (E.N.S.) de Saint-Cloud dans la région lyonnaise soit abandonné. La crainte d'un tel transfert est encore augmentée, selon ce député, par l'annonce faite au conseil des ministres du 8 août, « *sans même avoir consulté les enseignants et les élèves d'une restructuration des E.N.S.* » (*le Monde* des 9 et 10 août).

M. Ducoloné demande que des études soient entreprises « *pour la réimplantation de l'école en région parisienne* ».

SPORTS

ESCRIME

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE MELBOURNE

La leçon de Cornelia Hanisch

Depuis la victoire de la fleurettiste ouest-allemande Adelheid Schmid en 1961, au championnat du monde de Turin, seules, parmi les escrimeuses occidentales, la Française Marie-Chantal Demaille, à Vienne en 1971, et l'Italienne Antonella Ragno, à Munich en 1972, avaient réussi à interrompre la longue série de succès remportés par les représentantes de l'Europe de l'Est : au total, neuf victoires pour les Soviétiques, quatre pour les Hongroises et deux pour les Roumaines. Au regard de la domination encore exercée par l'U.R.S.S. depuis le début de la saison, personne n'imaginait que cette supériorité pourrait être battue en brèche.

Dix-huit ans après le sacre d'Adelheid Schmid, déjà championne olympique à Rome en 1960, sa compatriote Cornelia Hanish, âgée de vingt-sept ans, a donc causé une grande surprise en devançant lundi 20 août à l'université de Monash, près de Melbourne, la Soviétique Valentina Sidorova, tenante du titre, et la Hongroise Idilko Schwarzenberger, médaillée d'or en 1976 à Montréal, au terme du championnat du *monde au fleuret féminin*.

Déjà cinquième à Montréal et troisième à Hambourg en 1978, Cornelia Hanish n'était pas une inconnue. On la savait capable *de jouer les trouble-fête*, mais sa technique demeurait trop incertaine. Avec ce lourd handicap, la médaille de bronze, enlevée l'an dernier devant un public acquis à sa cause, semblait d'ailleurs devoir rester son plus haut fait d'arme. Mais moins douée qu'ambitieuse, ce professeur d'éducation physique d'Offenbach a *su*, au prix d'un travail intensif, faire de la technique *une alliée. Aucun rapport* bien sûr avec le modèle d'escrime présenté par Valentina Sidorova, mais un jeu sérieux, solide, efficace.

Certes, contre Sidorova et Schwarzenberger, — battues toutes deux par cinq touches à quatre — la réussite a plutôt joué en faveur de Cornelia Hanish, mais, en définitive, il n'est pas immoral qu'elle ait, pour une fois, dédaigné le talent pour le courage, la volonté et l'opiniâtreté. Des vertus qu'on aimerait rencontrer plus souvent chez les Françaises, fort marries d'avoir assisté des tribunes au triomphe d'une rivale qui, *a priori*, ne leur paraissait pas tellement supérieure. Convaincues de leur talent et trop dilettantes, elles ne brillent plus que par intermittence.

Cette fois, ce fut une déroute totale, aucune Française ne réussissant à se qualifier pour la finale. Sans croire aux miracles, on attendait tout de même un résultat beaucoup plus probant de Véronique Trinquet et de Brigitte Latrille, *respectivement* championnes du monde junior en 1975 et en 1978, et de Pascale Trinquet, classée quatrième à Hambourg. Conscient d'un danger accentué par la sixième place de l'Italienne Dorina Vaccaroni, qui, âgée seulement de quinze ans et onze mois, est la plus jeune finaliste de l'histoire de l'escrime, M. Jacques Donnadieu, le directeur technique national, n'entend pas laisser dilapider plus longtemps un capital que toutes les nations enviaient encore récemment à la France : « *Nos fleurettistes féminines sont trop dispersées en province pour travailler avec efficacité*, déplorait-il après la compétition. *Il va falloir créer une dynamique de groupe.* »

Alors, comme chez les épéistes et les fleurettistes, dont les résultats sont très satisfaisants, va-t-on voir les meilleures spécialistes françaises regroupées contre leur gré à la section de haut niveau de l'INSEEP ? A l'approche des Jeux olympiques de Moscou, on ne leur en voudrait vraiment pas si, pour l'ardeur à l'entraînement, elles s'inspiraient de l'exemple de Cornelia Hanish...

JEAN-MARIE SAFRA.

VOILE

L'ENQUÊTE SUR LE DRAME DU FASTNET

C'est le lundi 20 août que s'est ouverte en Grande-Bretagne *l'enquête officielle* sur le drame du Fastnet, confiée à la Royal Yachting Association, sous la direction du capitaine de corvette en retraite Bill Anderson.

A l'avenir les concurrents engagés dans cette épreuve pourraient être tenus d'avoir déjà participé à deux courses en haute mer. Selon un porte-parole du Royal Ocean Racing Club, organisateur de l'épreuve, ce serait l'une des propositions que formuleraient les enquêteurs. Ceux-ci interrogeront en particulier les équipages des vingt-trois voiliers qui ont été perdus ou abandonnés.

Le *Sunday Telegraph*, qui s'intéresse beaucoup à la plaisance sportive, a publié, dimanche 19 août, un long et intéressant article de M. Bernard Hayman, bien connu outre-Manche où il préside l'une des *commissions de la Royal Yachting* Association et représente celle-ci auprès des pouvoirs publics.

L'auteur met l'accent sur les insuffisances de robustesse de certains mâts et gouvernails comme sur les *déceptions* causées *par* les canots pneumatiques. Il souligne le fait que plusieurs équipages semblant pris de panique ont abandonné des bateaux qui, par la suite, ont continué longtemps à flotter. Toutefois, M. Hayman ne paraît pas estimer qu'il soit indispensable d'exiger des concurrents *du Fastnet une qualification particulière.* — Y. A.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BASKET-BALL. — *Au cours de la troisième rencontre de la phase retour de la Coupe intercontinentale de basket-ball, qui se disputait lundi 20 août, à Mexico, l'équipe du Mexique a battu l'équipe de France 69 à 66 (score à la mi-temps, 32 à 29).*

CYCLISME. — *Au cours de son congrès, qui avait lieu à Maastricht (Pays-Bas), lundi 20 août, la Fédération internationale amateur de cyclisme (FIAC), a admis comme membre la Chine, par vingt-six voix contre vingt-cinq et trois abstentions, sans exclure Taiwan. La FIAC est la douzième fédération gérant un sport olympique à reconnaître les instances sportives de Pékin après celles d'aviron, de basket-ball, de canoë-kayak, de patinage, de volley-ball, d'escrime, d'haltérophilie, de hockey sur glace, de lutte, de gymnastique et d'athlétisme. La Chine a également été reconnue par la Fédération de tennis de table, sport non olympique.*

NATATION. — *La nageuse américaine Diana Nyad, âgée de trente ans, a réussi, le 20 août, à relier les Bahamas à la Floride, exploit que personne n'avait réalisé avant elle. Sans être protégée par une cage antirequins, la nageuse a couvert les 96 kilomètres en vingt-sept heures quarante et une minutes. Diana Nyad, qui avait déjà tenté de vaincre le Gulf Stream l'an passé, avait dû abandonner une nouvelle fois, il y a deux semaines, après avoir été « piquée » par une méduse.*

TENNIS. — *Le champion du monde suédois, Bjorn Borg, a gagné, lundi 20 août, les internationaux du Canada, disputés à Toronto, en battant en finale l'Américain John McEnroe 6-3, 6-3.*

FAITS DIVERS

Dans les Alpes-Maritimes

LA FILLE D'UN DIPLOMATE SAOUDIEN DISPARUE DEPUIS LE 19 AOUT A ÉTÉ RETROUVÉE

Ghada Ghazawi, onze ans, fille d'un ambassadeur *itinérant* d'Arabie Saoudite, *disparue* depuis dimanche 19 août avec sa gouvernante marocaine âgée de vingt ans, de l'appartement occupé par ses parents, à Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes), a été retrouvée, ce mardi 21 août, en fin de matinée, à la gare d'Antibes. La jeune gouvernante aurait décidé, dimanche soir, d'emmener Ghada Ghazawi à Lille, où elle a de la famille, sans prévenir les parents de la fillette partis à Monte-Carlo. Les deux « disparues » auraient repris le train à Lille ce mardi pour regagner le Midi.

● *Plus de cinquante personnes* ont été tuées et au moins deux *cents blessées au cours* d'un accident de chemin de fer dans la banlieue sud de Banghoh en Thaïlande, ce mardi 21 août, quand un train de marchandises a heurté violemment un convoi qui transportait trois cents voyageurs. — *(U.P.I., A.P.)*

● *Un malade du centre psychothérapique de Jury (Moselle)* a été trouvé mort, dimanche 19 août, à 1 kilomètre du centre de *soins* d'où *il s'était* enfui. M. Jacky Antonioli, vingt-cinq ans, était hospitalisé depuis un mois dans cet établissement. C'est le directeur du centre lui-même qui a *découvert le corps du* malade, à demi-dévêtu, mais ne portant aucune trace de coups. Une autopsei a été demandée ; elle doit avoir lieu ce mardi 21 août.

● *Un mort et un disparu dans un accident de voilier près d'Ajaccio.* — Un accident de voilier *s'est produit, lundi matin 20 août*, au large des îles Sanguinaires près d'Ajaccio. M. Jean-Louis Vandenbeusch, trente-six ans, ingénieur commercial, sa femme Jeannine, trente-neuf ans et leur fils Georges, huit ans, habitant tous à Meudon (Hauts-de-Seine) étaient à bord du voilier qui s'est échoué sur des rochers après qu'un câble eut bloqué l'hélice. Les trois personnes ont dû plonger, sans gilet de sauvetage. Le garçonnet a pu gagner la côte et donner l'alerte. Le corps de Mme Vandenbeusch a été repêché par l'hélicoptère de la gendarmerie. Malgré des recherches entreprises aussitôt, le corps de M. Vandenbeusch n'avait pas encore été retrouvé, mardi 21 août.

LES FEUX DE FORÊT

« Nous sommes tous impuissants face aux propriétés privées »

déclare un maire des Bouches-du-Rhône

Les incendies qui ont ravagé 2 000 hectares, deux jours durant, au sud-est de Marseille ont tous été maîtrisés dans la matinée du lundi 20 août. L'apaisement du mistral a favorisé les efforts des sapeurs-pompiers. Les obsèques des deux marins-pompiers qui ont trouvé la mort, le 18 août, en *combattant l'incendie de la calanque* de Morgiou, sur le littoral sud de Marseille, devaient avoir lieu mercredi 22 août, en présence du ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet.

Le comité « Cinquante Canadair pour sauver la Provence » (1) demande au président de la République de faire « *les choix budgétaires nécessaires pour sauver la Provence* ». Il recommande à tous ceux pour qui les feux ne sont pas une fatalité d'adresser au palais de l'Elysée lettres ou cartes accompagnées de ces seuls mots : « *Pitié pour la forêt provençale, il faut la sauver.* »

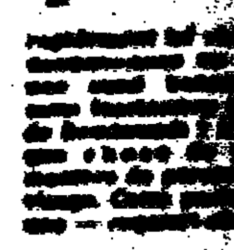
Interrogé par notre correspondant à Marseille, Jean *Contrucci*, M. Roland Povinelli, maire (P.S.) d'Allauch (Bouches-du-Rhône), un des villages les plus sinistrés de Provence à la fin du mois de juillet, met en cause l'imprévoyance des pouvoirs publics et le retard des secours qui se seraient, d'après lui, manifestés quatre heures après le début du sinistre. Il promet — si la situation ne devait pas s'améliorer — de créer, dès l'été prochain, des milices armées destinées à protéger les collines boisées ou du moins ce qu'il en reste. « *Il n'y a pas assez de Canadair*, déclare-t-il. *M. Poniatowski nous avait, en 1975, promis six appareils de plus, qui, s'ils avaient été là, auraient empêché ce sinistre.* »

Il affirme également : « *Nous sommes totalement impuissants face aux propriétés privées. Ainsi la forêt de Fontvieille, entre Marseille et Allauch, appartient à un particulier qui n'habite pas la commune. Je lui ai adressé une lettre recommandée avec accusé de réception voici un mois pour le sommer de débroussailler : pas de réponse. Mon seul recours fut de lui envoyer le garde-champêtre qui lui dressa contravention. Lorsque nous nous tournons vers la direction départementale de l'agriculture, nous nous attirons toujours la même réponse : pas de crédits pour un débroussaillage à 6 000 francs l'hectare. Voilà aussi pourquoi la Provence brûle.* »

Le maire d'Allauch a proposé à tous les maires de la région la création d'un comité de défense qui puisse devenir l'interlocuteur de l'Etat.

(1) Comité Cinquante Canadair pour sauver la Provence, B.P. 26, 13290 Les Milles.





Le Monde DE LA MÉDECINE

Pathologie médicale et reconnaissance des visages

Cet étrange symptôme nommé prosopagnosie

Pourquoi voyons-nous si facilement un visage dans les amoncellements de fruits, de légumes ou de poissons des tableaux d'Arcimboldo ? Pourquoi disons-nous d'un camion qu'il a une « belle gueule » ? Pourquoi imaginons-nous des dessins de profils changeants en regardant passer les « merveilleux nuages » ? Pourquoi sur une photo de groupe détectons-nous aussi rapidement tel visage familier ? Pourquoi donnons-nous un âge à quelqu'un avec une aussi bonne précision ? Pourquoi cette fascination devant un auto-portrait de Rembrandt ? Il doit bien y avoir quelque chose de particulier dans notre manière de percevoir dès qu'il s'agit d'un visage. Cette performance — car c'en est une — requiert-elle des mécanismes cérébraux du même ordre que ceux qui nous permettent de percevoir une table, un paysage, un oiseau qui vole ou des échantillons de laine colorée ? C'est une question que se posent, aujourd'hui, les scientifiques qui abordent là un champ d'investigation où on ne les attendait guère.

par FRANÇOIS MICHEL (*)

La pathologie cérébrale a alerté les chercheurs. Certains malades porteurs de lésions occipitales présentent quelquefois cet étrange symptôme baptisé « savamment » prosopagnosie : ils ont de grandes difficultés à reconnaître les physionomies. Etrange déficit qui peut amener un malade se trouvant nez à nez avec sa mère à lui dire : « *Bonjour madame* », jusqu'à ce que, ayant entendu le timbre et les intonations de la voix, il comprenne sa méprise. Ne pas savoir à qui on s'adresse, on l'imagine, rend la vie sociale très délicate, et de tels malades prennent la précaution d'attendre qu'il leur parle pour reconnaître l'interlocuteur. Pourtant leur perception visuelle est à peu près normale : s'ils ont une difficulté analogue pour reconnaître par exemple la marque et le type d'une voiture, ces malades ne sont pas gênés dans la vie courante pour reconnaître les objets, les animaux, les couleurs, etc. En somme, la pathologie nous révèle qu'il y a bien quelque chose de particulier dans la perception des visages et leur reconnaissance.

La prosopagnosie, ainsi que l'a nommée Bodamer, est un symptôme très rare parce que les mécanismes cérébraux qui permettent de reconnaître les visages sont solidement établis dans les structures anatomo-fonctionnelles du cerveau.

Bien entendu, nous ne naissons pas avec un stock de visages préalablement enregistrés. Il faut apprendre à voir les visages. Mais peut-être est-il particulièrement facile d'apprendre les visages, comme il est particulièrement facile d'apprendre le langage. Comme si des circuits pré-établis ne demandaient qu'à se mettre en route dès la mise en contact avec ce stimulus bien particulier. Chacun sait qu'une des choses qu'un nourrisson a le plus de chances de voir, cela très tôt et très longtemps, n'est autre que le visage de sa mère. En outre, c'est un visage qui parle, car n'oublions pas que nous « voyons » la voix sortir du visage.

Certains chercheurs pensent que le visage est une configuration perceptive tout à fait à part, ayant valeur de stimulus déclenchant inné, au sens où l'entendent les éthologistes, entre sujets d'une même espèce. Beaucoup de travaux ont été consacrés, en outre, aux relations de visage à visage, de regard à regard entre la mère et l'enfant. Ce don de naissance et cet apprentissage sans effort nous permettent de reconnaître ce stimulus privilégié en une fraction de seconde, même très loin, même sous un angle particulier, même déformé.

Si le temps nous en est laissé, nous regardons les visages selon une stratégie très particulière. Nous promenons notre fovea, la partie la plus efficace de notre rétine, qui recouvre à peu près la surface de l'ongle de l'index au bout de notre bras tendu, sur les différentes parties de visages sans doute, mais essentiellement dans un va-et-vient d'un œil à l'autre. En d'autres termes, qui connaît la bouche de Léon Zitrone ?

Nous mettons en mémoire, et de manière quelquefois ineffaçable, les visages de nos proches. Même après des années, nous reconnaissons beaucoup de nos camarades sur une photo de classe, même si nous sommes incapables de mettre un nom sur chaque visage. A l'évidence, notre répertoire de visages est imposant.

Le singe et le miroir

La reconnaissance des visages est un sujet d'étude privilégié en psychologie sociale, et de très nombreuses questions, qui ne sont rien moins que spéculatives, peuvent être posées. Pourquoi les Jaunes (ou les Blancs...) « se ressemblent-ils » tous ? Comment les Blancs voient les Noirs et vice versa ? Quelle confiance accorder au témoin oculaire d'un crime ? Que valent les portraits robots ? Comment détecter les tricheurs connus à l'entrée des salles de jeux ? L'ordinateur va-t-il nous aider dans ces tâches de reconnaissance ?

Le visage exprime nos émotions, souvent à notre insu... Il peut exprimer sans équivoque le plaisir, la tristesse, la surprise, le dégoût, la peur, la colère, selon des mimiques qui sont presque universelles, quelles que soient les races et les cultures. On a montré que l'hémiface gauche exprimait mieux les émotions que la droite, puisque la reconstitution d'un visage en accolant deux côtés gauches est généralement plus expressive que la reconstitution avec deux côtés droits, pourtant reconnue comme plus proche de l'original.

Les mimiques, élément essentiel de la communication non verbale, modulent l'expression orale, tant il est vrai qu'un froncement de sourcil, une moue, un clin d'œil, renforcent, atténuent ou contredisent ce qui est dit.

Seuls les grands singes et l'homme reconnaissent leur propre image. On connaît la fameuse expérience de Gallup dans laquelle un chimpanzé, habitué à se voir dans un miroir, s'efforcera d'enlever de son front une tache rouge qu'on y a peinte à son insu au cours d'une anesthésie : *c'est* donc lui-même qu'il voit dans le miroir.

Pour l'enfant, se reconnaître dans un miroir est une conquête importante puisque, dès lors, il y a soi et les autres, clairement dissociés. Puis, ce sera la conquête du « je » et l'interrogation de l'adolescent figé devant son miroir : qui suis-je ? Perplexité et doute que ressent à l'occasion l'adulte face à sa propre image. Freud, dans un texte célèbre sur l'inquiétante étrangeté, raconte son embarras et sa nervosité quand, se rencontrant inopinément dans un miroir lors d'un voyage en train, il croit sa route barrée par un étranger malveillant. Etrangeté aussi mais moins inquiétante, ressentie par Claude Roy (1) : « *... Il regarde avec attention le passant qui s'approche, parce que celui qu'il va croiser lui semble ressembler vaguement à son père. Quand il en est plus près, il s'aperçoit que c'est lui, à l'improviste, en pied, dans un miroir* » ; ou encore par Antoine Blondin (2) : « *Souvent, je me surprends dans une glace, et ce que j'y vois m'intrigue. Voilà que je ne me ressemble pas du tout.* »

Le miroir pourtant ne trompe que dans des conditions de surprise ou de demi-obscurité. Mais on peut expérimentalement recréer cette inquiétante étrangeté dont parle Freud en confrontant un sujet avec sa propre image ou un écran de télévision. L'image de l'écran de télévision est sans couleurs, elle n'est pas inversée, elle n'est pas nécessairement face à face et, par là même, un peu déroutante. Elle le sera plus encore si on ajoute un délai de une ou deux secondes entre prise de vues et restitution : le sujet voit ses gestes et ses mimiques comme en écho. On observe alors que bien des sujets porteurs d'une lésion du cerveau, ou présentant des troubles psychiques, ou même des sujets normaux, sont décontenancés par la situation. Ils croient reconnaître quelqu'un d'autre (souvent de leur famille) ou tardent à se reconnaître, ou même ne se reconnaissent pas.

Rares sont ceux qui sont à l'aise avec l'apparition de leur image qui surgit comme celle d'un autre, et chacun va réagir selon sa propre structure : l'hystérique cherchant une réassurance chez l'observateur, l'obsessionnel détaillant ses traits particuliers, le mélancolique trouvant confirmation de sa déchéance, le schizophrène se détournant de cette image qui est à peine la sienne... Les thèmes du Narcisse, du Double, de la conscience de soi n'appartiennent plus seulement aux peintres ou aux écrivains, ils sont aussi objets de science.

Mais, ira-t-on plus loin que l'histoire suivante : « *Il était une fois un vieux et pauvre pêcheur, vivant dans une île isolée du bord de l'Irlande, et qui découvre un jour sur la plage un objet brillant qu'il voit pour la première fois. Il le regarde attentivement et s'exclame interloqué :* « Bon Dieu, mon père ! » *Il rapporte secrètement l'objet à la maison, le cache dans son grenier, et toutes les nuits va le contempler à l'insu de sa femme. Celle-ci s'inquiète de cet étrange manège et attend que son mari soit parti pêcher au loin pour fouiller le grenier. Elle finit par trouver l'objet mystérieux, et immédiatement est rassurée :* « Dieu soit loué, c'est une vieille femme ! »

(*) Chercheur au C.N.R.S.

(1) In : *Somme toute.*
(2) In : *Monsieur Jadis.*

La réanimation des noyés

Les premiers gestes sont à la portée de tous

Les principes de la réanimation des noyés devraient être connus de tous, d'autant qu'ils sont simples. Appliqués avec célérité, ils peuvent sauver des vies et éviter de graves perturbations de l'oxygénation cérébrale, responsables de séquelles invalidantes.

En France, chaque année quatre mille personnes meurent noyées. Chaque jour, la liste des noyades s'allonge après celles, récentes, des Sables-d'Olonne, de la Gironde et du Mont-Saint-Michel.

Si la mer attire plus particulièrement l'attention, les noyades en eau douce sont aussi très nombreuses. Beaucoup surviennent dans des piscines et les victimes sont souvent de jeunes enfants. Aux Etats-Unis, 36 % des morts par noyade touchent des enfants de moins de quatorze ans et ont lieu dans des piscines privées ; ce pourcentage s'élève à 90 % pour les enfants de moins de trois ans. La législation du district de Canberra (Australie) imposant une clôture permanente de 110 centimètres au moins autour des piscines privées dépassant une certaine capacité a permis, en cinq années, de n'observer qu'une seule noyade.

Ainsi, à côté de l'éducation des parents, élément fondamental d'une prévention préconisée par le comité d'experts de la Société française de pédiatrie sur la prévention des accidents (1), la connaissance des premiers gestes de réanimation des noyés paraît très précieuse.

EN présence d'un noyé, la conduite à tenir est univoque et consiste, après un examen rapide, à assurer ou à restaurer les fonctions vitales de l'organisme, en attendant l'arrivée des secours médicalisés. L'examen rapide permet d'apprécier les fonctions vitales, l'état de conscience et le retentissement sur l'organisme de cette immersion (la dilatation des pupilles ne réagissant pas au passage de l'obscurité à la lumière étant d'un pronostic médiocre).

Les deux grandes fonctions vitales qu'il faudra restaurer si elles sont défaillantes sont la ventilation pulmonaire et la circulation sanguine appréciée par la palpation des gros pouls (fémoraux, par exemple, au niveau de l'aine).

Assurer une ventilation efficace nécessite tout d'abord la libération des voies aériennes : ablation de tout obstacle (dentiers, corps étrangers...), déflexion de la tête en arrière en plaçant des vêtements roulés sous les épaules, subluxation du maxillaire inférieur qui permet de dégager l'orifice trachéal obstrué par la chute de la langue en arrière. La mise en position déclive pour vider les poumons n'est pas souhaitable, car elle risque d'introduire le liquide gastrique acide dans les poumons et d'entraîner de graves lésions de ces derniers.

Une fois le noyé ainsi installé, la respiration artificielle est entreprise. Les méthodes par voie externe (Emerson, Silvester, Nielson, Schaeffer) anciennement enseignées doivent être abandonnées au profit du bouche-à-bouche ou du bouche-à-nez chez l'enfant, nettement plus efficace. Après une inspiration profonde, la bouche largement ouverte appliquée sur celle du noyé, de façon aussi étanche que possible et en obstruant les narines pour empêcher les fuites d'air, on expire franchement jusqu'à ce que le thorax se soulève. L'expiration se fera de façon passive.

En absence de pouls fémoral, un massage cardiaque externe est couplé à la respiration artificielle. Il est assuré de préférence par un autre sauveteur. Le noyé étant allongé sur un plan dur, il faut appliquer une pression verticale, importante, sur le milieu du sternum avec le talon de la main droite, l'autre main placée perpendiculairement au-dessus de la précédente, bras tendus, en utilisant tout le poids de son corps ; le rythme doit être d'une pression par seconde.

La respiration artificielle et le massage cardiaque externe ne doivent pas se contrarier et donc ne pas être pratiqués simultanément. Une insufflation est suivie de quatre ou cinq massages cardiaques et ainsi de suite.

L'efficacité de cette technique peut être appréciée par la recoloration de la peau et des muqueuses et par la perception d'un pouls fémoral.

La réanimation entreprise doit être poursuivie sans relâche, jusqu'à l'arrivée de l'ambulance de réanimation, parfois pendant une demi-heure, voire une heure selon l'éloignement du lieu de sauvetage. Il convient alors de relayer souvent les sauveteurs dans la mesure où la technique est très fatigante.

Dr PHILIPPE LEDUC.

(1) Centre international de l'enfance, château de Longchamp, bois de Boulogne, 75016 Paris.

Une exposition sur la protection de la santé à Venise

Dès la moindre menace d'épidémie...

Venise prépare pour l'automne une grande exposition sur le thème « Peste et société ». Pourquoi Venise ? Parce que le fléau et la grande peur qu'il provoqua n'eurent pas pour seul effet d'y décimer la population à plusieurs reprises, mais aussi de doter la sérénissime de deux de ses joyaux, l'église du Rédempteur en 1576, et la Santa Maria della Salute en 1630. C'est, en effet, pour rendre grâce au Seigneur et à la Sainte-Vierge d'avoir mis fin à deux épidémies parmi les pires que ces monuments ont été érigés. Mais ce n'est pas seulement en remerciant le ciel que Venise marqua, au cours de son histoire, son intérêt pour la santé publique : elle sut toujours, du treizième siècle à la fin de la République (1797) organiser des services de santé en avance sur leur époque. C'est ce que tend à démontrer l' « exposition documentaire » intitulée « Protection de la santé à Venise » qui a lieu actuellement dans l'ancien couvent des Frari, siège des archives d'Etat de la cité lagunaire, et c'est la conviction que l'on emporte si on suit la visite commentée de Mme Maria Francesca Tiepolo, directrice des archives.

LA première rédaction d'un règlement de l'art médical et de celui de « speziali » (pharmaciens) remonte à 1258. « *Un bon demi-siècle avant Florence* », nous fait-on remarquer non sans fierté. C'est pourtant un médecin florentin établi à Bologne, le docteur Taddeo Alderotti, que le Grand Conseil invite en 1293 à s'installer à Venise pour y « *visiter et soigner les pauvres du Christ* » et combattre « *toute épidémie qui serait dans la cité en raison de l'air corrompu ou pour une autre cause* », révélant, de la sorte, les deux préoccupations qui furent pendant des siècles celles des pouvoirs publics et des œuvres privées.

En juin 1348, la « grande peste », décrite par Boccace, fit tant de victimes que, selon une chronique, « *si ladite mortalité avait duré plus longtemps il eût convenu d'abandonner Venise et il ne se serait trouvé quasi plus personne sur terre qui allant du Canareggio au Castello aurait rencontré jusqu'à dix personnes sur son chemin* ». Mais dès le 7 août, à peine l'épidémie éteinte, le Sénat interdit aux survivants de porter le deuil « *afin d'introduire à sa place pleine joie et fête* » ; exception est autorisée « *pour les femmes de plus de cinquante ans et pour celles qui paraissent manifestement, à cause de leur pauvreté, n'avoir d'autres vêtements* ».

Date importante pour Venise comme pour le reste de l'Europe dans l'histoire de l'administration de la santé publique : le 7 janvier 1486, le Sénat crée la charge de « magistrat à la santé », destinée à durer aussi longtemps que la République. Il s'agit, en fait, non d'une personne mais d'un collège de trois « proviseurs à la santé » placés sous l'autorité, à partir de 1556, de deux « super-proviseurs » et suscitant souvent la crainte de leurs concitoyens, car leurs décisions étaient sans appel, ce qui rendait leurs pouvoirs équivalents « *pour connaître des délits et des contrefaçons en matière sanitaire* » à ceux du Sénat et parfois même du tant redouté Conseil des dix. Nombreuses sont les « terminaisons par édit » surmontées du lion de saint Marc signées de ces « illustrissimes et excellentissimes seigneurs », allant de la fermeture des puits publics suspects et du contrôle trimestriel des « récipients en cuivre utilisés dans les boutiques de comestibles » à la surveillance que le Conseil des dix leur délègue en 1539 des « personnes mendiantes et d'autre sorte », y compris les « courtisanes ».

Le menu quotidien en 1787...

Aux dix-septième et dix-huitième siècles, Venise est renommée pour avoir créé avec un grand nombre de villes et de pays un système d'échange d'informations sanitaires. C'est ainsi, par exemple, que Venise fait connaître à Bologne, en 1673, les précautions à prendre pour désinfecter les marchandises. Dès la moindre menace d'épidémie, le magistrat à la santé établit autour des territoires de la République un réseau de cordons sanitaires important comme le montre un organigramme exposé au Frari et si serré que les contemporains le jugeaient infranchissable. Si Casanova, qui témoigne dans ses Mémoires qu' « *à Venise la rigueur en matière sanitaire était extrême* », se vante cependant d'avoir réussi à contourner ce réseau en 1744, au siècle précédent l'ambassadeur de Grande-Bretagne n'eut pas la même chance : une dépêche adressée au Sénat par le « résident de Vénétie en Savoie » et datée de Turin le 2 décembre 1619 relate que le diplomate britannique fut, en dépit de ses protestations indignées, arrêté et retenu pour quarantaine au poste de Pontebba. Le résident approuve, au demeurant, sans réserve cette mesure, car, écrit-il, « *le magistrat à la santé est suprême* ».

Ce ne sont là que quelques-unes parmi les trois cent une pièces exposées dont certaines sont des illustrations, comme cette gravure de Zompino datée de 1785 qui représente un éboueur des canaux dans l'exercice de ses activités ou comme ce plan colorié où l'on voit l'emplacement de l' « office du magistrat » sur la place Saint-Marc entre la « grainerie » et les « magasins » aujourd'hui disparus. Ou encore ce vaste tableau détaillé, indiquant quel était, en 1787, le menu quotidien des « *malades recueillis dans les infirmeries des incurables* » dont l'ordinaire prévoyait le matin « *un sou de pain dans du bouillon* », à midi « *4 onces de riz ou 3 1/2 onces d'orge bien cuit, 2 onces de viande de bœuf ou 4 onces avec l'os, 2 sous de pain et un quart de vin adéquat* », et le soir « *1 sou de pain bouilli ou 2 1/2 onces d'orge, 1 once de viande de bœuf plus 1 sou de pain et un quart de vin comme ci-dessus* ». C'était là un menu de doge à côté de ce que recevaient ceux des malades qui étaient mis à la diète ou à la demi-diète.

En revanche, les soldats blessés en traitement, récupérables par vocation, mangeaient mieux et davantage, comme le révèle, en 1759, la « dépense alimentaire » de l'hôpital San-Servolo étendue en 1783 à tous les hôpitaux militaires. Mais les conditions de vie étaient encore meilleure dans des établissements, comme le lazzaretto nuevo où n'étaient admis en principe pour une « quarantaine » de vingt-deux jours, que les suspects présentant des signes avant-coureurs de peste. Le bulletin d'admission prévenait les resquilleurs qu'ils risquaient la pendaison. Un gibet était dressé, à cette fin, dans l'enceinte du lazaret...

ISABELLE VICHNIAC.

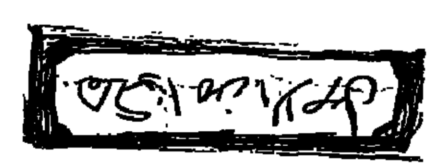
LIVRES

■ **ALCOOL ET CANCER, du docteur Albert Tuyns, Centre international de recherche sur le cancer (Lyon) ; distribué par l'Organisation mondiale de la santé (Genève). 62 pages.**

Dans cette courte monographie, qui compte une trentaine de pages, le docteur Albert Tuyns, médecin épidémiologique travaillant au Centre international de recherche sur le cancer, passe en revue les travaux scientifiques publiés depuis quinze ans environ sur tous les aspects des cancers associés à la consommation de boissons alcoolisées, et expose ses conclusions de façon très claire. Il montre que, bien que les mécanismes par lesquels l'alcool agit sur les tissus humains pour produire un cancer soient encore inconnus, le risque d'être atteint d'un cancer de la bouche, du larynx, du pharynx, et de l'oesophage augmente en proportion de la quantité d'alcool consommée. Ce risque est accru quand l'usage de boissons alcoolisées est associé à l'usage du tabac.

■ **LES MANIPULATIONS VERTEBRALES, du docteur François Le Corre. PUF. Collection « Que sais-je ? ». 128 pages.**

Un intéressant ouvrage qui présente non seulement avec concision la manipulation vertébrale médicale et son évolution, mais aussi les différentes autres pratiques, le reboutage, l'ostéopathie, la chiropraxie. Ce qui permet un éclairage nouveau dans un domaine où la confusion est fréquente. Dans la deuxième partie, l'auteur détaille une séance de traitement manipulatif, puis passe en revue les indications, les contre-indications et les risques de cette thérapeutique. Enfin, le problème de la juridiction actuelle qui réserve cette pratique aux docteurs en médecine est évoqué.



LE C.N.R.S. VEUT MIEUX FAIRE CONNAITRE LES RÉSULTATS DE SES CHERCHEURS

Les projets de réforme du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et, d'une manière plus générale, les nouvelles orientations de la politique gouvernementale en matière de recherche, mettent l'accent d'une manière toute particulière sur la nécessité de ménager des passerelles entre la recherche publique et le monde socio-économique ; il s'agit, tout à la fois, de faire en sorte que la recherche puisse être plus attentive aux besoins du pays, et que ses résultats puissent être plus facilement *mis en application*, pour le bénéfice de la collectivité.

Les décrets sur la réorganisation du C.N.R.S. actuellement à l'examen du Conseil d'État visent déjà, dans l'esprit de leurs rédacteurs, à favoriser largement cette communication. Mais l'imminence de leur adoption n'a pas empêché les instances dirigeantes du C.N.R.S. de se préoccuper sérieusement de ces problèmes, qui ont été notamment discutés lors de la dernière réunion du directoire, au début du mois de *juillet dernier*. Venant du secteur privé, M. Jacques Gremillet a été, à la même époque, nommé conseiller auprès de la direction générale du C.N.R.S. : il est chargé de préparer la mise en place d'une direction de l'information, de la valorisation et du transfert.

LA mise en place d'une nouvelle direction du C.N.R.S., chargée de l'information, de la *valorisation* et du transfert, qui devrait être effective d'ici à la fin de l'année, après concertation avec les instances concernées, était nécessaire pour deux raisons liées à des problèmes de structure : la première était la redéfinition des rôles de la direction des relations extérieures et de l'information, qui n'avait plus de titulaire depuis le décès de son responsable, il y a juste un an ; la deuxième est le changement *complet de missions, dans* le cadre de la nouvelle politique gouvernementale d'innovation, de l'Agence *nationale* de valorisation de la recherche (ANVAR). Avec la réforme de cet organisme, il y a quelques semaines, le C.N.R.S. perd, en effet, toute liaison organique avec une structure extérieure qui se chargeait de la valorisation de ses résultats et, en premier lieu, de la détention et de l'exploitation des brevets issus des travaux de ses chercheurs. Mais, au-delà de ces deux problèmes bien délimités qu'il était nécessaire de résoudre, c'est toute la politique du C.N.R.S. en matière d'informations — qu'il *s'agisse* d'informations internes à l'organisme, en sortant ou y entrant — qui devrait, *à cette occasion, être totalement* redéfinie.

Plusieurs lignes de réflexion guident les travaux de la direction du C.N.R.S. La première prend en considération la nécessité, pour la recherche, d'être mieux à l'écoute des besoins de la nation, et pour la communauté scientifique de recevoir des informations sur l'existence et la *nature de ces besoins* : autrement dit, il convient d'établir un flux entrant d'informations, de nature technique ou économique, concernant les besoins actuels et surtout futurs, par exemple : problèmes de pénurie d'énergie ou de certaines matières premières aujourd'hui indispensables, déficit de la balance des paiements dans certains domaines prévisibles à terme, évolution démographique. Toutes ces informations existent, à l'extérieur ou à l'intérieur du C.N.R.S., mais il convient de les rassembler et *de les diffuser largement au sein* de la communauté scientifique.

Le deuxième axe de réflexion concerne les *échanges d'informations* entre le C.N.R.S. et l'extérieur, tant pour ce qui *concerne* les besoins immédiats (problèmes techniques sans solution par exemple) que les résultats de recherche facilement exploitables ; il s'agira, en somme, autant que faire se peut, de favoriser la rencontre entre « les problèmes sans solution » et « les solutions sans problème ». Cela implique que soient renforcés les liens entre le C.N.R.S. et le monde extérieur à tous les niveaux : avec le monde industriel, tels qu'ils existent déjà dans les « clubs de relations industrielles » récemment créés par le C.N.R.S., mais aussi avec le grand public (expositions, documents écrits et audiovisuels, *relations* avec la presse écrite et audiovisuelle).

Enfin, le troisième axe de *réflexion s'applique aux problèmes* de propriété industrielle et de brevets : le C.N.R.S. sera amené à reprendre à son compte l'action que menait l'ANVAR *dans ce domaine* et à définir une nouvelle politique ; les dépôts de brevets et leur entretien (il *s'écoule* en moyenne au moins huit ans entre le moment où un brevet est déposé et le moment où, le cas échéant, il est exploité) coûtant, en effet, fort cher, le C. N. R. S devra probablement, comme le faisait l'ANVAR, associer autant que possible les industriels aux résultats économiquement exploitables de ses travaux, voire, au cas où aucun industriel ne se montrerait intéressé, imaginer des solutions pour *que les « brevets C.N.R.S. » viables* ne dorment pas dans les tiroirs. — X. W.

[Né le 24 juillet 1929 à Tournan (Seine-et-Marne), M. Jacques Gremillet, ingénieur de l'École supérieure d'électricité, a fait toute sa carrière au sein du groupe Thomson-C.S.F. Il y entre en 1952 comme ingénieur, puis est chef de service technique jusqu'en 1961, où, au sein du laboratoire du groupe, il entreprend des travaux de recherche qui lui permettent de soutenir, en 1963, une thèse de doctorat d'État ès sciences physiques. Il poursuit son activité de recherche jusqu'en 1972 et est ensuite chargé de créer, au sein du groupe, la division micro-ondes : il sera ensuite directeur technique général de la branche composants, puis directeur du département télévision. Parallèlement à cette activité dans le secteur *privé*, M. Gremillet a enseigné à l'École supérieure d'électricité et à l'École nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace, où il *a créé les cours sur le fonctionnement* et l'emploi des transistors, puis le cours de physique des semi-conducteurs. Depuis 1972, il participait, comme membre, puis comme président, au comité d'actions concertées de physique électronique de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique ; depuis 1974, il était chargé de mission auprès de la direction générale du C.N.R.S., où il était notamment président du comité de direction du centre de documentation scientifique et technique.]

La lutte contre les incendies d'hydrocarbures

Quand les pompiers apprennent à ne pas se servir d'eau

Dans une flaque circulaire de 6 mètres carrés, ceinturée par une petite levée de terre, brûlent des résidus de pétrole. Les flammes sont hautes, la fumée épaisse et noire, la chaleur très forte. De part et d'autre, deux lances à incendie tenues par des pompiers sont prêtes à entrer en *action. Prêtes* seulement : aucun jet d'eau ne s'en échappe. Mais du côté au vent, une *quarantaine d'officiers de pompiers* — casques à visière transparente, bottes, vestes de cuir, gros gants — attendent sous le soleil.

Chacun d'entre eux est muni d'un extincteur et, à tour de rôle, s'efforce d'éteindre le brasier à coups de jets de poudre (9 kilogrammes de bicarbonate de soude siliconé extrêmement fin). La tâche n'est pas facile : il faut ne pas être trop près, ni trop loin ; il faut projeter la poudre, mais pas de trop haut et presque *horizontalement* ; il faut balayer la surface en feu assez rapidement et toujours en commençant *par ce qui est le plus proche de* soi, de façon à repousser les flammes loin de soi, en accentuant, *en quelque sorte, l'effet du vent.* On pense avoir réussi et tout soudain de nouvelles flammes jaillissent des portions que l'on avait crues éteintes définitivement. De plus, un extincteur du type utilisé se vide en trente-cinq secondes.

Nous sommes à Gergy (en Saône-et-Loire, non loin de Chalon-sur-Saône), où se déroule, sur le terrain du service des essences aux armées, un des vingt-cinq stages de deux jours et demi organisés chaque année par le Groupe d'étude et de sécurité de l'industrie pétrolière (GESIP) (1), pour entraîner le personnel des industries pétrolières et chimiques ou les pompiers à éteindre les feux d'hydrocarbures. Dix exercices différents ponctuent la journée de travaux pratiques. Au total, 25 mètres cubes de résidus pétroliers légers sont ainsi brûlés.

Bien entendu, les procédés d'extinction varient selon l'importance *de l'incendie : les extincteurs* portatifs ne peuvent être utilisés que pour des feux de quelques mètres *carrés. Pour des incendies plus* importants, il faut des extincteurs plus gros (50 kilogrammes de poudre) sur des chariots, des générateurs de mousse, avec leurs lances ou des projections d'« eau légère » (2). Et, tout à fait exceptionnellement, de l'eau pulvérisée.

L'inertie thermique

L'eau ne sert à rien, dans la *quasi-totalité* des cas, lorsque l'on doit éteindre un incendie d'hydrocarbures. Au *contraire, plus* lourde que le pétrole brut, l'essence, le kérosène, etc., elle tombe au *fond de la masse d'hydrocarbures* qu'elle peut faire déborder, contribuant ainsi à répandre l'incendie. *En outre, il ne faut pas oublier* que toute combustion ayant besoin d'oxygène, seule brûle la surface qui est en contact avec l'air. La simple fermeture du couvercle d'un wagon-citerne avec une longue perche suffit à éteindre le pétrole qui y brûle (sans en déborder). Les hydrocarbures liquides sont, enfin, de mauvais conducteurs de la chaleur : à quelques centimètres sous la surface en feu, la température de la masse reste ce qu'elle était avant *l'incendie. Cette inertie thermique* des hydrocarbures est importante lors d'un incendie de cuve : seules *les structures métalliques situées* au niveau ou au-dessus de la couche en feu sont affectées par la chaleur de *l'incendie. En revanche*, les feux d'hydrocarbures dégagent par rayonnement dans l'air une chaleur énorme.

Ces quelques principes simples expliquent les procédés utilisés pour éteindre les feux d'hydrocarbures.

● Il faut isoler de l'air la surface des hydrocarbures. D'où l'emploi des poudres, des mousses ou de l'« eau légère » qui forment une couche superficielle isolante. D'où aussi la pulvérisation d'eau sur des grilles d'un caniveau où coule un hydrocarbure enflammée : ces grilles, tanément l'eau en vapeur qui, elle, constitue l'isolant entre l'air et l'hydrocarbure en feu.

● *L'usage des lances à eau n'est* pas totalement inutile. Toujours prêtes à être mise en action, elles *sont indispensables à la protection* du personnel en cas d'accident...

L'eau est aussi indispensable pour *une intervention humaine dans le* voisinage immédiat de la source de l'incendie, le rideau d'eau isolant les hommes de la chaleur du brasier. De même, l'eau est utilisée pour refroidir les structures métalliques entourées de flammes. D'une part, de *métal très chaud* (au-dessus de 250 °C ou 500 °C suivant les produits pétroliers) provoque la « *ré-inflammation* » *spontanée des* hydrocarbures, et, d'autre part, en refroidissant le métal, l'eau évite aux *structures métalliques* de se tordre et de s'effondrer.

L'utilité de l'inertie thermique de l'eau devrait être retenue par tous ceux qui utilisent du butane ou du propane. Lorsqu'il faut fermer le robinet d'une bouteille laissant échapper du gaz enflammé, une serpillière, un torchon, une serviette, une couverture — en coton, en laine, en lin exclusivement, surtout pas en textiles synthétiques — trempés dans de l'eau suffisent pour *manipuler le robinet* sans se brûler et ainsi couper la source d'incendie. Il ne faut pas oublier *ensuite de sortir immédiatement* la bouteille de son placard, généralement en bois...

Et même il est possible de fermer le robinet à mains nues à la condition expresse de se tremper les *mains dans l'eau. Au besoin, on* s'y reprend en plusieurs fois, chaque contact avec le robinet étant *précédé d'un trempage des mains.* Mais, en quelques secondes, le robinet est fermé.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le GESIP regroupe quarante-six sociétés, pétrolières principalement mais aussi de produits chimiques. Il a commencé ses activités il y a plus de vingt ans, mais n'a été constitué en association sous la loi de 1901 qu'au début de cette année.

(2) Il existe trois types de mousses (protéiniques, fluoro-protéiniques et fluorocarbonées) qui sont faites avec des émulseurs mélangés à de l'eau et à de l'air sous une pression d'environ 10 bars. L'« eau légère » est assez analogue à la mousse, mais elle forme une émulsion beaucoup moins volumineuse que les mousses et surtout elle n'a besoin que d'une pression de 2 bars, ce qui en facilite l'emploi.

MODES DU TEMPS

DU FABRICANT AU CONSOMMATEUR

Vitrines sur cour

POURVU qu'il connaisse le nom d'un fabricant et son adresse, le particulier peut trouver chez celui-ci un costume à un prix qui se situe à mi-chemin entre le prix de gros et de détail. Ainsi, un vêtement vendu au détail 650 francs coûte, chez le fabricant, entre 450 francs et 500 francs toutes taxes comprises, tandis que le prix de gros est de 280 francs hors taxes.

Cette pratique de la vente directe au consommateur est autorisée par la loi. Une circulaire du 4 avril 1975, qui complète la loi Royer d'orientation du commerce et de l'artisanat, en fixe les conditions d'application. Ce qui a existé de tout temps, plus ou moins confidentiellement, n'est pas vu d'un bon œil — on le comprendra aisément — par les détaillants.

L'affaire est complexe. Pour la démêler, il faut tout d'abord savoir que le cycle de production des vêtements masculins est toujours en avance d'un an environ sur la vente. C'est le cas pour Biderman, *le numéro un de la* confection masculine, comme pour ses confrères. Pour la saison 1979-1980, l'achat des matières premières s'est effectué en septembre 1978. A l'heure actuelle, la vente a déjà commencé dans les magasins.

La précocité de ce cycle implique que le fabricant prenne des risques et commette des erreurs d'appréciation. Il arrive en effet que les quantités achetées ne correspondent pas aux ventes réelles, soit en trop, soit en moins. Les magasins renvoient des vêtements.

Ces retours, ces « bouillons », varient selon les saisons et selon la conjoncture. Depuis avril, on note un ralentissement dans le commerce de détail, surtout pour le costume masculin classique. En revanche, le « sportswear », par définition décontracté, se porte bien. « *Malgré le temps, la saison a été bonne, tout aussi bonne que l'année dernière* », indique le groupe Jaunet, qui fabrique notamment la marque Newman et qui est le leader du vêtement de loisirs — jeans, pantalons et blousons — en France.

Ce surplus rentre donc chez le fabricant. *Celui-ci l'entrepose* dans son magasin ou bien il le réexpédie dans son usine en province où il sera vendu. Ce stock est essentiellement constitué de second choix. Il s'agit de séries qui ne sont plus complètes — certaines tailles manquent — et de celles qui présentent un défaut de fabrication. Par défaut, il entend un modèle non conforme à celui commandé par le détaillant. L'erreur est souvent *infime : surpiqûre décalée*, variation dans les coloris, rayure dans la doublure. « *Par rapport à notre production, le nombre de vêtements vendus au détail est négligeable*, déclare M. Georges Jollès, directeur financier chez Biderman. *Il concerne dix-huit mille à vingt mille pièces, soit 0,5 à 1 % de notre confection masculine. Ces pièces servent en priorité au réassortiment des détaillants.* »

Le particulier, s'il tient l'adresse de quelqu'un, peut donc, lui aussi, aller se fournir à Paris dans ce magasin-entrepôt. Chez Biderman, par exemple, il trouvera notamment les marques Daniel Hechter, M.A.S., Henry Thiéry et aussi la célèbre griffe d'Yves Saint-Laurent. Il faut toutefois se hâter de préciser que tous ces vêtements vendus en entrepôt ne portent plus d'étiquette.

Mais il faut dire aussi que les clients, ces « *happy few* » — amis des directeurs, amis des vendeurs, amis d'amis — attendent la sortie des « Saint-Laurent » que le vendeur sur place leur désigne. *Mais* de quels « Saint-Laurent » s'agit-il ? « *Ce sont des « Saint-Laurent » destinés au marché américain*, fait remarquer M. André Bonnard, responsable de ce département, *ou encore des vêtements de l'hiver 1977-1978.* » Là encore, on est en présence de costumes qui n'existent pas dans toutes les tailles. « *Le particulier*, constate un vendeur, *n'a pas le choix qui existe dans une boutique et il n'est jamais sûr de trouver le lendemain ce qu'il a vu la veille.* »

Cette pratique reste relativement confidentielle. « *Il n'existe aucune enseigne sur la rue*, fait remarquer M. Jollès. *Nous ne faisons aucune publicité qui signale cette vente. Est-il besoin de rappeler que notre vocation première est de vendre aux détaillants ?* »

La pratique de la vente directe ne fait pas du tout l'affaire les détaillants. « *Nous sommes contre la réglementation et nous voudrions que la loi soit révisée* », déclare M. Pierre Halphen, vice-président de la Fédération nationale de l'habillement qui comprend huit à neuf mille membres, *soit environ le dixième des* détaillants. « *Le pourcentage des ventes directes dans les usines varie d'une région à l'autre. Selon les villes, selon la densité des usines, le chiffre d'affaires pris au commerce peut s'apprécier de 5 % à 30 %. Depuis trois ans, nous avons fortement combattu cette pratique et, à la suite de notre action, un certain nombre de fournisseurs ont mis une sourdine.* »

Ce sujet de la vente directe réapparaît régulièrement, notamment en période de mévente, comme c'est le cas actuellement.

« *Il est probable que certains fabricants agissent d'une manière incorrecte, surtout dans des villes comme Troyes, Roanne et Toulouse* », fait observer M. Jean-François Limantour, délégué général de l'Union des industries de l'habillement. « *Mais, dans l'ensemble, on ne peut pas accuser les fabricants de se soustraire à la réglementation. Le recours dont disposent les détaillants est donc clair et net*, conclut M. Limantour, *si les détaillants constatent que des entreprises ne respectent pas la loi, il leur appartient de porter l'affaire devant les tribunaux.* »

FLORENCE BRETON.

DES SCIES AUX DENTS LONGUES

POUR travailler, les bricoleurs ont *besoin d'outils et* ce marché de l'outillage a atteint en 1978 la somme de 1,5 milliard de francs.

Les outils à main représentent plus de la moitié (53 %) de ces ventes. S'il n'y a, dans ce domaine, que peu de nouveauté, on peut toutefois signaler les toutes récentes scies égoïnes Peugeot (à partir de 30 francs).

L'outillage électrique est en constant perfectionnement. La société Black & Decker vient de sortir une perceuse à percussion dotée d'un accélérateur électronique. En appuyant sur la gâchette de l'appareil, on peut ou augmenter ou diminuer la vitesse de rotation de la perceuse. Ce qui permet d'entreprendre un perçage sans faire d'« avant-trou » et sans guidage ou de réaliser des perçages dans la faïence et le verre ou sur des surfaces bombées (F 13 P2V, 650 francs environ).

La perceuse miniature de Triplex *est aussi maniable qu'un crayon.* Malgré sa toute petite taille, elle a une puissance de 20 watts pour une vitesse de 14 500 tours-minute ; elle est conçue pour des petits perçages délicats, l'ajustage d'une serrure, la rénovation de bibelots, le nettoyage de fossiles, etc. Utile aussi pour les travaux d'électronique et de modélisme. Cette « Miniplex » Triplex (90 francs environ) fonctionne sur courant continu de 6 à 15 volts, fourni par un transformateur *ou par piles.*

Avec les « intégrales », machines à moteur incorporé et à fonction précise, les bricoleurs peuvent réaliser des travaux dignes d'un professionnel. La nouvelle scie sauteuse Peugeot (SA 90 23 XA, 575 F environ) possède un variateur qui permet de choisir la vitesse convenant *aussi* bien au matériau à scier qu'aux difficultés du tracé ; celui-ci est toujours bien dégagé par la soufflerie de l'appareil qui élimine *la sciure.*

La nouveauté chez Black & Decker est une scie sauteuse à *système pendulaire qui reproduit le* mouvement naturel du sciage. Ce balancement de la lame, dont l'amplitude *est choisie par un sélecteur*, évite les éclats dans les agglomérés et contreplaqués (DN 39, 699 F environ). La nouvelle scie circulaire Skil a un moteur de 1 020 watts et une lame d'un diamètre de 170 mm ; les protections de la lame s'adaptent automatiquement aux différentes positions de travail (864 F environ).

Au rayon « outillage » du Bazar de l'Hôtel de Ville, un nouveau fer à souder électrique, sans fil, fonctionne sur une batterie au nickel-cadmium incorporée qui se recharge sur le secteur. Ce fer à souder de forme galbée peut atteindre la température de 370 °C et permet de réaliser plus de 100 points de soudure avant d'être rechargé (Wahl, 199 F).

Dans le même magasin, il y a du nouveau pour les peintres de l'été : Le pistolet électrique « C.O.P.R.O.M. CX » (593 F) est doté d'une pompe en carbure de tungstène qui aspire, par un tuyau, la peinture dans son pot et la pulvérise sur la surface à recouvrir. Pour peindre de petites surfaces (jusqu'à 12 mètres carrés) un godet de 1,200 litre se visse directement sur le pistolet. Celui-ci *peut aussi être utilisé* pour traiter les charpentes par injection de produit.

JANY AUJAME.

LE TOUR DES CATALOGUES

Épaules au carré

SELON un sondage de la Sofres réalisé pour la revue *le Pèlerin*, 55 % des femmes, sur un échantillon de mille, choisissent leurs vêtements en fonction de la qualité. *Ce souci se* reflète dans les catalogues de vente par correspondance, qui proposent tous les styles, sans pour autant négliger la nouveauté.

Ainsi les stylistes ont-ils *imaginé pour les petites pièces* des épaules carrées, des effets de taille affinée sur des jupes droites ou en corolle. Les manteaux, pelisses et imperméables sont taillés assez généreusement aux emmanchures pour couvrir les vestes et blazers, eux-mêmes épaulés.

● A la *Blanche-Porte* (59971 Tourcoing Cedex), les chemisiers à col brodé (89 F) sont à coordonner avec des jupes-culottes à *plis (159 F)*, sur des jupons de même coupe (39 F).

● *COOP* (10 F dans les 7 000 magasins COOP et hypermarchés Rond-Point) améliore le choix des vêtements féminins et reste imbattable pour les tenues de travail et de protection pour les hommes ; anorak long à poches multiples *(290 F)*, *coupe-vent* à enfiler (55 F) et combinaisons « royal picard » en tergal lourd (135 F).

● *La Redoute* (15 F, 59081 Roubaix Cedex 2), les blousons chauds (à *partir de* 250 F) et les imitations de fourrure sont de style « tout terrain » ou « *ultra-chic* » (de 685 F à 725 F).

● *Les Trois Suisses* (15 F, 59076 Roubaix Cedex 2) *offrent*, du 34 au 50, des chandails de lambswool à col boule (99,50 F) et des jupes droites (à *partir de* 149,50 F).

● *Cyrilus* (B.P. 25, 91160 Lon[illegible]jumeau), spécialiste du ge[illegible] anglais à tissus et coule[illegible] coordonnés pour enfants, allo[illegible] jusqu'aux genoux *ses culottes de* flanelle ou de velours côtelé pour garçons (108 F le huit ans).

NATHALIE MONT-SERVAN.

DEMAIN 22 AOUT



les pompiers apprennent pas se servir d'eau

cour

Épaul
au cam

S LONGUES

Le Monde

culture

Dan

LE C QUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE DIAGHILEV

n maître à danser

Serge Diaghilev est mort le 19 aoû29 à Venise, où il était allé se ser, selon son habitude. Les dé de la fièvre, une agonie presq litaire au Lido dans les éclair la tempête, la longue file des g les voilées accompagnant sa d ille à l'île San Michele, ont uré cet événement d'une atm ère tragique. Sa disparition rque la fin d'une époque, cell « Ballets russes », et d'un mo ent artistique qui influença l'es ique théâtrale du début du siè

1909 à 1929, Serge de D ilev a produit plus de soixante o ges chorégraphiques ; il a r é le vieux rêve de Noverre, union des arts commandée par anse. Chaque saison, à Paris Londres, ce furent pendant t ans le même enthousiasme, le me succès, mêlé de scandale fois, une création sans cesse ouvelée. Lui, qui n'était ni orégraphe, ni danseur, ni musi en, ni peintre, a révélé, avec une reté infaillible, les danseurs, cho graphes, musiciens et peintres de on temps, sachant reconnaître, par-delà le bizarre ou l'avant-garde, ce qui est durable.

Il demeure à travers les nombreux témoignages de ses contemporains comme un aventurier de l'art, très russe dans ses contradictions, avec un charme magnétique, une tyrannie de barine que ses collaborateurs ont souvent mal supportée, des colères redoutables, des phases nostalgiques où il récitait du Pouchkine en pleurant, et un sens divinatoire qui tenait du génie : « C'était toujours terrifiant et à la fois rassurant de travailler avec cet homme, écrivait Stravinsky, tant sa force était exceptionnelle. Terrifiant parce que chaque fois qu'il y avait divergence d'opinion, la lutte avec lui était très dure et fatigante, rassurante parce qu'avec lui on était toujours sûr d'aboutir quand ces divergences n'existaient pas » (1).

Boris Kochno, qui fut son collaborateur intime et qui l'assista avec Serge Lifar dans ses derniers moments, était un tout jeune homme arrivant de Saint-Petersbourg lorsqu'en 1920 Diaghilev l'engagea comme secrétaire : « La vie avec lui, se souvient-il, était un perpétuel tourbillon, jamais un temps de repos, une idée par jour, une ambiance de création, de tension, de psychodrame aussi.

» On commence seulement aujourd'hui à apprécier son action novatrice ; il est arrivé de Russie en 1909, accompagné du chorégraphe Michel Fokine, des peintres et non des décorateurs de théâtre — Bask et Benois, et des meilleurs danseurs du Théâtre Marie, Nijinski et Karsavina. Les Parisiens ont été suffoqués par le style flamboyant de « l'Oiseau de feu », par les fresques orientales de « Shéhérazade » et de « Salomé ». Mais Diaghilev ne s'est pas arrêté sur ces succès ; il a toujours cherché à devancer l'avenir, au risque de jouer contre lui-même. Chaque fois qu'il avait trouvé une nouvelle veine il remettait tout en question ; d'où les ruptures, les changements d'équipes. Sans lui, jamais le peintre constructiviste Koulov n'aurait été connu. Il appréciait fort Isadora Duncan ; s'il ne l'a pas fait danser c'est qu'elle poursuivait une aventure solitaire : son art n'était pas transmissible, mais elle a fortement influencé Fokine.

Le scandale du « Sacre du printemps »

» Ce goût de la recherche a mené Diaghilev très loin. On n'a jamais revu un scandale comparable à la création du « Sacre du printemps », en 1913. Les gens se sont sentis agressés par la chorégraphie de Nijinski. C'était un rejet total de la technique classique, une négation de l'élévation à la quelle il substituait le « terre à terre », avec des gestes anguleux, les pieds tournés en dedans et des corps entièrement soumis au rythme. Sa sœur Nijinska orienta les Ballets russes vers le style abstrait. « Les Noces » étaient directement inspirées des théories sur le mouvement de Laban. La masse des danseurs formait un matériau qu'elle sculptait à plei e pâte.

» « Parade », sur une idée de Cocteau et musique de Satie, porte la marque du cubisme ; ce fut aussi un beau scandale. Il y eut une période fauve, l'entrée en jeu des peintres catalans, Picasso, Miro. Max Ernst a créé les décors de « la Mer », en 1924, et Chirico a conçu l'environnement du « Bal », en 1929. C'était l'époque où le mouvement surréaliste éclatait, et les dissidents sont venus manifester ; ils ont traité Diaghilev de bourgeois, ce qui était à l'opposé de son personnage d'autocrate, tyrannique et exigeant pour les autres et pour lui-même. C'est sa détermination à rester jeune, à agir comme s'il était toujours jeune, qui l'a tué. »

Condamné à aller toujours de l'avant, Diaghilev, fatigué, en route pour Venise en cet été 1929, s'était arrêté en Allemagne. Il s'y était entretenu avec Paul Hindemith, un compositeur allemand à qui il avait commandé une partition pour un futur ballet sur le thème des Six jours cyclistes.

La disparition d'une aussi forte personnalité entraîna la dispersion de son équipe. Les Ballets russes de Diaghilev avaient fait leur temps, mais tous les artistes qu'il avait découverts, révélés, allaient se répandre dans le monde entier : Fokine, Nijinska, Balanchine en Amérique, Marie Rambert, Alicia Markova à Londres, Serge Lifar à l'Opéra de Paris... La plupart reviendront périodiquement travailler avec les différentes compagnies qui vont se former très vite pour tenter de prolonger l'aventure. Les Ballets russes de Monte-Carlo se constituent dès 1930, sous la double direction de René Blum et du colonel de Basil. Ils vont ensuite se scinder en deux troupes rivales, les Ballets de Monte-Carlo et les Ballets russes du colonel de Basil.

Un perpétuel rajeunissement

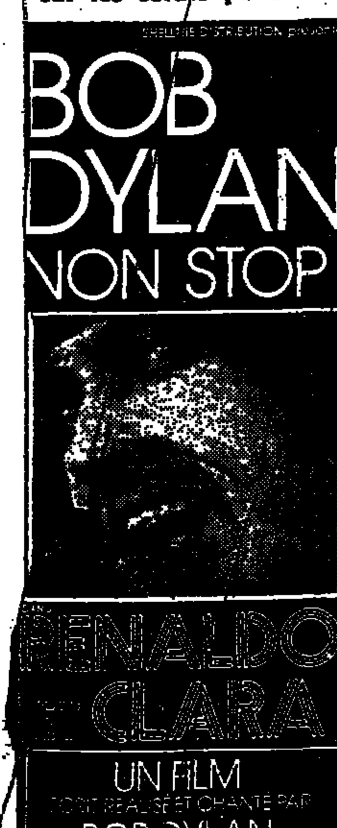
Le souvenir de Diaghilev s'estompe dans la France de 1940, époque où l'activité chorégraphique s'est détournée de Paris. Mais après la libération, Boris Kochno anime une nouvelle équipe avec Jean Cocteau, le peintre Christian Bérard, le compositeur Henri Sauguet et de jeunes danseurs Roland Petit, Janine Charrat, Jean Babilée, Renée Jeanmaire... Les Ballets des Champs-Elysées consacrent le renouveau de l'art chorégraphique avec « les Forains » et « le Jeune Homme et la Mort ». D'autres compagnies vont naître ou se réformer. En 1947, un mécène, le marquis de Cuevas, à la tête du Grand Ballet de Monte-Carlo, puis avec sa propre troupe, tente de ressusciter l'esprit créatif des Ballets russes. Aucune de ces compagnies cependant ne retrouva l'extraordinaire prédominance artistique que Diaghilev avait su donner au ballet. Peut-être aussi le temps n'était-il plus à ce genre d'entreprise. Comment concevoir aujourd'hui qu'un homme puisse exercer un pouvoir aussi autoritaire sur ses semblables ? Dans un ballet, « Nijinsky clown de Dieu », Maurice Béjart a évoqué les rapports de forces entre le grand danseur et le directeur des Ballets russes en les plaçant sous l'angle psychanalytique. Le paternalisme tyrannique de Diaghilev y est poussé jusqu'à la caricature, tandis que Nijinsky est assimilé au Christ.

Il n'empêche que, cinquante ans après sa mort, l'influence de Diaghilev est demeurée très forte. Sans être un révolutionnaire, il a donné au ballet les possibilités d'un perpétuel rajeunissement. Si la technique de base chez lui restait strictement classique, les chorégraphies en revanche usaient d'un langage théâtral extrêmement large et diversifié. Dire que les danseurs suivaient toujours facilement serait exagéré : sollicités par des styles différents, soumis tantôt à l'expressionnisme, tantôt à une gestuelle symbolique, ou à une virtuosité gymnique, ils durent faire preuve d'une entière disponibilité : « Le danseur d'avenir, écrivait Cocteau à propos de « Parade », sera un acrobate. Alors ce qu'on lui fera faire lui paraîtra simple et facile. L'ancien danseur, plié à l'école neuve, grimace. »

Aujourd'hui, un Balanchine, un Robbins, un MacMillan, un Béjart, un Neumeier, un Roland Petit ne procèdent pas autrement avec leurs danseurs. On les voit également reprendre à leur compte le répertoire des Ballets russes. Ces nouvelles versions du « Chant du rossignol », de « Noces », « Renard », « Daphnis et Chloe », « Jeux », « l'Après-midi d'un faune », « le Spectre de la rose », « Petrouchka » ou « le Sacre du printemps » sont en quelque sorte la reconnaissance de Diaghilev en tant que père du ballet contemporain.

MARCELLE MICHEL.

(1) Strasvinsky : *Chroniques de ma vie.*



Photo

Robert Doisneau à l'ARC

Soudain, dès la deuxième semaine de juin, on a vu sur les murs de l'ARC deux cents photos de Robert Doisneau que personne n'avait jamais vues : effet de surprise, Doisneau n'en avait même pas parlé à ses amis, il avait fait son coup en douce, comme il photographie, en douce pourrait-on dire, légèrement, discrètement, modeste et incorrigible. Inédites, et pour cause, toutes ces photos sur Paris qui traversent quatre décennies, des années 30 à maintenant, étaient restées sur planches-contacts : Doisneau les avait d'abord sans doute trouvées trop négligeables pour les tirer, il les avait entassées, et puis, avec le temps, avec les transformations, les disparitions, les changements de décors et de costumes quotidiens, les modes passant à la queue-leu-leu, ces photos rassemblées ont fait une somme qui n'était plus négligeable, une promenade-éclair dans une ville, sur un demi-siècle, un témoignage sans grandiloquence Il était « temps » d'exposer ces photos, qui sont devenues, à la limite, « rétro ». Qu'on ne voie plus de chèvres dans les rues, ni d'hommes-sandwiches, ni de bonnes sœurs à cornettes, ni d'autobus à plate-forme, presque plus de fontaines Wallace ou de vespasiennes, qu'on n'écosse plus les petits pois sur le pas de sa porte, et qu'on ne puisse plus voir cela que sur des photos, le charme est déjà là, dans ce temps retrouvé, dans ce dépaysement nostalgique.

Il faut remarquer que ces photos mettent infailliblement sur les lèvres un sourire doux qui ne déchante pas. Doisneau a travaillé par séries, sur des types de lieux, les marchés, les terrasses de café, la banlieue, sur de petites idées rigolottes, la traversée de la place de la Concorde, qui devient pour les piétons une espèce d'aventure entre la « meute » des voitures, comme un instant de jeu forcé, d'enfance retrouvée, dans la monotonie des jours Il observe comment évoluent les mouvements, les regroupements, les dispersions et, parfois, c'est l'objet d'une séquence, d'un jeu de mouvements, comme les titres de ses photos sont des jeux de mots la « tache d'huile » pour la photo des passants qui s'agglutinent autour d'un peintre).

Anecdotique

Doisneau a une affection joviale pour les clochards, les retraités, les facteurs classiques, les toutous handicapés, les vieilles dames « à chats ». Il est surtout inspiré par les enfants, par les écoliers en tablier qui traversent la rue en file indienne, l' « enfant-papillon » qui sautille avec sa collerette blanche, le petit frère et la petite sœur qui vont chercher main dans la main le lait dans une gamelle à la coopérative, l'enfant qui se cache dans un carton, l'enfant à la colombe : et on peut imaginer autant d'histoires que de photos.

« Anecdotique », pour la photo comme pour la peinture ou l'écriture, a pris une valeur péjorative : ça ne raconte qu'un fait menu, comme un chuchotement, un croche-pied ou un ragot, « c'est la facilité même », « ça reste à l'extérieur des choses », voilà ce qu'on dit. Anecdotique, Doisneau l'est, effectivement, quand il raconte les petits accidents de la rue, un homme qui a laissé tomber des oranges, ou un policier qui se gratte le pied On pourait dire : « Pas de quoi se retourner. » Mais l'expression est saisie, au vol, la trogne s'est laissée prendre.

Photographiquement, puisque photographie veut dire écriture de la lumière, la plupart de ces deux cents photos ne valent pas grand-chose : Doisneau ne s'est pas soucié de la lumière ni de la composition, ses photos sont tout juste « nettes » et « centrées », à peine la mise au point a dû s'effectuer comme un réflexe. Et puis le « miracle » arrive, comme une inspiration, une élévation : un sentiment plus trouble d'être devant la beauté ; une apparence peut-être plus intime, moins immédiate, une réalité plus surnaturelle. Un cheval blanc aux yeux bandés tombé dans la rue avec sa charrette de poudre blanche, farine ou riz comme une poussière d'ivoire sur la chaussée, et l'attente qui se forme autour, et qui mène drot à la mort : cheval aux jambes cassées, cheval mort Ou un autre cheval, dans une rue exiguë, qui doit charger un grand vase où s'élèvent encore des palmes un peu défraîchies Un corbillard qui hante, au petit matin, une rue enneigée et déserte. Un couple saisi au flash dans le tourbillon de sa valse, une nuit noire de 14 Juillet, comme les fantômes de deux amants assassinés Ou tout simplement une vue d'ensemble de la place de la Concorde sous la neige, comme un jardin abandonné.

On imagine volontiers que Doisneau était passé par là, peut-être par hasard, dans les années 30, à 6 heures du matin, un verre de viandox ou de gros rouge dans l'estomac, qu'il s'était arrêté, simplement, et qu'il s'était dit : « C'est beau », mais qu'il s'était un peu méfié de cette beauté et qu'il avait hésité à prendre la photo, que n'importe qui aurait pu prendre à sa place, qui aurait eu, au même endroit, le même sentiment Dans cette exposition, il n'y a en tout et pour tout qu'une dizaine de « grandes » photos, c'est-à-dire plus que des « bonnes » photos, de ces photos qui touchent une fibre plus essentielle, plus lointaine, plus secrète de l'existence.

HERVÉ GUIBERT.

★ *Paris, les passants qui passent*, de Robert Doisneau, à l'ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'au 2 septembre.

Cinéma

« Faut trouver le joint », de Lou Adler, et « L'amour c'est quoi au juste ? ».

La brigade des narcotiques, le sergent Stedenko au volant, s'est lancée à la poursuite de Cheech et Chong, qui ont traversé la frontière mexicaine à bord d'un camion de marijuana (un camion *en* marijuana, mais ils l'ignorent). *« Tire dans les pneus »*, dit le sergent Stedenko à l'un de ses hommes. Le policier passe sa tête par la vitre de la portière, et son arme, et son bras, et tire dans la roue avant de la voiture de police.

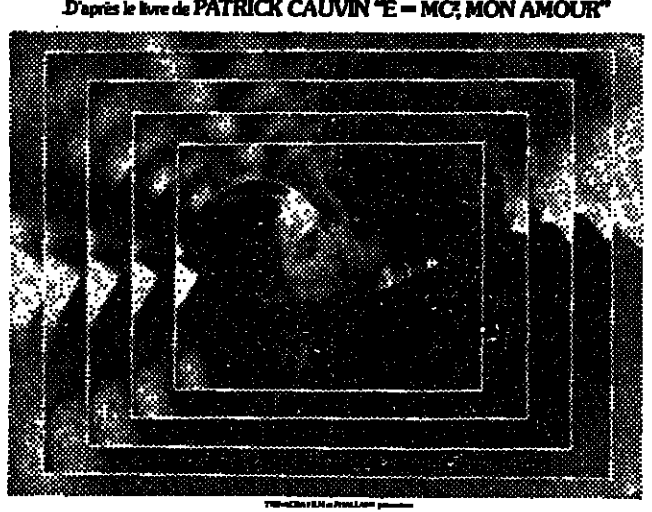
Il y a beaucoup de gags de ce style dans *Faut trouver le joint*, réalisé et produit par Lou Adler, écrit par Tommy Chong et Cheech Marin, du duo « Cheech et Chong graffiti ». Il n'y a même que des gags, du plus débile au plus fort, illustrés par du rock. On perd souvent le fil et la moitié des situations, mais ça n'a guère d'importance. Pedro de Pacas et Man *(« Hey Man !... »)* sont toujours à la recherche de drogue, le sergent Stedenko est toujours à leur poursuite, et c'est un voyage divertissant.

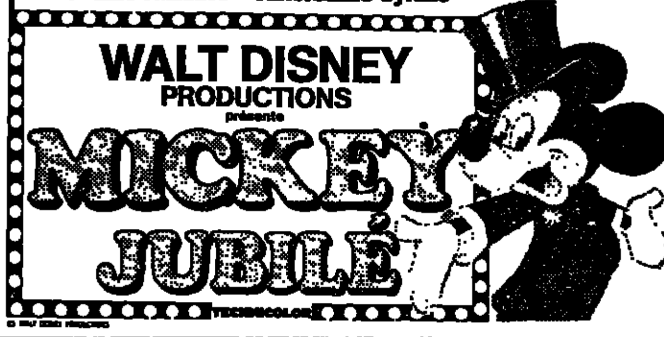
L'amour, c'est quoi au juste ? (autre divertissement recommandable en attendant une sérieuse rentrée cinématographique le 22 août), est une très jolie comédie italienne, filmée avec grâce, dirigée avec tendresse par Giorgio Capitani. Jane Birkin et Aldo Maccione, Catherine Spaak et Cochi Ponzoni, y interprètent deux couples chamailleurs. Dans l'un, le mari est bon vivant et l'épouse romantique. Dans l'autre, c'est le contraire. Ils tentent donc l'échange, mais la vie n'est pas si simple ni la vulgarité si insupportable ni la poésie si attrayante.

Les acteurs font merveille, car ils s'amusent tout en respectant les nuances. C'est la vie quotidienne avec les grandes passions, *Anna Karenine*, qui passe à la télévision. Même si le charme se dilue parfois dans une langueur due au montage, Capitani sait parfaitement sauver par la fantaisie les situations scabreuses.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.







CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 21 août

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (256-02-15), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Ecole de l'Acteur-Florent (329-60-22), 21 h. : les Précieuses ridicules.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Je vote pour moi ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II, 18 h. 30 : Toi l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : le Préféré.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres ?
Œuvre (874-42-52), 21 h. : les Aiguilleurs.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : J.-P. Sasson Quintet.
Patio (758-12-30), 22 h. : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : *Trio P. Petit, D. Lemerle, E. Dervieu.*
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : François Faton-Cahen, Didier Lockwood ; 22 h. 30 : Henri Guedon.
Campagne-Première (322-75-93), 20 h. 30 : Vince Taylor ; 22 h. 30 : Dave Burrell.

Festival estival

(633-61-77)
Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Cuarteto des Madrigalistas de Madrid (Victoria, Morales).

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : *Joue-moi un air de tapioca ;* 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 21 h. : le Président.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
Splendid (887-33-82), 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : R. Mirmont et M. Dalba ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.

Les concerts

Lucernaire (544-57-34), 19 h. : Christopher Black, piano (Bach, Schumann).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : la Poursuite infernale, de J. Ford ; 18 h. : L'homme qui rit, de P. Leni ; 20 h., Courts métrages français : Terres noires ; la Jeune Fille et la Mort ; 28 035 ; Un sanglant symbole ; 22 h. : la Dame de Musahino, de K. Mizoguchi.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

A NOUS DEUX (Fr.). Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BARRACUDA (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
DANS LES PROFONDEURS DU TRIANGLE DES BERMUDES (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FELICITE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), Mar., V., D., Mar.
FLIC OU VOYOU (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.). Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HUMANOIDE (It.) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
INTERIEURS (A.) (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (A.) (v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MELODY IN LOVE (A.) (v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Tourelles, 20e (636-51-98).
MEURTRE PAR DECRET (A.) (v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A.) (**) (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOISSONS DU CIEL (A.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Concorde, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43, Athéna, 12e (343-07-48)
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LE MONDE EST PLEIN D'HOMMES MARIES (A.) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
MORT SUR LE NIL (A.) (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A.) (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Balzac, 8e (561-10-60), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Ternes, 17e (380-10-41).
NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e, (331-56-86), Madeleine, 8e (073-56-03), Nation, 12e (343-04-67).
NOW VOYAGER (A.) (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA PERCEE D'AVRANCHES (A.) (v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v. f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (357-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PHANTASM (A.) (v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Bretagne, 6e 222-57-97), U.G.C. Opéra, 6e (261-50-32).
PRINTEMPS P[illegible] (A., v.o.) : Biarritz, 8e (7[illegible]23). V.f. : Impérial, 2e 742-72-[illegible] Montparnasse-83, 6e (544-14-[illegible]
PROVA D'ORCHE[illegible]A (It., v.o.) : Saint-Germain [illegible]lage, 5e (633-87-59) ; Pagode, [illegible] (705-12-15) ; Palais des Arts [illegible] (272-62-98) ; Elysées-Point-Sho[illegible] (225-67-29).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) [illegible]a Royale, 8e (265-82-66).
QUINTET (A., v.o.) [illegible] Noctambules, 5e (033-42-34).
ROBERTE (Fr.) : Le[illegible]ne, 5e (325-95-99).
LA SECTE DE MARRAKECH (A., v.o.) (*) : U.G.C. D[illegible]n, 6e (329-42-62) ; Normandie, [illegible]59-41-18). V.f. : Rex, 2e (23[illegible]93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) [illegible]elder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. G[illegible] de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G[illegible] Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistr[illegible] 14e (539-52-43) ; Magic-Conv[illegible]n, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e [illegible]-99-75).
SERIE NOIRE (Fr.) : [illegible]zac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (F[illegible]) Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
THE KIDS ARE ALRI[illegible] (A., v.o.) : Publicis-Matignon (359-31-97).
TOTO MISERE ET NOBLE (It., v.o.) : Studio Git-le-[illegible], 6e (326-80-25).
LE TRESOR DE LA MO[illegible]GNE SACREE (A., v.f.) : Par[illegible]unt-Opéra, 9e (073-34-37).

SPECTACLES

TROISIEME GENERATION (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), J., S., L.
UTOPIA (Fr.), Vendôme, 2e (742-97-52) ; Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMI AMERICAIN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (Fr., *) : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (357-90-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE BAL DES VAMPIRES (A., * v.o.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (033-34-37).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).
LA BETE (Fr., **) : U.G.C., 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
COUSIN, COUSINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE CRI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
DELIVRANCE (A., ** v.o.) : Quintette 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V.f. : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
LA DENTELLIERE (Fr.) : Grand Pavois 15e (554-46-85).
DERNIER AMOUR (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34) V.f. : Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'EXORCISTE (A., ** v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41)
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)
FRANCAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11)
LA GRANDE BOUFFE (Fr., **) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), jours impairs
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40), sauf mardi.
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
HISTOIRE D'O (Fr., **) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07) (jours impairs) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg., *) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52)
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LAWRENCE D'ARABIE (A., 70 mm, v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16)
LOLITA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU Dr EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Gaumont Sud, 14e (331-51-16).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.o.) (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), jours pairs.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., ** v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41)
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), jours pairs
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13). V.f. : Balzac, 8e (561-10-60) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67).
SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SOLARIS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25)
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40) (sauf mardi).
UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)
LES VALSEUSES (Fr., **) : Mistral, 14e (539-52-43).

CARNET

Naissances

— Geneviève et Frédéric WAPLER, Hélène et Eléonore, ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Léonard.

15 août 1979. Versailles.

— Le docteur et Mme VIAUD,
Le docteur et Mme DADVARE-VIAUD,
ont la joie de faire part de la naissance de

Diane,

leur petite-fille et fille.
Meched, 9 mai 1979.
« Le Cap », 18, avenue de Mitre, 83000 Toulon.

— Ann-Caroll WERQUIN et Alain DEMANGEON ont la joie d'annoncer la naissance de

Clary,

le 13 août, à Paris.
9, rue de Châteaudun.

Mariages

Michèle KETTERER
et
Dominique RAISON
sont heureux de faire part de leur mariage qui a été célébré dans l'intimité, le 17 août 1979.
8, rue Jean-Moréas,
75017 Paris.

Décès

GÉNÉRAL DEGUIL

Nous apprenons le décès survenu *le 19 août, à Vert-Saint-Denis* (Seine-et-Marne), du
général de corps d'armée Jean DEGUIL,
grand officier
de la Légion d'honneur.
Les obsèques auront lieu le mercredi 22 août, à 16 heures, en l'église de Vert-Saint-Denis.

[Né le 16 avril 1911 à Stenay (Meuse), Jean Deguil sort de Saint-Cyr dans l'infanterie. Il part d'abord au Maroc (1932-1939). Il participe ensuite à la campagne de France. Fait prisonnier le 23 juin 1940, il restera en captivité jusqu'au 18 avril 1945. Il a appartenu en juillet 1946 au cabinet militaire d'Edmond Michelet, ministre des forces armées. Puis il passe au service d'information du ministère de la guerre en octobre 1947 pour appartenir ensuite au cabinet du général Humbert, chef d'état-major de *l'armée*.

En 1953, il est à l'état-major des forces armées avec le général Ely et le suit en Indochine, en 1954, lorsque ce dernier devient haut-commissaire de France et commandant en chef.

Le 1er novembre 1959, il est nommé commandant le 3e régiment de tirailleurs et le secteur de Saint-Arnaud (Algérie). Il devient en novembre 1961 expert militaire auprès de l'Assemblée nationale. Le 7 mai 1962, Georges Pompidou, alors premier ministre, l'appelle comme chef de son cabinet militaire. Il poursuivra sa carrière auprès de Georges Pompidou, président de la République, comme chef d'état-major particulier, poste qu'il occupera, avec le grade de général de corps d'armée, du 20 juin 1969 au 30 juillet 1971, avant d'être admis dans la deuxième section.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Jean Benoit,
Ses enfants Véronique et Pierre,
Mme veuve Robert Benoit,
Mme veuve Joseph Benichou,
Et toute la famille,
ont *la douleur de faire part du* décès accidentel de

Jean BENOIT,

survenu le 9 août 1979.
L'inhumation aura lieu le jeudi 23 août 1979.
On se réunira, à 14 heures, à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien.

148, rue de Lourmel,
75015 Paris.

— Mme André Camus,
Mme Jacqueline Laniesse et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André CAMUS,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien directeur
de recherches à l'INRA,
survenu le 18 août 1979, à Dreux.
Les obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame de Surgères (Charente-Maritime), le mercredi 22 août, à 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Jean-Marie Druart,
Thierry, Hervé, Sophie et Emmanuelle Druart,
M. et Mme Alphonse Deretz,
Mme Louis Druart,
M. et Mme Jean-Claude Deretz,
M. et Mme Daniel Avez,
M. et Mme Jean-Louis Druart,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Marie DRUART,
née Michèle Deretz,
directrice
de la Maison Arène-Fleurs,

survenu accidentellement, à Arcachon, à l'âge de quarante-deux ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 août 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau (66, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e), sa paroisse, où l'on se réunira.

8, rue Picot, 75116 Paris.

— M. Jean-Marie Druart, gérant de la Maison Arène-Fleurs,
Mme Geneviève Arène,
Le personnel de la maison Arène-Fleurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Marie DRUART,
née Michèle Deretz,
directrice,

survenu accidentellement, à Arcachon, à l'âge de quarante-deux ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 août 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau (66, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e), où l'on se réunira.

5, rue Mesnil, 75116 Paris.

— Suzanne et Azzédime Guellouz, ses parents,
Hédi Guellouz, son frère,
M. et Mme Abdelaziz Guellouz,
M. et Mme René Dimon,
ses grands-parents,
Mme veuve E. Dimon,
son arrière-grand-mère,
Mlle Françoise Schiro qui l'a élevé,
Les familles Guellouz, Dimon,
Parentes et alliées,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Ali GUELLOUZ,
journaliste-reporter
à la revue « Dialogue »,
arraché à leur affection le 5 août 1979, à l'âge de vingt-trois ans.
Les obsèques ont eu lieu le 7 août 1979, à Métline.
59, cité Stam, La Marsa (Tunisie).
Serdinya, 66360 Olette (France).

— Feliks Henner,
Joseph, Ewa, Anna Held,
Frena et Kazimierz Mozolewski,
Alicja Fenigsen,
Lena, Jacques, Irène, Catherine Jami,
Rémi Gérard,
Tous les proches et les amis,
ont la tristesse de faire part du décès de
Waldyna HELD,
née Henner,
survenu le 19 août 1979.
Les obsèques auront lieu le 23 août 1979, à 16 heures, au nouveau cimetière de Gif-sur-Yvette (Essonne).
Des fleurs, pas de couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Poliveau,
75005 Paris.

— M. et Mme René Chevrier,
MM. Henri et Gilbert Julien,
M. Philippe Chevrier,
Mme Julia Bignon,
M. Michel Bignon,
ont la douleur de faire part du *décès de*
M. André JULIEN,
survenu en Ré, le 9 août 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 17 août 1979, en l'église des Portes-en-Ré.

— Le professeur et Mme Gabriel Laurence,
Le professeur et Mme Philippe Auzepy et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Delacour et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre Laurence et leurs enfants,
Le professeur agrégé et Mme Jean-Pierre Monnier et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Bertrand LAURENCE,
inspecteur des finances,
conseiller commercial
près l'ambassade de France à Séoul,
leur fils, frère, beau-frère et oncle,
survenu le 7 août 1979, à Séoul, à l'âge de trente-quatre ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 13 août, en l'église de Vaux-lès-Saint-Claude (Jura).
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, avenue Reille, 75014 Paris.

— Mme Marcel Pichot, son épouse,
M. et Mme Jean Flammery,
Le docteur et Mme Claude Pichot, ses enfants,
Florence, Nathalie, Valérie Pichot, ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel PICHOT,
survenu le 11 août 1979, dans sa soixante-seizième année, après une longue et douloureuse *maladie*.
Les obsèques ont eu lieu au cimetière Saint-Symphorien de Tours, dans la plus stricte intimité familiale.
22-26, rue du Sergent-Bauchat,
75012 Paris.
15, route du Mont-Veyrier,
74290 Veyrier-du-Lac.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès de
M. Paul Pierre RICHARD,
officier de la Légion d'honneur.
Les obsèques ont eu lieu le 11 août à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.
[Né le 20 décembre 1903 à L'Horme (Loire), Paul-Pierre Richard était ingénieur de l'Institut électro-technique de Grenoble. Après avoir été ingénieur aux Aciéries Marel à Rives-de-Giers, M. Pierre Richard fonde en 1939 les Etablissements Richard Frères, spécialisés dans la fabrication de tracteurs commercialisés sous la marque Continental, société dont il devient P.-D. G. en 1945. Membre de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon depuis 1967, il avait été, de 1951 à 1967, conseiller du commerce extérieur de la France.]

— Rennes.
Mme Pierre Vincent,
M. et Mme Jean-Pierre Vincent,
Bénédicte, Bruno, Anne-Claire,
M. et Mme Jacques Delamaire,
Laurence, Benoît,
M. et Mme *Philippe Vincent*,
Le docteur et Mme Jacques Lintanf,
Julien, Cécile,
M. et Mme Jean-Jacques Guegan,
Isabelle,
Mme Charles Furet,
M. et Mme Louis Rousseau,
Mlle Madeleine Vincent,
M. et Mme Jacques Vincent,
Le docteur et Mme Jacques Furet,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès du
docteur Pierre VINCENT,
dans sa cinquante-neuvième année.
Les obsèques auront lieu ce mardi 21 août 1979, en l'église Saint-Augustin de Rennes, à 16 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
26, rue Anatole-Le-Braz,
35000 Rennes.

— La Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés,
Le médecin-conseil régional adjoint,
Les praticiens coordonnateurs,
Les praticiens-conseils, les cadres, le personnel de la direction du service médical de la région Rennes-Bretagne,
Les médecins-chefs, les praticiens-conseils, les cadres, le personnel des échelons locaux des Services médicaux de Saint-Brieuc, Brest, Quimper, Rennes, Vannes,
vous font part du décès du
docteur Pierre VINCENT,
médecin-conseil régional
de la Sécurité sociale.
Les obsèques auront lieu à Rennes, en l'église Saint-Augustin, ce mardi 21 août 1979, à 16 heures.

Remerciements

— Mme Narboni, ses enfants,
Les familles Narboni, parentes et alliées,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Me André NARBONI,
prient toutes les personnes qui leur ont écrit de les excuser de ne pouvoir répondre individuellement et les remercient bien sincèrement.

— Mme Benjamin Yanni,
Et sa famille,
très sensibles aux marques de sympathie dont elles ont été entourées lors du décès de

M. Benjamin YANNI,

adressent à tous leurs amis leurs plus sincères remerciements.
— Mme Daniel Wal,

M. et Mme Jean-Michel Wal,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine et leur ont témoigné amitié et affection à l'occasion du décès du
Docteur Daniel WAL,

Anniversaires

— Il y a un an disparaissait notre ami
Adam NOVOMINSKI.
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 2468

HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on peut donner à celui qui voit juste. — II. Celles que l'on met à la porte. — III. Qui peuvent donc nous attraper ; Peuvent servir de fourrage. — IV. Très raide ; Un homme qui a du poids. — V. Baie au Japon ; Mot d'enfant. — VI. Utile pour ceux qui font des projets ; Nom qu'on peut donner à des sortes de mouches. — VII. Elevée comme un monument ; Article. — VIII. Utile pour retourner ; Pointe d'étoile. — IX. Un homme qui pose. — X. Sorte de foire ; Résidence pour des princes. — XI. Ne sont que des boulettes quand elles sont petites.

VERTICALEMENT

1. Caractérise ce qui ne peut pas flotter. — 2. Mot qu'on peut prononcer quand c'est le marasme. — 3. Peut être une suite de cabinets ; Peut représenter le patron. — 4. Commence avec un nouvel ordre ; Morceau de tige ; Adjectif qui peut s'appliquer à un pied. — 5. Comme un cheval sur lequel il y a de grosses mouches ; Là où l'on se trouve. — 6. Note ; Ne connaissent que la consigne quand elles sont vieilles. — 7. Bout de bois ; Fleuve côtier. — 8. Il est évident qu'elles sont renouées. — 9. Bien des barons y ont été accrochés ; Qui avait donc circulé ; Mot qui peut évoquer un port.

Solution du problème no 2467

Horizontalement

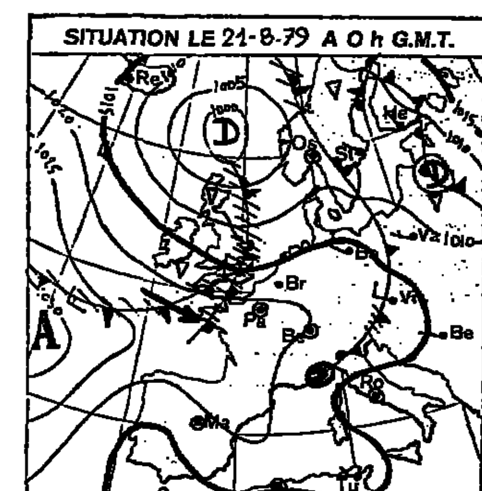
I. Ectoplasme ; Ben. — II. Euros ; Ecailles (cf. combattant). — III. Union ; Sévères. — IV. Pé ; Nettes ; Ive. — V. Ontario ; Ecrites. — VI. Ite ; Verso. — VII. SR ; Aperçu ; Lô. — VIII. Œufs ; Ecrues. — IX. NL ; Aune ; TB. — X. Nacrées ; Estrope. — XI. Errons ! ; Etoc. — XII. Udine ; Arasa ; Te. — XIII. Sesterce ; Sapin. — XIV. ESE ; Irisations. — XV. Serpentaire.

Verticalement

1. Empoisonneuses. — 2. Eu ; Entrelardés (cf. flèche). — 3. Cru ; Té ; Crises. — 4. Tonna ; Affront. — 5. Osier ; PS ; Enée. — 6. Otite ; Es ; Rip. — 7. Lento ; Réas ; Acre. — 8. AC ; Accu ; Frein. — 9. Sasse ; Urne ; St. — 10. Mie ; CV ; Ues ; Aa. — 11. Elvire ; Asti. — 12. Lévirostre ; Air. — 13. Bérets ; Bot ; Poe. — 14. ESE ; Eole ; Potin. — 15. SOS ; Recense.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 21 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 21 août à 0 heure et le mercredi 22 août à 24 heures :

La perturbation qui abordait mardi matin nos régions voisines de la Manche et de la mer du Nord traversera lentement la majeure partie de la France ; elle sera suivie de masses d'air instable et plus frais

Mercredi 22 août, une étroite zone nuageuse s'étendra du Poitou aux Ardennes le matin et des Pyrénées aux Cévennes, au nord des Alpes et au Jura le soir. A leur passage, les nuages donneront des pluies intermittentes. A l'avant de cette étroite zone de temps médiocre, le ciel d'abord dégagé, deviendra progressivement nuageux. A l'arrière, le temps sera le plus souvent ensoleillé malgré quelques nuages passagers. Des averses sont toutefois à attendre le soir près de la Manche et de la mer du Nord, où les vents, de secteur ouest, deviendront assez forts, surtout au large.
Les températures varieront peu

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 août ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 21 et 12 ; Bordeaux, 21 et 10 ; Brest, 19 et 12 ; Caen, 21 et 12 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 20 et 8 ; Dijon, 22 et 11 ; Grenoble, 23 et 11 ; Lille, 22 et 13 ; Lyon, 21 et 11 ; Marseille, 27 et 15 ; Nancy, 20 et 9 ; Nantes, 21 et 9 ; Nice, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 22 et 10 ; Pau, 21 et 11 ; Perpignan,

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 24 et 17 degrés ; Alger, 28 et 14 ; Amsterdam, 19 et 23 ; Athènes, 29 et 22 ; Barcelone, 26 et 17 ; Berlin, 25 et 16 ; Bonn, 19 et 11 ; Brindisi, 28 et 19 ; Bruxelles, 20 et 14 ; Iles Canaries, 27 et 20 ; Casablanca, 27 et 20 ; Copenhague, 21 et 12 ; Djerba, 27 et 24 ; Genève, 21 et 10 ; Istanbul, 29 et 20 ; Jérusalem, 29 et 17 ; Lisbonne, 34 et 20 ; Londres, 23 et 14 ; Madrid, 30 et 13 ; Milan, 24 et 13 ; Moscou, 27 et 18 ; Naples, 25 et 18 ; New-York, 26 et 19 ; Nicosie, 27 et 21 ; Palerme, 25 et 23 ; Palma-de-Majorque, 28 et 13 ; Rome, 27 et 17 ; Rhodes, 28 et 25

UN COIN POUR JOUER

Problème no 18

Allumettes : nouvelle vague

Evitons que la famille ne s'éteigne : donnons une descendance aux assemblages plans de 3 allumettes, que nous avons recensés il y a quelques jours et qui s'étaient révélés être au nombre de 12. En faisant intervenir 4 allumettes, combien pouvons-nous produire de figures planes ?

Rappelons que :

— dans chaque assemblage, chaque allumette est en contact avec au moins une autre ;

— les contacts se font exclusivement par les extrémités ;

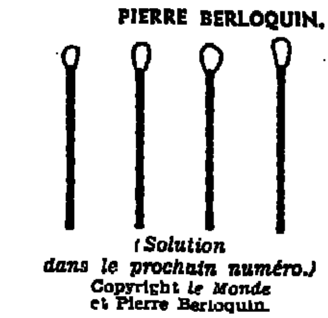
— deux assemblages sont confondus s'ils se révèlent identiques quand on tourne l'un deux ;

— ils sont également confondus s'il suffit de déformer l'un d'eux, sans toutefois faire se toucher des extrémités séparées, ni séparer des extrémités en contact.

Par exemple, les deux premiers assemblages sont identiques mais sont différents du troisième.

Identifierez-vous tous les nouveaux membres de cette famille ?

PIERRE BERLOQUIN.



(Solution dans le prochain numéro.)

RADIO-TÉLÉVISION

LE DÉBAT SUR LE MONOPOLE

Pour une nouvelle politique

II. — Des sociétés d'économie mixte de télévision

par JEAN-CLAUDE SERVAN-SCHREIBER (*)

Dans un premier article (« le Monde » du 21 août), *M. Jean-Claude Servan-Schreiber*, membre du haut conseil de l'audiovisuel, délégué national à l'audiovisuel du R.P.R., a proposé les éléments d'une nouvelle organisation du monopole d'État *sur la radio*.

La réorganisation de la télévision pose des problèmes plus complexes que pour la radiodiffusion. En effet, la télévision est aujourd'hui l'élément moteur du secteur de l'audiovisuel. Les neuf mille heures de programmes qui sont diffusées chaque année sur le petit écran sont regardées par des dizaines de millions de personnes tout au long de la journée et entraînent un volume de dépenses et de recettes publicitaires très supérieur à celui qu'engage la radio.

Par ailleurs, le monopole est resté, dans ce domaine, pratiquement intact. Les deux stations périphériques, Télé-Monte-Carlo qui est une filiale d'Europe n° 1, et Télé-Luxembourg, qui dépend de R.T.L., ne couvrent qu'une part très limitée de la population en raison de la faible portée des faisceaux hertziens.

Il n'est pas moins indispensable de revoir les structures existantes afin d'accentuer le pluralisme de ce secteur et de rompre l'isolement de la télévision par rapport aux autres médias.

Toutefois, en raison des bouleversements qu'entraînerait cette réforme, il est bien évident que celle-ci devrait être préparée par une vaste discussion. Celle-ci devrait comporter un débat approfondi au Parlement, et la consultations des milieux intéressés de la presse et de la publicité pourrait être précédée d'un rapport préparé par un groupe d'experts. Cela étant dit, l'organisation de la télévision pourrait adopter la forme suivante.

a) Une société nationale de télévision. En toute hypothèse, une chaîne devrait rester entièrement publique. Il pourrait s'agir de l'actuel réseau de TF 1 qui serait, comme c'est le cas aujourd'hui, une société nationale dont le capital appartient à l'État. On pourrait renforcer ce caractère public en supprimant la publicité de marques qui assure actuellement plus de la moitié des ressources de TF 1. La société serait entièrement financée sur la redevance, grâce à une dotation annuelle qui lui serait affectée par une décision de l'autorité de l'audiovisuel prise après avis des ministres intéressés et du Parlement.

En ce qui concerne les programmes, ceux-ci devraient être conformes aux orientations définies par un cahier des charges qui pourrait mettre notamment *l'accent sur les émissions* de loisirs. En bref, la chaîne ne devrait pas être enfermée par des obligations trop précises, dans un « ghetto » culturel qui lui ferait perdre son audience.

La composition du conseil d'administration pourrait être analogue à celle qui est prévue par la loi du 7 août 1974 pour les sociétés de programme, c'est-à-dire six à huit membres représentant l'État, le monde culturel, le Parlement et le personnel. Le président pourrait être nommé pour trois ou quatre ans, par décret en conseil des ministres.

b) Des sociétés d'économie mixte. Le deuxième réseau qui est *actuellement exploité* par Antenne 2 et le troisième rendu possible par la mise sur orbite d'un satellite en 1983 pourraient être confiés à des sociétés d'économie mixte. Le capital de celles-ci resterait pour un tiers à l'État. Les deux autres tiers seraient répartis dans le public. Toutefois, il faudrait éviter qu'un groupe financier acquière une partie de ces parts et dispose, de ce fait, d'un pouvoir de contrôle sur un organisme gérant une partie du patrimoine public. La loi d'abord, les statuts des sociétés ensuite devraient prévoir un dispositif rendant impossible toute tentative de mainmise des intérêts privés en précisant, par exemple, que les actions devraient être nominatives et ne pourraient être détenues, en nombre limité, que *par des personnes physiques*.

Les sociétés tireraient la totalité de leurs ressources de la publicité et de recettes commerciales. Elles seraient soumises à un cahier des charges dont l'application serait contrôlée par l'autorité de l'audiovisuel. Ce cahier contiendrait des clauses relatives à la publicité et au contenu des programmes.

Pour la publicité, on pourrait reprendre la réglementation qu'a élaborée depuis dix ans la Régie française de publicité, et qui a pour objet d'éviter que les annonceurs aient une influence sur le contenu des émissions, que celles-ci soient interrompues par des messages publicitaires, que ces messages aillent à l'encontre d'un certain nombre de règles déontologiques. Des dispositions devraient aussi être prises pour que les petits annonceurs aient accès à l'antenne afin d'éviter qu'elle ne soit monopolisée par des multinationales, comme cela est parfois le cas aujourd'hui.

Pour les programmes, il serait prévu un certain nombre d'obligations portant notamment sur le nombre maximum de films, la part de créations d'origine française, *la diffusion d'émissions* éducatives, culturelles, destinées aux enfants, à la jeunesse. Ces clauses devraient être suffisamment précises pour faciliter le contrôle, sans pour autant paralyser la direction des chaînes.

Les conseils d'administration seraient composés de représentants de l'État, des actionnaires, du monde culturel et du personnel. Les présidents seraient nommés par le gouvernement sur proposition du conseil.

c) *Une société des régions*. A côté des trois chaînes qui diffuseront depuis le satellite, il paraît nécessaire d'accentuer la vocation régionale de la quatrième société qui prendrait la succession de FR 3, et hériterait de ses centres de production de province, ainsi que de l'ensemble du réseau de diffusion hertzien au sol.

Une dizaine de sociétés régionales de télévision

Il faudrait sans doute aller plus loin dans la voie de la décentralisation et dans l'utilisation optimale des moyens des stations régionales. Cela implique une refonte des structures de la société pour favoriser la naissance de centres de responsabilité et de création dans toute la France. FR 3 pourrait donc devenir une société holding, détenant la moitié du capital d'une dizaine de sociétés régionales de télévision (S.R.T.). Ces S.R.T. se constitueraient dans les principales villes de France, avec des participations des établissements publics régionaux et des quotidiens du secteur considéré qui posséderaient le reste du capital. Elles assumeraient la responsabilité d'une programmation locale, en décrochage de la programmation nationale assurée par la société mère. Il y aurait ainsi un partage pouvant être très souple, mais devant permettre d'accroître considérablement le volume horaire diffusé par ces stations. On sait que cette chaîne ne fonctionne actuellement que quatre heures par jour.

Le financement de cet organisme serait assuré pour une part grâce à un prélèvement sur la redevance et pour le reste par des recettes de publicité locale résultant d'un couplage avec les quotidiens régionaux.

Il est évident que la réorganisation et la vaste décentralisation ne pourraient être mise en œuvre et réussies qu'après une large discussion avec les parties intéressées et notamment les instances régionales et les quotidiens de province. Sans l'accord et la collaboration de ceux-ci, il est vain d'espérer la réussite d'une telle expérience. Pourtant, celle-ci mérite d'être tentée en dépit des obstacle, car elle devrait faciliter le renouvellement des programmes, *ranimer la vie régionale*, et associer la presse écrite à l'essor des nouveaux médias.

Bien entendu, cet ensemble de sociétés devrait aussi respecter les disposition d'un cahier des charges dont l'exécution serait suivie par l'autorité de l'audiovisuel. Pour le choix de ses dirigeants, on pourrait imaginer des procédures de concertation associant les pouvoirs publics et les instances régionales.

Ainsi, les deux branches de l'audiovisuel, la radiodiffusion et la télévision, bénéficieraient de structures nouvelles élaborées dans un esprit de pluralisme. Au sommet du système, l'autorité de l'audiovisuel jouerait un rôle de contrôle et de régulation en assurant de manière permanente la défense des obligations de service public. Enfin, le Parlement aurait les mêmes attributions qu'aujourd'hui, par l'intermédiaire de la délégation parlementaire pour la R.T.F., et au moyen de ses votes annuels de l'autorisation de percevoir la redevance et d'approbation de la répartition de celle-ci.

Il reste à préciser le sort des trois autres organismes issus de l'O.R.T.F. : l'Établissement public de diffusion, l'Institut national de l'audiovisuel et la Société française de production.

Pour T.D.F., il n'y aurait guère de changements. Cet établissement public, propriétaire de tous les émetteurs de radio et de télévision, serait placé sous la tutelle du premier ministre et percevrait les redevances de tous les organismes faisant appel à ses services.

L'INA, qui assure la gestion des archives audiovisuelles, de la recherche, de la formation professionnelle et de la coopération internationale, pourrait être placé sous l'autorité du président de l'Autorité de l'audiovisuel et mettre à la disposition de cet organisme ses moyens techniques et administratifs.

Quant à la S.F.P., elle devrait être réorganisée et pourrait devenir un établissement de production travaillant pour l'ensemble de l'audiovisuel (télévision, cinéma, cassettes, etc.).

Cette réforme d'ensemble pourrait être complétée par diverses autres mesures :

1) Des actions d'incitation devraient être menées en faveur d'une politique créatrice de programmes. On pourrait constituer un fonds, analogue au fonds d'intervention culturelle, qui serait géré par le ministre de la culture et qui servirait à financer des émissions originales produites et diffusées par les diverses sociétés. On aurait ainsi un instrument d'intervention léger, mais qui pourrait se révéler très efficace et aiderait le service public de l'audiovisuel à répondre à *l'attente que place en lui l'en-* l'attente que placent en lui l'ensemble des Français.

2) Une réforme devrait intervenir très rapidement dans le mode de perception de la redevance. Il est proprement insensé que la réforme de 1974 ait eu dans ce domaine pour résultat de passer d'un coût de perception de 12 % du montant total des recettes à 17 % par le seul fait que ce soit maintenant l'administration des finances qui procède à cette perception. De plus, il sera indispensable de supprimer la T.V.A. sur la redevance. Cette taxe sur une taxe est insupportable et contraire aux droits administratif et financier français. De plus, étant donné l'accroissement inévitable de la redevance dans les années qui viennent, il serait bon de suivre l'exemple de nombreux pays étrangers qui ont procédé à la mensualisation ou tout au moins, à sa semestrialisation. Cette mesure devrait permettre aux plus défavorisés de pouvoir payer sans trop de douleur les augmentations prévisibles *de cette redevance*.

3) Il ne nous semble pas que le passage de T.D.F. sous la tutelle du ministère des P. et T. soit une bonne chose. Nous estimons au contraire, fidèles à la vieille politique républicaine de notre pays, qu'il est préférable de ne pas mettre entre les mains d'un seul homme l'ensemble des moyens de communication. Avons-nous un ministère unique de la police ? Non. Alors pourquoi unifier, pour des raisons technocratiques, la tutelle de l'établissement de diffusion.

En guise de conclusion, le lecteur se rend bien compte de l'ampleur des formidables nouveaux moyens de l'industrie audiovisuelle.

Le public français ne comprendrait pas que à droite ou à gauche on *cherche à lui masquer* le vrai problème en le dissimulant sous un faux débat sur un état de choses inadapté.

Le gouvernement, le Parlement les mouvements politiques, doivent au contraire faire preuve de courage et aller au-devant des besoins de communication et de variété dans l'information et la distraction du public.

Cette détermination ne pourra qu'être bénéfique au maintien de notre activité économique, ainsi qu'à la création de nouveaux emplois.

La redevance et l'impôt ont leurs limites et leurs priorités, et la publicité fait partie intégrante de la vie de nos sociétés.

Il faut avoir la volonté politique de marcher avec son temps.

(*) Membre du haut conseil de l'audio-visuel, délégué national du R.P.R. *pour l'audio-visuel*.

Prochain article :

UN REMÈDE DE L'A-COMMUNICATION

par Dominique Vastel

MARDI 21 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h., La croisière de l'Evrix : la baie des vierges ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Soirées d'ailleurs... (Le Québec). Vendredi *16 h. 45*, *de P. Gauvreau*. Réal. J. Faucher.

Ce vendredi-là, Clément Viau, cadre supérieur dans une agence de publicité, apprend qu'il est mis à pied.

22 h., Variétés : Tam Ti Delam, avec les Grands Ballets canadiens, réal. P. Morin.

Une chorégraphie de Brian Mac Donald sur une musique de Gilles Vigneault.

22 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; *19 h. 45, Les trois caméras* ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : PARIS BRULE-T-IL ?, de R. Clément (1965), avec J.-P. Belmondo, C. Boyer, L. Caron, J.-P. Cassel, B. Cremer, C. Dauphin, A. Delon, K. Douglas, G. Ford, G. Froebe, D. Gélin, M. Piccoli. (N.)

Deuxième partie : Août 1944. — *L'exécution d'un groupe d'étudiants trahis par un complice de la Gestapo décide le colonel Rol à déclencher l'insurrection parisienne tandis que Leclerc et la 2e D.B. foncent sur la capitale.*

Jusqu'au bout, René Clément maintient, avec maîtrise, la vérité historique des événements de la libération de Paris. Un grand film de prestige avec une trentaine de vedettes.

Vers 22 h., Débat : La libération de Paris.

Avec MM. J. Chaban-Delmas, D. von Arnim, aide de camp du général von Choltitz, H. Karcher, combattant de la 2e D.B., le colonel Rol-Tanguy, chef des F.F.I. de l'Ile-de-France, Mme G. Morandat, membre du réseau « Libération », et cinq témoins.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM : LES GRANDS MOYENS, de H. Cornfield (1975), avec H. Dieudonné, R. Carrel, F. Sardou, C. Rouvel, A. de Beaumont, Y. Maurech.

A Nice, trois sœurs octogénaires entreprennent de supprimer cinq truands qui ont tué des membres de leur famille et que le neveu de l'une d'elles, commissaire de police, n'est pas capable d'arrêter.

D'après un roman de Charles Exbrayat, une vendetta traitée sur le mode de l'humour noir à l'anglaise par un réalisateur américain travaillant en France. Hélène Dieudonné en tête d'une excellente interprétation.

21 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Mot à mot : Chemin de fer ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : l'archéologie du rêve (redif.) ;

20 h., Vues et point de vue sur l'extrême Asie ; 21 h. 15, The Kitchen Center, for video music and dance ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Église, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Opéras, opérettes : quand les chanteurs d'opéra rendent hommage à l'opérette.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival estival de Paris... en direct de la Sainte-Chapelle : œuvres de Victoria et Morales, par le Cuarteto Madrigalistas de Madrid ; 21 h. 30, Entrée de jeu : Beethoven, Debussy, Brahms, avec T. Paraskivesco, piano et C. Ilea, violoncelle ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Plaisir d'amour ; 0 h. 5, Germaine Tailleferre.

MERCREDI 22 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Série : Les mystères de l'Ouest ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., La croisière de l'Evrix : la route des alizés ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 19 h. 55, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, L'histoire en jugement : Franklin Delano Roosevelt, d'A. Brissaud, réal. P. Siegrist.

Avec MM. Edward Behr, Roland Ruffieux, journalistes, Cyrus Sulzberger, historien américain, Philippe de Saint-Robert, écrivain, et François-Xavier de Vivie.

22 h. 40, Magazine médical : Médecine et sexologie.

Différents aspects des troubles de la sexualité, reliés à l'environnement et la psychologie de l'individu. Avec MM. le professeur Pasini, gynécologue, Abraham, psychanalyste, les professeurs Surbrini, chirurgien, et Guisendorf, gynécologue.

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Chefs-d'œuvre des téléspectatrices) ; 15 h., Série : Sur la piste des Cheyennes ; 15 h. 55, Sports : Sports basques ; 18 h., Récré A 2.

18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; *20 h.*, Journal.

20 h. 35, FILM (chefs-d'œuvre du cinéma français) : L'ETERNEL RETOUR, de J. Delannoy (1943), avec J. Marais, M. Sologne, J. Astor, J. Murat, R. Toutain, J. d'Yd, Y. de Bray, Pieral. (N. Rediffusion.)

Ayant ramené à son oncle Marc, veuf, une nouvelle épouse, Patrice s'éprend de celle-ci, Nathalie la blonde, et ils se trouvent ensorcelés.

La légende de Tristan et Yseult transposée par Cocteau dans une époque moderne. Romantisme, passion et mort. Et les qualités formelles de Jean Delannoy. Un des films français les plus célèbres du temps de l'occupation.

22 h. 30, Série documentaire : Sept jours en Perse. (I. — Vivre à Qamsar).

Une promenade à travers l'Iran traditionnel.

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM : LES JEUX DE L'AMOUR ET DE LA GUERRE, d'A. Hiller (1964), avec J. Garner, J. Andrews, M. Douglas, J. Coburn, J. Grenfeki. *(Rediffusion.)*

En 1944, un officier de marine américain installé à Londres, cherche à éviter les champs de bataille. Il va pourtant devenir un héros malgré lui.

Cette violente satire de l'héroïsme guerrier doit plus au scénariste Paddy Chayefsky qu'à la réalisation terne d'Arthur Hiller.

22 h. 20, *Journal*.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Mémoires vivantes ; 9 h. 7, Universités de l'universel ; 10 h., De l'autre côté de la frontière : Monte-Carlo ; 11 h. 2, Poésie, théâtre et musique russes : de Pouchkine à Blok (et à 18 h. 40) ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre en France : le musée de la Renaissance à Ecouen ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë », histoire d'une famille d'écrivains ; 14 h. 10, Entretiens avec... Henri Sauguet ; 15 h., Egypte : en remontant le cours du Nil ; 16 h., Le Pacifique en long et en large : des îles Hawaï au détroit de Behring ; 17 h. 20, Mission Chine : l'histoire (les révolutionnaires à Shangaï, 1920-1927) ;

18 h. 30, Mot à mot : Puberté ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : les champs du rêve (l'ange et la sphinge) (redif.) ;

20 h., Festival d'Avignon : « Mario et le magicien » ; 22 h. 30, Les trois premiers siècles de l'Église, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Opéras, opérettes : quand les chanteurs d'opéra rendent hommage à l'opérette.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales... la Philharmonie tchèque : Dukas, Brahms, Beethoven, Respighi, Martinu ; 12 h., Les vacances du musicien : Puccini, Beethoven ; 12 h. 35, Jazz : Summer sequence ; 13 h. 5, Devoir de vacances : Schubert ;

14 h., Estivales : Orlando Paladino (Haydn) ; 17 h., Sonate (Debussy) ; 17 h. 15, Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 5, Festival de Salzbourg... en direct de l'O.R.F. : « Evocation d'Ockeghem » (Radauer), « San Francisco polyphony » (Ligeti), « Paradis perdu, extraits » (Penderecki), par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de l'O.R.F. de Vienne et de Salzbourg, dir. L. Segerstam. Avec U.M. Flake, D. Soffel, B. Brinkmann, S. Jerusalem ; 22 h., Ouvert la nuit : tout à l'Est ; 23 h., Plaisir d'amour ; 0 h. 5, Germaine Tailleferre.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
133 F	276 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
260 F	490 F	720 F	920 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
183 F	325 F	465 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

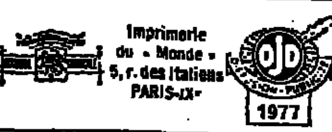
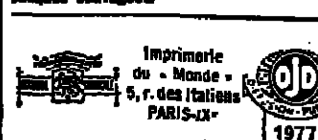
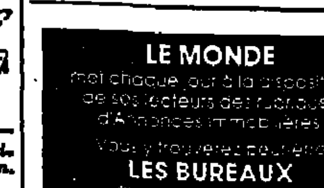
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 22 AOUT

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du journal de 12 h. 45 sur Antenne 2.

PRESSE

Le licenciement de M. Prunier

LES JOURNALISTES PARISIENS APPELÉS A ARRÊTER LE TRAVAIL MERCREDI

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J. ; C.F.D.T., C.G.T., F.O.) appelle, dans un communiqué, « *les journalistes parisiens à observer mercredi un arrêt de travail destiné à la désignation et à l'envoi de délégations à 15 h. 30, devant le journal* l'Aurore, *afin de protester contre la procédure de licenciement engagée contre M. Claude Prunier, délégué syndical S.N.J.* ».

Ce mercredi 22 août, en effet, devait se tenir la réunion du comité d'entreprise qui doit se prononcer sur le licenciement de M. Prunier, journaliste à la rubrique sociale de *l'Aurore*, licenciement demandé par M. Pierre Janrot, P.-D.G. du journal (*le Monde* du 11 août). En convoquant ce comité d'entreprise, estime l'U.N.S.J., « *la direction de* l'Aurore *montre sa volonté de bâillonner le syndicalisme dans cette entreprise* ». Les modalités de l'arrêt de travail de mercredi devaient être déterminées entreprise par entreprise.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Si, dans le contexte de l'entreprise où vous travaillez, vos possibilités sont trop réduites et ralenties par des circonstances qui n'ont rien à voir avec vos connaissances et vos performances, vous devriez immédiatement saisir l'occasion que nous vous offrons et nous écrire.

Nous sommes une des plus grandes firmes américaines de conseil en management de réputation mondiale. Nous cherchons actuellement plusieurs candidats âgés de vingt-cinq à trente ans comme

JUNIOR CONSULTANTS OU MANAGEMENT TRAINEES

Dans le cadre de nos activités, la progression de votre carrière dépendra de vos connaissances et de vos aptitudes. Vous ne connaîtrez pas un travail de routine car nos activités incluent la production, la distribution, la vente, le marketing et la formation du personnel.

Nos clients sont d'importantes sociétés dans tous les secteurs de l'économie et sont répartis dans toute la France, ce qui vous appellera à voyager chaque semaine.

Dans notre société, de jeunes licenciés en économie, gestion d'affaires, sociologie, psychologie, etc., ont les meilleures chances. Mais, même si vous n'êtes pas diplômé, vous n'êtes pas exclu d'avance si vous pouvez prouver une solide expérience dans les relations humaines.

Une connaissance approfondie de l'anglais est nécessaire, la connaissance de l'allemand ou du néerlandais serait un avantage. Pour les éléments les plus valables, une rémunération élevée est prévue après la période de formation. Ecrivez-nous immédiatement en indiquant de préférence votre numéro de téléphone où nous pouvons vous toucher pendant les heures de bureau car les premiers entretiens auront lieu dans les semaines à venir.

Ecrire sous le numéro de référence LM 79 M 21/8

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.
Boulevard de la Cambre 42 - Boîte 13 - 1050 BRUXELLES (Belgique).

Battelle

Centres de Recherche de Genève désire engager un

INGÉNIEUR DE RECHERCHE

Ayant les qualifications suivantes :
- Diplôme d'ingénieur ;
- Bonne compétence pour la recherche et le développement des matériaux et des procédés métallurgiques ;
- Anglais courant ;
- Expérience de la recherche industrielle, si possible ;
- Esprit d'initiative et intérêt pour la conduite de projets de façon indépendante ;
- Intérêt pour les contacts avec l'industrie.

Ce poste présente les caractéristiques suivantes :
- Travail varié, avec contacts étroits avec l'industrie ;
- Collègues de différentes spécialisations et nationalités ;
- Possibilités d'acquérir une expérience étendue dans les domaines technique et économique ;
- Entrée en fonctions : dès que possible.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres, accompagnées d'un bref CV, d'une photographie et de leurs prétentions de salaire, au chef du personnel, Battelle, 7, route de Drize, CH-1227 Carouge-Genève.

Offre d'emplois à des enseignants
Ecole Normale Supérieure
Université EL FATEH (TRIPOLI).

L'Ecole Normale Supérieure de l'Université EL FATEH à Tripoli ALJAMAHIRIYA Arabe Lybienne Populaire Socialiste

recherche

DES PROFESSEURS

pour faire partie de son corps d'enseignement de hautes études supérieures. Les candidats doivent être des professeurs ou des professeurs assistants titulaires d'un doctorat d'Etat, ayant une longue expérience et ayant rédigé des ouvrages scientifiques et travaillant dans l'enseignement ou dans l'établissement des programmes d'études au niveau de la maîtrise ou du doctorat.

Les candidats retenus seront rémunérés selon l'indice de rémunération des enseignants étrangers à l'université d'EL FATEH. Ils bénéficieront en plus de rémunération en tant que directeur de thèses et pour toutes publications dans les magazines universitaires.

Les demandes devront être envoyées à l'adresse suivante :
Secrétaire du Comité Populaire de l'Ecole Normale Supérieure
Université EL FATEH
B.P. 13.499 - TRIPOLI.

Recherchons pour Outre-Mer, expert en automobiles breveté. Ecr. HAVAS 06011 NICE Cedex références 0785, avec curr. vit.

IRAM (Institut de radio-astronomie millimétrique)
For high precision surface surveying of a radio telescope to be erected in Spain. IRAM requires an

OPTO-ELECTRONIC ENGINEER (grad.)

whose main experience is electronics. Hisher task will be the development of laser ranging instrumentation, including data handling. After development work at the Max Planck Institut in Bonn, the position will continue within the electronics staff of the observatory in Spain.
The applicant must be willing to work for a prolonged period in Spain.
Applications with usual documents should be sent to
MM-Division,
Max Planck Institut für Radioastronomie
Auf dem Hügel 69
53 BONN, FRG.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE SOUS CONTRAT
recherche urgent

ÉTUDIANT
LANGUE ANGLAISE
Expér. encadrement, groupes jeunes pour poste lecteur français en Angleterre (année scolaire 79-80).
Ecrire Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous n° 46.367.

Un organisme français de coopération recherche pour une Ecole d'Ingénieurs du Bâtiment :

INGENIEURS OU TITULAIRES D'UNE MAITRISE ES SCIENCES

Possédant une expérience professionnelle en entreprise ou dans l'enseignement pour assurer les enseignements de :
- physique,
- construction générale.

Ces postes sont à pourvoir à ALGER pour le 15 Septembre 1979.

Le contrat établi par le Ministère des Affaires Etrangères est de 2 ans renouvelable.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. et d'une photo, doivent être adressées de toute urgence, à :



quaternaire éducation
34, rue de Liège - 75008 PARIS
qui est chargé de la sélection des candidats

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
recherche pour missions de démarrage de
SUCRERIES A L'ÉTRANGER

1) UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Formation A.M. ou Marine, confirmé anglais, responsabilités supervision montage.

2) UN INGÉN. CHEF DE FABRICATION

Responsabilités exploitation.

3) DEUX INGÉNIEURS DE LABORATOIRE

Responsabilités contrôle des opérations de production.

Exigences des postes :
- Capacité d'organisation, connaissance des hommes, ingénieurs diplômés, expérience en sucreries aux postes considérés.

SALAIRES ELEVÉS ET POSTES MOTIVANTS

Env. C.V. et lettre manuscrite s/n° T 014983 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Le Chef du Département routier d'une Société française d'Ingénierie travaillant à l'exportation recherche des

INGENIEURS ROUTIERS

Ces ingénieurs, diplômés, ont une large expérience (acquise notamment dans les pays en développement) des problèmes d'infrastructures routières : études, travaux, contrôle de construction, organisation de l'entretien, gestion administrative et financière...
Ces responsables ont entre 5 et 10 ans d'expérience professionnelle et désirent vivre à nouveau une étape de leur carrière dans un pays étranger (notamment anglophone).
Merci de nous écrire (joindre C.V. et mentionner niveau de votre rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la réf. 1.507, à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

La Faculté de Droit à l'Université Kar-Younès

recherche

des professeurs pour les deux niveaux d'études universitaires et pour les hautes études supérieures dans les disciplines suivantes :

1) NIVEAU UNIVERSITAIRE :

Droit civil
Droit de procédure civil
Droit commercial
Droit international

2) HAUTES ÉTUDES SUPÉRIEURES :

Professeur en droit commun (procédure)
Professeur en droit criminel et en criminalistique
Professeur en droit privé
Professeur en droit international
Professeur en droit administratif
Professeur spécialisé en recherche scientifique et en sociologie
Professeur spécialisé en droit comparé de systèmes juridiques des pays socialistes
Professeur spécialisé en matière de problèmes juridiques des pays du tiers-monde

Les demandes devront être envoyées à la direction du corps d'enseignement, direction générale,
Université de Kar-Younès, Bengazi.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Un fabricant américain de lentilles intra-oculaires, accessoires ophtalmiques implantés dans l'œil humain pendant l'opération de la cataracte, cherche un Superviseur de Contrôle de Qualité et un Directeur de Marketing pour une filiale dans la région de Nice. Une installation y est actuellement créée pour la production finale, le lavage final, la stérilisation, l'emballage, l'étiquetage et la distribution des produits. Ceux-ci seront commercialisés directement auprès des chirurgiens et des hôpitaux dans toute l'Europe.

SUPERVISEUR DE CONTROLE DE QUALITÉ

Les exigences absolues pour ce poste sont les suivantes :
1) Un diplôme universitaire de Sciences de la Santé ;
2) Connaissance des procédés de stérilisation et des qualifications des produits stériles ;
3) Connaissance de l'étiquetage des médicaments et accessoires médicaux ;
4) Maîtrise de la langue anglaise ;
5) Quatre ans au moins d'expérience du contrôle de qualité dans une société pharmaceutique ou fabriquant des accessoires médicaux. La préférence sera donnée à une personne capable de rédiger des documents techniques en anglais aussi bien qu'en français au sujet des procédés de contrôle de qualité et qui serait quelque peu familiarisée avec les termes d'ophtalmologie et d'anatomie.

DIRECTEUR DU MARKETING

Les obligations absolues pour ce poste sont les suivantes :
1) Expérience de la vente et du marketing dans le domaine des soins de santé ;
2) Quatre années au moins d'expérience réelle des ventes ;
3) Deux ans au moins d'expérience de la direction des ventes, y compris la supervision des vendeurs et, de préférence, l'expansion et la promotion des programmes de ventes ;
4) Maîtrise du français et de l'anglais.
La connaissance de la chirurgie ophtalmique et de l'optique, ainsi que la familiarité avec les ophtalmologues français seraient des atouts, ainsi que la pratique d'autres langues européennes.

Le salaire de ces deux postes est négociable, selon les titres et l'expérience. Les entretiens auront lieu les 26 et 27 septembre à Cannes et le 29 septembre à Paris.

Adresser le curriculum vitae au Département du Personnel, aux soins de : CILCO Inc. P.O. Box 1630 - Huntington, West Virginia - 25717 ETATS-UNIS.

---

directeur d'usine potentiel

Nous sommes un fabricant français de produits d'isolation. Nos résultats sont positifs. Notre avance technologique assurée en France et à l'étranger.
Nous cherchons à préparer un futur Directeur d'usine en lui confiant les Services Techniques de notre usine du Sud-Est (750 personnes). Il secondera le Directeur d'usine en prenant la responsabilité de l'ensemble de la production, des méthodes, entretien et travaux neufs.
Ingénieur diplômé Grande Ecole, vous avez environ 5 ans de vie industrielle de production. Vous souhaitez élargir votre action et accéder à la direction d'unités opérationnelles. C'est ce que nous vous proposons d'abord en France, peut-être plus tard à l'étranger.

Nous attendons, rapidement, votre dossier de candidature sous référence 122.79, domicilié chez
EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS



MINISTERE DE LA DEFENSE
Groupement Industriel des Armements Terrestres recherche pour son Etablissement de Bourges -18-

INGENIEURS Etudes et Développements et INGENIEURS de Production

- Diplômés d'une grande école: ENSTA-ENSAE ENSAM - ECAM ...
- Débutants ou avec quelques années d'expérience
- Branche souhaitée : mécanique
- Domaines d'activité : études de systèmes d'armes, d'armes ou de munitions, production, méthodes.

Adresser avant le 5 Sept. 1979, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Monsieur le Directeur de l'EFAB 6 route de Guerry BP 705 et 713 18015 BOURGES Cedex

---

CIDRERIE ET VERGERS DU DUCHÉ DE LONGUEVILLE

(ANNEVILLE-SUR-SCIE)

76590 LONGUEVILLE-S/SCIE (12 KM de DIEPPE)

Recherche :

1 ADJOINT DE DIRECTION COMMERCIALE

1 INSPECTEUR COMMERCIAL

Postes pouvant convenir à toutes personnes dynamiques, physiquement aptes aux servitudes de déplacements en France métropolitaine.

Ecrire avec C.V. à CIDRERIE ET VERGERS DU DUCHÉ DE LONGUEVILLE.
76590 ANNEVILLE-SUR-SCIE

AGENCE D'URBANISME DE METZ

recrute

INGÉNIEUR TRANSPORTS

pour études de restructuration et promotion des transports collectifs
Expérience dans ce domaine d'activité, en tant que responsable d'études, appréciée.
Les candidatures d'ingénieurs débutants de grandes écoles seront également appréciées.

Ecrire : AGURAM 2, place d'Armes 57000 METZ
Tél. : (87) 75-31-19.

SEMS

Société Européenne de Mini-informatique et Systèmes

Filiale THOMSON CSF

recherche dans le cadre de son expansion

Ingénieurs Informaticiens

Pour important développement sur mini-ordinateurs Haut de gamme

Formation : Grandes Ecoles ou Universitaire

Expérience : débutant ou 3 à 5 ans expérience en informatique (mini-informatique souhaitée)

Fonction : deux types de postes sont offerts :
1°) qualification mesure de performances et maintenance de composants du logiciel de base (systèmes d'exploitation superviseurs d'entrée sortie. Gestionnaire de terminaux et compilateurs.
2°) Etudes et réalisation de nouveaux composants du logiciel de base (systèmes d'exploitation base de données, Transactionnel et gestion de terminaux)

Lieu de travail : GRENOBLE avec période préliminaire formation et préparation 12 mois en région parisienne.

C.V., photo + lettre manuscrite
à faire parvenir sous la réf. ITC6 au Service du Personnel
SEMS - 36/38 rue de la Princesse
78430 LOUVECIENNES.

Coopérative recherche

CADRE

pour poste commercial
Capable assumer responsabilit. importantes. Organisation, ventes légumes, plantes, produits de l'horticulture.
— Langue allemande souhaitée.
Ecrire en fournissant C.V. et références sous le n° 8386, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

IMPORTANT ORGANISME LORRAIN recrute SPECIALISTE

RELATIONS PUBLIQUES

(contacts presse, rédaction revue, etc.)
Ecrire N° 21.750 Contesse Pub., 20, avenue Opéra, Paris-1er.

Rech. Gérant de restaurant d'entreprise servant 1.800 couverts par jour. Il est demandé : expérience collectivité similaire, compétence, connaissance culinaire, aptitudes au commandement du personnel, aux recherches de marchés, au respect d'un P.R. à tenir dans un budget alloué. Ecr. à M. le Secrétaire du C.E. de la S.N.I.A., usine de Bouguenais, B.P. 1.130, 44019 NANTES cedex, pour donner C.V. et prétentions.

LOGISTA

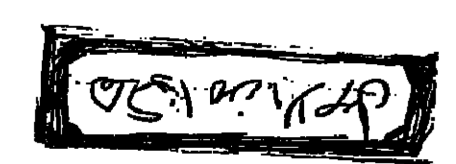
Filiale du groupe SESA spécialisée dans le conseil et l'assistance informatique en clientèle
recherche

ingénieurs informaticiens

- Formation Grande École;
- 1 à 5 ans d'expérience professionnelle;
- Postes à pourvoir en Bretagne.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
Alain GHERSON - LOGISTA
30, quai National, 92806 Puteaux

Emplois et Carrières



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

Annonces encadrées	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

AGENT TECHNIQUE CONFIRME

Electromécanicien–Electronicien Paris

Une société spécialisée dans la maintenance de systèmes informatiques, *filiale d'un des tout premiers groupe- français de conseil et services en* informatique, crée le poste de Superviseur Technique pour la maintenance d'un nouveau matériel appelé à un grand développement. Ce poste peut convenir à un Electromécanicien-Electronicien ayant une expérience confirmée d'entretien de matériel traitant des documents à grande cadence ou d'ensembles de process-contrôle. Il sera le support technique des techniciens qu'il aura formé, participera au développement de ces matériels en liaison avec les constructeurs mais ne sera pas pour autant coupé des réalités du terrain puisqu'il effectuera sur place certains diagnostics ou dépannages délicats (20 % de son temps environ).

Si vous voulez en savoir davantage sur la société et le poste AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous référence 1963 à F. DOZOL - DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 PARIS - Tél. 250.84.30

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

THOMSON-CSF

INGENIEURS D'ETUDES

(SUPELEC - GRENOBLE - TOULOUSE - ENSI...)

LA DIVISION AVIONIQUE

recherche des

Electroniciens débutants

pour leur confier, au sein de ses équipes techniques à MALAKOFF, des travaux de

CONCEPTION et REALISATION de PROTOTYPES d'EQUIPEMENTS AVIONIQUES

Plusieurs postes sont offerts dans des secteurs de technologies avancées où dominent selon le cas :
- l'electronique numérique
- l'électronique analogique
- les hyperfrequences (antennes et circuits).

Possibilites d'evolution intéressantes au sein du groupe.

Envoyer C.V. et photo en précisant les centres d'intérêts techniques au Service du Personnel - Division Avionique, 68, Av. Pierre Brossolette 92240 Malakoff.

Dans le cadre de la réalisation de Systèmes Electroniques pilotés par ordinateurs, une importante Société de Télécommunication, banlieue Sud-Ouest de Paris, souhaite intégrer à ses équipes techniques

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

Il sera chargé du développement, de la mise au point et de la maintenance du logiciel en temps réel de système de commutation.

Il réalisera des programmes d'exploitation.

Nous recherchons un candidat, possédant un DUT Informatique, et ayant de préférence 2 à 3 ans d'expérience dans un domaine similaire.

Envoyer C.V. détaillé et prét. avec photo à no 21459 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

DU PONT

offre une opportunité de carrière à un

analyste

(cobol ANS-RPG-DOS-OS)

Sous la responsabilité du Chef de Division Informatique, sa mission sera de :
- maintenir et adapter les systèmes locaux existants;
- concevoir et mettre en place de nouveaux systèmes;
- assurer les changements relatifs au futur environnement informatique, installation d'un mini-ordinateur. connecté à un réseau européen.

Le candidat que nous souhaitons rencontrer aura une formation supérieure (Ingénieur ou MIAGE), environ 5 années d'expérience de l'informatique de gestion et des contacts avec les services utilisateurs ainsi qu'une très bonne connaissance de l'anglais.

Une expérience similaire dans un environnement informatique européen *sera un atout supplémentaire.*

Les candidatures indiquant la rémunération actuelle sont à adresser, sous réf. 334 M à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. Service du Personnel 9, rue de Vienne 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

A.G.F. recrute service ccial, Messieurs + 21 ans formation rémunérée. Ecrire : SIPEP/5042. 3, r. de Choiseul, PARIS-2e, *qui transmettra.*

USINE ELECTRONIQUE région Sud-Ouest Paris recherche jeunes

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour études et développement en laboratoire des problèmes de logiciel pour appareils de mesures. Formation ESE, Centrale Lyon ou équivalent. Option électronique, A.M.

Ecrire avec C.V. et prét. à nº 21633, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra. Paris (1er)

BANQUE PRIVÉE PARIS

appartenant à GROUPE IMPORTANT recherche pr son Département Bancaire COLLABORATEUR

ATTACHÉ DE DIRECTION

ayant 4 à 5 ans d'expérience. Niveau IV pour analyses et montages crédits, trésorerie et relations clientèle. Envoyer C.V. détaillé, photo et lettre manuscrite à nº 150, *DELORME,* 98, rue de la Victoire, 75009 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT TÉLÉPHONIQUE

Leader national dans sa branche

recherche pour accroître son antenne logiciel à Paris

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(TÉLÉCOM., E.S.E. ou équivalent)

pour participer au développement d'importants projets de commutation électronique ou d'application informatique temps réel sur microprocesseur.

Les candidats devront avoir l'esprit d'initiative, le sens de la compétitivité du travail en équipe et une expérience professionnelle de quelques années dans le domaine cité.

Adr. C.V. et prétent. sous nº 21.674 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

SOCIETE recherche

1 CHEF COMPTABLE

LIBRE de SUITE

Se prés. : 10 bis, pl. de Clichy, *Paris-9e - Téléph. : 280-22-55.*

LABORATOIRE de RECHERCHE APPLIQUEE Banlieue Paris recrute pour sa section

ÉNERGIES NOUVELLES

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(X - CENTRALE-MINES) pour études de MATERIAUX NOUVEAUX et des mesures liées à leur mise en œuvre.

Formation universitaire complémentaire et quelques années d'expérience donneront priorité.

Adresser candidature comprenant lettre manuscrite + C.V. détaillé + prétentions *en précisant la référence* 7592/M, à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra sous le nº 21333.

MASSEUR Kinésithérapeute D.E. - DIETETICIENNE Tél. : 633-16-80.

SOCIETE D'INGENIERIE ET DE COMMERCIALISATION DE SYSTEMES *INFORMATIQUES EN FORTE EXPANSION* recherche

10 Jeunes Ingénieurs Informaticiens

Grand Ecole, Maîtrise ou équivalent, ayant une bonne formation informatique (gestion ou scientifique).

Les candidats (dégagés O.M.) recevront une solide formation en mini-informatique de gestion, en *suivants des cours théoriques,* puis en étant intégrés à nos équipes de réalisation.

Selon leurs aptitudes ils auront rapidement de nombreuses possibilités d'évolution. Ces postes conviennent à des éléments dynamiques et motivés, souhaitant assumer à moyen terme des postes de responsabilités en fonction des résultats.

2 Informaticiens

2 à 3 ans d'expérience en mini-informatique de gestion. Evolution possible vers analyse après un passage dans les équipes de réalisation.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à : Direction du Personnel INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.) 113 rue Aristide Briand 91400 Orsay *(Mo R.E.R. Sceaux - Station Lozère)*

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIEURS CONSEILS recherche

INGENIEUR DE CONTROLE BUDGETAIRE

référence : 5512
- pour le contrôle des coûts et délais de grands projets pétroliers (étude, achats, chantiers) ayant l'expérience de grands chantiers Outre-Mer et T.C.E. Diplôme requis : BTS ou équivalent.
- Expérience professionnelle en contrôle budgétaire de chantier : 5 ans minimum.

INGENIEUR ACHETEUR

- référence : 5513

pour la sélection, la passation des commandes. le suivi de fabrication et la facturation d'équipements et sous-contrats pour de grands projets pétroliers, ayant l'expérience des marchés à l'exportation. Expérience professionnelle : 10 ans minimum.

Pour ces 2 postes une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite C.V. et photo + prétentions en précisant la référence choisie à P.LICHAU S.A. -BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



THOMSON-CSF

recherche pour sa filiale

THOMSON-CSF COOPERATION

chargée de la formation des clients étrangers du Groupe THOMSON

1 INGENIEUR ELECTRONICIEN

pour devis industriels et liaison technico-commerciale

1 DOCUMENTALISTE TECHNIQUE

NIVEAU V - filière électronique pour gestion bibliothèque et diffusion de la production de cours

1 ARCHIVISTE

1 DESSINATEUR CATALOGUE

avec expérience schémas électroniques

1 COMPTABLE 1er échelon

comptabilité générale et analytique traitement informatique.

Lieu de travail : VERSAILLES PORCHEFONTAINE

Envoyer C.V., photo et prétentions au Service du Personnel, 3, Avenue Galliéni, 94250 GENTILLY.



VINIPRIX

recherche pour ses supermarchés de la Région Parisienne

DIRECTEURS

Hommes jeunes 30 ans mini
Expérience de la fonction
Volonté de réussite
Responsables de leurs objectifs
Disponibles rapidement
Importants avantages sociaux

Envoyer C. V. avec photo et lettre manuscrite à :

Direction du Personnel 1, Rue des Transports, 94579 RUNGIS CEDEX

bleu

---

steria

Pour faire face au développement rapide,
- plus de 30% en 1979, de notre Unité :

STERIA INGENIERIE

dans des secteurs de pointe alliant les techniques les plus avancées en informatique et électronique :
- applications industrielles : process control, assistance fonctionnelle de fabrication, robotique, réseau de télésupervision,
- systèmes de commutation téléphonique ou telex
- applications spatiales,

nous recherchons des :

ingénieurs informaticiens

TEMPS REEL

1) ayant de un à cinq ans d'expérience professionnelle pour participer au développement de projets,
2) ayant une expérience professionnelle supérieure à six ans pour animer et encadrer des équipes de conception et de réalisation de *systèmes clef en* main,

Ces postes se situent dans un environnement très dynamique offrant de larges possibilités de formation et de progression de carrière.

Adresser C.V. et prétentions à :

steria J.C. NARCONTI 26 avenue de l'EUROPE 78140 VELIZY





THOMSON-CSF

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT

(A.M. ou ÉQUIVALENT)

LA DIVISION AVIONIQUE recherche

Ingénieur Bureau d'Etudes

Débutant ou courte expérience, pour lui confier. *dans son Centre de MALAKOFF, des travaux de*

CONCEPTION MÉCANIQUE D'ÉQUIPEMENTS AÉROPORTÉS

Possibilités d'évolution intéressantes pour une personnalité de valeur.

Envoyer C.V. et photo au Service du Personnel, Division Avionique, 68, avenue Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF.



emplois régionaux

Banque Populaire de Lorraine

est en mesure d'offrir à des

CADRES DE BANQUE

Possédant une expérience de plusieurs années dans l'exploitation et ou dans des services centraux et ayant une formation supérieure.

DES POSTES D'AVENIR COMME :

Fondés de Pouvoirs, Futurs Directeurs d'Agences, Inspecteurs et Rédacteurs Centraux (Cl. VI, VII...)

Ecrire lettre avec C.V. détaillé, prétentions à : no 21 494 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS, Cedex 01. qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

recherche d'URGENCE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Chargé de la mise au point de l'installation et de la mise en service d'un système de télécommunications pour liaisons sous-marines et spatiales.

En plus des connaissances en techniques digitales et en informatique (matériel et logiciel) la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Le poste exige des déplacements de quelques mois en France et à l'étranger.

Lieu de travail : banlieue SUD-OUEST.

Adr. C.V. et prét. à no 21 478 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

OUVERT EN AOÛT

Information Logement 525.25.25

Gratuitement, tous les renseignements sur des milliers de logements neufs à l'achat à Paris et en Région Parisienne.

Prenez rendez-vous Centre Etoile, 49 avenue Kléber



THOMSON-CSF

PLUSIEURS POSTES de

TECHNICIENS-ÉLECTRONICIENS

DÉBUTANTS ou COURTE EXPÉRIENCE pour leur confier des travaux d'ÉTUDE et de DÉVELOPPEMENT de :
- circuits analogiques, logiques, H F,
- traitement numérique du signal,
- programmation de microprocesseurs,
- réalisation de sous-ensembles pour matériels aéroportés.

Ces postes ouvrent une carrière intéressante au sein du groupe à des candidats de valeur.

Envoyer C.V. + Photo Service du Personnel 68, avenue Pierre-Brossolette 92240 - Malakoff

Le Monde

régions

Rhône-Alpes

DES AVIONS POUR LA PROVINCE

Jeu de piste à Annecy

De notre correspondant

Annecy. — Les représentants de la chambre de commerce d'Annecy et la direction régionale de l'aviation civile sont convaincus que des liaisons aériennes rapides, régulières et fréquentes avec Paris sont indispensables au développement économique d'une agglomération de 120 000 habitants. Ils regrettent qu'Annecy ne soit reliée que deux fois par jour avec la capitale par de modestes avions Beechcraft-99 non pressurisés et équipés de quinze sièges seulement.

La compagnie régionale Air Alpes qui exploite depuis 1973 la ligne Annecy-Paris est disposée à mettre en service des appareils plus confortables et de plus grosse capacité : Fokker-27 de quarante-neuf places ou Fokker-28 de soixante-cinq places. Toutefois, l'utilisation de ces avions obligerait à allonger la piste de l'aéroport d'Annecy-Meythet de 1 260 mètres à 1 330 mètres.

Cette extension, qui nécessite des emprises de 12 hectares, est vivement combattue par les communes riveraines, qui rappellent qu'en 1973 et 1974, les représentants du syndicat intercommunal de l'agglomération annecienne avaient refusé à l'unanimité l'allongement de la piste actuelle. Quant au schéma de secteur de la rive droite du Fier établi en 1975, il prévoyait de faire disparaître l'aéroport d'Annecy en 1985, permettant de la sorte aux communes de s'étendre sur les terres ainsi libérées.

La construction d'un aéroport départemental au col d'Evires, situé à 30 kilomètres environ d'Annecy, était alors envisagée. Le projet a buté sur les obstacles écologiques, mais surtout financiers, le conseil général de la Haute-Savoie ayant refusé de financer cette opération estimée en 1976 à 40 millions de francs. De nombreux élus locaux pensaient qu'un tel investissement aurait constitué un réel *« gaspillage »*.

Annecy et les principales villes du département qui vont prochainement bénéficier du réseau des autoroutes alpines et de l'autoroute Blanche sont situées à vingt minutes de l'aéroport suisse de Genève-Cointrin ou de l'aéroport de Chambéry ; et à une heure de celui de Lyon-Satolas.

A partir de l'automne 1981, le train à grande vitesse (T.G.V.) mettra Annecy à trois heures et demie de Paris.

Dans un récent rapport, la direction régionale de l'aviation civile estime toutefois que l'allongement et le renforcement de la piste d'Annecy-Meythet sont *« justifiés et urgents »*. Elle rappelle qu'en 1976 75 % des passagers aériens de la Haute-Savoie, soit environ soixante mille personnes, prenaient l'avion à Genève, *« cette situation entraînant une évasion annuelle de devises de l'ordre de 10 à 15 millions de francs »*.

M. Jean Moget (P.C.), maire de Meythet, fait observer que *« des sommes beaucoup plus importantes se dirigent vers la Suisse (...) mais par d'autres canaux »* et que de tels arguments ne peuvent justifier le projet d'extension de l'aérodrome d'Annecy. A son avis, *« on a probablement eu tort de laisser urbaniser la zone proche de l'actuelle piste d'atterrissage alors que le plateau de Meythet, situé à 5 kilomètres du centre de la ville d'Annecy, aurait pu être entièrement consacré à l'aviation. »*

CLAUDE FRANCILLON.

BIBLIOGRAPHIE

« UN BLEU DE BRETAGNE »

de Maurice Le Lannou

Avec *Un bleu de Bretagne*, Maurice Le Lannou, qui, en d'autres occasions et à travers de multiples livres, a décrit en détail l'évolution de la Bretagne, les humeurs et les passions des Bretons et la géographie si contrastée du massif armoricain, nous parle de lui. Il le fait à travers ses souvenirs de jeunesse, où la figure de son père, instituteur, occupe une place essentielle. Il le fait aussi en parcourant son pays natal, le Trégor et le Goello, du côté de Paimpol, de Tréguier, de Lannion et de Plouha, un petit bourg perché *« sur un littoral tarabiscoté »*, où il est né en 1906.

Maurice Le Lannou n'est pas seulement historien et géographe. C'est un ethnologue de talent. Il aime à décrire les paysages, mais s'attarde plaisamment à s'interroger sur le rôle si important qu'ont joué dans l'histoire bretonne au début de ce siècle les marchands drapiers nomades, ou ces armateurs de goélettes de Paimpol, ou encore les recteurs des paroisses. Ce qui frappe aussi, quand ce siècle n'avait que six ans *« c'est l'exceptionnelle intimité de la campagne et de la ville au point que l'une est toujours dans l'autre et vice versa »*. Mais les Bretons vivaient repliés sur eux-mêmes. *« Le pays de Pleumeur-Bodou aujourd'hui bousculé par le best-seller touristique du radome était à l'époque étonnamment fermé. »*

Il est bien fini, aujourd'hui, le temps où dans les fermes et les bourgs *« les bouillies paraissaient à table plusieurs fois par semaine, fumantes dans un volumineux chaudron de fonte où chacun plantait sa cuillère de bois, autour d'un trou que l'on garnissait de beurre frais »*. La cuillère était, si l'on en croit la langue, l'outil d'un progrès : en breton, l'index se dit « biz yod », ce qui signifie le doigt de la bouillie...

Maurice Le Lannou excelle dans les descriptions des scènes de la vie populaire. Il faut lire le passage où il raconte l'organisation du marché au beurre de Saint-Brieuc, *« cette cité gentille »*, dont Louis Guilloux, qui y est né, dit injustement qu'elle rassemble *« une humanité détestable et qu'elle n'est pas accueillante du tout »*.

Les authentiques marchés ont disparu, les laiteries et les porcheries industrielles ont fleuri un peu partout, les routes se sont substituées aux chemins creux ; on vend les galettes de sarrasin sous cellophane ; les criées sont réservées aux mareyeurs, qui manipulent des caisses en dérivé de pétrole et qui se mettent à l'informatique. Le Plouha de Maurice Le Lannou c'est le royaume du lotissement. *« Chaque été, je vois s'écailler un morceau de son image. Tant de choses anciennes meurent ou sont jetées par-dessus bord ! Pour que la vie soit grande et belle, disait un personnage d'Anatole France, il faut y mettre le passé et l'avenir. Plouha n'a guère réussi ce dosage. Le Plouha de ma naissance ? Je l'aime, mais c'est un mort. »*

Combien de Bretons, qui cultivent la nostalgie comme une seconde nature, sont prêts à en dire autant de presque toute la Bretagne !

FRANÇOIS GROSRICHARD.

★ *Un bleu de Bretagne*, Maurice Le Lannou, 176 pages, Hachette.

RÉPLIQUES A ROBERT ESCARPIT

Tous Américains ou Anglais ?

Le Monde du 10 mai a publié trois articles d'auteurs se réclamant du « régionalisme », respectivement pour la Savoie, la Corse et la Gascogne. Pour cette dernière région, M. Escarpit nous explique qu'elle a subi des « provocations » et des « outrages » tels qu'elle n'a « jamais été entièrement délivrée de la condition coloniale ».

Bien entendu, je n'aurai pas le mauvais goût de comparer le sort de ces régions à celui de certains pays qui se trouvent authentiquement dans une situation coloniale, qu'il s'agisse du Cambodge, de la Tchécoslovaquie ou de l'Amérique centrale : les mauvais esprits risqueraient de penser que ce qui est excessif ne compte pas.

Je voudrais plutôt apporter mon appui à ces hommes qui ont perçu que, dans l'un des vingt pays du monde considérés comme démocratiques (sur cent cinquante), il existe encore une telle oppression, et dénoncer, comme M. Escarpit, le « poids économique, politique, culturel » qui pèse sur une région : le pays d'oïl.

Poids économique : voilà, en effet, la zone la mieux placée du point de vue des communications, comportant les meilleures terres agricoles, la plus industrialisée, qui est mise en coupe réglée par des provinces moins favorisées par la nature, qui non seulement accaparent une partie des revenus du pays d'oïl en profitant des impôts qui y sont perçus, mais le dépouillent des industries de pointe, comme l'aviation confisquée par Toulouse.

Poids politique : depuis l'avènement d'une lignée de rois gascons, voilà près de quatre cents ans, c'est une tradition que la France soit gouvernée par des hommes du Midi, qui s'installent en colonisateurs dans les ministères parisiens, font voter des lois favorables à leurs régions, et quadrillent la terre d'oïl de fonctionnaires méridionaux comme de véritables « occupants.

Poids culturel : alors que, dans les provinces, chacun parle, quand il en a envie, ce qu'on appelait le patois, du temps où l'on osait appeler les choses par leur nom, seul le peuple d'oïl a été privé de sa langue qui est celle de Villon et de Rabelais, au profit d'un français moderne que les autres régions ont contribué à former, mais en gardant leur « patois ». C'est là un « outrage permanent ».

Ainsi les hommes d'oïl peuvent-ils se plaindre avec des arguments du même ordre que ceux de tous les régionalistes.

M. Escarpit a donc raison : la grande tâche pour libérer les hommes de notre siècle, c'est de détruire Paris, et, du coup, je pense, l'Etat français qui s'obstine à exister dans l'Europe soumise aux impérialismes. Alors, non seulement comme il le dit, « nous serons tous basques, nous serons tous corses, nous serons tous bretons », mais, en prime, il nous arrivera quelque chose de plus grandiose encore : nous serons tous américains !

J. GAMIN.
(Brunoy)

*
* *

M. Escarpit et sa famille ont la chance ou les moyens de ne pas avoir été obligés, comme la plupart des aïeux des Parisiens, à « monter » à Paris pour y gagner leur vie ou y faire des études que leur province ne pouvait leur assurer. La IIIe République avait renforcé un système de sélection qui, par la voie de concours de *tous* niveaux, amenait les plus travailleurs des enfants provinciaux aux administrations et écoles parisiennes ; ces dernières les redistribuaient éventuellement aux quatre coins du pays dans des postes de fonction publique ou d'industrie.

Ce passage parisien avait le mérite d'arracher aux luttes d'influence et aux rivalités souvent médiocres des villes moyennes, voire grandes, les meilleurs et d'en faire finalement bénéficier le pays tout entier. Ce système centralisé a donné sa colonne vertébrale à la France depuis plus d'un siècle. M. Escarpit est bien placé pour savoir que, sous le couvert du retour à la régionalisation, depuis plus de dix ans, divers organismes provinciaux bénéficient d'un préjugé systématiquement favorable et, partant, de moyens et d'influences sans commune mesure avec leurs équivalents parisiens.

Quant aux propos irresponsables peignant l'Aquitaine sous le joug de l'occupant, M. Escarpit se souvient-il alors du nom que l'on donne à ceux qui écrivent régulièrement dans les grands quotidiens de ce dit occupant ? Souhaite-t-il que l'Aquitaine se donne à l'Angleterre pour échapper « aux nègres et aux valets » de Paris ? O Aliénor, quelle revanche !

Dr Ph. AUZEPY.
(Paris, « originaire du Midi »)

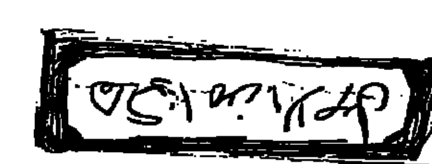
Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Le parc national du Mercantour est créé

Sur soixante-douze mille hectares des départements des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence, la chasse, le camping, la cueillette, la circulation automobile et la construction sont désormais interdits. Des milliers de chamois et de bouquetins vivront en paix. Après trente-trois ans de laborieuse gestation, le parc du Mercantour est enfin né. Le décret de création est paru au *Journal officiel* du 21 août.

De l'avis unanime, le massif du Mercantour qui s'étend le long de la frontière italienne est, par la variété de sa faune et de sa flore, par la majesté de ses paysages et par sa richesse archéologique (des dizaines de milliers de gravures rupestres parsèment la vallée des Merveilles), l'une des zones d'Europe qu'il fallait protéger en priorité. Cette « urgence » a été reconnue dès 1946. En 1960, le conseil général des Alpes-Maritimes demandait lui-même la création d'un parc national. Puis l'exploitation de l' « or blanc » par de grandes stations de ski est venue contrecarrer le plan des protecteurs. Cinq projets de parc ont été proposés aux collectivités locales. Tous refusés. Pour en finir, on a dessiné les frontières de la zone protégée de manière à ce que, comme le dit M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, *« le parc ne soit pas incompatible avec le développement du ski dans les Alpes du Sud. »*

La zone centrale du parc est coupée en trois. On y a inclus en effet deux secteurs (5 700 hectares) qui ne rejoindront le périmètre du parc que si dans les dix ans qui viennent aucune station n'y est construite. Même dans la zone la plus protégée, agriculteurs, bergers et forestiers pourront continuer leurs activités. Quant à la zone périphérique (152 000 hectares sur vingt-sept communes), elle devrait être une région privilégiée d'aménagement de la montagne.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

LA LIBÉRATION DES PRIX

(Suite de la première page.)

Qu'en est-il exactement ? Il est tout d'abord une confusion qu'il importe de dissiper. Si la liberté des prix explique bien la forte hausse du pain ces derniers mois, il n'en va pas de même pour les cours des fruits et des légumes qui sont, eux, réglementés aussi bien au stade du gros qu'à celui du détail. Il est vrai que cette réglementation est mal respectée. Le ministère de l'économie indique que c'est le cas pour 10 % des détaillants, ce qui est beaucoup et que ce pourcentage atteint même 30 % à Paris, ce qui est du coup considérable. Il est effectivement facile de frauder une réglementation difficile à vérifier et qui nécessiterait d'importants effectifs de contrôleurs. Nous n'en sommes plus là.

Mais on peut se poser la question de savoir si les prix n'augmenteraient pas de toute façon en août dans les grandes villes, même si la réglementation était strictement respectée. En été, les grands centres urbains se vident et à Paris en particulier la clientèle se raréfie beaucoup. Les détaillants qui voient la demande diminuer ont intérêt, pour se rattraper, à vendre les produits les plus chers. C'est un phénomène bien connu. A l'inverse, les quantités écoulées diminuant, les grossistent s'approvisionnent moins, ce dont souffrent les producteurs. Ainsi coexistent souvent l'été des prix de détail élevés dans les villes et des cours qui s'effondrent à la production. Ajoutons — car cela est important — que toute la réglementation des marges commerciales a ce défaut fondamental d'inciter les grossistes et les *détaillants à acheter cher.*

La concurrence, si elle existait, pourrait modérer ces ardeurs estivales. Mais il est bien connu qu'un détaillant qui s'approvisionne à Rungis — et le phénomène n'est pas propre au mois d'août — s'adresse toujours aux mêmes grossistes attitrés — rarement plus de trois ou quatre — sans beaucoup faire jouer entre eux la compétition.

Les hausses qui se produisent actuellement sont donc hélas ! banales. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les cours de la première quinzaine d'août à ceux pratiqués au stade du gros durant la même période de 1978. Les résultats sont éloquents. Si les laitues (+ 107,8 %), les pommes de terre (+ 11,8 %), les abricots (+ 31,3 %), les pêches à chair blanche (+ 12,3 %), sont plus chers que l'an dernier, un grand nombre de fruits et légumes sont en revanche meilleur marché : artichauts (— 19,3 %), carottes (— 6,2 %), haricots mange-tout (— 25,5 %), poireaux (— 45,6 %), tomates (— 16,5 %), pêches chair jaune (— 2,1 %), pommes golden (— 44,5 %)...

Il faudra attendre les résultats de l'indice des prix de détail d'août pour savoir si les prix ont augmenté plus en août 1979 qu'à l'habitude. Réponse dans un mois et demi.

Ce qui est sûr, en revanche, c'est que l'envolée des tarifs des services et la malheureuse expérience tentée par M. Monory avec les boulangers va contraindre les pouvoirs publics à mettre fin pendant un certain temps — et peut-être pour longtemps — à la libération des prix encore réglementés. Il y a là comme l'aveu d'une erreur...

ALAIN VERNHOLES.

Pendant le premier semestre

LES EXCÉDENTS DES CAISSES D'ÉPARGNE ONT PROGRESSÉ DE 25,4 %

Les excédents des dépôts sur les retraits dans les caisses d'épargne et de prévoyance (CEP) ont progressé de 25,4 % au cours du premier semestre par rapport à la période correspondante de 1978 ; ils s'établissaient, au 30 juin 1979, à 11 850 millions de francs, contre 9 447 millions de francs au 30 juin 1978.

L'essentiel de cet excédent a été obtenu au début de l'année. Après un bon premier trimestre (7 954 millions), on a observé un net fléchissement au cours des trois mois suivants (3 896 millions), l'épargne avait stagné en avril et mai, mois traditionnellement déprimés. Toutefois, des signes de reprise se sont manifestés en juin. Cette reprise se confirmerait en juillet, selon l'Union nationale des caisses d'épargne de France. Cet organisme estime que l'année 1979 devrait être un « bon cru », et que le taux d'épargne des ménages approchera celui enregistré en 1975. Cette année-là, les Français avaient épargné 18,6 % de leur revenu, contre 16,1 % en 1976, 17,1 % en 1977 et 18,2 % en 1978.

La progression des excédents des livrets A et B a atteint 21,6 % au cours du premier semestre 1979, celle des livrets d'épargne-logement a été de 36,9 % et des bons d'épargne de 18,2 %.

ÉNERGIE

Les suites du sommet de Tokyo

LES MINISTRES DE L'ÉNERGIE DES SEPT SE RÉUNIRONT LE 8 OCTOBRE A PARIS

Les ministres de l'énergie des sept principaux pays industrialisés (Etats-Unis, Japon, Canada, France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale et Italie) se réuniront à Paris le 8 octobre pour passer en revue les progrès réalisés par chaque pays dans l'application des programmes de conservation d'énergie, indique-t-on à Londres.

Les ministres examineront notamment le différend euro-américain sur la question de savoir si le « gel » des importations de pétrole de la C.E.E. à leur niveau de l'an dernier, décidé à Tokyo, englobe ou non les importations en provenance de la mer du Nord. Les pays de la C.E.E. estiment que ce pétrole ne doit pas être considéré comme du « brut » importé. Les Etats-Unis sont d'un avis contraire. — *(A.F.P.)*

[Une intense activité diplomatique va se développer au cours des prochaines semaines sur le front du pétrole. Le 23 août, les Etats du golfe Persique se concertent. Dans la seconde quinzaine de septembre, ils doivent rencontrer les pays de la C.E.E. pour amorcer le dialogue euro-arabe. Enfin, au début du mois d'octobre, l'OPEP organise un séminaire international sur l'énergie à Vienne.]

● *M. Ralph Nader vient d'écrire au président Carter* pour lui demander de créer une entreprise d'Etat pour exploiter les ressources énergétiques se trouvant dans le sous-sol du domaine fédéral. Actuellement, ces ressources sont exploitées par des compagnies privées, en particulier par les compagnies pétrolières.

La lettre est contresignée par plusieurs dirigeants syndicaux, notamment les présidents des syndicats des employés fédéraux et locaux des machinistes et des travailleurs de l'alimentation. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

A L'APPROCHE DE LEUR CONGRÈS

Les dirigeants syndicaux britanniques durcissent le ton

Excédent des paiements courants en juillet

De notre correspondant

Londres. — *L'amélioration inattendue de la balance des paiements courants en juillet n'a pas dissipé les préoccupations des milieux industriels. Selon les statistiques publiées le 20 août par le ministère du commerce, un excédent — le premier depuis le début de l'année — de 100 millions de livres a été enregistré, comparé à un déficit de 200 millions de livres en juin et de 45 millions en juillet 1978.*

Ce gain a été assuré par les recettes « invisibles » (assurances et tourisme), la balance commerciale ayant été équilibrée. Toutefois, à la suite d'une révision des statistiques, perturbées par le mauvais temps et les conflits sociaux, le déficit des paiements courants pour le premier semestre de 1979 a dépassé 1 800 millions de livres, contre une estimation antérieure de 1 milliard. Le seul déficit commercial a été révisé à 2,7 *milliards, au lieu de 800 millions* de janvier à juin 1978.

Dans l'immédiat néanmoins, le bon résultat de juillet a provoqué une réaction favorable à la City. La livre qui, dans la matinée de lundi, accusait une légère baisse en anticipant de mauvaises nouvelles, retrouvait dans la soirée sa forte position (2,22 dollars pour une livre).

L'avenir reste préoccupant. Les *importations de produits manufacturés* ont (à l'exception importante des automobiles) augmenté en volume de 7 %, ce qui a été compensé en valeur par la tenue du sterling. Les experts ne s'attendent pas à une amélioration sensible pour le second semestre de cette année, étant donné l'affaiblissement du commerce mondial et le cours élevé de la monnaie, qui atteste la compétitivité, même si la consommation se ralentit.

La Confédération patronale de l'industrie britannique (C.B.I.) ne cache pas, dans son dernier rapport trimestriel, ses inquiétudes face à l'affaiblissement relatif des exportations. De son côté, la chambre de commerce de Londres se plaint d'une livre surévaluée qui peut mener de nombreuses sociétés à la faillite et de la politique monétaire orthodoxe du gouvernement qui risque de se transformer en « *camisole de force* ».

Cependant plus d'un million d'ouvriers métallurgistes ont participé, lundi, à la troisième journée de grève générale organisée par les syndicats. Ceux-ci menacent d'accroître leur action revendicatrice l'automne prochain en décidant deux journées de grève par semaine. Les employeurs, encouragés par le gouvernement, paraissent décidés à tenir tête aux ouvriers, qui réclament 80 livres par semaine, alors que le patronat *en offre seulement* 70.

Le malaise social s'accroît. A moins de deux semaines de leur congrès annuel, les dirigeants de la Confédération intersyndicale (TUC) durcissent leur position et prévoient un affrontement compte tenu des motions déposées par divers syndicats qui les invitent à renforcer leur opposition à la politique gouvernementale. Certains même demandent *la rupture de toute négociation* avec le gouvernement.

HENRI PIERRE.

LES AUTORITÉS BRITANNIQUES ENVISAGENT DE FERMER QUATRE CHANTIERS NAVALS DONT TROIS EN ÉCOSSE

Londres (A.F.P.). — Le « programme d'assainissement » de la construction navale qui vient d'être rendu public en Grande-Bretagne montre que les dirigeants britanniques se sont résignés à agir de façon draconnienne pour remédier à la grave crise dont souffrent leurs chantiers, comme ceux de la plupart des autres pays du monde.

Au cours des deux dernières années, leur exploitation s'est soldée en effet par une perte de plus de 160 millions de livres (1,52 milliards de francs), et un déficit supplémentaire de 90 millions (855 millions de francs) est attendu pour l'année en cours, les carnets de commande continuant de se dégonfler.

Le plan d'action soumis aux syndicats par la direction de British Shipbuilders, qui gère les chantiers depuis leur nationalisation en 1977, prévoit une diminution de la capacité de construction de navires de commerce de 500 000 à 600 000 tonnes de jauge brute par an actuellement à 400 000 ou 420 000 tonnes d'ici dix-huit mois, avec la réduction de plus d'un tiers des effectifs.

La main-d'œuvre doit être ramenée de 28 000 à 18 000 personnes, bien qu'elle ait déjà été comprimée d'un peu plus de 10 000 salariés depuis deux ans.

Quatre chantiers doivent être fermés, dont trois en Ecosse.

● RECTIFICATIF. — Une malencontreuse erreur nous a fait annoncer, dans l'article publié dans « le Monde de l'économie » de 21 août et intitulé « Comment le lion Peugeot digérera-t-il l'oursin Chrysler ? », la « *fermeture dans trois ans de l'usine de boîtes de vitesses Citroën à Metz* ». Il ne s'agissait pas de l'unité de Metz dont l'activité sera, au contraire, développée, mais de l'usine Citroën de Mulhouse, dont le groupe P.S.A. Peugeot-Citroën a annoncé la fermeture.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U. ...	4,2610	4,2640	— 40	— 15	— 70	— 35	— 140	— 75
$ can ...	3,6425	3,6455	— 45	— 21	— 90	— 50	— 150	— 100
Yen (100)	1,9580	1,9685	+ 65	+ 95	+ 135	+ 170	+ 215	+ 255
DM	2,3260	2,3285	+ 70	+ 90	+ 159	+ 175	+ 465	+ 519
Florin ...	2,1165	2,1200	+ 25	+ 45	+ 50	+ 75	+ 180	+ 220
F B (100).	14,5180	14,5530	— 160	— 31	— 370	— 205	— 590	— 380
F.S. (100)	2,5670	2,5710	+ 205	+ 230	+ 380	+ 410	+1135	+1190
L. (1 000)	5,2025	5,2120	— 150	— 90	— 345	— 275	—1240	—1070
£	9,4445	9,4540	— 325	— 265	— 585	— 500	—1330	—1215

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 5/16	6 11/16	6 7/16	6 13/16	6 1/2	6 7/8	6 7/8	7 1/4
$ E.-U. ..	11	11 3/8	11 3/16	11 9/16	11 3/8	11 3/4	11 7/16	11 13/16
Florin ...	8 5/8	9 1/8	8 5/8	9 1/8	8 7/8	9 5/16	9 1/4	9 11/16
F B. (100).	10	11	11 5/8	12 3/8	11 13/16	12 5/16	11 7/16	11 15/16
F.S.	3/4	7/8	1 1/4	1 5/8	1 7/16	1 13/16	2 1/4	2 5/8
L. (1 000)	11	12	13	13 15/16	14 1/8	14 13/16	15 7/16	16 1/16
£	13 3/8	14 3/8	13 7/8	14 1/2	14 1/8	14 5/8	14	14 1/2
Fr. franç..	10 1/4	10 5/8	11 3/8	11 7/8	11 11/16	12 3/16	12 3/8	12 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

URBANISME

Désir d'architecture

(Suite de la première page.)

L'école est, paraît-il, agacée d'être, chaque fois qu'un manque social apparaît, appelée à la rescousse. La lutte anti-tabac, la contraception, le code de la route, la formation civique, aujourd'hui l'architecture... C'est pourtant vrai que la sensibilité à l'espace, la compréhension d'un plan, la lecture d'une façade et, accessoirement, la connaissance des styles et de l'histoire de l'architecture pourraient et devraient être enseignées.

Il est anormal et dangereux que l'architecture, dans laquelle nous vivons et pour laquelle une majorité de citoyens sont appelés, à un moment ou à un autre de leur vie, à choisir, soit considérée seulement comme une « spécialité » réservée (dans des conditions peu satisfaisantes) à des étudiants de plus de dix-huit ans. Ou qu'elle apparaisse comme une vérité « révélée » au hasard des recherches personnelles et du cheminement culturel de chacun...

Car l'architecture ne fait même pas partie des obligations culturelles de l' « establishment ». Pour la peinture, le cinéma, la musique, la littérature bien sûr, il y a des rubriques régulières et fournies dans les journaux, un support commercial actif, un patronage politique, un échange d'idées. Pour l'architecture, point.

La télévision à la rescousse

Devant ce vide soudain reconnu, nos dirigeants ont un peu le vertige. Il y a tant à faire ! Par quoi commencer ? Et on s'engage sans trop y croire dans toutes les directions : mille jours pour l'architecture, une formule vague... et le compteur tourne avant qu'on sache de quoi seront faits les jours ; un centre, ou un institut pour aider les jeunes, qui n'en finit pas de se définir. On vise à la fois le très grand public par la *télévision* et les *professionnels*, pour combler, au compte-gouttes, les manques d'un enseignement inégal, et le public plus cultivé, puis celui des décideurs enfin, en sachant que ces deux catégories ne se recouvrent pas toujours.

Tous n'ont pas les mêmes besoins. Certaines initiatives prises en direction du grand public mériteraient une réflexion, une assiduité dans l'effort qui ne sont *apparemment pas au* programme. On risque de se contenter de quelques films-alibis que la télévision passera à 10 heures du soir en août. Par chance, on a renoncé à temps aux spots publicitaires du genre Bison futé. Vitruve raconté aux nigauds.

Améliorer la formation des professionnels et donner une chance aux débutants talentueux, c'est sans doute le plus facile, et l'on y parviendra sans éviter peut-être les injustices ou le favoritisme.

Reste, entre les deux, le public naissant des amateurs d'architecture : étudiants qui ont choisi *d'utiliser autrement leur diplôme* ; *fonctionnaires* et élus confrontés à des choix quotidiens ; animateurs d'associations, journalistes... Tous ceux qui, par leurs goûts, leurs choix, leurs commentaires, influent à petite dose sur la qualité de l'architecture quotidienne. C'est par ces intermédiaires, ces relais de l'opinion, qu'il est urgent de commencer. Les outils sont assez simples à définir. Certains existent à l'étranger, à Londres, à Bruxelles, à New-York... En France, ils sont en miettes.

A New-York, l'Institute for Architecture and Urban Studies occupe deux étages au sommet d'un gratte-ciel de Manhattan. Eclairée par une verrière d'atelier, une grande salle accueille réunions et expositions. De la terrasse, on aperçoit la flèche scintillante du Chrysler Building. Fondé en 1967 à la suite d'une *exposition sur la ville au Musée d'art moderne*, par l'architecte Peter Eisenmann et ses amis, l'institut a d'abord *fonctionné*, en liaison avec l'Université, comme une sorte de laboratoire à qui les organismes publics passaient des commandes. De nombreux projets et prototypes de logements sont issus de cette collaboration entre architectes et étudiants.

Mais, dès 1971, parallèlement à ces « ateliers » furent lancés les cycles de formation pour les étudiants des collèges d'art, et, en soirée, pour un public plus large. Le cours du soir s'est élargi jusqu'à devenir une véritable université populaire, l' « open plan ». Enfin, un important travail d'expositions (six par an, souvent à propos d'architectes étrangers) et d'édition soutient et alimente l'*information.*

Le budget total de l'institut est d'environ 2 millions de francs. Les étudiants paient quelque 5 000 dollars par an et fournissent 40 % du budget. Des prêts publics fournissent le reste, à égalité avec des dons de fondations ou de sociétés privées. Le mécenat est, on le sait, favorisé par le fisc américain, et un organisme comme l'institut d'architec*ture reçoit aussi des aides aussi bien* d'Exxon que de Pan Am ou de personnes privées. Mais les universités (soixante-dix-huit lieux d'enseignement architectural aux Etats-Unis) jouent un grand rôle, au moins moral, sur le maintien de l'institut.

« L'architecture est sans conteste le plus public des arts et, pourtant, elle reste une discipline hautement spécialisée, réservée aux initiés », expliquent les responsables de l'institut qui veulent *« jeter un pont entre l'architecture et la société ».*

Le laboratoire des luttes urbaines

A Bruxelles, c'est autour d'un groupe d'intellectuels animé par Maurice Culot que s'est constitué depuis dix ans un réseau complexe de recherche et d'information qui alimente le débat architectural. Reliées d'un côté aux étudiants de l'école d'architecture de la Cambre, où Maurice Culot enseigne, et, de *l'autre, aux associations d'habitants* en lutte contre le « déménagement » de la ville, massivement transformée par le capitalisme multinational, les « Archives de l'architecture moderne » représentent une expérience unique. Une tentative pour créer ce musée vivant de l'architecture qui n'existe même pas à Paris.

Avec un petit budget (déficitaire) de 1 500 000 F (français), une minus*cule subvention gouvernementale* et une quinzaine de salariés, les Archives organisent des expositions, éditent des documents historiques ou des études récentes, collectent et sauvent de l'oubli les archives des architectes (quinze mille documents déjà réunis) et publient une revue théorique. Tout cela, grâce à une petite équipe à demi bénévole, soutenue par une foi militante.

Contrairement à l'institution que représente à Londres le Royal Institute of British Architects (RIBA), riche de collections accumulées depuis plusieurs siècles, les expériences de New-York et de Bruxelles sont des initiatives spontanées, nées de la volonté d'une équipe qui, à New-York, trouve l'argent où il est, ou, à Bruxelles, se couvre de dettes.

Un style français

En France, l'ordre n'a toujours pas lancé cette « maison de l'architecture » maintes fois promise. Beaubourg organise expositions et conférences à un rythme qui ne satisfait pas la naissante boulimie du public dont témoigne par ailleurs le renouveau de l'édition.

Dans son coin, le Centre d'études et de recherches architecturales (CERA), modeste et discret, aurait pu être un embryon. Héritier de l'institut de l'environnement, créé par l'administration après 1968, le CERA publie, depuis quatre ans, un excellent bulletin, bien informé et sans prétention théorique. Il anime la recherche architecturale, activité aléatoires s'il en est, assure un relais avec les écoles et aurait pu développer l'édition, multiplier les séminaires et les expositions.

Tiraillé entre le ministère de la culture et celui de l'environnement après la partition, en avril 1978, le CERA a été administrativement rattaché à l'Ecole des beaux-arts, et l'architecture est donc privée de cet outil, asphyxié sans bruit par l'extinction des subventions.

Si on finit par le créer, l'institut français d'architecture devra repartir de zéro. Il est certes satisfaisant pour un ministre d'annoncer la création d'une nouvelle institution, mais on se demande parfois si l'efficacité n'y perd pas.

Le nouvel institut aura, c'est vrai, plus d'ambitions, et sera soutenu par des vœux divers, dont celui du président de la République de contribuer à créer un style français pour l'architecture de notre temps. Il devra être à la fois un lieu de diffusion de la culture architecturale, pour tous les publics, mais d'abord pour les « décideurs ». D'autre part, de *« jeunes architectes ayant fait leurs preuves »*, pourront recevoir des bourses pour approfondir leur recherche, participer à l'étude de projets publics, ou voyager.

Pour lancer et présider cet institut, on cherche une personnalité jeune, connue à l'étranger, compétente en matière d'architecture, sans être d'aucune chapelle, frottée d'ENA pour rassurer l'administration, mais ouverte à la culture contemporaine, ayant à la fois la confiance du milieu, le vernis d'un haut fonctionnaire et le don de la communication avec le public. L'oiseau rare.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

TRANSPORTS

● *Le* Norway *devait être à quai à Bremerhaven mercredi après-midi 22 août.* — Le paquebot *Norway* devait être à quai à Bremerhaven mercredi 22 août en début d'après-midi, a annoncé la direction des chantiers Hapag Lloyd. Dans un communiqué, la société précise que l'office local de navigation s'oppose à ce que le bateau pénètre de nuit, mardi, dans l'embouchure de la Weser, profitant de la marée haute. L'arrivée à quai du *Norway* ne pourra donc se faire que le lendemain mercredi à l'occasion de la marée de 13 heures. — *(A.F.P.)*

LES MARCHÉS
PARIS
BOURSE DE PARIS - 20 AOU

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
20 AOUT

Marché calme mais plus soutenu

Le calme a continué de régner en ce début de semaine à la Bourse de Paris, où, cependant, la tendance, bien qu'assez irrégulière encore, est apparue plus soutenue que ces derniers jours.

Sur les deux cent cinq valeurs françaises cotées à terme, quatre-vingt-neuf ont monté de 1 % en moyenne, quatre-vingt-quatre ont baissé et une trentaine n'ont pas varié.

Bref, l'indicateur instantané a progressé de 0,3 %, ce qui, avec l'atonie persistante des affaires peut apparaître satisfaisant.

Et ce, d'autant plus que la liquidation désormais proche — elle débutera mercredi par la réponse des primes — est de nature à déclencher des courants de ventes. D'un mois à l'autre, les cours ont en effet monté de 3 % en moyenne, et, avec les incertitudes de toutes sortes (économiques, sociales, monétaires), qui planent sur la rentrée, nombre d'opérateurs pourraient être incités à se dégager. Les professionnels se montrent toutefois assez confiants et tablent toujours sur un retour de clientèle intéressée par les SICAV Monory. Certains même espèrent que M. Barre pourrait faire un geste en leur faveur en relevant de 10 % le plafond de dégrèvement fiscal. Cette mesure, disent-ils, serait annoncée début septembre avec celles en préparation pour les personnes les plus défavorisées. Mais ne prennent-ils pas un peu trop leurs désirs pour des réalités ?

Sur le marché de l'or, le lingot a monté de 60 F, à 43 300 F, tandis que le napoléon se maintenait à 400 F, après avoir initialement perdu 0,10 F.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/8	21/8
1 dollar (en yens)....	217 40	217 65

LONDRES

Le Stock Exchange est soutenu mardi à Londres. Les vedettes industrielles se redressent, de même que les fonds d'État. Les pétroles et les mines d'or sont également bien orientés.

Or (ouverture) (dollars) 298 90 contre 298 75

VALEURS	CLOTURE 20/8	COURS 21/8
Beecham	142 ...	143 ...
British Petroleum (1)..	11 38	11 51/64
Courtaulds	83 ...	88
De Beers	7 51	7 43
Imperial Chemical ..	338 ...	339 ...
Rio Tinto Zinc Cor. ..	291 ...	290 ...
Shell	328 ...	328 ...
Vickers	183 ...	186 ...
War Loan 3 1/2 %....	33 7/8	33 7/8
*West Driefontein	45 5/8	45 3/4
*Western Holdings ..	32 3/4	33 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DU PONT CO. — En dépit de la division du titre par trois (en juin), le dividende trimestriel est resté fixé à 50 cents par action (payable le 12 septembre).

IMPERIAL OIL LTD. — La société relève de 5 cents à 30 cents les dividendes pour les actions « A » et « B ». Mais, pour ces dernières, le dividende sera payé en actions.

KENNECOTT. — Le dividende trimestriel, payable le 17 septembre, a été fixé à 30 cents contre 25 cents auparavant.

F. W. WOLWORTH. — Au 30 juin, le groupe a réalisé un bénéfice net semestriel de 29,7 millions de dollars (0,96 dollar par action) contre 25,8 millions (0,82 par action) un an plus tôt.

MATSUSHITA ELECTRIC INDUSTRIAL. — Pour les six premiers mois de l'exercice 1979, le groupe a réalisé un bénéfice net consolidé de 44 milliards de yens contre 42,3 milliards un an auparavant. Par action, les chiffres correspondants ressortent à 37,8 yens contre 36,5 yens.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Socomat c. 9	3 p. 5	... ..

NEW-YORK

Légère hausse

La bonne orientation de la cote demeure à Wall Street. Lundi, à l'issue d'une séance encore active pour la saison (32,3 millions d'actions ont été échangées contre 31,6 millions à la veille du week-end), l'indice Dow Jones s'est établi en progrès de 3,16 points à 886,52.

Lors des premières transactions, les hausses étaient moins nombreuses que les baisses (l'indice Dow Jones perdait même plus de 2 points), puis le mouvement s'est inversé et l'on a relevé finalement 802 progrès contre 673 reculs et 420 valeurs inchangées.

Particulièrement pauvre lundi, ce n'est pas l'actualité économique qui est à l'origine de cette nouvelle amélioration. Au contraire, pourrait-on dire, puisque les opérateurs s'attendent, pour la fin de la semaine, à l'annonce d'une hausse des prix supérieure à 1 % pour le mois de juillet.

VALEURS	COURS 17/8	COURS 20/8
Alcoa	55 ...	55 3/4
A.T.T.	58 1/2	58 1/2
Boeing	47 ...	47 5/8
Chase Manhattan Bank..	42 3/4	42 1/8
Du Pont de Nemours....	44 1/8	44 3/8
Eastman Kodak	56 7/8	57 1/4
Exxon	53 3/4	54 1/8
Ford	41 1/2	41 1/2
General Electric	54 3/4	54 7/8
General Foods	34 3/4	34 3/4
General Motors	59 ...	58 7/8
Goodyear	15 3/8	16 1/2
I.B.M.	71 1/4	71 3/8
I.T.T.	29 7/8	30 1/2
Kennecott	25 5/8	26 3/4
Mobil Oil	38 5/8	39 7/8
Pfizer	35 1/2	35 1/4
Schlumberger	82 7/8	83 1/2
Texaco	28 ...	28 1/4
U.A.L. Inc.	28 1/4	28 7/8
Union Carbide	42 3/4	43 1/8
U.S. Steel	23 5/8	23 3/8
Westinghouse	21 3/8	21 5/8
Xerox	67 3/8	67 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	17 août	20 août
Valeurs françaises ..	111,4	111,6
Valeurs étrangères ..	126	126

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	98,7	98,7

BOURSE DE PARIS - 20 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 80	2 882	S.P.E.G.	250 ..	245 50	Locabail	218 80	221 .	Immoinvest	143 ..	141 ..
5 %	52 10	2 753	U.A.P.	566 ..	568 .	Locabail immob.	367 ..	370 ..	Cie Lyon. imm.	159 .	160 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	284 ..	284 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	595 ..	595 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1725 ..	1800 ..
Concorde	372 ..	375 ..
Epargne France	315 ..	315 ..
Financ. Victoire	359 80	359 80
France I.A.R.D.	220 20	220 20
GAR (Sté) Centr.	577 ..	577 ..

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1260 ..	4,5 % 1973.	1260	1241 ..	1235 ..	1233 ..
4150 ..	C.N.E. 3 %.	4150	4149 ..	4148 ..	4150 ..
285 ..	Afrique Occ.	293 50	299 80	298 90	300 .
470 ..	Air Liquide	468 ..	469 ..	469 ..	477 80
310 ..	Tél. Ericsson	356 ..	365 ..	365 ..	365 ..
253 ..	Gen. Motors.	253 ..	253 10	253 ..	252 30
220 ..	Exxon Corp..	231	234 ..	234 80	234 ..
175 ..	Ford Motor..	178 50	177 50	177 50	177 50
114 ..	Free State..	116	115	116 ...	116 .
210 ..	Gen. Electric	229 20	230 50	230 50	230 ..
74 ..	West Deep..	70 .	69 ..	69 85	67 50
163 ..	West Hold...	142 20	142 .	141 90	139 50
260 ..	Xerox Corp..	284 30	284 10	284 10	285
[illegible]	Zambie Corp.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

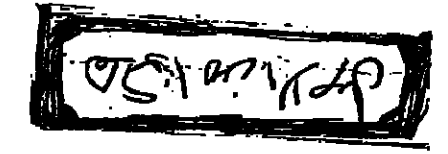
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS prec.	COURS 20 8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat 17/8	Vente 17/8
Etats-Unis ($ 1)	4 288	4 263	4 140	4 350
Allemagne (100 DM)	232 750	232 720	225 ...	239
Belgique (100 F)	14 580	14 534	13 600	14 800
Pays-Bas (100 fl.)	211 780	211 850	205 ..	216
Danemark (100 krd)	80 695	80 730	78 ...	83
Norvège (100 k)	84 710	84 845	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 444	9 424	9 250	9 750
Italie (1 000 lires)	5 207	5 208	5 .	5 400
Suisse (100 fr.)	257 120	256 950	256 ...	263
Suède (100 krs)	100 780	100 720	97 ..	102 500
Autriche (100 sch.)	31 880	31 860	30 950	32 450
Espagne (100 pes.)	6 451	6 455	6 200	6 600
Portugal (100 esc.)	8 676	8 670	8 200	9 800
Canada ($ can. 1)	3 647	3 647	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 983	1 962	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20 8
Or fin (kilo en barre)	43150	43200 .
Or fin (en lingot)	43240	43300 .
Pièce française (20 fr.)	400	400
Pièce française (10 fr.)	270 10	288 10
Pièce suisse (20 fr.)	346 10	350 ..
Union latine (20 fr.)	330 .	329 .
Souverain	462	469
Pièce de 20 dollars	1820 .	1800 40
Pièce de 10 dollars	983	963
Pièce de 5 dollars	..	640
Pièce de 50 pesos	1670	1680
Pièce de 10 florins	351 10	351 10



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— ISLAM : « Les musulmans et la communauté internationale », par Michel Lelong ; « Du chiisme oriental au soufisme occidental », par Jean Arnaud.

3. ÉTRANGER
— A la veille du débat au Conseil de sécurité, la politique américaine à l'égard des Palestiniens demeure confuse.

4. EUROPE
— « La Tchécoslovaquie à la recherche du temps perdu : (II) : Les technocrates face à la crise. »

4-5. AFRIQUE
— GUINÉE-ÉQUATORIALE : la foule conspue l'U.R.S.S. dans les rues de la capitale.
— ZIMBABWE-RHODÉSIE : le Front patriotique participera à la conférence de Londres.

5. AMÉRIQUES
— NICARAGUA : le gouvernement accepte le principe d'une aide du F.M.I. et va demander son adhésion au mouvement des non-alignés.

5. ASIE
— Les pays de l'A.S.E.A.N. demandent que l'Assemblée générale des Nations unies soit saisie de la question cambodgienne.

6 à 9. POLITIQUE
— Le bilan des trois années de « plan Barre » ; « Un attelage résistant », par Alain Rollat.
— M. Mitterrand souhaite une gauche de salut public.

10. SOCIÉTÉ
— ÉDUCATION : Point de vue : « Vive le mandarinat ! », par Jean Gattegno ; Des enfants dans un haras en Périgord.
— SPORTS : Escrime : le championnat du monde de Melbourne.

LE MONDE DE LA MÉDECINE
PAGE 11
— Pathologie médicale et reconnaissance des visages : cet étrange symptôme nommé prosopagnosie, par François Michel.
— La réanimation des noyés.
— Une exposition sur la protection de la santé à Venise.

12. ACTUALITE SCIENTIFIQUE

12. MODES DU TEMPS
— Du fabricant au consommateur : vitrines sur cour.
— Le tour des catalogues : épaules au carré.

13 à 15. CULTURE
— DANSE : le cinquantième anniversaire de la mort de Diaghilev.
— CINÉMA : « Faut trouver le joint » et « L'amour, c'est quoi au juste ? ».

19. RÉGIONS

20. ÉCONOMIE
— ÉTRANGER : à l'approche de leur congrès, les dirigeants syndicaux durcissent le ton.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (16)
Annonces classées (17 à 19) ; Carnet (15) ; Aujourd'hui (15) ; « Journal officiel » (15) ; Météorologie (15) ; Mots croisés (15) ; Bourse (21).

Le numéro du « Monde » daté 21 août 1979 a été tiré à 520 661 exemplaires.

A B C D E F G

LA GRÈVE A LA S.N.C.F. DU 22 AU 24 AOUT

Le trafic risque d'être réduit des trois quarts

En raison de la grève, déclenchée du mercredi 22 août à 0 heure au vendredi 24 août à 8 heures par les fédérations des cheminots C.G.T., C.F.D.T. et F.G.A.A.C. (autonomes), qui entendent ainsi appuyer des *revendications* portant sur les conditions de travail, le trafic ferroviaire risque de n'être assuré qu'à environ 25 % de la normale, tant sur les grandes lignes que sur le réseau de la banlieue parisienne. Des perturbations auront lieu dès ce mardi *soir* 21 août, notamment vers le Sud-Ouest et le Sud-Est (voir ci-dessous les prévisions de la S.N.C.F.).

D'autre part, à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), des cheminots ont immobilisé pendant une heure, lundi soir 20 août, un train de la ligne Marseille-Paris : ils voulaient obtenir des garanties sur le maintien de sept postes menacés par des mesures de restructuration. Le train est reparti après que la direction régionale de la S.N.C.F. eut accepté de recevoir, ce mardi, une délégation de cheminots.

Le « détonateur » de la grève des cheminots, décidée sur l'initiative de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la Fédération générale autonome des agents de conduite (F.G.A.A.C.), est la publication d'un arrêté qui prévoit d'affecter sur les trains de marchandises un seul agent de conduite au lieu de deux. D'une manière générale, la revendication des syndicats porte sur l'amélioration des conditions de travail.

En vue de faciliter la circulation sur des lignes très chargées, la S.N.C.F. a prévu, depuis quelques années, l'installation de *liaisons radio entre le conducteur* de train et les postes de commande. Ce nouveau dispositif déjà en vigueur sur certains réseaux étrangers, allemands et suisses *notamment, devrait rendre inutile* la présence d'un second technicien dans la motrice des convois de marchandises.

Une première application de ce système est en cours de rodage sur la ligne Paris-Marseille à l'exception de la voie de détournement de la Bresse et de la voie rive droite du Rhône, mais cette expérience est faite avec deux agents. L'arrêté ministériel portant modification de la réglementation du travail du personnel autorise la S.N.C.F. à introduire ce dispositif sur son réseau.

Les agents affectés à la conduite seront seuls à bénéficier d'un jour supplémentaire de congé par an, observe-t-on à la S.N.C.F. ; ils percevront, en outre, une indemnité journalière. Dans une première étape, si la société nationale s'en tient à la seule exploitation de la ligne Paris-Marseille, la mise en place de ce nouveau système devrait se traduire par la suppresion d'environ six cents postes de travail, voire d'un millier, dans les prochaines années, si d'autres voies sont ainsi équipées.

Les syndicats jugent « inacceptable » l'arrêté ministériel. A leur avis, la conduite d'un train de marchandises par un seul agent contreviendrait aux exigences de la sécurité et alourdirait les charges de travail des « roulants », notamment la nuit lorsqu'un partage des responsabilités à deux est nécessaire.

Les organisations professionnelles *font valoir* que cette « *affaire* » a déjà motivé plusieurs arrêts de travail en 1977 et 1978. Elles y attachent d'autant plus d'importance que, selon elles, la mise en *place généralisée de ce nouveau* dispositif aboutirait à terme, à la suppression de dix mille postes de travail.

Au-delà de cette querelle, les *conditions de travail*, dont nous précisons ci-desous les divers éléments, restent au centre du différend qui oppose la direction de la société nationale aux syndicats. A cet égard, ceux-ci *envisagent* un nouvel arrêt de travail, entre le 10 et 15 septembre, qui, cette fois, ne concernerait pas seulement les agents de conduite, mais l'*ensemble* du personnel.

● **Effectifs**

Au lendemain de sa création, en 1938, la S.N.C.F. comptait 514 000 agents ; après la dernière guerre, en 1947, l'armée des cheminots était forte de 480 200 hommes. Au 31 décembre dernier, la société nationale employait 261 200 personnes (plus des deux cinquièmes ont moins de trente-cinq ans), soit, au cours des trente années passées, une diminution des effectifs de 45,6 %.

A suivre l'évolution par collèges pendant les trente dernières années, on constate que le nombre des cadres et celui de la maîtrise ont respectivement augmenté de 107,5 % et 92,7 %, alors que celui du personnel d'exécution et de conduite a respectivement diminué de 47,1 % et 30,4 %. Les cadres et la maîtrise représentaient 6,64 % des effectifs statutaires en 1947, 20,46 % en 1978 (51 488 agents).

Les cheminots bénéficient de la garantie de l'emploi. La diminution des effectifs est obtenue par le seul jeu des départs à la retraite et des départs volontaires. L'an dernier, sur les quinze mille cheminots qui ont cessé leurs fonctions, dix mille étaient en fin de carrière.

Le contrat de programme que la société nationale a signé au début de cette année avec l'Etat prévoit qu'au cours de la période 1979-1983, le rythme des gains de *productivité sera notablement* infléchi par rapport au passé, ce qui se traduira par une diminution d'effectifs moitié moindre environ et le maintien d'un volume de recrutement élevé : 40 000 agents (12 000 en 1978).

De l'avis des syndicats, « *la compression des effectifs a atteint ses limites, sauf à compromettre la bonne marche du service public « par un recrutement insuffisant tant en quantité qu'en qualité.* » Il faut, d'après eux, s'orienter vers une augmentation continue du personnel de la S.N.C.F.

● **Durée du travail**

La durée hebdomadaire du travail a diminué de huit heures depuis la fin de la dernière guerre. Elle est passée de quarante-huit heures à quarante-six heures le 1er octobre 1962 pour atteindre, par paliers successifs, quarante heures le 1er juillet 1974. Les cheminots retrouvaient alors le régime d'avant-guerre, celui des « quarante heures », conquête du « Front populaire ».

Comme d'autres catégories professionnelles, les syndicats réclament le passage progressif à la semaine de trente-cinq heures. A cet égard, ils notent que certains agents des P.T.T., astreints à des tâches pénibles, bénéficient déjà de la semaine de trente-cinq heures, notamment le personnel de tri de nuit. Ils dénoncent le refus de la direction de la S.N.C.F. de compenser, par des repos supplémentaires, le travail astreignant, notamment de nuit.

● **Productivité du travail**

Exprimée en unité-kilomètre de trafic par heure d'agent, la productivité du travail a plus que quintuplé entre 1938 (50) et 1978 (260). La progression du trafic, soutenue par un développement de l'automation et accompagnée par la compression des effectifs, explique cette évolution.

Pour les syndicats, « *la productivité du travail ne peut désormais être améliorée que par l'expansion du trafic liée à l'accroissement des investissements de capacité et à l'amélioration conséquente et durable de la qualité du service.* »

● **Rémunérations**

Si l'on se réfère au salaire mensuel brut comprenant le douzième de la prime de fin d'année, 1 547 agents statutaires gagnaient, au 31 décembre dernier, moins de 2 500 francs et 28 864 entre 2 500 et 3 000 francs. 63,51 % du personnel statutaire de la S.N.C.F. touchaient une rémunération comprise entre 3 000 et 4 750 F, 20,68 % entre 4 750 et 7 000 F, et 4,11 % entre 7 000 F et 12 500 F. L'accord salarial signé au printemps dernier par cinq organisations syndicales sauf la C.G.T. et la C.F.D.T., prévoyait une augmentation *des rémunérations de 5 %* au 1er juin.

1 180 cheminots étaient hors statut au 31 décembre dernier et bénéficiaient alors d'un traitement mensuel *supérieur* à 12 500 F.

● **Retraite**

Pour le personnel « sédentaire », l'âge de la retraite est fixé à *cinquante-cinq ans à condition de* compter au moins vingt-cinq années de présence à la S.N.C.F. Pour le personnel de conduite, l'âge de la retraite est avancé à cinquante ans à condition de compter au moins quinze années de service sur machine.

JACQUES DE BARRIN.

Les trains prévus au départ de Paris

SOIREE DU MARDI 21 AOUT

Grandes lignes

PARIS-EST et PARIS-NORD. — Service normal.

PARIS-SAINT-LAZARE. — Service normal jusqu'à 22 h. ; après 22 h., seul est prévu le train de 22 h. 36 pour Rouen et Dieppe.

PARIS-MONTPARNASSE. — Service normal jusqu'à 20 h. ; après 20 h., seul est prévu le train de 22 h. 30 pour Rennes.

PARIS - AUSTERLITZ. — Service normal à l'exception des trains suivants, qui sont supprimés : 20 h., Cerbère, Port-Bou ; 21 h., Barcelona Talgo ; 21 h. 3, Cerbère, Port-Bou ; 21 h. 6, Paris - côte Vermeille, Port-Bou ; 21 h. 9, Béziers ; 21 h. 28, Toulouse via Capdenac ; 21 h. 53, Pyrénées-Express ; 22 h. 49, Iberia-Express ; 0 h. 6, La Rochelle.

PARIS-LYON. — *Service normal* jusqu'à 20 h., à l'exception des trains Palatino pour Rome et Florence (18 h. 53), Parthénon pour Milan (19 h. 22) et Simplon-Express (20 h.), qui sont supprimés.

Après 20 h., sont prévus les trains suivants : 20 h. 39, Naples (Napoli-Express) ; 21 h. 46, Vintimille ; 21 h. 52, Marseille ; 22 h. 21, Marseille ; 23 h. 5, Genève, correspondance vers Evian, Saint-Gervais, Bourg-Saint-Maurice ; *23 h. 53, Venise*, Interlaken.

Banlieue

Service normal sur toutes les lignes.

JOURNEE DU MERCREDI 22 AOUT

Grandes lignes

PARIS-EST. — 7 h. 6, Luxembourg ; *8 h., Francfort ; 8 h. 54*, Strasbourg ; 9 h. 7, Bâle, Coire ; 18 h. 52, Luxembourg ; 19 h. 51, Metz, Sarrebruck ; 23 h. 10, Bâle, Vienne (Arlberg Express) ; 0 h. 10, Strasbourg, Kehl, Innsbruck.

PARIS-NORD. — 7 h. 13, Laon ; 7 h. 35, Cologne ; 7 h. 50, Bruxelles, Amsterdam ; 8 h. 5, Lille, correspondance vers Calais - Maritime ; 10 h. 24, Calais ; 11 h. 40, Bruxelles (Brabant) ; 13 h. 30, Calais-Maritime, correspondance vers Lille (La Flèche-d'Or) ; 15 h. 19, Amsterdam ; 17 h., Amiens, correspondance vers Calais ; 17 h. 25, Lille ; 17 h. 39, Laon ; 17 h. 47, Cologne (Molière) ; 18 h. 10, Copenhague (Nord-Express) ; 20 h. 31, Bruxelles (l'Oiseau bleu) ; 21 h. 25, Dunkerque, Londres (Night Ferry) ; 22 h. 37, Copenhague ; 23 h. 35, Varsovie ; 23 h. 45, Amsterdam ; 23 h. 27, Lille.

PARIS - SAINT-LAZARE. — 9 h. 2, Cherbourg ; 9 h. 15, Le Havre ; 10 h. 45, Rouen, Dieppe ; 17 h. 43, Le Havre ; 18 h. 15, Cherbourg ; 19 h. 7, Dieppe.

PARIS-MONTPARNASSE. — 7 h., Granville ; 8 h. 16, Nantes, Le Croisic ; 8 h. 31, Brest, Quimper ; 14 h. 35, Brest, Quimper ; 18 h. 26, Rennes ; 19 h. 19, Nantes, Le Croisic ; 19 h. 30, Granville.

PARIS-AUSTERLITZ. — 9 h. 10, Irun, correspondances vers Angers, La Rochelle, Royan et Tarbes ; 9 h. 38, Toulouse, correspondances vers Bourges et Montluçon ; 18 h. 19, Limoges, correspondance vers Bourges ; 19 h. 23, Tours ; 21 h. 40, Béziers ; 22 h. 52, Clermont-Ferrand ; 22 h. 52, Toulouse, correspondances vers Aurillac, Capdenac et Narbonne ; 0 h. 9, Irun, correspondances vers La Rochelle et Tarbes.

PARIS-LYON. — 8 h. 23, Turin, correspondances vers Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice ; 8 h. 32, Milan, Berne (Lutétia) ; 8 h. 45, Clermont - Ferrand *(le Cévenol)* ; 9 h. 55, Vintimille, correspondances vers Besançon, Grenoble, Saint-Etienne et Toulouse ; 20 h. 39, Naples (Napoli-Express) ; 21 h. 46, Vintimille ; 21 h. 52, Marseille ; 22 h. 21, *Marseille ; 23 h. 5, Genève*, correspondances vers Evian, Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice ; 23 h. 53, Venise, Interlaken.

Banlieue

Un service réduit, représentant 25 à 30 % de la normale, est mis en place sur l'ensemble des lignes, à l'exception des sections suivantes, qui ne seront pas desservies : Bondy-Aulnay, Pont - Cardinet - Auteuil-Boulogne, Puteaux - Issy-Plaine, Argenteuil-Ermont, Versailles-Juvisy, Plaisir - Grignon - Epône - Mézières, Brétigny à Etampes et à Dourdan, Choisy-le-Roi-aéroport d'Orly-Massy-Palaiseau, Paris-Invalides-Versailles-Rive gauche.

La liste des trains prévue est affichée dans les gares.

M. CHOTARD (C.N.P.F.) DÉNONCE LA DÉSAGRÉGATION DES SERVICES PUBLICS

M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a vivement critiqué, lundi 20 août au micro de R.T.L. l'appel à la grève annoncée à la S.N.C.F. soulignant que « *ce n'est pas par la désagrégation des services publics ou par des manifestations que nous tiendrons notre place en Europe et dans le monde.* »

Le responsable patronal a indiqué que dès la rentrée la priorité serait donnée aux discussions sur le relèvement des plus bas salaires. Pour lui, ces négociations doivent *se faire* bilatéralement, branche par branche, entreprise par entreprise, afin d'assurer « *au plus grand nombre le maintien du pouvoir d'achat.* » En revanche, il s'est montré hostile à « *une réunion tripartite* » de défoulement qui permetrait à celui « *qui crie le plus fort d'avoir le plus d'échos auprès des médias.* »

A VIENNE

Les problèmes financiers et institutionnels vont dominer les travaux de la conférence de l'ONU sur la science et la technique

De notre envoyé spécial

Vienne. — « *Tous les maux qui affligent notre planète exigent que la science et la technique mises au service du développement se traduisent par des applications créatrices* », a déclaré, lundi 20 août, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, à l'ouverture de la Conférence des Nations unies pour la science et la technique au service du développement (CNUSTED).

Devant les représentants des cent trente pays participants *M. Waldheim a relevé trois éléments* qui lui paraissent nécessaires à la réussite du « *programme global d'action* » auquel devrait aboutir la conférence *réunie jusqu'au 31 août : une « volonté politique consciente »* qui reconnaisse le fait que « *les calamités sociales et économiques qui affligent l'humanité ignorent les frontières nationales* » ; la nécessité d'accroître les fonds mis à la disposition de la science et de la technique, sans négliger pour autant « *le caractère contraignant de la situation mondiale actuelle* » ; la mise en place, *enfin*, de mécanismes efficaces pour la réalisation des objectifs que fixera la conférence.

Les délégués ont élu à la présidence de la CNUSTED Mme Herta Sirnberg, ministre de la science et de la recherche d'Autriche. Celle-ci a notamment relevé que la conférence se réunit à l'heure où s'élaborent les plans du développement pour la prochaine décennie et qu'elle fournit une excellente occasion de continuer le dialogue Nord-Sud dans les domaines où des progrès considérables ont déjà été accomplis.

Prenant ensuite la parole, M. Joao Frank da Costa, secrétaire général de la CNUSTED, a notamment souligné que *toutes* les recommandations faites au niveau national ou international seront vaines si elles ne sont pas accompagnées d'un net accroissement des *ressources financières* consacrées à la science et à la technique pour le développement, de la part des pays développés, mais aussi de la part des pays en *développement*.

Deux commissions

Dans le débat *général qui* devrait se prolonger jusqu'au milieu de la semaine prochaine, M. Abdel Aziz ben Dhia, ministre de l'enseignement supérieur et de la *recherche scientifique* de Tunisie, qui est, dans cette conférence, tête de file du groupe des « soixante-dix-sept » (pays en voie de développement), a affirmé *que la conférence devrait* déboucher sur la mise en place au sein des Nations unies d'un comité intergouvernemental qui veille à l'implantation, dans sa globalité, *du programme d'action qui* sera adopté. Il a également estimé que les questions de la science et de la technique au service du développement, étant donnée *leur importance*, devraient relever dans la structure de l'ONU d'un secrétariat « *de très haut niveau* ». Selon lui, il est, d'autre part, nécessaire que les activités *scientifiques et techniques* pour le développement fassent l'objet de « *ressources financières automatiques au niveau adéquat* ».

Les négociations entre les pays du groupe des « soixante-dix-sept » et les pays développés vont maintenant s'ouvrir au sein des deux grandes commissions créées par la conférence. La première, présidée par M. Jacques Diouf (Sénégal), est chargée d'examiner le renforcement des capacités scientifiques des pays en développement et la restauration des relations scientifiques et techniques internationales. La deuxième, présidée par M. G.-K. Menon (Inde), étudiera le rôle des Nations unies dans le domaine de la coopération scientifique et technique, et l'accroissement des ressources financières.

XAVIER WEEGER.

M. GIEREK EN FRANCE LES 7 ET 8 SEPTEMBRE PROCHAIN

Sur l'invitation de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Edward Gierek, premier secrétaire du comité central du parti ouvrier unifié polonais, se rendra en visite de travail en France, les 7 et 8 septembre prochains.

Les entretiens auront lieu au château de Rambouillet.

EN BREF...

● *Une bombe de très forte puissance* a entièrement détruit un *succursale du Crédit lyonnais* de Bilbao (en Espagne), mardi 21 août, causant d'importants dégâts matériels, mais sans faire de blessés. La semaine dernière, l'ETA *militaire* avait *rappelé*, dans un communiqué, qu'elle poursuivrait sa campagne armée contre les représentations françaises en Espagne. — *(A.F.P.)*

● *L'Ouganda a rappelé son ambassadeur à Bangui* et a décidé de « *revoir* » ses relations avec l'Empire Centrafricain à la suite du rapport de la commission de constatation sur les massacres de Bangui, annonce lundi 20 août, Radio-Kampala.

● *Braniff : rabais sur le tarif Concorde.* — La compagnie américaine Braniff International vient d'annoncer que le tarif du vol Concorde entre Dallas-Fort Worth et Washington sera le même que celui d'une première classe dans un jet normal, c'est-à-dire 194 dollars (aller simple), au lieu de 213 dollars avec la surcharge supersonique. « Braniff », on le sait, prolonge, depuis le 12 janvier dernier, les lignes Concorde Washington - Londres et Washington - Paris jusqu'au Texas. — *(A.F.P.)*



N° 10750

La grève
agents de conduite
de la S.N.C.F.
largement suivie

TCHAD

L'accord de réconciliation
un gouvernement d'union
et le retrait
des troupes
françaises

nouvelle
donne

Point de vue

La fach